

# Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains

éd.  
Oreste Floquet





Collana Studi e Ricerche 72

STUDI UMANISTICI  
Studies in European Linguistics

# Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains

*éd.*

*Oreste Floquet*



SAPIENZA  
UNIVERSITÀ EDITRICE

2018

Copyright © 2018

**Sapienza Università Editrice**

Piazzale Aldo Moro 5 – 00185 Roma

[www.editricesapienza.it](http://www.editricesapienza.it)

[editrice.sapienza@uniroma1.it](mailto:editrice.sapienza@uniroma1.it)

Iscrizione Registro Operatori Comunicazione n. 11420

ISBN 978-88-9377-096-5

Pubblicato a dicembre 2018



Quest'opera è distribuita  
con licenza Creative Commons 3.0  
diffusa in modalità *open access*.

In copertina: foto di Oreste Floquet, *Università di Niamey*, febbraio 2017.

# Table des matières

1. Du français en Afrique au(x) français d’Afrique : quel(s) parcours? <i>Paul Zang Zang</i>	1
2. Slogans de la société civile, diaspora, médiats sénégalais : la langue comme miroir d’une identité nationale en affirmation par le bas <i>Cristina Schiavone</i>	21
3. Remarques épilinguistiques et métalinguistiques sur l’expression de la possession inaliénable à partir de réponses à un test d’acceptabilité (Niamey, Toulouse, Rome) <i>Oreste Floquet</i>	35
4. Une micro-analyse idiolectale d’un enseignant de français au Niger : la liaison <i>Giulia De Flaviis</i>	53
5. Le français parlé par les locuteurs togolais. Interférences entre le mina et le français <i>Gervaise Picron, Anne Catherine Simon</i>	73
6. Plurilinguisme et francophonie en Côte d’Ivoire <i>Béatrice Akissi Boutin</i>	101
7. Le langage du rap en nouchi <i>Nataša Raschi</i>	121
8. De la question de la crise du français en Afrique francophone : le cas du Cameroun <i>Pierre Essengué</i>	141

9. Le morphème polyfonctionnel *là* en français d'Afrique  
et du Cameroun 157  
*Laurain Lauras Assipolo Nkepseu*
10. Multilinguisme, mobilité et intonation : le syntagme accentuel  
du français parlé par des migrants congolais en Norvège 173  
*Guri Bordal Steien, Gélase Nimbona*
11. Quelques aspects ethnolinguistiques de l'Afrique  
sub-saharienne 197  
*Adriana Piga*



# 1. Du français en Afrique au(x) français d’Afrique : quel(s) parcours?<sup>1</sup>

*Paul Zang Zang*

## **Introduction<sup>2</sup>**

La langue n’est pas seulement un système, un système de systèmes, un instrument de la communication linguistique, un fait social. La langue est un fait politique. Du fait social au fait politique, il n’y a qu’un pas. C’est bien parce qu’elle est un fait politique que le législateur lui accorde une considérable importance. La politique linguistique constitue de ce fait le point de rencontre entre le politique et le linguistique. Le législateur détient le pouvoir politique, les moyens financiers, matériels et humains. Le linguiste, lui, ne détient que ses connaissances scientifiques. Leur collaboration n’est pas toujours évidente. Très souvent, le législateur ne consulte le spécialiste disciplinaire que quand la mise en application des décisions prises au plan politique rencontre des difficultés sur le terrain (Chumbow 1987). En général, il se sert du linguiste comme instrument. Les recherches sur le français d’Afrique permettent d’observer une divergence d’opinions entre le législateur et le linguiste, voire entre linguistes tout court et linguistes occupant des positions très proches du pouvoir politique. Le plan de notre travail est le suivant : les fondements politiques du français d’Afrique, la découverte du français d’Afrique, la vitalité du français d’Afrique.

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Claude Frey et Gudrun Ledegen qui ont pu dialoguer avec l’auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Paul Zang Zang reste, bien entendu, le seul responsable des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

<sup>2</sup> Le présent article a fait l’objet d’une communication à l’Université Sapienza de Rome où nous avons été invité en qualité de *visiting professor for teaching activities* 2015. Nous exprimons notre gratitude aux Professeurs Igina Tattoni et Oreste Floquet, aux collègues et étudiants du Dipartimento di Studi Europei, Americani e Interculturali.

## 1. Les fondements politiques du français d'Afrique

Certains pays africains se sont accrochés à la langue française dans l'espoir que celle-ci deviendrait la solution aux problèmes linguistiques auxquels ils étaient confrontés au moment de l'accession à l'indépendance. Ils ont développé des mécanismes d'appropriation de cette langue.

### 1.1. Les mécanismes d'appropriation du français au plan institutionnel

Ces pays ont fait du français leur langue officielle, langue de développement, langue d'unification, langue d'intégration, langue d'ouverture au monde. Le français assume les fonctions normalement dévolues aux langues autochtones. Est clairement exprimée la volonté politique de faire de la langue française une langue véhiculaire au plan social<sup>3</sup>, celle à travers laquelle les cultures traditionnelles locales sont transmises au plan éducatif, celle à travers laquelle l'unité nationale<sup>4</sup> est réalisée au plan politique.

Dans le cas du Cameroun, par exemple, l'élite intellectuelle fustige la politique de domination culturelle et linguistique de la France sur ses anciennes colonies (Beti 1982). Le président de la République développe la théorie de l'éclectisme culturel (Biya 1986). Le pays engage une véritable politique de désaliénation culturelle de sa jeunesse (Minyono-Nkodo 1977). Des réformes de l'enseignement du français sont engagées. Elles consistent à arrêter d'enseigner à la jeunesse les réalités culturelles étrangères, adapter l'enseignement du français aux réalités africaines afin que la jeunesse parle, d'une manière naturelle, une langue française correcte et adaptée à son milieu naturel.

Le remplacement des instituteurs européens par des instituteurs africains<sup>5</sup>, des manuels scolaires contenant des textes produits par des écrivains natifs du français par d'autres contenant des textes produits par des écrivains africains fait partie des mécanismes d'appropriation. Ce processus est gouverné par une idéologie : celle de l'africanisation.

---

<sup>3</sup> À quel prix la langue française peut-elle assumer la fonction de langue véhiculaire en Afrique?

<sup>4</sup> Peut-on réaliser l'unité nationale sur la base d'une langue étrangère?

<sup>5</sup> Certains spécialistes attribuent la dégradation de la langue française en Afrique au fait que les instituteurs blancs avaient été remplacés par des instituteurs noirs. Même si cette thèse est défendue par leurs disciples africains, nous estimons que la couleur de la peau n'a rien à y voir. La langue française a évolué en Belgique, au Canada et en Suisse sans que les instituteurs blancs aient été remplacés par des instituteurs noirs.

Le législateur africain a résolu le problème de la norme. La norme, c'est le livre de lecture ou mieux, la langue française telle qu'elle est écrite dans celui-ci. La question du français de référence<sup>6</sup> est résolue. Les Africains ont choisi leurs modèles : Léopold Sédar Senghor<sup>7</sup>, Aimé Césaire, Birago Diop, Mongo Beti, Ferdinand Oyono, Camara Laye, Tchicaya U Tam'Si, etc. Le jeune africain doit apprendre à parler français comme dans son livre de lecture, l'objectif politique avéré étant de produire des Africains parlant français comme Senghor, Mongo Beti, Camara Laye, etc.

## 1.2. La découverte scientifique<sup>8</sup> du français d'Afrique

La découverte scientifique du français d'Afrique se fait sous la forme d'une querelle entre tenants du français en Afrique et ceux du français d'Afrique<sup>9</sup>. Celle-ci couve depuis les années 1960, mais éclate au grand jour dès 1976, année de la création du projet IFA (Inventaire du français en Afrique) par l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française). Certains membres du projet semblent percevoir l'existence véritable d'un français d'Afrique (Frey 1996 et 2001)<sup>10</sup> tandis que d'autres défendent l'idée que le français d'Afrique n'existe pas. Cette dernière position est celle de la coordination du projet. Les chercheurs semblaient ne plus s'accorder sur la dénomination du projet. S'agissait-il d'un dictionnaire ou d'un inventaire? Du français en Afrique ou du français d'Afrique?

<sup>6</sup> Le choix des décideurs africains permet de susciter une problématique nouvelle qui est celle de la distinction entre les notions suivantes : la norme, le français standard et le ou les français de référence, car le modèle de Senghor n'est pas forcément celui de Mongo Beti ou de Camara Laye.

<sup>7</sup> « Quand je lis Senghor je sens l'Afrique ». Ces propos sont ceux d'un participant à la conférence que nous avons donnée en mai 2015 à l'Université *Sapienza* de Rome. Pour lui, Senghor a beau clamer que l'Afrique n'a pas son français à elle, quand on lit les œuvres de Senghor, on sent quelque chose d'africain. L'intéressé affirme que le français d'Afrique est déjà structuré à travers les œuvres des grands auteurs africains. On n'a pas besoin de quelqu'un d'autre pour le faire.

<sup>8</sup> Ce terme est emprunté à Aboa (2011).

<sup>9</sup> Celle-ci ressemble à la querelle entre analogistes et anomalistes dans la Grèce Antique (2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> siècles avant J.C.), lors de l'élaboration de la première grammaire du grec. Les analogistes professaient une doctrine essentiellement normative tandis que les anomalistes étaient des lettrés soucieux du respect de l'usage.

<sup>10</sup> Pour Frey : « La langue et les usages linguistiques sont influencés par l'écologie » (2015 : 95), « Le français est assujéti à l'écologie locale [...] » (2015 : 96).

Deux camps s'affrontent : les tenants du français en Afrique sont, d'une part, des autorités politiques qui considèrent qu'il n'existe qu'un seul français, celui de « la métropole », d'autre part, des Africains proches du pouvoir, formés à l'école de leurs maîtres, qui considèrent que le français d'Afrique est une injure pour l'Afrique. Les tenants du français en Afrique sont donc des puristes proches du pouvoir politique alors que ceux du français d'Afrique sont des enseignants et des chercheurs qui font valoir leur expérience de terrain.

Le groupe des tenants du français d'Afrique n'est pas constitué que d'enseignants et de chercheurs chevronnés, mais également de locuteurs natifs qui perçoivent intuitivement une manière de parler français propre aux Africains. Cependant, l'intuition du sujet parlant ne suffit pas. Il faut la dépasser. C'est dans cette perspective que Dumont affirme :

« *L'Africain qui parle comme un toubab est rejeté par son groupe : il est ridicule* ». (Dumont 1985 : 33) ou encore « Le français d'Afrique n'est pas une invention de linguistes en mal d'imagination, c'est une réalité avec laquelle il faut maintenant compter » (Dumont 1990 : 8).

C'est la coordination de l'IFA (AUPELF) qui imposera la dénomination d'*Inventaire* d'une part et celle de *français en Afrique* d'autre part. De l'avis de la coordination, l'Afrique ne disposant pas de son français, l'appellation de dictionnaire était à exclure. Cette conception est par ailleurs appuyée par le Président Léopold Sédar Senghor pour qui l'Afrique n'a pas de français propre, bien qu'il contienne des particularités qu'il faut mettre au jour.

La décision de l'AUPELF semble ne pas faire l'unanimité car les membres de l'équipe favorables à la dénomination de français d'Afrique vont publier leurs travaux de base sous la dénomination de *Dictionnaire* plutôt que d'*Inventaire* et de français d'Afrique plutôt que de français en Afrique (Duponchel, 1975 ; Queffélec, 1978). Dans cette logique, s'il existe un français du Niger, du Sénégal, du Togo... il existe un français d'Afrique.

### 1.3. Le succès de l'IFA

Le travail sera publié sous la dénomination d'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Il connaîtra un grand succès dans les milieux scientifiques et éditoriaux, et auprès du grand public.

Il sera réédité plusieurs fois : 1983 (8), 1984 (1), 1988 (13), 1989 (1), 2004 (1). Un autre indice de ce succès est que l'IFA 1 sert encore de référence à de nombreux travaux de recherche sur le français d'Afrique. Par ailleurs, certains mots de l'IFA ont été intégrés dans la plupart des dictionnaires : Larousse, Le Robert, Hachette universel. L'IFA sera aussi traduit dans d'autres langues (le russe par exemple).

Le succès de l'IFA tient largement au fait que les chercheurs se sont employés à dépasser la méthode intuitive pour donner un caractère scientifique à leurs recherches. La typologie de Lafage contribue à renforcer la rigueur avec laquelle le travail est fait. Cette typologie semble confirmer l'existence d'un français d'Afrique. Elle remet en question l'opposition locuteur natif / locuteur non natif à l'origine d'un malaise parmi les chercheurs.

« Notre propos était seulement de montrer qu'une classification par type pouvait permettre d'affirmer notre approche des particularismes lexicaux et de souligner que les processus mis en jeu n'avaient rien de différent de ceux que connaît l'utilisation quotidienne de la langue française par un locuteur natif ». (Lafage, 1990 : 45).

Si l'IFA 1 avait connu un grand succès dans les milieux scientifiques et éditoriaux, le même succès ne lui était pas réservé dans les milieux politiques où on semblait s'en méfier. En quoi cela n'est-il pas français? Qu'est-ce qui fait l'africanité de ce français? Pourquoi « particularités lexicales »? Pourquoi français « en Afrique noire » plutôt que français en Afrique tout court?

Le succès du projet IFA commandait que celui-ci entre dans sa deuxième phase. La nouvelle perspective était celle d'un « trésor » interafricain dénommé IFA 2.

#### **1.4. La mort de l'IFA 2?**

L'IFA 2 aurait dû résoudre les problèmes hérités de l'IFA 1 dont le plus important était l'élaboration d'un cadre théorique fédérateur, décolonisé, capable de stimuler la recherche. Les équipes de recherche étaient constituées de personnes issues de disciplines différentes : générativistes, fonctionnalistes, structuralistes, normativistes, psychomécaniciens, lexicologues, sémanticiens, sociolinguistes, etc., chacune abordant le sujet avec la sensibilité de sa formation initiale. Cette diversité, apparemment hétéroclite, constituait,

certes, un atout et une garantie sur le plan scientifique. Cependant les chercheurs auraient dû avoir une formation en matière de dialectologie ou de changement linguistique.

L'idéologie semblait tenir lieu de vérité scientifique. Certains continuent de considérer la France comme « la métropole »<sup>11</sup>, comme si les pays africains étaient restés des colonies. Pour eux, Paris est le centre et les autres la périphérie. Par conséquent, il n'existe qu'un seul français<sup>12</sup>, celui du Parisien cultivé, c'est lui le modèle de référence, le français central, la norme. Les autres sont des parlures.

Les chercheurs de l'Agence Universitaire de la Francophonie semblaient donc confrontés à un certain nombre de blocages. Ils avaient reçu pour mandat d'étudier le français en Afrique et non pas le français d'Afrique. Ce mandat se limitait à décrire les variétés endogènes du français dans le but d'enrichir la langue française avec les apports de ces *parlures*, dans le sens de Damourette et Pichon (Bal 1984). Apporter la preuve de l'existence d'un français d'Afrique était en quelque sorte, pour ces derniers, une façon d'outrepasser leur mandat.

L'expression « français en Afrique » semble se fonder sur le postulat que le français est une langue étrangère en Afrique et une langue seconde pour les Africains. Cette posture théorique semblait constituer un autre blocage pour les chercheurs<sup>13</sup> car nombre d'entre eux avaient été formés comme enseignants de français langue étrangère (FLE), de français langue seconde (FLS) ou de français par objectifs spécifiques (FOS). Ils abordaient le français d'Afrique avec les postulats théoriques de leurs disciplines d'origine.

Au lieu que les travaux portent sur la variété linguistique étudiée, ceux-ci portaient plutôt sur la légitimité des locuteurs. D'où la thèse selon laquelle la langue est un objet socialement constitué qui doit être étudié non seulement sous son aspect sémiotique, mais aussi sous l'aspect de la légitimité sociale que la communauté linguistique confère à

<sup>11</sup> Manessy fait la distinction entre le « négro-africain commun » ou le « franco-africain commun » (p.e. le français d'Afrique) et « le français de métropole » (Manessy 1994 : 12).

<sup>12</sup> Cette vision centralisatrice guide encore plusieurs projets de recherche en Francophonie : projet Base de Données Lexicales Panfrancophone (BDLP), projet Phonologie du Français contemporain (PFC), projet Inventaire du Français en Afrique (IFA) : il n'y a qu'une seule langue française qui se manifeste par de multiples usages.

<sup>13</sup> Cette posture théorique semble aussi être celle des hautes instances de la Francophonie. On le voit par exemple avec « Prolégomènes à une théorie de l'emprunt en français langue seconde ». Le français langue seconde est-il une variété linguistique? Le français d'Afrique est-il un français langue seconde?

chacun des éléments constitutifs d'une variété et qui les affecte d'un indice d'intégration. Trois critères<sup>14</sup> permettent donc de déterminer le degré d'intégration des éléments constitutifs d'une variété linguistique :

« *La légitimité instrumentale* (ex : un terme est français parce qu'il n'existe pas d'autre terme pour désigner un fait d'expérience quelconque chez les francophones), *identitaire* (lorsque, en français, un terme sert à définir l'identité des locuteurs), et *registrale* (terme essentiel dans le marquage et l'identification des types d'interactions sociales) » (Robillard 1993 : 27 sq.).

L'opposition *légitime/illégitime* engendrera d'autres oppositions : *Français/francophone*, *natif/non natif*, *Français/Africain* qui tendront à stigmatiser le non natif, le Francophone, l'Africain. L'Africain apparaît comme un locuteur non natif et non légitime à qui on dénie le droit de créer, privilège réservé aux seuls natifs. Dans cette perspective, Afeli (1990) voit derrière l'expression *français d'Afrique*<sup>15</sup> une insulte pour les Africains. D'où : « l'hypothèse selon laquelle la condamnation des particularités lexicales n'est, en fait, qu'une ségrégation fondée sur l'origine du locuteur » (Essengué 2013 : 338).

Les chercheurs étaient tous convaincus que l'inventaire n'était pas suffisant et qu'il fallait le compléter par une description lexicale appropriée. Certains préconisaient le commentaire sociolinguistique et la dynamique d'appropriation du français. D'autres mettaient l'accent sur le commentaire encyclopédique. Certains d'entre eux ne croyaient plus à l'existence d'un seul, mais de plusieurs français d'Afrique (Latin, 2015). Pour d'autres, ce constat était la preuve que le français d'Afrique n'existe pas. Comme les enfants de Noé, les membres du projet se dispersèrent. L'équipe se disloqua et son patrimoine fut reversé à la BDLP<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> D'autres critères sont énoncés à l'introduction de l'IFA 1.

<sup>15</sup> Il faut reconnaître que les premiers travaux sur le français en Afrique avaient péché par le fait que ceux-ci avaient été réalisés à la périphérie du continuum linguistique du français d'Afrique. Le corpus était constitué de textes produits par des personnes qui parlaient français dans les marchés et au bord des rues. Afeli s'insurge contre le statut de ce corpus que l'on veut considérer comme représentatif des Africains. Est-ce le français des personnes illettrées, incultes et fossilisées dans leur pratique de la langue française que l'on considère comme le français d'Afrique alors que quand on parle du français de France, il s'agit de celui des grands auteurs français? Pour Afeli, on parle de français africanisé quand l'auteur de la création est un Africain : on ne parle pas de français *turcifié* quand l'auteur de la création est un Turc.

<sup>16</sup> La BDLP ou la Base de Données Lexicographiques Panfrancophone fut créée en 1980 avec pour objectif de « décrire la diversité lexicale du français dans le monde ». Dans sa logique, il n'y a qu'une seule langue française qui se manifeste par une « diversité lexicale ».

## 2. La vitalité du français d'Afrique

La mort de l'IFA 2 ne signifie ni la mort du français d'Afrique, ni celle des recherches sur le français d'Afrique.

### 2.1. Le français d'Afrique dans les milieux littéraires et artistiques

En 1956, Sembène Ousmane avait publié son premier roman, *Le Docker noir*, dans une langue que la critique de cette époque avait considérée comme mauvaise. Aujourd'hui, ce roman connaît le succès qu'il n'a pas eu à son époque. Jusqu'aux années 1980, les Africains qui abandonnaient le français pour exprimer dans leur langue maternelle ce qu'ils voulaient vraiment dire étaient très nombreux. Ce phénomène est en voie de disparition aujourd'hui. Les Africains ont déjà réussi à développer une langue française capable d'exprimer ce qu'ils « veulent vraiment dire » sans qu'ils aient encore envie d'avoir recours à leurs langues maternelles. Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang, François Nkeme, Gertrude Obinong, Elvis Edouard Bvouma et bien d'autres écrivent dans une langue dans laquelle, non seulement ils sont prolifiques, mais aussi par laquelle ils ont réussi à s'imposer sur la scène internationale au point d'être primés par des institutions prestigieuses.

KOUROUMA : *Les Soleils des indépendances* (1968), Presses de l'Université de Montréal, publié aux éditions Le Seuil en 1970), obtient sur manuscrit le Prix 1968 de la revue québécoise *Etudes françaises* ; *Monnè, outrages et défis* (1990, aux éditions Le Seuil), Grand prix littéraire d'Afrique noire ; *En attendant le vote des bêtes sauvages* (1994, Le Seuil 1999) (Prix du livre Inter) ; *Allah n'est pas obligé* (2000, eds Le Seuil) (Prix Amerigo-Vespucci (2000), Prix Renaudot (2000), Prix Goncourt des lycéens (2000)) ; *Quand on refuse on dit non* (2004, eds Le Seuil). En hommage à son œuvre, une maison porte son nom à Lyon : la *Maison Ahmadou Kourouma* qui est située dans le Jardin des Chartreux dans le 1<sup>er</sup> Arrondissement. Son inauguration a eu lieu le 20 novembre 2010. Un prix littéraire décerné au Salon du livre de Genève depuis 2004 porte son nom. Le Prix Ahmadou-Kourouma récompense chaque année un ouvrage consacré à l'Afrique noire. Le lauréat du prix Ahmadou-Kourouma 2017 est le Camerounais Max Lobe pour son roman intitulé *Confidences*, écrit en camfranglais, langue de son héroïne.

NGANANG : *La Promesse des fleurs*, 1997 ; *Temps de chien*, 1999, prix Marguerite Yourcenar (2002) et Grand prix littéraire d'Afrique noire ; *La*



*Joie de vivre*, 2003 ; *Mont Plaisant*, 2011, Mention spéciale du Jury, Prix des cinq continents de la Francophonie (2011) ; *La Saison des prunes*, 2013.

Il y a quelques années, la chanson africaine francophone était bilingue : on disait en français ce qui était agréable à entendre et dans sa langue maternelle ce qui était jugé obscène, grossier, vulgaire. Aujourd'hui, cette chanson devient monolingue. Des artistes ont réussi à forger une langue française qui leur permet de dire de la manière la plus imagée ce qui est perçu comme grossier ou vulgaire dans la langue standard (*Coller la petite* n°1 au Hit-parade de Canal+).

Les grandes multinationales (Total, Orange, MTN, Guinness, etc.) font leur publicité dans le français d'Afrique. Les universités européennes non francophones ont pour le français d'Afrique un intérêt croissant. Nous rendons, à cet effet, hommage à l'Université *Sapienza* de Rome pour les efforts qu'elle déploie dans ce domaine.

## 2.2. Le français d'Afrique dans les milieux politiques

Les législateurs africains avaient jeté, peut-être sans le savoir, les fondements mêmes du français d'Afrique au plan institutionnel. Le discours politique sur l'aliénation culturelle des Africains par le biais de la langue française devait en fait justifier l'abandon de la langue française au profit des langues africaines. Ici en revanche, ce discours justifie l'appropriation du français.

Il peut être scientifiquement démontré que la véhicularisation de la langue française en Afrique s'accompagne du développement d'une variété véhiculaire du français (Manessy 1994 ; Zang Zang 1998 et 2001). Pour qu'une langue étrangère devienne langue de l'unité nationale, deux possibilités s'offrent à elle : (i) la langue reste intangible et la société se développe par dépendance vers un centre extérieur (Breton, 1976 : 47) produisant de ce fait une société extravertie, (ii) on s'approprie la langue pour que la société connaisse un développement autocentré. Pour qu'un système éducatif produise un Africain francophone solidement ancré dans son terroir et dans sa culture tout en restant ouvert au monde (loi de l'orientation scolaire au Cameroun), il faut une éducation bilingue : la langue africaine servant à l'enracinement du citoyen et la langue française à son ouverture. Faire de la langue française celle grâce à laquelle la culture traditionnelle africaine est transmise à l'Africain équivaut à

engager une politique de désethnicisation et d'inculturation<sup>17</sup> de cette langue : on gomme la culture française de la langue française et on la remplace par la culture africaine, créant ainsi une langue française de culture africaine, c'est-à-dire un français d'Afrique.

### 3. Les attitudes vis-à-vis du français d'Afrique

On observe sept principales attitudes vis-à-vis du français d'Afrique :

**L'attitude ségrégationniste** : la langue française est la propriété des locuteurs natifs qui seuls ont le droit de créer ou de la modifier. L'Africain est un locuteur non natif et donc illégitime. Cette attitude est celle des théoriciens et des praticiens de l'apartheid en Francophonie (Renard 2001). Il existe une attitude assimilationniste que certains spécialistes considèrent comme de « l'apartheid linguistique » (Chaudenson et Calvet 2001 : 13).

**L'attitude colonialiste** : le français d'Afrique existe ; cependant, il

« devrait se contenter d'introduire le vocabulaire de la réalité africaine en restant conforme à la norme du français standard, l'introduction de formes exogènes ne pouvant aboutir qu'à une défiguration du français », comme le dénonce Cheymol (2015 : V). Cette conception a cours aujourd'hui dans « une linguistique assortie de sous-entendus coloniaux » (Cheymol 2015 : V), mais aussi chez une classe politique très influente.

« Le temps du purisme élitiste est dépassé, il faut tourner la page et proposer de nouvelles normes prenant en compte des usages de bon aloi. Il y a un français d'Afrique ; il ne faut pas en avoir honte. Québécois, Belges, et Romands font, sans complexes, usage du leur. Il faut lui conserver cependant sa structure et sa solidité ». (Diouf 2003).

Le français d'Afrique est perçu par certains colonialistes comme une menace pour la langue française.

**L'attitude puriste et élitiste** : le français d'Afrique est une honte pour l'Afrique.

« Il sera français ou ne le sera pas [...]. Si, cependant, un français d'Afrique doit absolument exister un jour, alors qu'on en laisse la pleine initiative aux Africains eux-mêmes, qui seuls doivent pouvoir juger de son bien-fondé. Dans l'hypothèse où un droit de cité lui serait reconnu ou accordé,

<sup>17</sup> L'isomorphisme entre la langue et la culture est un principe bien connu dans les milieux scientifiques. La langue française a été façonnée depuis des siècles pour véhiculer la culture française.

ce n'est pas à un français d'Afrique qu'on devrait s'attendre mais à des français d'Afrique, car il y en aurait un par pays. [...] le ou les français d'Afrique n'auraient quelque avenir que s'il y avait un vide linguistique en Afrique. Or l'Afrique n'est pas les Antilles. [...] il est permis de douter de la validité tant théorique que pratique de ce français d'Afrique tel qu'il se profile actuellement dans l'espace dit francophone » (Aféli 1990 : 9). Dans une intervention au Colloque international sur le Dictionnaire du français en Afrique en 2006, Tabi Manga avait affirmé : « *Un dictionnaire du français d'Afrique ne peut exister que s'il a un but correctif* ».

**L'attitude politicienne** : « les objectifs poursuivis sont d'abord politiques. Les changements observés par le linguiste sont secondaires. L'unité nationale, l'émergence de la nation, l'éducation de masse, la lutte contre l'aliénation culturelle, le développement du sentiment national passent avant tout, qu'importe s'il se développe une langue française métissée ou délabrée soit disant africaine. En quoi la langue française devient-elle africaine parce qu'elle s'est transformée en Afrique? Ceux qui veulent que la langue française devienne africaine dans ces conditions n'agissent-ils pas comme ces parents qui obligent un garçon à épouser leur fille parce que celui-ci l'a violée ou engrossée? » (Propos d'un informateur).

« Les langues autochtones en Afrique sont des langues africaines et le français n'en fait pas partie. On peut d'ailleurs s'en débarrasser une fois les objectifs politiques atteints. Peut-on poursuivre des objectifs nobles avec une langue délabrée? » (Propos d'un informateur)

La « langue délabrée » dont on se sert pour poursuivre des « objectifs nobles » est perçue comme une menace pour les langues africaines. Pourquoi lui accorder le droit de cité en Afrique alors que les Africains doivent promouvoir leurs langues?

**L'attitude copropriétaire** : la langue française est une copropriété, « le fond commun qui constitue le trésor collectif » (Mendo Ze 1999 : 24).

« Le français est apte à traduire le dialogue des cultures et à servir de langue de communication dans l'univers de la Francophonie. C'est notre devoir à tous de le promouvoir et de le considérer comme notre langue. Nous devons œuvrer à son enrichissement et contribuer à sa maîtrise et à son expansion » (Mendo Ze 1999 : 27).

**L'attitude appropriationniste** : la langue française est un « butin de guerre » (Kume Tale, 2005 : 11), un trésor que les Africains ont arraché aux Français après les avoir jetés à la mer pendant la guerre d'indépendance. Si c'est par le biais du camfranglais que l'unité nationale doit se

réaliser au Cameroun, il vaudrait mieux le promouvoir pour en faire le ciment de l'unité nationale. Les appropriationnistes ne pensent pas en termes de copropriété. Ils préconisent une politique de désethnicisation. Rebaptiser la langue française constitue, dans ce contexte, une sérieuse option. Si les Américains parlent américain pourquoi les Camerounais ne parleraient-ils pas le « camerounien » (Omgba 2016) et les Francophones le « francophonien » (Pabe Mongo 2005)? Cette tendance semble faire l'unanimité au sein de la jeunesse camerounaise (Bissaya Bessaya 2016).

**L'attitude mondialiste** : la langue française n'est la propriété de personne : elle est un patrimoine de l'humanité. Un médecin chinois peut s'en servir pour communiquer avec son patient camerounais. Il existe une variété internationale de français qui permet aux ressortissants des pays membres de la Francophonie ou non de communiquer. Il ne faut pas la confondre avec ce que certains appellent français central ou français de la métropole. C'est cette variété internationale de français qui se trouve au centre du continuum mondial du français. Il existe un continuum mondial du français et des continuums régionaux du français : France, Belgique, Suisse, Canada, Afrique, etc. La langue se présente sous la forme d'un continuum ayant un centre et une périphérie<sup>18</sup> (Zang Zang 2010 : 80). Au centre du continuum se trouvent une variété linguistique centrale<sup>19</sup>, un corpus central produit par une masse parlante et une masse écrivante centrales et soutenus par une masse critique et des institutions centrales. La périphérie du continuum est constituée de variétés linguistiques périphériques produites et soutenues par une

<sup>18</sup> Nous avons proposé cette définition de la langue dans le but de réorienter les recherches sur le français d'Afrique de la périphérie vers le centre du continuum. La périphérie du continuum est le lieu où la langue est en contact avec la périphérie des autres langues. Le camfranglais par exemple ne résulte pas du contact entre le français central et l'anglais central : c'est le français périphérique qui entre en contact avec l'anglais périphérique et la périphérie des autres langues camerounaises qui donne le camfranglais, il en est de même pour le français de Moussa, le français bambara, le nouchi, l'espaguifranglés, le franfulfuldé.

<sup>19</sup> Le centre du continuum n'a aucun caractère géographique. Il est central par sa centralité. Il est doté d'un pouvoir d'attraction qui fait que tout converge vers lui. Il peut perdre sa centralité si son pouvoir d'attraction diminue. Le centre peut aussi se déplacer (Diouf 2003 ; Zang Zang sous presse). Ce n'est donc pas sa position géographique qui fait de lui un centre, c'est son pouvoir d'attraction et son caractère symbolique qui font de lui un point de convergence ou un pôle d'allégeance. Les écrivains du centre du continuum par exemple n'ont pas besoin de résider au même endroit. Les uns peuvent vivre à Paris, les autres à Yaoundé, Dakar, Pékin, etc. ce qui compte ce sont leurs pratiques linguistiques centrales ou centripètes. Une école ou une station de radio perdue au fin fond de la forêt équatoriale est considérée comme étant au centre du continuum si dans celle-ci on pratique les normes centrales.

masse parlante, une masse écrivante, une masse critique et des institutions centrifuges ou périphériques<sup>20</sup>. Entre le centre et la périphérie existent des variétés médianes. Chacune des variétés linguistiques a des locuteurs qui la pratiquent et qui connaissent les normes de son emploi correct. Des personnalités et des institutions centrales peuvent avoir des comportements linguistiques centrifuges ou périphériques, de même que des personnalités et des institutions périphériques peuvent avoir des comportements linguistiques centripètes.

On pourrait rassembler toutes ces tendances dans une plus grande : l'appropriationnisme qui aurait plusieurs variantes. Dans cette perspective on aurait les ségrégationnistes, les anti-appropriationnistes, les appropriationnistes sélectifs, les appropriationnistes modérés, les appropriationnistes extrémistes, les appropriationnistes radicalisés.

#### **4. Le français d'Afrique dans les milieux de la recherche en linguistique**

Le fait que certains mots seulement de l'IFA aient été admis dans les dictionnaires de la langue française pourrait donner à croire que ce projet a accouché d'une souris. Sinon à quoi aura donc servi le travail abattu par tous les éminents spécialistes qui ont travaillé dans le cadre de ce projet pendant plus de deux décennies?

Pour nous, le projet IFA n'a pas accouché d'une souris. Il est la preuve que le français d'Afrique se présente sous la forme d'un continuum dont une partie s'encastre dans celui du français de France. Il est aussi la preuve qu'il existe un français d'Afrique correct différent du français de France correct dont la description est faite dans les ouvrages de référence : Larousse, Le Robert, Littré, etc. Ce français d'Afrique correct a été décrit par les éminents chercheurs ayant travaillé dans le projet IFA, se servant de critères objectifs et rigoureux (Introduction de l'IFA 1, Robillard 1993, etc.) en procédant à de nombreux filtrages (Zang Zang et Essengué 2016). Il est encore la preuve qu'il existe une frontière entre le français de France et le français d'Afrique, celle-ci étant constituée de l'ensemble des formes standardisées en Afrique mais rejetées en France et des formes standardisées en France mais rejetées en Afrique.

---

<sup>20</sup> Il faut distinguer entre le locuteur périphérique et le locuteur central qui a des comportements linguistiques centrifuges. Mongo Beti par exemple était central mais à la fin de sa carrière d'écrivain, il est devenu centrifuge.

La frontière entre le français de France et celui d’Afrique est aujourd’hui clairement tracée : elle est constituée d’un ensemble de barrières voire de critères interdisant l’accès au français de France aux « impuretés » venues d’Afrique. Dans cette perspective le projet IFA est un succès<sup>21</sup> sur le plan scientifique, car il a réussi à matérialiser la frontière structuro-fonctionnelle entre le français de France et celui d’Afrique. Le projet IFA n’avait pas pour objet de décrire le français d’Afrique, mais les résultats auxquels il est parvenu attestent, d’une part, de l’existence du français d’Afrique, ayant les usages de bon aloi dont parle Abdou Diouf (2003), d’autre part, de l’existence d’une frontière identito-structuro-fonctionnelle entre les deux variétés linguistiques.

Nombreux sont ceux qui, à l’origine, étaient opposés à l’existence du français d’Afrique, mais qui, aujourd’hui, en sont les défenseurs. C’est le cas, par exemple, de Mendo Ze (1990) qui a décrié la crise du français en Afrique. Mais qui opère par la suite un revirement<sup>22</sup> :

« En 1990, lorsque nous achevions la rédaction de cet ouvrage et qu’il fallait lui donner un titre définitif, nous avons hésité longuement entre la notion de crise à la mode dans le domaine socio-économique et le GN (groupe nominal) *insécurité linguistique*, en sociolinguistique. (...) l’ouvrage nécessite une réactualisation en ce qui concerne certains de ses développements. C’est ce que nous nous proposons de faire en revenant, cette fois-ci sur un terme que nous avons délaissé (...) » (Mendo Ze 2009 : 10).

Mendo Ze (1999) revendique la copropriété de la langue française et soutient l’idée que le français est une langue africaine, il (Mendo Ze 2017) s’attache à résoudre un problème qui se pose depuis le lancement des recherches sur le français en Afrique puis le français d’Afrique : celui de l’africanité du français d’Afrique. Qu’est-ce qui fait l’africanité du français d’Afrique? Qu’y a-t-il d’Africain chez Senghor, Oyono, etc.? Il base ses recherches sur le centre du continuum du français d’Afrique, c’est-à-dire le français des grands auteurs africains, contrairement aux recherches qui s’appuient sur un corpus produit par des personnes parlant français dans la rue ou dans les marchés (Afeli 1990).

<sup>21</sup> Comment justifier le fait qu’une bonne partie des mots de l’IFA (qui remplissent tous les critères leur permettant de figurer dans *l’Inventaire*) n’aient pas été intégrés dans les dictionnaires de la langue française d’aujourd’hui? Notre hypothèse est qu’il y a un problème identitaire qui se pose aujourd’hui en Francophonie et qui justifie que les Africains aient besoin de leur dictionnaire à eux : le Dictionnaire du français d’Afrique.

<sup>22</sup> Voir Zang Zang *et al.* (2016), Essengué (dans ce volume).

L'auteur met au point une approche nouvelle : l'ethnostylistique<sup>23</sup> :

« La démarche en ethnostylistique se veut une démarche fondée sur les rapports entre la pensée, sa manifestation au sein d'une culture et l'impact du contexte de production dans sa réalisation totale. Elle s'appuie sur les ethnostylèmes et sur la théorie des indices. (...) Elle cherche, en effet, à justifier le rapport étroit qui lierait la langue à la culture, d'où la recherche du déterminisme linguistique » (Mendo Ze 2017 : 87-88).

L'ethnostylistique est donc une approche néo-structurale qui montre, de manière concrète, comment la langue française subit des régulations culturelles (Zang Zang 2013) en Afrique. Elle apporte la preuve de l'existence d'une langue française de culture africaine (Zang Zang et Essengué 2015).

Le projet Réalia a à sa tête deux grammairiens purs et durs (Louis-Martin Onguene Essono 1999 ; Christine Onguene Essono 2009) qui ont longtemps combattu le français d'Afrique, mais qui, aujourd'hui, travaillent sur la didactisation des réalités africaines. Dans son allocution d'ouverture au séminaire organisé à Yaoundé du 6 au 8 février 2013, Christine Onguene Essono (2013) problématise sur le risque d'impropriété qui pèse sur la francisation des réalités africaines par le biais de la traduction et de la nécessité de mettre en perspective des éléments de codification et de normalisation lexicales pour le public scolaire au moment où il doit accueillir l'élément culturel en classe. Ce qui revient à se poser la question suivante : dans quelle langue française les réalités africaines doivent-elles être enseignées. Dans son rapport final, le Séminaire des Journées Réalia propose l'adoption, dans l'enseignement des réalités africaines, des principes lexicaux suivants : l'emprunt, la paraphrase descriptive et la paraphrase explicative.

## Conclusion

Le corpus du français d'Afrique est varié (oral, écrit, publicité, chanson, journaux, théâtre, roman, etc.). Il comporte plusieurs variétés linguistiques ou codes. Il est à la fois un fait social, littéraire et politique. En tant que fait social, il est né de la véhicularisation de la langue française qui a commencé pendant la période coloniale et qui a continué

---

<sup>23</sup> Un ouvrage collectif comportant plusieurs articles sur l'ethnostylistique vient de paraître (Onguene Essono et Eloundou Eloundou 2016).

dans les situations linguistiques où la langue n'a pas disparu après l'accession à l'indépendance. En tant que fait littéraire, il contribue au rayonnement d'une littérature africaine à part entière, qui n'est point un sous-produit de la littérature française. En tant que fait politique, il tire ses origines de la volonté politique des États qui se sont approprié le français dans le but de résoudre les problèmes linguistiques auxquels ils étaient confrontés après leur accession à l'indépendance. Le parcours du français d'Afrique est donc multidimensionnel, c'est-à-dire historique, idéologique, méthodologique, politique, théorique.

L'appropriation du français se fait à plusieurs niveaux : au niveau institutionnel, c'est-à-dire étatique, au niveau littéraire, discursif (Wald 1994), vernaculaire (Essonno 1997). Les scientifiques qui avaient prévu que la langue française comblerait le vide laissé par les langues africaines dans les zones où aucune d'entre elles ne parvenait à s'imposer risquent d'être surpris que ce ne soit pas sous sa forme standard mais plutôt africaine. Devrait-on donc continuer à enseigner le français comme langue étrangère (FLE) ou langue seconde (FLS) dans les situations linguistiques où il y a appropriation de cette langue?

Paul Zang Zang  
zangzangpaul@yahoo.fr  
Université de Yaoundé I



## Bibliographie

- ABOA ALAIN L. A. (2005). Le nouchi a-t-il un avenir? *SudLangues* 16. [En ligne].
- AFELI, KOSSI A. (1990). Le français d'Afrique pour quoi faire?. In : Clas, André et Ouoba Benoît (éds). *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*. Paris/Londres : John Lybby Eurotext, 5-10.
- BAL, WILLY (1984). *Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Bruxelles : Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. [En ligne].
- BISSAYA BESSAYA E. T. (2016). *Le camfranglais*. Paris : Edilivre.
- BIYA, PAUL (1986). *Pour le libéralisme communautaire*. Paris : ABC.
- CHAUDENSON, ROBERT et CALVET, LOUIS-JEAN (2001). *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*. Paris : Institut de la Francophonie/L'Harmattan.
- BRETON, ROLAND (1976). *Géographie des langues*. Paris : PUF.
- CHEYMOL, MARC (2015). Préface pour Ambroise. In : Eloundou Eloundou *et al.* (éds). *La langue française dans l'espace francophone : Pratiques, représentations, dynamique et didactique au XXI<sup>e</sup> siècle. Hommage au Professeur Ambroise Jean-Marc Queffelec*. Paris : Éditions des archives contemporaines, I-VI.
- CHUMBOW, SAMMY BEBAN (1987). Towards a Language Planning Model for Africa. *Journal of West African Languages* XVII : 15-22.
- DIOUF, ABDOU (2003). Allocution de clôture, États Généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone, Libreville, Gabon, (Libreville, jeudi 20 mars 2003).
- DUMONT, PIERRE (1990). *Le français langue africaine*. Paris : L'Harmattan.
- DUMONT, PIERRE (2008). Regard interculturel sur les particularités lexicales du français d'Afrique. *Tréma*. [En ligne].
- DUPONCHEL, LAURENT (1975). *Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire*. Université d'Abidjan : Institut de linguistique Appliquée, n° LII.
- ESSENGUÉ, PIERRE (2013). *Prolégomènes à la standardisation linguistique dans l'espace francophone : le cas du Cameroun*. Thèse de Doctorat Ph. D., Université de Yaoundé 1.
- ESSONO, JEAN-MARIE (1977). Le camfranglais : Un code excentrique, une appropriation vernaculaire du français. In : Frey, Claude et Latin, Danièle (éds). *Le corpus lexicographique : Méthodes de constitution et de gestion*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 381-396.
- FREY, CLAUDE (1996). *Le français au Burundi, Lexicographie et culture*. Vanves : AUPELF/EDICEF.
- FREY, CLAUDE (2001). *Le français au Burundi, Contextes, formes et culture*, Thèse, Université d'Aix-Marseille.
- FREY, CLAUDE (2015). De l'Afrique francophone au Kenya. Saisir le français entre les langues et les cultures avec « pardon », « les trois pierres » et « s'asseoir ». In : Blumenthal, Peter (éd.), *Dynamique des français africains : entre le culturel*

- et le linguistique. *Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffélec*. Frankfurt : Peter Lang, 98-107.
- KUME, TALE (2005). Existe-t-il une littérature camerounaise? *Renouveau Hebdo*, 28.02.2005.
- LATIN, DANIELLE (2015). IFA, légende et historiographie. In : Blumenthal, Peter (éd.), *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffélec*. Frankfurt : Peter Lang, 170-181.
- MANESSY, GABRIEL (1994). *Le français en Afrique noire : mythe, stratégies, pratiques*. Paris : L'Harmattan.
- MENDO ZE, GERVAIS (1990). *Une crise dans les crises. Le français en Afrique Noire francophone : le cas du Cameroun*. Paris : ABC.
- MENDO ZE, GERVAIS (1999). *Le français langue africaine : Enjeux et atouts pour la Francophonie*. Paris : Publisud.
- MENDO ZE, GERVAIS (2009). *Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue*. Paris : L'Harmattan.
- MENDO ZE, GERVAIS (2017). *Ethnostylistique : Une approche néo-structurale*. Yaoundé : Presses Universitaires d'Afrique.
- MINYONO NKODO, MATHIEU-FRANÇOIS (1977). Pourquoi une réforme de l'enseignement du français à l'école primaire? *Annales de la F.L.S.H.* 8. Université de Yaoundé.
- BETI, MONGO (1982). Les langues africaines et le néo-colonialisme en Afrique francophone. *Peuples noirs-peuples africains* 29 : 107-126.
- OMGBA, RICHARD LAUREN (2016). *Culture et émergence d'une nation. Pour une approche humaniste du développement*. Paris : L'Harmattan.
- ONGUENE ESSONO, CHRISTINE (2009). La syntaxe française à l'Université de Yaoundé 1 : enseignement de luxe? In : *Hommage au Professeur Jean Mfoulou, Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines*, vol. 1, Université de Yaoundé 1, 63-81.
- ONGUENE ESSONO, CHRISTINE (2013). Allocution d'ouverture, Séminaire des Journées Réalia, organisé par le Centre de Recherche et d'Etudes du Français de Scolarisation (CREFSCO), du 06 au 08 février 2013 au Bureau Afrique centrale et des Grands Lacs de l'AUF de Yaoundé sur le thème *Désignation, expression et didactisation des réalités culturelles. Africaines*.
- ONGUENE ESSONO, LOUIS MARTIN (1999). Normes endogènes et usages du français au Cameroun. In : Mendo Ze, Gervais (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris : Publisud, 321-330.
- ONGUENE ESSONO, LOUIS MARTIN et ELOUNDOU ELOUNDOU, VENANT (2016) *Ethnostylistique : imaginaire et hybridité linguistique en contexte africain. Hommage au Professeur Gervais Mendo Ze*, Saint-Denis : Editions Connaissances et Savoirs.
- MONGO, PABE (2005). La Nolica (La nouvelle littérature camerounaise). Du maquis à la cité. Yaoundé : Presses Universitaires de Yaoundé.
- POIRIER, CLAUDE (2005). La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone. *Revue de Linguistique romane* 275-276 : 483-516.

- QUEFFÉLEC, AMBROISE (1978). *Dictionnaire des particularités du français du Niger*. Dakar : CLAD.
- RENARD, RAYMOND (2001). Francophonie : de l'apartheid au partenariat. In : Chaudenson et al. *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*. Paris : L'Harmattan 83-130.
- ROBILLARD, DIDIER de (1993). *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français à l'Île Maurice*. Vanves : EDICEF/AUPELF.
- WALD, PAUL, (1994). L'appropriation du français en Afrique noire : une dynamique discursive. *Langue française* 104 : 115-124.
- ZANG ZANG, PAUL (1997). À propos du camfranglais : un autre point de vue. In : Frey, Claude et Latin, Danièle *Le corpus lexicographique : Méthodes de constitution et de gestion*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 399-401.
- ZANG ZANG, PAUL (1998). *Le français en Afrique : Norme, Tendances évolutives, Diacritisation*, Munich : Lincom Europa.
- ZANG ZANG, PAUL (2001). L'aventure d'une langue hors de son territoire d'origine : le français langue africaine. *Écritures XIII* : 176-188.
- ZANG ZANG, PAUL (2010). La dégermanisation du Cameroun. *Sudlangues* 14 : 79-104. [En ligne].
- ZANG ZANG, PAUL (2013). *Linguistique et émergence des nations : Essai d'aménagement d'un cadre théorique*. München : Lincom Europa.
- ZANG ZANG, PAUL (sous presse). L'appropriation du français comme politique linguistique aux niveaux social et institutionnel en Afrique. In : Omgba, Richard-Laurent, *Les nouveaux horizons de la littérature camerounaise d'expression française : des années de braise aux années d'espérance (1990 à nos jours)*.
- ZANG ZANG, PAUL et ESSENGUÉ, PIERRE (2015). Le français d'Afrique : une langue française de culture africaine? In : Blumenthal, P. (éd.), *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffélec*. Frankfurt : Peter Lang, 37-49.
- ZANG ZANG, PAUL et ESSENGUÉ, PIERRE (2016). Lexicologie différentielle et identités culturelles en Afrique : le cas du Cameroun. In : Eloundou Eloundou, Venant et al. (éds). *La langue française dans l'espace francophone : Pratiques, représentations, dynamique et didactique au XXI<sup>e</sup> siècle. Hommage au Professeur Ambroise Jean-Marc Queffélec*. Paris : Éditions des archives contemporaines, 29-39.
- ZANG ZANG et al. (2016), MENDO ZE : de la crise du français au français langue africaine. In : Onguene Essono, Louis Martin et Eloundou Eloundou, Venant, *Ethnostylistique : imaginaire et hybridité linguistique en contexte africain. Hommage au Professeur Gervais Mendo Ze*, Saint-Denis : Éditions Connaissances et Savoirs, 37-50.



## 2. Slogans de la société civile, diaspora, médias sénégalais : la langue comme miroir d'une identité nationale en affirmation par le bas<sup>1</sup>

*Cristina Schiavone*

### **Introduction**

La cohabitation et l'interaction de plusieurs langues au statut différent a donné des résultats intéressants dans l'espace francophone du Sénégal.

Le patrimoine linguistique sénégalais compte au moins 25 langues nationales répertoriées, dont 6 sont les plus parlées, et 3 d'origine non sénégalaises : le français et, dans une moindre mesure l'arabe et l'anglais.

Du point de vue sociolinguistique, le Sénégal présente une situation quelque peu paradoxale :<sup>2</sup> si le français, qui bénéficie du statut de langue officielle unique, ne possède que 35% de locuteurs réels, le wolof, qui est la première langue nationale, est parlée par un peu plus de 80% des Sénégalais. Donc, une langue minoritaire est la langue de l'Etat! Ces deux langues ont la fonction de véhiculaire et sont de plus en plus dans une relation de coopération et de concurrence, surtout depuis une quinzaine d'années.

Récemment, quatre sont les phénomènes concernant ces deux langues qui méritent d'être soulignés, tous liés les uns aux autres :

1. La wolofisation progressive du pays, à savoir l'expansion de la langue-culture wolof et du nombre de locuteurs dans le territoire et aussi dans la diaspora sénégalaise, ce qui implique une tendance

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Ibrahima Wane et Paul Zang Zang qui ont pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Cristina Schiavone reste, bien entendu, la seule responsable des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

<sup>2</sup> Voir aussi Amedegnato (2013).

- glottophage du wolof vis-à-vis des autres langues qui connaît une accélération ces dernières années<sup>3</sup>.
2. L'émergence dans les zones urbaines d'un code mixte wolof-français, dit aussi wolof hybride de Dakar.
  3. La sénégalisation du français et donc l'émergence d'un français endogène ou français sénégalais.
  4. La tendance à la désethnicisation de la langue wolof, à savoir la tendance à la disjonction entre la langue et ses principes ethniques et identitaire<sup>4</sup>.

Notre contribution voudrait ainsi rendre compte de certaines de ces dynamiques linguistiques au sein de cet espace. Plus précisément, nous avons analysé certains phénomènes linguistiques liés au contact du français avec les langues nationales et principalement au processus de wolofisation constante qui caractérise le pays depuis une quinzaine d'années, en nous focalisant en particulier sur quelques slogans des mouvements de la société civile qui ont vu le jour dès la fin des années 1980 jusqu'à nos jours. Le but est de vérifier si la langue wolof est en train de devenir un facteur de cohésion et aussi d'identification nationale pour tous ou au moins pour la majorité des citoyens sénégalais.

Premièrement, notre analyse s'arrêtera sur quelques aspects relatifs au phénomène de wolofisation du pays. Nous allons aborder la problématique d'abord du point de vue diachronique dans le but d'illustrer les facteurs qui ont contribué à l'expansion de cette langue aussi dans des temps plus récents. Nous donnerons ensuite quelques exemples concrets de code mixte wolof-français relevant de la sphère de la communication politique, domaine où le wolof est entré le plus en concurrence avec le français.

## **2.1. La wolofisation de l'espace francophone sénégalais : aperçu diachronique et synchronique**

Il est indéniable que le wolof tend à devenir progressivement la langue la plus utilisée là même où le français jouissait presque de l'exclusivité jusqu'aux années 1990. Nous nous référons surtout au domaine

---

<sup>3</sup> Je cite Sarr et Thiaw (2012 : 2) qui donnent ce nom à cette tendance au « nationalisme vernaculaire » qui accompagne le projet de construction de l'État-nation promu par les élites politiques.

<sup>4</sup> Voir aussi Zang Zang (2013).

de la communication politique et de la communication médiatique officielles, notamment les émissions radiodiffusées et télévisées des chaînes nationales et dans la presse écrite. En revanche, dans la vie publique les langues sénégalaises plus parlées, en premier lieu le wolof, ont toujours eu une place importante dans les espaces de débats non officiels, tels que les meetings religieux, et actuellement dans les forums de discussions et dans les réseaux sociaux.

En fait, l'expansion de la langue wolof dans le pays constitue un phénomène de longue date. Historiquement, à l'époque des empires, le peuple wolof occupait à l'origine le nord-ouest du Sénégal, à savoir les provinces du Waalo, du Jolof, du Kajoor et en partie du Bawol et du Saluum. Successivement, pendant la colonisation, ces régions sont devenues le centre de la production de l'arachide. Actuellement, les Wolofs occupent tant les régions du bassin arachidier que les zones les plus urbanisées, qui sont les zones d'influence majeure sur le plan économique, car l'arachide est jusqu'à aujourd'hui le principal produit agricole du pays (Cruise O'Brien 2002 : 150).

Sous la colonisation, l'administration coloniale a certainement privilégié les Wolof qui ont collaboré en tant que responsables de la production et, après la construction de la ligne ferroviaire Dakar-St. Louis (1885), aussi des échanges commerciaux d'arachide. L'intensification du réseau ferroviaire et par conséquent du commerce a favorisé la wolofisation des populations non wolof des régions traversées par le chemin de fer. Déjà à l'époque, donc, le wolof était devenu la langue de la communication commerciale, donc la langue du marché<sup>5</sup>, et cela jusqu'à aujourd'hui.

Un autre facteur qui a contribué à l'expansion du wolof déjà à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, est l'islam confrérique.<sup>6</sup> En effet, dès le début, le wolof a été la langue principale des réseaux économiques des marchands sénégalais, qui sont strictement liés à la confrérie des Mourides, très répandue au Sénégal et dans la diaspora<sup>7</sup>. Effectivement, le facteur religieux, l'Islam mouride en particulier, renforce la diffusion du wolof, car il utilise cette langue comme moyen de communication. La confrérie mouride a aussi la gestion d'une partie consistante de l'économie informelle dans d'autres pays africains limitrophes (Copans 1980 et Seck *et al.* 2015).

---

<sup>5</sup> Pour approfondir cet aspect, voir Sarr et Thiaw (2012 : 5-7).

<sup>6</sup> Pour un approfondissement sur l'Islam des confréries au Sénégal, voir Monteil V. (1980), *L'islam noir*, Paris, Seuil.

<sup>7</sup> Ils sont appelés baol-baol au Sénégal, en référence à leur région d'origine, le Baol, qui est le berceau du mouridisme, et modou-modou à l'extérieur, notamment dans la diaspora.

Dans des temps plus récents, le phénomène de wolofisation massive dépend de plusieurs facteurs d'ordres différents dont les principaux sont les suivants :

- l'alternance politique sénégalaise ;
- les médias ;
- la migration interne et globale ;
- la musique.

## 2.2. Quelques données historiques récentes de la politique sénégalaise<sup>8</sup>

L'histoire politique du Sénégal connaît deux étapes fondamentales du point de vue des politiques linguistiques promues par les gouvernements qui se sont succédé : de la fondation de la République, en 1960, à la fin des années 1990, l'utilisation de la langue française, dans le domaine de la politique, était de rigueur. Les deux premiers présidents, Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf ont été tous les deux des défenseurs de la francophonie, l'un a été aussi membre de l'Académie française, le second, son dauphin, de 2003 à 2014 a été secrétaire général de l'OIF.

L'an 2000 est marqué par la défaite du parti socialiste qui était au pouvoir depuis quarante ans (1960-2000). L'alternance politique a mis en branle un processus de démocratisation qui a eu des impacts aussi sur le plan linguistique.

Depuis lors, dans les débats à l'Assemblée nationale, qui jusqu'à cette époque ne se déroulaient qu'en français, les langues nationales ont fait irruption. Du point de vue des politiques linguistiques, la nouveauté majeure a consisté dans l'extension des nombres de langues nationales de six à « toutes les autres langues qui seront codifiées », selon la nouvelle Constitution de 2001 (Cissé 2005).

Une deuxième nouveauté remarquable sur le plan linguistique, à partir de l'an 2000, mais surtout dans la campagne électorale des présidentielles de l'an 2007, consiste en une présence de plus en plus importante de slogans politiques souvent entièrement en langue wolof<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Pour tout approfondissement, Diop *et al.* (2013) et Ndoye (2009).

<sup>9</sup> Sans oublier que quelques phénomènes isolés de slogans en wolof apparaissent dès la fin des années 1950 : par exemple au référendum de 1958 avec « Moom sa réew



Dans les *cris de guerre*<sup>10</sup> de plusieurs candidats aux présidentielles de 2007 et 2012, nous avons remarqué que le recours à la langue wolof et à certains éléments culturels wolofs partagés par la majorité des Sénégalais fait partie des stratégies du discours persuasif typiquement wolof. De ce fait, cette langue nationale est désormais utilisée pour atteindre et séduire la plupart des électeurs<sup>11</sup>. Les mêmes stratégies sont à la base des choix des cris de guerre des mouvements de la société civile, phénomène tout récent dans l'histoire du Sénégal.

### 2.3. Les mouvements de la société civile

Un des tout premiers mouvements de la société civile *in nuce* peut se repérer dans le mouvement appelé *Set-setal*, soutenu par l'ONG africaine *Enda Tiers monde*. Il s'agit, en réalité, d'un mouvement spontané de jeunes de plusieurs quartiers de la capitale et d'autres villes ou villages qui sont mus par l'intention d'assainir et d'améliorer leur cadre de vie :

[...] une expérience de réappropriation et de partage par la jeunesse d'un espace de proximité (le quartier comme lieu d'ancrage de l'identité psychosociale), pour embellir certes, mais surtout pour le renommer et y réinscrire l'histoire. (Ba 2016 : 2)

Souvent les associations sportives et culturelles sont un maillon important de cette organisation autant dans les grands agglomérats que dans les villages. Soutenu aussi par les Conseils de quartier et certaines municipalités, le *Set-Setal* demeure un acte fondateur de la citoyenneté promue par la jeunesse sénégalaise. Il naît en coïncidence avec la sortie de la célèbre chanson de Youssou Ndour, *Set* (Diouf 1992). Cette chanson ainsi que le charisme du chanteur ont certainement contribué à solliciter les consciences de la jeunesse sénégalaise. Le substantif *set* en wolof signifie littéralement « propreté » et *set-setal* « nettoyer à fond ». Le mot est présent dans le répertoire de l'équipe IFA-Sénégal (2006 : 495) et est expliqué de la manière suivante : « Nettoyage et embellissement des lieux publics effectués avec la participation de la population ». Sur

---

(Pour l'indépendance) » et aux élections de 1978 avec « Sopi (Changement) » du Parti Démocratique du Sénégal dirigé par A. Wade. Ces exemples ne sont pas les seuls, mais ce sont en tout cas très rares à cette époque.

<sup>10</sup> Adam et Bonhomme (2007 : 59).

<sup>11</sup> Une analyse plus détaillée des slogans politiques des dernières campagnes politiques est présentée dans Schiavone (sous presse).

le plan sémantique, au sens figuré, le fait de nettoyer a été étendu au domaine de la politique. Donc, comme le texte de la chanson le déclare de manière indirecte, en jouant sur des homophonies, les jeunes Sénégalais qui adhèrent au mouvement s'adressent principalement à la classe dirigeante du pays dans le but de promouvoir l'assainissement des mœurs de la politique, comme les vers de la chanson le suggèrent dans la forme du discours injonctif :

Set ci sa biiroo  
 Set ci sa yaram  
  
 Seet lingay waxoo  
 Tenir ton cœur propre  
 Tenir ton corps propre  
  
 Examiner ce que tu dis.  
 (*Sankhare 1998 : 81-82*)

La chanson de Youssou Ndour joue sur les deux sémantismes des deux mots presque homophones *set* et *seet* qui signifie « avoir l'esprit propre », littéralement « examiner, surveiller ».

Le deuxième mouvement civil, probablement le premier qu'on puisse vraiment appeler ainsi, est celui du groupe *Y'en a marre* né en 2011 basé à Dakar, à l'occasion de la séquelle des phénomènes de coupures d'électricité de plus en plus fréquentes et imprévues<sup>12</sup>. Ce mouvement a été fondé par les journalistes Cheikh Fadel Barro et Aliou Sané et les rappeurs du groupe *Keur*. Il s'agit d'une contestation pacifique et en principe apolitique<sup>13</sup> qui se veut le porte-parole des couches populaires du pays, expression du mécontentement général, surtout de la jeunesse sénégalaise, vis-à-vis d'abord du gouvernement dirigé par Abdoulaye Wade, troisième Président de la République, en place de 2000 à 2012, et ensuite du gouvernement actuel dirigé par Mackey Sall :

<sup>12</sup> Voir aussi le film documentaire français d'Audrey Gallet, Boy Saloum : la révolte des Y'en a marre et le reportage de la chaîne Arte [en ligne].

<sup>13</sup> En fait, le groupe était en première ligne dans le combat mené par une partie de la classe politique et des mouvements citoyens pour empêcher Abdoulaye Wade, Président à l'époque, de briguer un troisième mandat qu'ils considéraient comme anti-constitutionnel. Et encore, au second tour de l'élection présidentielle de 2012, Y'en a marre a invité la population à voter contre Wade.

C'est dans cette ambiance de désenchantement et de délitement social que surgit *Y'en a marre*. Un slogan qui invite à sortir de la torpeur en même temps qu'il appelle à la révolte « légalisée » contre toutes les dérives et manquements issus des flancs du pouvoir en place. (Savané et Sarr 2012 : 15)

Le nom du mouvement, qui vient de son premier *cri de guerre*, est de tout intérêt du point de vue sociolinguistique car il reprend un trait linguistique, à savoir « Y'en a », appartenant à une sorte de français véhiculaire, ou basilectal, parlé par les Africains non-lettrés et surtout par les tirailleurs africains pendant les grandes guerres. Cette variation linguistique témoignerait des « [...] représentations caricaturales ou dévalorisantes que l'on donne de leurs locuteurs<sup>14</sup> ». Si d'un côté il s'agit d'une expression de registre populaire très courante au Sénégal, le choix du nom et d'une structure syntaxique typique du petit-nègre n'est pas sans une intention quelque peu subversive et provocatrice de la part du mouvement.

Le rap est le moyen d'expression privilégié car il correspond à l'esprit et à la mission du mouvement par son pouvoir mobilisateur des masses populaires :

Une véritable « guerrilla de la poésie urbaine » qui laisse libre cours à l'art consommée de la jonglerie verbale par laquelle les jeunes rappers aiguisent et cisèlent des slogans qui se font écho et entrent en consonance pour disqualifier le président candidat et attiser le militantisme. [...] Un travail du signifiant, réparable à travers allitérations, rythmes binaires et rimes intérieures [...]. (Ba 2016 : 7)

En 2016, les membres actifs, surnommés désormais « les agitateurs médiatico-politiques de Dakar<sup>15</sup> », repartent à l'attaque à l'occasion du referendum qui aurait visé à réduire le mandat présidentiel de 7 à 5 ans. Le slogan, *Sénégal bañ na* (Le Sénégal refuse), intégré dans une chanson, est composé pour critiquer Macky Sall qui au dernier moment est revenu sur sa promesse de réduire son mandat. Il a choisi de respecter le septennat et d'instituer le quinquennat à partir de 2019 à travers un référendum. Ce slogan reprend un célèbre chant de refus dont le refrain original est : *Ñani bañ na* (Lat Dior refuse), sorte d'hymne à la résistance

<sup>14</sup> Pour tout approfondissement sur ce sujet, voir l'étude très ponctuelle de Costantini (2008).

<sup>15</sup> Jeune Afrique 08/04/2017.

créé par le griot de Lat Dior Ngoné Latir Diop, *damel*<sup>16</sup> du royaume du Cayor, un héros national devenu légendaire pour avoir combattu jusqu'à sa mort en 1886 contre la colonisation française (Wane 2018). Malgré le succès du « oui » au référendum, contre le « non » prêché par le mouvement, l'effet déclencheur du mot d'ordre a été d'une grande envergure, car il touchait profondément l'âme de tous les Sénégalais, non wolofs compris, qui se sont sentis concernés et invités à manifester dans les rues de la capitale.

D'ailleurs, qu'il s'agisse de partis politiques ou de mouvements citoyens apolitiques, on a observé que tous les slogans où la langue wolof est présente intégralement ou en partie, se rapprochent de près ou de loin des formes populaires tel les dictons, proverbes, chansons, contes et mythes ou bien évoquent des événements historiques ou légendaires etc. appartenant au patrimoine culturel sénégalais. Ce sont des slogans qui parlent au peuple entier qui facilement peut s'y reconnaître et y adhérer. Le recours à ce réservoir de sagesse populaire fait partie de la rhétorique du discours persuasif typiquement wolof<sup>17</sup>. L'intérêt de cette démarche consiste dans le processus de ré-actualisation, voire instrumentalisation des répertoires symboliques appartenant à l'histoire et à la culture sénégalaises susceptibles de toucher profondément l'esprit des populations et donc déterminer l'adhésion immédiate :

[...] les auteurs de réveil et de trouble d'Y'en a marre et leurs alliés dynamisent un soulèvement social continu mettant en œuvre des représentations qui font appel aux mythes, symboles, analogies et à la liturgie afin d'enraciner la lutte dans le terreau d'imaginaire ; [...]. (Ba 2016 : 7)

## 2.4. Wolof et médias : la langue comme ciment culturel pour la diaspora sénégalaise

Si la moitié des années 90 inaugure l'entrée en scène des chaînes de radios privées en langues nationales (en wolof en premier lieu, mais aussi en poular et en diola), à partir de l'an 2000 s'ajoute le phénomène de la multiplication des chaînes de télévision où le wolof a la suprématie sur les autres langues nationales : « À la télé et à la radio les débats

<sup>16</sup> Souverain.

<sup>17</sup> Schiavone (sous presse).

politiques, sociétaux ou culturels ont généralement lieu en wolof<sup>18</sup> ». Les émissions religieuses, très suivies par la plupart des familles, où imams et marabouts s'adressent à leurs téléspectateurs, sont, elles aussi, pour la plupart en wolof.

Le wolof est très présent aussi sur internet : Google<sup>19</sup>, presse en ligne, forums de discussion, blogs et chats, messagerie instantanée (Skype, messenger et autres), réseaux sociaux (Facebook et similaires) le wolof domine sur toute autre langue nationale et parfois sur le français.

Un phénomène intéressant qui mériterait d'être analysé plus de près c'est le rôle important de la diaspora sénégalaise dans la diffusion du wolof. Elle constitue l'essentiel du lectorat de la presse en ligne sénégalaise : les quotidiens en ligne sont passés de 3 en l'an 2000 à 8 en 2010. En plus, les titres des quotidiens en ligne sont en majorité en wolof : *Rewmi*, *Nettali*, *Leral*, *Ferloo*, pour donner quelques noms. Notamment, le quotidien *Rewmi* a une version audio du journal aux éditions bilingues, français et wolof. De nombreux sites internet offrent des séries télévisées et des pièces de théâtre très populaires, qui sont toutes jouées en wolof. Pour finir, il existe toujours sur internet une émission du journal rappé bilingue, français et wolof<sup>20</sup>. Et la participation des ressortissants aux commentaires est très assidue. Cette diaspora s'exprime majoritairement dans un français farci de mots et d'expressions en wolof ou bien dans un wolof truffé d'emprunts au français et à l'anglais, mais presque toujours avec l'orthographe française. Gueye (2010) explique que les médias en ligne et les émissions en wolof sont un facteur de cohésion très important pour les ressortissants sénégalais qui désirent garder un contact avec la culture d'origine :

Il est vrai que pour les migrants, en quête permanente d'identité individuelle et collective, les ressources culturelles diffusées par les médias en ligne contribuent puissamment à nourrir leurs repères et leur permettent de s'identifier comme faisant partie d'une collectivité liée à un lieu géographique [et j'ajouterais culturel] bien déterminé. (Gueye 2010 : 225).

---

<sup>18</sup> Voir Cherruau (2016).

<sup>19</sup> *Le Nouvel Observateur* 09/08/2011.

<sup>20</sup> *Le Monde* 05/06/2015.

En 2014, un article annonce que la langue wolof intègre RFI grâce à un cours audio bilingue français et d'autres langues parmi lesquelles le wolof : « Le talisman brisé »<sup>21</sup>.

## 2.5. Wolof et musique

Le wolof est aussi la langue de la *world music* sénégalaise qui a été aussi exportée dans le monde entier. Jusqu'au début des années 60, les chanteurs modernes ne pouvaient chanter qu'en français, anglais ou espagnol. En effet Youssou Ndour au début de sa carrière chantait en espagnol avec des instruments occidentaux. Au début des années 70, enfin, la musique sénégalaise propose des rythmes inspirés de la musique traditionnelle grâce au *mbalax*. Il s'agit d'une musique qui s'impose au niveau national et international, comme l'affirment Sarr et Thiaw : « Son succès découle de deux facteurs : elle est dansante et commerciale », et ils ajoutent : « Le *mbalax* sert de véritable véhicule à la wolofisation. Les lead-vocaux des orchestres sont des wolofophones. À cette époque, les chanteurs étaient souvent issus de la caste des griots wolof ». (Sarr et Thiaw 2012 : 13), comme c'est le cas de Youssou Ndour, dont la réputation est repandue à l'échelle mondiale.

## Conclusion

Bien des domaines de la communication, politique, médias, musique, ainsi que le domaine de l'économie informelle (jusqu'aux marchés nationaux interafricains) montrent l'émergence d'un phénomène sociolinguistique très important : celui de la tendance à la désethnicisation de la langue wolof, à savoir de la disjonction entre la langue wolof et ses principes ethnique et identitaire.

À partir de cette observation, on pourrait essayer de répondre à la question posée au départ, à savoir si le wolof est-il en train d'acquérir une fonction simplement instrumentale, phénomène que nous avons d'ailleurs déjà constaté pour l'autre véhiculaire au Sénégal, le français. (Schiafone, 2012)

Donc, le wolof, grâce à sa nouvelle fonction et statut sur le plan sociolinguistique, est-il en train de devenir un des facteurs de cohésion et d'identification pour tous les citoyens sénégalais?

<sup>21</sup> [https://www.dakaractu.com/La-langue-Wolof-integre-RFI\\_a79087.html](https://www.dakaractu.com/La-langue-Wolof-integre-RFI_a79087.html)

Les exemples tirés de plusieurs sphères de la communication publique, surtout des mouvements civils et des médias qui ont bénéficié d'un consensus assez important dans le pays, montreraient qu'on peut répondre par l'affirmative. La langue wolof est de plus en plus de facto la langue de la vie publique sénégalaise au sens plus large. Une fois libérée du pacte avec l'ethnie, elle est en train de devenir la langue d'une nation, comme Sarr et Thiaw l'affirment : « Le wolof semble être perçu de plus en plus comme un simple instrument de communication et non comme une identité ethnique » (Sarr et Thiaw 2012 : 14).

Pourtant, s'il est vrai que d'un côté le wolof est vu comme une langue identitaire commune à tous les Sénégalais, associée à l'État sénégalais moderne, et donc cela fortifierait bien sûr le sentiment d'appartenance à une nation, il ne faudrait pas oublier de composer avec son pouvoir glottophage. De fait, le wolof est en train de mettre en péril la survie des autres langues et cultures nationales qui risquent certainement tôt ou tard d'être englouties avec, naturellement, leurs riches patrimoines immatériels. Il serait donc temps que les institutions agissent à travers des politiques d'aménagement concrètes afin que la diversité linguistique proprement sénégalaise soit non seulement sauvegardée, mais aussi promue (Schiavone 2017).

Cristina Schiavone  
cristina.schiavone@unimc.it  
Università di Macerata

## Bibliographie

- ADAM, JEAN-MICHEL et BONHOMME, MARC (2007). *L'argumentation publicitaire*. Paris: Armand Colin.
- AMEDEGNATO, OZOUF S. (2013). De quelques paradoxes de la situation du français en Afrique subsaharienne. In : Castellotti, Véronique. (éd.). *Le(s) français dans la mondialisation*. Bruxelles : EME, 71-79.
- BA, MAMADOU (2016). Dakar, du mouvement Set Setal à Y'en a marre (1989-2012), *Itinéraires* 1. [En ligne].
- CHERRUAU, PIERRE (2016). Le Sénégal et-il encore un pays francophone? *Slate Afrique*. [En ligne].
- CISSÉ, MAMADOU (2005). Langues, état et société au Sénégal. *Sudlangues* 5. [En ligne].
- CISSÉ, MAMADOU (2011). Langue et glottopolitique au Sénégal. *Éthiopiennes* 87. [En ligne].
- COPANS, JEAN (1980). *Les marabouts de l'arachide*. Paris : Le Sycomore.
- COSTANTINI, ALESSANDRO (2008). Écrivez-vous petit-nègre? La parole française écrite en situation d'énonciation coloniale et sa représentation. *Ponts* 8 : 109-136.
- CRUISE O'BRIEN, DONALD (2002). Langue et nationalité au Sénégal. L'enjeu politique de la wolofisation. In : Cruise O'Brien, Donald *et al.* *La construction de l'État au Sénégal*. Paris : Karthala.
- DIOP, MOMAR COUMBA (2013). *Sénégal (2000-2012)*, tome 1. Paris : Karthala.
- DIOP, MOMAR COUMBA (2013). *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade*, tome 2. Paris : Karthala.
- DIOUF, MAMADOU (1992). Fresques murales et écriture de l'histoire : le set/setal à Dakar. *Politique africaine* : 46, 41-54.
- ÉQUIPE IFA-SÉNÉGAL (2006). *Les mots du patrimoine : le Sénégal*, Paris, Éditions des archives contemporains.
- GUEYE, MODA (2010). *Dynamique des réseaux et des systèmes de communication des migrants sénégalais en France*, thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III
- NDOYE, TIDIANE (2009). *La société sénégalaise face au paludisme*. *Politiques. Savoirs et acteurs*, Paris, Karthala.
- SANKHARE, OUMAR (1998). *Youssou Ndour. Le poète*. Dakar : NEA.
- SARR, IBRAHIMA et THIAW, IBRAHIMA (2012). Cultures, média et diversité ethnique. La nation sénégalaise face à la wolofisation, *Sudlangues*, 18 : 1-17. [En ligne].
- SAVANÉ, VIEUX et SARR, BAYE MAKÉBÉ (2012). *Y'en a marre. Radioscopie d'une jeunesse insurgée au Sénégal*. Paris : L'Harmattan.
- SCHIAVONE, CRISTINA (2012). Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française. *Repères-Dorif* 2. [En Ligne].
- SCHIAVONE, CRISTINA (2017). Les mots du patrimoine au Sénégal. Une perspective lexicoculturelle pour une francophonie africaine diversitaire *de facto et de jure*. *Le français en Afrique* 31 : 147-159.



- SCHIAVONE, CRISTINA (sous presse), La communication politique au Sénégal : de la glottophagie de la langue officielle à la glottophagie d'une langue nationale, le wolof urbain. Padova : Cleup.
- SECK, ABDOURAHMANE, *et al.* (éds.) (2015). *État, société et Islam. Un air de nouveau temps?*, Paris, Karthala.
- WANE, IBRAHIMA (2018). Le répertoire du xalam, la trajectoire du Sénégal. *Revue sénégalaise de langues et littératures* 12 : 105-116.
- ZANG ZANG, PAUL (2013). *Linguistique et émergence des nations. Essai d'aménagement d'un cadre théorique*. München : Lincom.



### 3. Remarques épilinguistiques et métalinguistiques sur l'expression de la possession inaliénable à partir de réponses à un test d'acceptabilité (Niamey, Toulouse, Rome)<sup>1</sup>

*Oreste Floquet*

#### **Introduction**

Par le biais d'une analyse comparative de trois corpus : français africain (Niamey), français de France (Toulouse), et français d'apprenants italiens (Rome) – relativement à un seul item d'un test d'acceptabilité conçu pour la tranche d'âge 9-14 (Pinto et El Euch 2015) – nous voudrions apporter notre contribution :

1. à l'utilisation non conventionnelle des tests psycholinguistiques afin de montrer que leur utilisation donne aux linguistes des informations que les démarches classiques (qu'il s'agisse de la linguistique de l'*exemplum* ou du *datum*, au sens de Laks 2008) ne sont pas à même de mettre au jour puisqu'elles n'utilisent pas les intuitions métalinguistiques des locuteurs pour enrichir la description grammaticale ;
2. à la description d'un aspect du français niaméyen par rapport aux autres français, répondant ainsi à la question : les intuitions épilinguistiques et les raisonnements métalinguistiques des collégiens de Niamey sont-ils les mêmes que ceux qu'on repère dans la francophonie européenne (hypothèse Boutin-Gadet) ou se rapprochent plutôt des réponses des apprenants (hypothèse Manessy)?
3. au débat plus général sur la possession inaliénable répondant à la question : sachant qu'il existe au moins deux possibilités pour exprimer la possession inaliénable, moyennant un possessif ou bien

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Maria Antonietta Pinto et Béatrice Akissi Boutin qui ont pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Oreste Floquet reste, bien entendu, le seul responsable des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

avec un tour pronominal, quelle est la forme choisie par nos trois groupes de collégiens? Y en a-t-il une qui primerait sur l'autre? Ce dernier point nous permettra aussi d'aborder la question de la représentation des verbes pronominaux réfléchis et des déterminants chez les trois populations étudiées en essayant de montrer qu'elles ne sont homogènes ni à l'intérieur d'elles ni entre elles ; ce qui nous amène à repenser sous un angle différent un certain nombre de problèmes théoriques.

Nous sommes bien conscient que la taille des corpus ainsi que le caractère microscopique de notre analyse obligent à la prudence dans la généralisation des faits observés ; notre but serait plutôt celui d'apporter de nouvelles données à ces deux débats à partir d'un point de vue autre – celui de l'analyse des intuitions grammaticales à la fois épilinguistiques et métalinguistiques – qui n'est généralement pas pris en compte dans les démarches les plus courantes tantôt en linguistique tantôt en sociolinguistique.

### 3.1. Le français au Niger

Au-delà de son statut juridique de langue officielle dans la plupart des ex-colonies françaises de l'Afrique subsaharienne et équatoriale, aujourd'hui la place du français dans ces pays varie considérablement selon les différents contextes sociopolitiques. Reprenant le classement proposé par Quérélec (2008), on peut commencer par diviser la francophonie africaine en deux groupes. D'une part, là où la colonisation a été plus tardive et les problèmes de scolarisation plus importants, le français rentre en concurrence avec les véhiculaires africains, se trouvant ainsi limité à des usages formels qui, de fait, le fragilisent et le réduisent, dans la plupart des cas, à une langue étrangère privilégiée qui ne remplit qu'un nombre réduit de fonctions (groupe-1). D'autre part, là où la colonisation a été plus précoce, les conditions économiques meilleures et surtout là où il n'y a jamais eu de langue nationale de grande diffusion, le français se taille la part du lion de l'espace linguistique (groupe-2)

Au Niger, le français, qui est la langue officielle<sup>2</sup> et de la scolarisation, cohabite avec dix autres langues nationales qui sont : l'arabe, le budurme,

<sup>2</sup> L'article 5 de la Constitution de 2010 proclame que « toutes les communautés composant la nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues en

le ffuldéd, le guimancema, le haoussa, le kanuri, le songhay-zarma, le tamajaq, le tasawaq<sup>3</sup> et le toubou. Comme dans d'autres pays de l'Afrique sub-saharienne, son statut n'est ni celui d'une langue maternelle ni celui d'une langue seconde, du moins si on part du principe qu'une L2 est apprise à l'école après le seuil de la période critique. Le haoussa étant la langue africaine majoritaire dans ce pays avec une fonction de langue de communication interethnique, surtout dans la partie orientale, il s'ensuit que le français au Niger est souvent, mais pas toujours, cantonné aux domaines formels et écrits (Sanaker *et al.*, 2006 : 214 ; Singy et Rouiller 2001). Sa condition est donc celle d'une langue exogène qui coexiste avec d'autres idiomes qui sont appris dès le plus bas âge dans le milieu familial mais qui ne jouissent pas du même prestige social :

« Ainsi, moyen de communication dans les sphères de l'enseignement public tout comme – de manière plus ou moins systématique selon les cas – dans celles de l'administration et des médias et fort d'une exclusivité pour tout ce qui touche aux documents officiels, le français apparaît-il comme la variété "haute" de cette diglossie, le haoussa et le songhay-zarma fonctionnant dès lors comme variétés "basses"<sup>4</sup> ». (Singy 2004 : 109-110).

« Benjamine des colonies françaises<sup>5</sup> », au moment de son indépendance, en 1961, le Niger avait 3,6 % de taux de scolarisation (un des plus bas de l'Afrique francophone) ; même si des progrès ont été faits, l'alphabétisation demeure encore actuellement un problème majeur, n'atteignant que 29% de la population nationale, avec un grand écart entre les hommes et les femmes (Lulli, 2011). À cause de nombreux abandons et rejets, le gouvernement – qui, dans un premier temps, en était même arrivé à prendre la décision de faire passer d'autorité 85% des élèves de l'école élémentaire à la classe suivante – a lancé, dès 1973-74, un projet de promotion du bilinguisme à l'école.

---

respectant celles des autres. Ces langues ont, en toute égalité, le statut de langues nationales. La loi fixe les modalités de leur promotion et de leur développement. La langue officielle est le français ».

<sup>3</sup> Comme le rappelle Sidibé (2016), à cause du nombre très réduit de locuteurs (environ dix mille), de la grande variété de langues dans la région d'Agadez, de la proximité avec l'arabe, le tamajaq et surtout le songhay-zarma (dont pour certains linguistes il ne serait somme toute qu'une variante dialectale), en l'absence d'une vraie politique de soutien, le tasawaq est une langue qui risque sérieusement la disparition.

<sup>4</sup> Voir aussi Singy et Rouiller (2001 : 650).

<sup>5</sup> Abadie (1927 : 17).

D'une part, il y avait le désir des Nigériens d'utiliser une langue nationale et de valoriser le contexte d'appartenance des étudiants (alors qu'à l'époque la scolarisation en français était encore soupçonnée de préparer au travail forcé<sup>6</sup>), d'autre part les résultats scolaires de l'école monolingue française étaient largement insuffisants. Les différentes constitutions nigériennes ont ainsi essayé de promouvoir le plurilinguisme, tout en gardant le français comme seule langue officielle. Encore aujourd'hui, si le français, de même que l'arabe, est perçu comme une langue qui permet d'améliorer ses propres conditions d'existence à travers un emploi public au Niger ou à l'étranger, force est de constater que :

« Les performances des maîtres en français laissent apparaître un niveau d'appropriation insuffisant à l'oral qui contraste avec une pratique langagière ritualisée à l'écrit. On pourrait penser qu'ils récitent des phrases fixes déjà intériorisées. Les enseignants n'ont pas un niveau qui leur permette de se sentir à l'aise dans cette langue et en présence des personnes étrangères à l'école ; il est facile de percevoir en eux un sentiment d'insécurité linguistique ». (Mallam Garba et Hanafiou 2010 : 455)

Cela est dû, pour l'essentiel, à l'incapacité de l'État à payer les salaires des enseignants avec régularité, ce qui rend ce métier peu attractif ; d'où un énorme problème de recrutement, aussi bien quantitatif que qualitatif, car les professeurs de français sont peu nombreux et souvent mal formés. On ne peut non plus sous-estimer le fait que le Niger est en plein boom démographique (en moyenne plus de sept enfants par femme), ce qui conditionne lourdement la marge de manœuvre des politiques éducatives.

Une telle situation explique le statut particulier de l'appropriation du français au Niger par rapport à d'autres francophonies africaines et nous permet de le ranger dans le groupe-1 de Qu'éffélec (2008), du moins en ce qui concerne la dynamique interne des langues car, comme nous le verrons par la suite (§ 5), le français niaméyen de notre

<sup>6</sup> Un telle perception est confirmée aussi par un de nos informateurs, enseignant de français au collège de la Cathédrale de Niamey, lorsqu'il affirme que : « un peu partout en Afrique depuis les temps coloniaux c'est en réalité la même réaction vis-à-vis donc de l'enseignement français, de l'enseignement colonial et ça continue même de nos jours, dans beaucoup de villages où les enfants refusent aller [sic] ou bien ils commencent à partir déjà au CICP ils abandonnent [...] avec la complicité des parents bien sûr, donc c'est une sorte de refus d'envoyer les élèves, parce qu'on pense qu'en réalité l'école n'est pas bien perçue comme étant une bonne chose ».

corpus n'a pas tous les traits formels et normatifs qu'on y attendrait. Rien d'étonnant, donc, que les Nigériens ayant une scolarisation d'au moins six ans ne seraient que 3% de la population globale alors que les francophones qui risquent de perdre leur compétence n'arriveraient qu'à 8% (Sanaker *et al.* 2006 : 214).

### 3.2. Le français à Niamey

En dépit du contact toujours grandissant avec la radio et la télévision, le français n'est pas une langue couramment pratiquée dans le milieu rural, qui est dominant au Niger alors qu'il peut être langue seconde, dans les grandes villes. Niamey, capitale du Niger, est une ville d'environ un million d'habitants qui parlent majoritairement songhay-zarma<sup>7</sup>, le haoussa étant diffusé surtout à l'est dans les régions de Maradi et de Zinder. Le songhay-zarma est répandu aussi au Bénin, au Mali et au Burkina Faso<sup>8</sup>.

À Niamey, le français est une langue véhiculaire à tous les niveaux du fait de la cohabitation de plusieurs ethnies différentes. Comme le rappelle un de nos informateurs, qui est professeur à l'université Abdou Moumouni :

« le français vraiment c'est la langue qui est parlée, langue de communication, langue de commerce ; les gens se débrouillent, se débrouillent parce que aussi pour vendre sont obligés de parler, de communiquer en français ».

Bien qu'une analyse sociolinguistique plus fine que la nôtre soit à envisager, il semblerait tout de même possible d'affirmer qu'en dépit de ce qui se passe dans d'autres contextes de la francophonie africaine (Abidjan, Dakar, Kinshasa, Libreville, Yaoundé), à Niamey il n'y a pas une norme endogène à proprement parler (Lafage 1998 ; Zang Zang 1998 ; Boutin 2003 ; Ploog 2007 ; Quéffelec 2008 ; Abolou 2010) mais plutôt un usage répandu de l'alternance codique, surtout au niveau informel. Reprenons encore une fois les mots de notre informateur universitaire :

<sup>7</sup> Sibomana (2008).

<sup>8</sup> D'un point de vue typologique, il n'est toutefois pas encore clair s'il faut le rattacher à la branche nilo-saharienne à cause des différences énormes qui sont présentes dans les différentes variétés de cet idiome (Nicolai 1977 et 2009 ; Platiel 1998) si bien qu'on a pu mettre en doute l'existence même d'une unité linguistique songhay-zarma qui ne serait finalement que le fruit d'une abstraction théorique sans aucun fondement empirique (Olivier de Sardan 2000).

« on voit des étudiants ou même des collègues qui en parlant ils ajoutent soit en parlant français ils ajoutent des mots des langues nationales ou des langues maternelles donc y a souvent des chevauchements ».

Même si les commentaires d'autres informateurs semblent confirmer cette hypothèse<sup>9</sup>, la prudence, pour le moment, est de mise car il est tout à fait possible que le corpus que nous avons analysé puisse avoir favorisé certains comportements plutôt que d'autres, comme le rappelle Ploog (2001 : 430 ; 2007 : 173) à propos des premières enquêtes sur le français d'Abidjan.

### 3.3. Le THAM-2 et l'épreuve d'acceptabilité

Le THAM-2 (Test d'Habilité Métalinguistique n. 2 ; Pinto et El Euch 2015 : 65-149) est un protocole d'enquête qui réunit différentes épreuves explicitement conçues pour la tranche d'âge qui couvre, grosso modo, la pré-adolescence (de 9 à 14 ans) visant à mesurer la compétence épilinguistique (qui est une connaissance implicite de la langue<sup>10</sup>) et la conscience métalinguistique (qui est une capacité à rendre explicites ses propres choix) au niveau phonologique, morphosyntaxique, sémantique et pragmatique. La possibilité, dans chacune des six épreuves, d'analyser et de comparer simultanément les réponses *épi* et *méta* constitue l'une des qualités de ce protocole qui peut être utilisé, avec des fins différentes, aussi bien par le psycholinguiste que par le linguiste car il permet non seulement d'observer quelle réponse a été donnée à un certain *input* (niveau épilinguistique) mais aussi comment l'informateur la justifie (niveau métalinguistique).

Parmi les six épreuves du test, nous avons choisi de nous concentrer sur l'acceptabilité, un test papier / crayon qui consiste en 13 items comportant différents types de phrases incorrectes que l'on doit corriger ou pas, tout en motivant ses choix. Les huit premières présentent des anomalies sémantiques, les cinq dernières des anomalies morphosyntaxiques, mis à part une phrase correcte (item 12) qui joue le rôle de distracteur. Dans la suite, nous allons nous concentrer exclusivement sur l'item n. 10 qui vise le niveau syntaxique.

<sup>9</sup> Pour plus de précisions, voir Floquet (sous presse).

<sup>10</sup> Un « usage vécu de la langue » pour reprendre l'expression de Boutet *et al.* (1985 : 13).



Concernant la conscience méta-syntaxique, nous savons que les enfants, tout en utilisant correctement la syntaxe de leur langue dans leurs productions spontanées, échouent néanmoins à des tâches d'acceptabilité. Un enfant, encore à 5 ans, s'il est capable de rejeter des noms composés mal ordonnés (*monnaie-porte*) ne sait pourtant pas en donner une explication ; il est donc incapable de proposer une correction. C'est seulement après 7 / 8 ans que l'enfant commence à séparer la forme du contenu et à dépasser progressivement ce stade dans lequel il est, pour ainsi dire, « dominé » par la sémantique (Gombert 1990). La notion de grammaticalité n'a par conséquent aucun sens pour le jeune enfant puisque seule compte l'acceptabilité globale des phrases alors que pour le jeune adolescent de 9 à 14 ans, en revanche, sont désormais opérationnelles aussi bien une compétence syntaxique qu'une conscience méta-syntaxique.

### 3.4. Les trois corpus

L'épreuve d'acceptabilité a été administrée à trois groupes de collégiens d'origine géographique et culturelle différente :

- corpus-Niamey : 31 élèves (de la 6e à la 3e) du collège de la Cathédrale de Niamey, qui est une école publique de langue française. La passation a eu lieu en avril 2016.
- corpus-Toulouse : 54 élèves (de la 6e à la 4e) du collège public Montesquieu de Toulouse. La passation a eu lieu en mai-juin 2017.
- corpus-Rome : 17 élèves (de *terza media* correspondant, grosso modo, à la 4e<sup>11</sup>) du collège public Falcone et Borsellino de Rome. La passation a eu lieu en mai 2018.

### 3.5. Les réponses à l'item n. 10 « L'enfant ne lave pas le visage »

Confrontés à l'*input* « L'enfant ne lave pas le visage » les élèves doivent d'abord répondre à trois questions de type épilinguistique (conventionnellement dénommées QL en tant qu'elles supposent, au minimum, la connaissance de règles et conventions de la langue française) : (a) « C'est correct ou pas? », (b) « Si c'est correct, où est l'erreur ? », (c) « Si tu penses

<sup>11</sup> Dans le système scolaire italien, le français est enseigné deux heures par semaine à partir de la *prima media* (6e) à côté de l'anglais.

que la phrases est incorrecte, comment peut-on la corriger? », puis à une question métalinguistique (QML) : « Pourquoi est-ce correct comme ça? ». Pinto et El Euch (2015) considèrent recevables uniquement ces réponses :

- a) « C'est correct ou pas? » → *incorrect*
- b) « Si c'est correcte, où est l'erreur ? » → *le visage*
- c) « Si tu penses que la phrases est incorrecte, comment peut-on la corriger? » → *son visage* ou bien *le visage de quelqu'un*.

Concernant le point (d), au contraire, les types de réponses possibles sont trois et varient en fonction de la capacité d'argumentation de chacun.

À propos des réponses (QL), puisque nous avons affaire à une partie du corps (*le visage*), il est tout à fait possible d'envisager aussi une autre solution qui consiste à transformer la construction active en un tour pronominal : *l'enfant ne se lave pas le visage*, ce qui veut dire que l'erreur se trouverait plutôt dans le choix du verbe (*laver – se laver*) que dans l'ambiguïté sémantique du déterminant du nom (*son visage – le visage de quelqu'un*). Il y a donc, à nos yeux, trois possibilités de répondre à cet *item* : (r1) la phrase est correcte et ne nécessite d'aucun ajustement ; (r2) il faut ajouter une détermination au mot *visage* (*son visage – le visage de quelqu'un*) ; (r3) il faut introduire un verbe pronominal (*se laver*).

Le problème qui se pose tourne manifestement autour de la question de la syntaxe de la possession inaliénable d'une partie du corps (*le visage*) qui est censée dépendre de manière permanente au propriétaire (en l'occurrence *l'enfant*). De manière générale, on peut dire que l'article défini n'est employé à la place du possessif que s'il n'y a pas de doute sur le possesseur. D'un point de vue syntaxique, ce type de relation d'inclusion<sup>12</sup> peut être exprimée moyennant un verbe pronominal (*se laver*) ou bien avec une détermination possessive (*son visage*). Dans le premier cas, le possesseur est identifié par un clitique datif verbal *se* alors que, dans le deuxième, il s'agit du déterminant *son*. Bien qu'il n'y ait pas d'accord sur la valeur possessive du verbe réfléchi<sup>13</sup> et que le concept même de possession inaliénable

<sup>12</sup> La possession inaliénable est, d'après Junker et Martineau (1987 : 198), une relation d'inclusion qu'il faut soigneusement distinguer de l'appartenance où les deux entités en question ne sont plus consubstantielles.

<sup>13</sup> Voir Junker et Martineau (1987 : 195).

ait été complètement remis en cause par des analyses formelles qui relèguent les contraintes sémantiques au second plan<sup>14</sup>, nous allons en rester à une position somme toute traditionnelle car notre but est avant tout celui de voir si les choix opérés par les trois populations étudiées convergent ou pas.

Suivant les remarques de Nadasdi (1993), on suppose que (r1) sera la forme rejetée puisqu'agrammaticale du fait que le possesseur n'est pas suffisamment identifié<sup>15</sup>, (r2) et (r3), en revanche, seront acceptables à différents degrés : *l'enfant ne se lave pas le visage* est plus proche du standard alors que *l'enfant ne lave pas son visage* plus proche des formes dialectales et des registres informels.

Nous allons maintenant commenter les résultats à partir de ces trois réponses auxquelles on peut ajouter (r4), à savoir le cas où l'élève ne répond pas ou il donne une autre réponse (p.e. « l'erreur est *ne* car la phrase ne peut pas être négative »), ce qui toutefois ne va pas rentrer dans notre discussion successive :

#### Corpus-Niamey :

r1 pas d'erreur	r2 son visage – le visage de quelqu'un	r3 se lave	r4 aucune réponse/ autre réponse
15/31	6/31	9/31	1/31

#### Corpus Toulouse :

r1 pas d'erreur	r2 son visage – le visage de quelqu'un	r3 se lave	r4 aucune réponse/ autre réponse
11/54	14/54	26/54	3/54

<sup>14</sup> Par exemple, celle de Barra-Jover (2002 : 46) pour qui : « toute tentative de solution dont la base serait de type strictement conceptuel s'avère incapable d'expliquer les différences entre les langues ».

<sup>15</sup> Soulignons le fait que dans *l'enfant ne se lave pas le visage* on est dans un cas typique d'inclusion du fait de la coréférence entre argument externe (*l'enfant*) et argument interne (*le visage*).

Corpus Rome<sup>16</sup> :

r1	r2	r3	r4
pas d'erreur	son visage – le visage de quelqu'un	se lave	aucune réponse/ autre réponse
3/17	1/17	8/17	5/17

Première remarque. À l'intérieur de chaque corpus, la variabilité est assez élevée ; cela n'a rien d'étonnant si on se place d'un point de vue variationniste et *usage-based* où on ne part pas de l'hypothèse que la grammaire soit un système cohérent<sup>17</sup>. Les réponses (r1), qui seront commentées par la suite, quoique potentiellement fautives d'après la littérature scientifique, ont tout de même été acceptées par un nombre important d'élèves appartenant aux trois corpus. Les réponses (r2) et (r3) aussi sont présentes dans les trois contextes avec des proportions différentes qui font finalement la spécificité de chaque groupe. Un tel résultat, qui ne nous permet pas d'isoler de manière nette le comportement d'un groupe par rapport aux autres et donc de tracer des frontières étanches entre les trois francophonies étudiées, semble aller dans la direction de Boutin et Gadet (2012), qui affirment :

« nous sommes conduites à revenir sur la nécessité pour un linguiste de regarder la francophonie comme un tout, non seulement pour des raisons sociolinguistiques mais aussi pour des raisons linguistiques : les français d'Afrique nous apprennent autant, voire davantage par le regard qu'ils nous conduisent à porter sur le français que par leur forme même, qui n'est pas automatiquement divergente par rapport aux autres français ».

D'un point de vue méthodologique, il émerge que dans la plupart des descriptions syntaxiques portant sur la possession inaliénable les intuitions de grammaticalité des linguistes experts – qui sont à la base des analyses syntaxiques sur lesquelles nous nous sommes appuyé – sont loin d'être représentatives de l'usage car elles ne correspondent pas à celles des non-spécialistes, ce qui est dû à un degré d'attention et d'exposition qui sont différents dans les deux groupes (Dąbrowska 2010). Par ailleurs, comme nous allons le montrer par la suite, le THAM-2, grâce

<sup>16</sup> Il faut rappeler qu'on a donné aux élèves du collège de Rome la possibilité de s'exprimer en italien, si besoin était.

<sup>17</sup> Sur cet aspect voir, entre autres, Laks (2012).

à la juxtaposition de réponses épilinguistiques et métalinguistiques montre assez clairement que la réponse épisyntaxique ne renvoie pas automatiquement à une seule et même conscience métasyntaxique, ce qui veut dire que derrière deux réponses épilinguistiques identiques peuvent se cacher des motivations bien différentes.

Deuxième remarque. Il est frappant de constater que pour presque la moitié des collégiens de Niamey l'énoncé est tout à fait correct, alors qu'une telle proportion (48%) ne se retrouve ni chez les collégiens de Toulouse (20%) ni chez les apprenants de Rome (17%), même si ces derniers résultats ne sont pas négligeables. Comment expliquer un tel comportement? Faisant appel à la porosité des diathèses<sup>18</sup>, ce qui expliquerait le passage du moyen à l'intransitif, on pourrait émettre une première hypothèse suivant laquelle la forme *laver* deviendrait équivalente de *se laver*. Cela serait en accord avec une tendance aux changements de diathèse, un phénomène syntaxique que l'on retrouve aussi dans d'autres français africains<sup>19</sup>. Toutefois les exemples souvent cités à ce propos indiquent plutôt une tendance à la pronominalisation du verbe et non le contraire (le type *tu as rajeuni* > *tu t'es rajeunie*). Et d'ailleurs deux commentaires de deux collégiens de 5e, qui nous paraissent fort éclairants, nous orientent vers une autre hypothèse. Tout en considérant la phrase correcte (« Oui, c'est correct ; il n'y a pas d'erreur ; elle est correct [sic] »), dans la partie métalinguistique (RML) ces mêmes élèves justifient en ajoutant le possessif : « parce que c'est l'enfant qui lave sont [sic] visage », « parce que si l'enfant veut il ne lave pas son visage ». À notre avis, cela témoigne d'une interchangeabilité entre les morphèmes *le* et *son* qui est confirmée par un autre collégien de 4e qui dit « je pense qu'elle est correcte même si elle est incorrect [sic] on devrait dire : l'enfant ne lave pas son visage ».

Nous sommes donc ramenés au problème de la relation possessif / article. Nous savons que dans le standard l'expression de la possession inaliénable du type *j'ai mal à la tête* ou *Pierre s'est brossé les dents* rend tout à fait superflue la présence d'un possessif : \**j'ai mal à ma tête* ; \**Pierre s'est brossé ses dents* (Gary-Prieur 2011 : 61). Plus précisément, le possessif tend à disparaître dans les constructions avec le verbe *avoir*, des pré-

<sup>18</sup> Au sens de Lazard (2007).

<sup>19</sup> Voir, par exemple, Zang Zang (1998 : 387-388) et en ce qui concerne la presse Raschi (2010).

dicats complexes impliquant un mouvement corporel tels *lever le bras* ou des expressions idiomatiques telles *faire la tête* mais jamais dans des cas comme celui de l'*item* 10 (Nadasdi 1993).

La simplification des différentes fonctions des déterminants au profit de l'article *le* est un phénomène bien attesté ailleurs en Afrique ; on peut citer des exemples camerounais tirés de Zang Zang (1998 : 317-335) : *ma voiture a fait un accident* > *ma voiture a fait l'accident, je n'ai plus d'argent* > *je n'ai plus l'argent, il nous a montré cette photo-ci* > *il nous a montré la photo-ci*. Cependant on ne cite jamais le passage de *son* à *le*, qui semblerait être un cas différent où entre en jeu la proximité entre possessif et article et qui se manifeste en raison de la facilité avec laquelle les informations contextuelles peuvent être récupérées. On peut donc émettre l'hypothèse que le corpus niaméyen affiche une plus grande disposition à se servir de la construction avec article défini, là où les résultats en français académique seraient soit inacceptables soit difficiles à interpréter. Cela semble être confirmé par les commentaires métalinguistiques de ces collégiens toulousains qui considèrent eux aussi que *l'enfant ne lave pas le visage* est un énoncé recevable. Nous transcrivons trois commentaires de 4e qui nous semblent éclairants : « car c'est peut-être pas le visage de l'enfant qui n'est pas lavé » ; « oui si c'est le visage de quelqu'un d'autre » ; « ce n'est pas plus correct que la phrase initiale, elle a juste un autre sens ». Comme on peut le constater, l'acceptation de l'*item* cache des motivations différentes, car à Niamey ce genre d'argumentation n'est presque jamais utilisée. Finalement, chez les Niaméyens, la phrase est correcte puisque dans la plupart des cas elle est considérée comme étant équivalente à la forme avec *son* (et donc *l'enfant ne lave pas le visage* égale *l'enfant ne lave pas son visage*) alors que chez les Toulousains on préfère une interprétation suivant laquelle *l'enfant ne lave pas le visage* équivaut à *l'enfant ne lave pas le visage de quelqu'un*<sup>20</sup>.

Troisième remarque. Notre enquête interroge aussi la thèse de Manessy (1978 : 100) suivant laquelle :

« Il ne semble pas d'autre part y avoir de différence de nature entre les structures linguistiques qui apparaissent lors des premières tentatives d'apprentissage d'une langue étrangère et celles qui caractérisent les variétés véhiculaires des langues africaines et du français »

<sup>20</sup> Il serait intéressant d'élargir ce discours à l'expression de la possession dans les autres langues romanes, puisqu'en italien, par exemple, concernant l'article déterminé, il n'y a pas de différence entre possession aliénable et inaliénable, ce qui rejoint le comportement des Niaméyens (Renzi *et al.* 1988 : 400).

Nos données concernant le français de Niamey indiquent un processus de créolisation ou d'apprentissage? Ne s'inscrivent-elles pas plutôt dans une dynamique qui est partagée par les français du monde entier? Or, le comportement des collégiens de Rome n'est pas du tout conforme à celui des collégiens de Niamey. Les élèves romains sont plus conscients de la norme académique et dans une proportion plus importante par rapport aux Niaméyens ils rejettent *l'enfant ne lave pas le visage* au profit surtout de la tournure pronominale (r3), de même que les Toulousains. Cela semblerait indiquer qu'on ne peut pas assimiler leurs représentations à celles des nigériens.

Quatrième remarque. Aussi bien à Toulouse qu'à Rome, les corrections de type (r3), avec un verbe pronominal, sont largement majoritaires. Est-ce qu'une telle convergence peut suggérer que là où la scolarisation est plus profonde – au-delà du fait que les élèves toulousains sont de langue maternelle française alors que les Romains ne sont que des apprenants – la forme pronominale est ressentie comme juste, ce qui n'est peut-être pas sans indiquer le poids de la norme qui est véhiculée par l'école? Pour l'heure, nous n'avons que quelques indices qui pourraient nous orienter vers une réponse positive. Les élèves qui choisissent la (r3) dans la phase épilinguistique du test ont souvent de bons résultats à la question métalinguistique car ils savent argumenter leur réponse en recatégorisant les éléments de la phrase. Cela est assez évident à Rome où les meilleurs scores métalinguistiques se trouvent uniquement chez une partie ces élèves qui ont choisi l'option pronominale, alors que les autres obtiennent toujours zéro. Voici des exemples romains: « parce que est abstente [*sic*] le COI », « Parce que in questa frase lave è un verbo riflessivo e ha bisogno di *se* (per la prima persona) » « perché il verbo è impersonale [*sic*] » « parce que è in modo impersonale [*sic*] parce que ora è lui che lava il suo viso<sup>21</sup> ». Nous savons d'ailleurs que l'automatisation des processus métalinguistiques semble dépendre d'apprentissages culturels, notamment, dans notre société, les apprentissages scolaires et, en particulier, de la manipulation du langage écrit (Gombert 1990). Peut-être y a-t-il un lien entre le degré de scolarisation et l'option (r3) qu'il faudrait pouvoir vérifier. Si ce résultat provisoire était confirmé par d'autres enquêtes plus amples et mieux ciblées, cela voudrait dire que le statut pleinement

<sup>21</sup> Nous traduisons : Parce que dans cette phrase *lave* est un verbe réfléchi et nécessite de *se* (à la première personne) », « parce que le verbe est impersonnel », « parce que c'est au mode impersonnel, parce que maintenant c'est lui qui lave son visage ».

pronominal et non constructionnel de *se laver* est en partie un produit de l'apprentissage scolaire, qui a souvent privilégié ce type d'explication (Lauwers 1990). Rappelons que, si d'un point de vue morphologique, il est possible de définir un verbe pronominal par la présence indissociable d'un pronom réfléchi /sə/<sup>22</sup> et par la sélection de l'auxiliaire être, dans la formation des temps composés (*il se défend* → *il s'est défendu*), il est, en revanche, plus problématique d'établir l'existence d'une classe de verbes pronominaux car cela présuppose des propriétés spécifiques de nature syntaxique et/ou sémantique ; d'où la question de savoir si les verbes pronominaux sont une catégorie lexicale *sui generis* ou bien une variante de la voix active (Stefanini 1968 ; Melis 1990). Quoi qu'il en soit, il importe de souligner que les Niaméyens affichent une distance de la norme officielle (Feuillard 2015) qui est en contre-tendance par rapport aux spécificités qui devraient idéalement caractériser un pays du groupe-1, plus soucieux de la norme, suivant la typologie de Quéffelec (2008).

## Conclusion

Une partie de la recherche linguistique contemporaine remet au goût du jour la question de la subjectivité dans le langage mais moins du côté des intentions communicatives que de celui des structures grammaticales montrant ainsi que nous ne partageons pas forcément les mêmes représentations syntaxiques. La grammaire n'étant plus considérée comme un objet unitaire, il se pose le problème de trouver des méthodes d'analyse qui tiennent compte de manière minutieuse des différences intra-individuelles à petite échelle. Il nous semble que, globalement, toutes ces nouvelles approches convergent dans le choix de travailler sur des données épilinguistiques, sur le produit « fini » de l'activité linguistique mettant ainsi en valeur les zones de non concordance entre les locuteurs<sup>23</sup>. Dans ce nouveau panorama, nous retiendrons deux solutions possibles. D'une part, l'approche de Barra Jover (2010) est un exemple de linguistique « individuelle » qui s'appuie davantage sur l'observation détaillée de plusieurs idiolectes plutôt que sur une généralisation idéalisante des faits observés :

<sup>22</sup> *se* indique l'ensemble des pronoms personnels réfléchis (dont *me, te* etc.).

<sup>23</sup> Pour une défense théorique des approches linguistiques *ethno-socio* qui visent la contextualisation, l'historicité et donc la complexité voir, entre autres, Blanchet (2007) et Perri (2018).



« il se peut qu'une méthodologie croisant les résultats obtenus grâce à la description d'idiolectes nous donne un accès plus réaliste à ce qui est une grammaire. De même, il est fort possible que la description détaillée de la grammaire d'un locuteur du XIIe siècle nous en dise plus sur l'époque que l'objet ancien français » (Barra Jover 2010 : 12-13)

Telle qu'elle est appliquée à la négation verbale, par exemple, dans Iglesias et Larrivée (2014), la nouveauté de cette méthode consiste dans le type de corpus, quatre informateurs du corpus CFPP (2000), plutôt que dans les outils qui ont servi à éliciter les données. D'autre part, la démarche de Dąbrowska et Street (2006), plus théorique, consiste à montrer, par le biais de tests, la palette assez inattendue des réponses des sujets enquêtés ; ce qui remet en cause la posture « classique » des certains chercheurs pour qui : « [...] all native speakers have more or less the same mental grammar » (Dąbrowska et Street 2006 : 605).

Des deux côtés, donc, on ne s'intéresse qu'à l'hétérogénéité des *output* pour aboutir à une divergence des représentations. Or, la micro-analyse que nous avons développée dans ce travail vise elle aussi à rendre compte de l'instabilité inter-individuelle de la grammaire, mais pas exclusivement du côté des produits des comportements subjectifs, puisqu'elle essaie d'intégrer des aspects plus mentaux qui ont été mis en lumière grâce aux questions métalinguistiques qui stimulent les informateurs à justifier leurs comportements.

Si nous sommes bien conscient des limites de taille du corpus et des occurrences analysées, qui sont des limites typiques de ce genre de méthodes (Iglesias et Larrivée 2014 : 2409), il nous semble tout de même avoir apporté des informations novatrices qui remettent en question à la fois certaines descriptions de la possession inaliénable et la position de la variété niaményenne au sein de la francophonie tout entière.

Oreste Floquet

oreste.floquet@uniroma1.it

Sapienza, Università di Roma

## Bibliographie

- ABADIE, MAURICE (1927). *La Colonie du Niger*. Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- ABOULOU, CAMILLE ROGER (2010). Dynamiques des français populaires africains : état des faits, état de la recherche et prospective. In : Neveu, Frank *et al.* (éds). *Actes IIe Congrès mondial de Linguistique Française, La Nouvelle Orléans*, EDP sciences : 1813-1829.
- BARRA JOVER, MARIO (2002). Datif, possessif, article défini, ou comment se passer de la possession inaliénable. *Recherches linguistiques de Vincennes* [En ligne] 31 : 43-60.
- BARRA JOVER, MARIO (2010). 'Le' français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité. *Langue Française* 168 : 3-18.
- BLANCHET, PHILIPPE (2007). Quels linguistes parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques. *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* 1 : 1-66.
- BOUTET, JOSIANE *et al.* (1985). Activité et discours métalinguistique d'enfants de 6 à 12 ans, [en dehors de la classe de grammaire]. *Revue française de pédagogie* 71 : 13-16.
- BOUTIN, BÉATRICE AKISSI (2003). La norme endogène du français en côte d'ivoire : mise en évidence des règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale. *SudLangues* 2 : 33-46.
- BOUTIN, BÉATRICE AKISSI et GADET, FRANÇOISE (2012). Comment ce que montrent les français d'Afrique s'inscrit / ne s'inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective panfrancophone. *Le français en Afrique* 27 : 19-34.
- CFPP (2000). BRANCA-ROSOFF, SONIA *et al.* *Discours sur la ville. Corpus de français parlé parisien des années 2000*. <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>
- DĄBROWSKA, EWA et STREET, JAMES (2006). Individual differences in language attainment : Comprehension of passive sentences by native and non-native English speakers. *Language Sciences* 28 : 604-615.
- DĄBROWSKA, EWA (2010). Naive v. expert intuitions : An empirical study of acceptability judgments. *The Linguistic Review* 27 : 1-23.
- FEUILLARD, COLETTE (2015). Les normes dans leurs diversités. Quelle pertinence? *Écho des études romanes* XI/1 : 7-34 [En ligne].
- FLOQUET, ORESTE (sous presse). Una prima indagine sul francese parlato a Niamey. In : Suzzi Valli, Alessandro (éd.). *La comunicazione sociale in Africa : Un'ermeneutica attuale delle lingue e dei linguaggi*. Roma : Aracne.
- GARY-PRIEUR, MARIE-NOËLLE (2011). *Les déterminants en français*, Paris : Ophrys.
- GOMBERT, JEAN ÉMILE (1990). *Le développement métalinguistique*. Paris : PUF.
- IGLESIAS, OLIVIER et LARRIVÉE, PIERRE (2014). Une approche idiolectale de la chute de en français contemporain. *IVè Congrès Mondial de Linguistique Française*, Jul 2014, Berlin, Allemagne. 2014, SHS Web of Conferences 8 : 2397-2411.
- JUNKER, MARIE-ODILE et MARTINEAU, FRANCE (1987). Les possessions inaliénables dans les constructions objet. *Revue Romane* 22 : 194-209.

- LAFAGE, SUZANNE (1998). « Le français des rues », une variété avancée du français Abidjanais », *Faits de langues* 11-12 : 135-144.
- LAKS, BERNARD (2008). Pour une phonologie de corpus. *Journal of French Language Studies* 1 : 3-32.
- LAKS, BERNARD (2012). Perché c'è variazione invece di niente? *Laboratorio critico* 2 [En ligne].
- LAZARD, GILBERT (2007). Le réfléchi est-il une voix? In : André Rousseau *et al.*, (éds). *L'énoncé réfléchi*. Rennes : PUR, 35-46.
- LAUWERS, PETER (2007). Les tours pronominaux dans la grammaire traditionnelle française : statut, typologie et problèmes. In : André Rousseau *et al.*, (éds). *L'énoncé réfléchi*. Rennes : PUR, 132-151.
- LULLI, FRANCESCA (2011). Problematiche dell'istruzione in un paese povero : il caso del Niger. In : A. Piga e R. Cajati, (éds). *Niger, problematiche sociopolitiche, risorse energetiche e attori internazionali*. Roma : CeMISS – IsIAO, 151-180.
- LYCHE, CHANTAL et SKATTUM, INGSE (2010). Le français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usage, variétés et structure. *Le français en Afrique* 6 : 9-20.
- MALLAM GARBA, MAMAN et HANAFIOU, HAMIDOU SEYDOU (2010). Niger In : *Les langues de scolarisation en Afrique francophone, enjeux et repère pour l'action*. AUF et Éditions des archives contemporaines, 398-569.
- MANESSY, GABRIEL (1978) Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français? *Langue française* 37 : 91-105.
- MELIS, LUDO (1990). *La voie pronominale, systématique des tours pronominaux en français moderne*, Paris – Louvain-la-Neuve : Duculot.
- NADASDI, TERRY (1993). Possession inaliénable et variation dialectale. *Linguistica atlantica* 15 : 131-145.
- NICOLAÏ, ROBERT, (1977). Sur l'appartenance du songhay. *Annales de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice* 28 : 129-135.
- NICOLAÏ, ROBERT, (2009). Language Contact, Areality, and History: the Songhay Question Revisited. In : Wilhelm Moehlig *et al.* (éds.), *Language Contact, Language Change and History Based on Language Source in Africa*, Köln : Sprache und Geschichte in Afrika 20, 187-207.
- OLIVIER DE SARDAN, JEAN-PIERRE (2000). Unité et diversité de l'ensemble songay-zarma-dendi. In : *Peuplements et migrations. Actes du premier colloque international, Parakou, 26-29 septembre 1975*, Niamey : CEHLTO, 75-89.
- PERRI, ANTONIO (2018). La competenza comunicativa : mezzo secolo di una nozione scomoda. *Rivista di Psicolinguistica applicata* 17 : 97-112.
- PINTO MARIA ANTONIETTA et EL EUCH SONIA (2015). *La conscience métalinguistique*. Lanval : PUL.
- PLATIEL, SUZY (1998). Comparatisme historique et classifications. *Faits de langues* 11-12 : 47-74.
- PLOOG, KATJA (2007). Pour une approche comparative des dynamiques structurales du français en Afrique. *Linx* 57 : 165-176.

- QUEFFÉLEC, AMBROISE (2008). L'évolution du français en Afrique noire, pistes de recherche. In : K. HOLTER et I. SKATTUM (éds). *La francophonie aujourd'hui. Réflexions critiques*. Paris : L'Harmattan, 63-76.
- RASCHI, NATAŠA (2010) *Langue française et presse africaine*. Roma : Aracne.
- RENZI, LORENZO *et al.* (1988). Grande grammatica italiana di consultazione. Bologna : Il Mulino, t.1.
- SANAKER, JOHN KRISTIAN *et al.* (2006). *La Francophonie – une introduction critique*. Oslo : Unipub.
- SIBOMANA, LEO (2008). *Le Zarma parlé*. Berlin : LIT Verlag.
- SINGY, PASCAL (2004). Le français au Niger : pratiques déclarées et représentations, *Cahiers de l'ILSL* 15 : 109-126.
- SINGY, PASCAL et ROULLER, FABRICE (2001). Les francophones face à leur langue le cas des nigériens. *Cahiers d'études africaines* 163-164 : 649-666.
- SIDIBÉ, ALIMATOU (2016). Les problèmes des langues et cultures en danger au Niger : le cas du tasawaq d'Ingall. In : *Les Sciences Humaines et le défi du développement en Afrique de l'Ouest – Adaptations, Résiliences et Perspectives*, Seyni Moumouni et Abdou Bontianti, (éds). vol 1., IRSH études nigériennes, 78, Niamey : Gashingo, 247-258.
- STEFANINI, JEAN (1962). *La voix pronominale en ancien et moyen français*. Aix-en-Provence : Ophrys.
- ZANG ZANG, PAUL (1998). *Le français en Afrique*. Munchen : Lincom.

## 4. Une micro-analyse idiolectale d'un enseignant de français au Niger : la liaison<sup>1</sup>

*Giulia De Flaviis*

### **Introduction**

La position de la langue française dans le panorama linguistique de l'espace francophone en Afrique constitue une question socioculturelle et politique assez complexe. Nombreuses sont les études qui ont souligné la non-homogénéité des pratiques langagières du français africain (Gess *et al.* 2012 ; Zang Zang 1998). La plupart d'entre elles font le constat d'une scission entre la langue officielle de la population, *in vitro*, et l'usage réel, *in vivo* (Calvet 1993). Dans un tel scénario de disparités en termes de prestige et de pratiques langagières, l'idée de la représentation culturelle unitaire d'une « Afrique francophone » paraît assez abstraite (Boutin et Gadet 2012 : 23) : les capitales ouest-africaines en effet devraient être considérées plutôt comme « des espaces où s'élaborent des connaissances linguistiques et métalinguistiques par l'expérience de l'altérité » (Boutin et Gadet 2012 : 25).

À la suite de ces considérations, notre recherche se donne pour but de contribuer à mieux décrire les variétés du français en accordant une attention particulière au Niger, dont le paysage linguistique n'a pas encore donné lieu à une information complète (Singy et Rouiller 2001). D'après des enquêtes récentes (Singy et Rouiller 2001 ; Singy 2004), bien que le français demeure la seule langue officielle de ce pays, la communauté nigérienne s'avère de plus en plus réticente à le reconnaître comme tel en lui confiant un rôle mineur par rapport aux langues vernaculaires

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Bernard Laks qui a pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Giulia De Flaviis reste, bien entendu, la seule responsable des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

ou à une variété de français moins standard. Une telle situation, définie comme *diglossie véhiculaire* (Calvet 1993 : 452)<sup>2</sup>, pose donc au linguiste le problème du statut du français au sein de la communauté linguistique, de ses conditions d'emploi et d'apprentissage ainsi que des attitudes que les locuteurs adoptent face à une langue officielle dont le statut ne fait guère consensus.

Notre contribution s'inscrit dans un cadre variationniste (Labov 1991) et vise à mieux décrire la variété du français niaméyen par le biais d'un corpus oral attestant l'usage réel des natifs. Cette étude sera divisée en deux sections : dans une première partie de type socioculturel nous ferons un survol de la condition du français et de la situation de l'éducation au Niger. Nous aborderons en particulier :

1. le statut du français au Niger. Cet aperçu nous permettra de mieux encadrer la position du français par le biais des perceptions et des jugements des locuteurs ;
2. les problèmes de l'analphabétisme, de la sous-scolarisation et de l'insécurité linguistique des enseignants. Les constats et les opinions d'un enseignant de français à Niamey nous offriront un point de vue subjectif mais très intéressant de cette situation.

La deuxième partie vise à observer la variation du phénomène de la liaison chez un enseignant de français<sup>3</sup>. Notre démarche se veut descriptive et vise à identifier les principales régularités phonétiques concernant les productions de la liaison effectuées par un locuteur dont les paramètres sociolinguistiques méritent une attention particulière (haut niveau d'étude, position socio-économique avantageuse par rapport à la population, bon degré d'auto- et d'hétéro-surveillance, bonne maîtrise du français). En l'absence de données suffisamment solides pour rendre compte exhaustivement de la variation de la liaison caractérisant la communauté des enseignants de français nigériens, nous limiterons à discuter les résultats de l'analyse d'un seul idiolecte.

<sup>2</sup> En italique dans l'original. D'après Calvet la véhicularité peut être considérée comme « le fait, pour une langue, d'être le moyen de la communication entre deux locuteurs qui ne l'ont pas tous pour première langue ». Il ajoute pourtant : « Sur le plan typologique, les choses sont plus complexes car cette langue peut n'être la langue première d'aucun des groupes en présence, elle peut aussi être créée pour les besoins de la cause, elle peut enfin être la langue d'un des groupes en présence » (Calvet 1993 : 452).

<sup>3</sup> Les enregistrements ont été effectués par O. Floquet lors d'une enquête qu'il a menée à Niamey en 2016.

## 4.1. Le Niger : un survol socioculturel et sociolinguistique

### 4.1.1. La situation actuelle du français au Niger : quelques données

Le paysage linguistique de la francophonie en Afrique se présente comme une constellation de réalités plurilingues d'une grande complexité. Si l'on considère d'une manière générale les pratiques des locuteurs, on peut constater qu'à côté d'une « communication *africaine* qui se fait par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs des langues africaines en présence », il existe à la fois un français *langue seconde* réservé à une élite et à la communication officielle (administration, bureaux, justice, médias) et « des langues vernaculaires employées pour la communication quotidienne, parfois limitée à l'usage familial » (Calvet 1993 : 453). Il n'est pas surprenant que cette répartition fonctionnelle des usages fasse ressortir une distance entre la pratique réelle des locuteurs et la politique linguistique de l'État, voulant assurer au français le statut de langue officielle<sup>4</sup> (Calvet 1993 : 456).

Parmi les facteurs en jeu, Zang Zang fait le constat d'une divergence de directions entre les pressions exercées par la société et les pressions exercées par l'école, celles-ci ne répondant plus aux volontés de la population :

Nous ne sommes plus à l'époque où les Africains [...] nourrissent l'ambition de parler français mieux que les Français autochtones. Ce n'est plus l'époque où le français de France représentait LA norme de prestige à laquelle tout intellectuel africain voulait se conformer afin de se distinguer des autres. (Zang Zang 1998 : 5)

Une sorte de *refus* volontaire de se conformer à la norme serait perçu d'après l'auteur comme une manière pour les locuteurs de manifester leur révolte vis-à-vis d'un ordre social qu'ils désapprouvent (Zang Zang 1998 : 6).

Ces considérations sont confirmées par les données statistiques : en dépit du statut du français langue officielle en effet, seul 10% de la population des pays africains francophones domine cette langue aux côtés des vernaculaires. En Côte d'Ivoire par exemple seul 15% de la population d'Abidjan déclare parler très bien le français tandis que 32% constate quelques difficultés. À Kinshasa (RPC), 8% de la population affirme ne pas savoir le parler (Boutin et Gadet 2012 : 21).

<sup>4</sup> Le cinquième alinéa de l'article 5 de la Constitution de la VII<sup>e</sup> République du Niger du 25 novembre 2010 proclame que « La langue officielle est le français ».

Au Niger la situation ne diffère pas trop de cette tendance générale : à côté du français qui revêt le rôle de langue officielle assurant la communication dans les domaines formels, ce pays compte en plus une vingtaine de langues dont dix ont le statut de langue nationale selon la Constitution de 2010 : l'arabe, le buduma, le fulfuldé, le gulmancema, le hausa, le kanuri, le zarma, le tamajaq, le tassawak et le toubou. Cette situation de plurilinguisme n'est pas sans peser sur le statut du français : parmi les langues nationales en effet le hausa et le zarma constituent les idiomes les plus parlés. De plus, les résultats d'une étude récente menée sur un collectif de 3800 nigériens (Singy et Rouiller 2001) dressent un tableau plutôt diversifié concernant les pratiques des locuteurs natifs et leurs jugements. En particulier, les données de cette enquête révèlent que :

- pour aucun des enquêtés le français ne constitue la langue première ;
- 24,4% des enquêtés déclarent parler le français à côté d'une ou plusieurs langues locales ;
- les variables sociodémographiques de sexe et d'âge exercent un poids non anodin : le nombre des hommes affirmant parler le français est plus important que celui des femmes (28,3% contre 18%). Selon les auteurs, ce dernier résultat trouve son explication dans la culture musulmane du Niger : résistance à la scolarisation des filles d'où un effet de plafond de verre qui rend plus difficile leur mobilité sociale par rapport aux garçons (Singy et Rouiller 2001 : 652). De plus, les enquêtés les plus jeunes (moins de 20 ans) déclarent que le français n'est pour eux qu'une langue seconde (30,5%) contre 11,3% des plus de 50 ans.

Ces données montrent une situation de diglossie<sup>5</sup> : le français apparaît comme la variété haute alors que les idiomes locaux fonctionnent comme des variétés basses :

- lorsqu'il s'agit de la langue souhaitée pour l'enseignement de leurs enfants, les enquêtés montrent une certaine préférence pour le français et l'arabe coranique (respectivement 42,8% et 42,5%) ;

<sup>5</sup> Dans l'histoire de la sociolinguistique la notion de diglossie a fait l'objet de nombreuses redéfinitions. Comme le montre Tabouret-Keller (2006) l'une de premières définitions du terme est proposée en 1959 par Ferguson, qui considère la diglossie comme ressortissant « de la distinction entre deux variétés génétiquement parentes en usage dans une même communauté, l'une symbole de prestige, généralement associé aux fonctions nobles de la forme écrite d'une langue, variété haute, l'autre symbole des fonctions terre à terre de la vie quotidienne, variété basse, chacune remplissant ainsi une part bien à elle dans la société et dans la vie des personnes » (Tabouret-Keller 2006 : 114).



- dans le domaine judiciaire et administratif, en revanche, les Nigériens manifestent leur exigence de communication avec les organes de la loi en hausa. Le français ne reçoit que moins de 10% des réponses favorables ;
- interrogés sur la langue souhaitée pour les émissions radiophoniques, les répondants accordent la primauté au hausa (55%) ; suivent le fulfulde (28,2%), le zarma (25,1%) et le tamajaq (20,7%) ; seulement 14,8% des répondants portent leur choix sur le français.

On constate donc que la population nigérienne, si elle n'accorde pas au français le statut de variété haute dans tous les domaines, elle le fait assez nettement dans celui de l'enseignement, ce qui s'explique, sans doute, par la possibilité que donne cette langue d'améliorer ses propres conditions d'existence en termes de position sociale et professionnelle.

#### **4.1.2. Quelques aspects de la scolarisation et de l'éducation au Niger**

D'après une étude sociodémographique récente centrée sur la question de l'éducation (Lulli 2011) les forts déséquilibres et disparités en termes démographiques et régionaux font du Niger un pays d'espaces profondément différents où il est encore trop difficile de garantir un niveau de scolarisation acceptable. Les données issues des statistiques annuelles montrent, en effet un panorama composite marqué par une répartition de la population très diversifiée en termes d'âge et de milieu social. À titre d'exemple, si nous considérons la variable de l'âge, en 2017 la population de moins de 15 ans a atteint 51,6% contre 2,6% de la population de 65 ans et plus. Ce qui a contribué considérablement à la hausse de la demande sociale d'instruction.

D'autres données confirment ce constat : la pauvreté (45,4% en 2014) et la fécondité (7,2 enfants pour femme en 2017) sont au Niger parmi les plus hauts du monde ; le taux d'accroissement annuel de la population a atteint 3,8% en 2017 contre 3,3% en 2001 ; l'incidence du milieu de résidence sur la pauvreté atteint 9,1% (2014) pour le milieu urbain et 52,4% (2014) pour le milieu rural<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> INS-Niger (2016 : 23-33).

Cette situation n'est pas sans peser sur la scolarisation et l'alphabétisation de la population nigérienne. Ce qui se dégage est que, bien que le taux de scolarisation montre une évolution globale positive en témoignant d'une situation en voie d'amélioration<sup>7</sup>, les indicateurs sont encore très faibles et exigent des mesures visant au renforcement de la scolarisation (surtout celle des filles) et à la réduction des disparités. D'après l'analyse de Lulli (2011), malgré les nombreux efforts du gouvernement pour une instruction obligatoire et gratuite sans distinction de sexe, la persistance de fortes disparités en matière de scolarisation au Niger demeure un problème crucial<sup>8</sup>. La multitude d'obstacles économiques et socioculturels a fait augmenter l'écart entre les intentions des autorités et la mise en acte de mesures réparatrices, ce qui a entravé toute amélioration significative du taux de scolarisation. Parmi les problèmes les plus importants, on peut rappeler la difficulté de réussite et d'accès aux niveaux supérieurs, la faiblesse de la qualité et de la quantité des infrastructures scolaires, la qualité peu satisfaisante de l'offre de formation due aussi au manque d'enseignants, l'insuffisance du budget public et du salaire des enseignants<sup>9</sup>, les frais de scolarisation.

Il faut compter aussi une certaine perception négative de l'école qui n'est plus vue comme moyen d'ascension sociale ; en hausa, par exemple on désigne l'école publique par le terme *makaranta boko* qui signifie la *fausse école*, en opposition à la vraie école (coranique). Aussi dit-on qu'un enfant a été *attrapé* à l'école en utilisant un verbe employé dans deux autres situations : la prison et l'hospitalisation. Cette

<sup>7</sup> P. ex., taux brut de scolarisation dans le primaire : 74,2% en 2014 contre 71,2% en 2012 ; taux brut de scolarisation au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire : 29,6% en 2014 contre 21,4% en 2012 ; taux d'alphabétisation des 15 ans et plus : 28,4% en 2013-14 (dont femmes : 17,1%, hommes : 42,8%). Pour plus de données, voir INS-Niger (2016 : 43).

<sup>8</sup> Nombreuses ont été les initiatives de l'État qui visaient à éliminer les discriminations à l'égard des femmes en Afrique subsaharienne. Parmi les principales : l'adoption d'une Carte de l'éducation accordant à l'instruction une importance en termes juridiques et affirmant le principe d'une instruction universelle, démocratique, gratuite, obligatoire et entièrement financée par l'État : (Niamey, 1992) ; la LOSEN (Loi portant Orientation du Système Educatif Nigérien, 1998) qui établit l'universalité de l'instruction tout en déclarant la volonté de franchir les barrières entravant la scolarisation des filles ; le PDDE, conçu dans le cadre des stratégies visant à la réduction de la pauvreté favorisant ainsi l'accès à l'école (INS-Niger, PNUD 2009).

<sup>9</sup> En 2006 13% du budget annuel de l'État a été réservé à l'instruction et à ce jour il a augmenté à 20,88%. Cependant, malgré les efforts financiers qui ont permis le dédoublement des infrastructures scolaires entre 1990 et 2000, le nombre de celles-ci sur le sol du pays demeure insuffisant (Maman Keita 2007).

conception négative serait liée en partie à l'histoire coloniale où l'on venait littéralement « attraper » les enfants pour les scolariser (Forum Social Mondial de Tunis 2013 : 2).

Un autre problème mérite une attention particulière : les enseignants sans formation initiale (Maman Keita 2007). Au Niger, selon les besoins, les enseignants contractuels (recrutés par un test destiné aux diplômés de toute sorte) sont admis d'office et affectés dans les différentes écoles, souvent en situation de classes multigrades. Cependant, une partie considérable des contractuels (27% en 2001) n'a pas reçu de formation professionnelle d'enseignants et, malgré les efforts des autorités pour leur garantir une formation progressive, les enseignants ne sont pas à l'aise avec la didactique, les méthodes pédagogiques et la gestion des classes à plusieurs niveaux (Maman Keita 2007 : 2). Pour faire face à ce problème, les autorités de l'éducation nationale ont adopté une série de mesures réparatrices (p. e. la CAPED)<sup>10</sup> qui n'arrivent pourtant pas à combler le manque d'une formation préalable suffisamment solide.

Pour finir, plusieurs facteurs socioculturels découragent plus typiquement les jeunes filles à poursuivre leur formation : unions matrimoniales précoces et culte de la fécondité favorisés par la religion musulmane<sup>11</sup> ; volonté des familles de préserver les filles du risque de harcèlement lors de leur déplacement vers l'école.

La situation s'avère donc assez problématique bien que quelques indicateurs soient en voie d'amélioration.

L'interview d'un enseignant nigérien travaillant dans une école publique à Niamey (noté ci-après BZ) confirme les faits que nous venons de présenter. Voici quelques informations à son sujet :

- Âge : 52
- Lieu de naissance : Dosso (Niger)
- Profession : enseignant de français et d'histoire en secondaire (école publique)
- Niveau d'études : études universitaires en lettres (Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou-Moumouni de Niamey)
- Lieu des études : Niamey
- Groupe ethnique : djerma

<sup>10</sup> Cellule d'animation pédagogique (Maman Keita 2007 : 2).

<sup>11</sup> 99% de la population nigérienne est de confession musulmane.

- Langues parlées : zarma-songhay, hausa, français, anglais
- Profession des parents : mère commerçante, père vétérinaire
- Langues parlées par les parents : zarma, hausa (mère) ; zarma, hausa, français (père)

Interrogé sur la situation de l'éducation au Niger, BZ fait le constat d'un niveau encore peu important d'alphabétisation qui affecte à la fois les jeunes et les moins jeunes :

[...] jusque-là le Niger n'a pas véritablement atteint un seuil très important d'alphabétisation. Nous rencontrons beaucoup d'analphabètes et même au niveau de moins jeunes [...] surtout ceux qui viennent du village, parce qu'il y en a beaucoup qui sont des talibés,<sup>12</sup> qui sont confiés à des marabouts, et finalement quand ils viennent en ville ils se livrent vraiment à des activités autres que l'apprentissage de la langue coranique, oui oui de l'arabe, donc ils se livrent à d'autres choses, par exemple ils vont mendier et à partir de la mendicité donc ils adoptent des attitudes qui ne sont pas véritablement bonnes, surtout la drogue, la délinquance juvénile et autre.

Ensuite, interrogé sur les différences entre l'école publique et privée, BZ constate que :

en ville dans les grandes localités l'école privée est en train de gagner du terrain parce que compte tenu des perturbations, que connaît l'école publique et toutes les années, quoi, donc y a trop de perturbations dans les écoles publiques, ce qui fait que dans les grandes agglomérations, les grandes villes, les gens préfèrent amener leurs enfants dans les écoles privées. [...] C'est la même structure, c'est le même programme officiel, c'est la même façon d'enseigner, c'est la même supervision, donc ils sont en réalité sur la même tutelle, mais ce sont des sous-secteurs des sous-secteurs liés justement à leur organisation et surtout aussi à leur fonctionnalité [...].

En conclusion, les observations de BZ ne font que renfoncer le cadre que nous venons de dresser. Face à cette situation, qui demeure très problématique à la fois en termes linguistiques et sociaux, un encadrement mieux ciblé des enseignants de français au Niger s'avère nécessaire.

---

<sup>12</sup> Élèves de l'école coranique.

### 4.1.3. L'insécurité linguistique en contexte plurilingue : la perception d'un enseignant de français à Niamey

L'existence d'un sentiment d'insécurité linguistique au sein des communautés caractérisées par la diglossie et le plurilinguisme ne constitue pas un sujet nouveau en sociolinguistique. Depuis les recherches variationnistes de Labov (1991) au sein de la communauté newyorkaise, les enquêtes sociolinguistiques concernant les rapports intra-lectaux en contexte plurilingue ont montré non seulement un écart considérable entre la norme de la langue de prestige et les pratiques langagières des locuteurs, mais aussi le fait que :

tout rapport de ce type entraîne une dévalorisation des langues ou variétés d'une même langue qui ne sont pas associées à l'exercice du pouvoir, et donc l'apparition d'une insécurité linguistique (Breteigner 1996 : 913).

Ce sentiment d'insécurité linguistique, qui se manifeste dans la pratique langagière des locuteurs par des fluctuations stylistiques, une tendance à l'hypercorrection, une perception erronée de son propre discours et une dépréciation du parler local implique une certaine connotation négative au sein de la communauté. Or, ce que Labov a appelé insécurité linguistique<sup>13</sup> peut se définir en Afrique, « au moins de manière très restreinte et provisoire, comme un sentiment plus ou moins généralisé d'*infériorité* ou en tous cas de *malaise* » (Breteigner 1996 : 903). Nombreuses ont été les recherches sur ce sujet. S'interrogeant sur les attitudes des locuteurs africains face à la langue française, Boutin et Gadet soulignent par exemple, l'existence de « relations ambiguës » qu'elles expliquent en termes de « sentiments d'aliénation, de dépossession identitaire et culturelle » coexistant avec la « perception d'un défi à relever par la maîtrise du français standard » (2012 : 23). De Robillard *et al.* (1996) expliquent ce sentiment en termes de valeur anthropologique et sociale d'une langue seconde : la langue constituerait d'après eux un objet anthropologique que les sociétés construisent, utilisent et modèlent en fonction de leurs besoins :

---

<sup>13</sup> Ce sentiment a été mesuré quantitativement par la biais d'un indice fondé sur le degré de conformité existant entre la perception qu'ont les locuteurs de leurs prononciations et les prononciations qu'ils jugent comme étant correctes (Singy 1998). Plus précisément, ce que Labov a appelé *Index of linguistic insecurity* est défini par lui-même comme : « the number of items in which a speaker distinguishes between his own pronunciation of a word and the correct pronunciation » (Labov 1991 : 52).

si l'on admet que les besoins ne sont pas nécessairement les mêmes, on peut être conduit à admettre que l'assise des critères d'inclusion et d'exclusion au sein de l'objet "langue" peut varier. (De Robillard, Beniamino et Bavoux 1993 : 25)

En ce qui concerne le français au Niger, les disparités linguistiques et sociales affectant ce pays renforcent ces observations plus générales et confirment non seulement qu'une norme « africaine » du français demeure une illusion (Boutin et Gadet 2012 : 23), mais aussi que les rapports entre les variétés en présence peuvent s'avérer *inégaux*, voire *conflictuels* (Breteigner 1996 : 903). Les études sociolinguistiques concernant le Niger en effet montrent que les locuteurs (notamment les femmes) manifestent une insécurité linguistique assez forte (Rouiller 2004 : 36) à la fois en accordant au français des qualités absentes dans leurs langues et en voyant en celles-ci des traits éminemment oraux.

Notre analyse s'inscrivant dans un cadre variationniste, nous nous sommes focalisée sur la communauté des enseignants de français nigériens qui, en raison de leur maîtrise de la langue française orale et écrite et de leur compétence métalinguistique, sont susceptibles de fournir quelques éléments pour mieux comprendre ce sentiment.

Venons-en à notre informateur. Interrogé sur le statut de la langue française au sein de sa communauté et sur ses conditions d'apprentissage, BZ remarque une baisse des pratiques orales et écrites du français à l'école ; cette baisse serait due à une diminution des dictées et des lectures :

il y a une diminution ça ça a continué, maintenant au niveau de l'expression orale aussi il y a eu pratiquement une diminution, donc les gens ne faisaient plus l'expression orale au niveau de l'application en tant que telle [...] Il a aussi la lecture, la lecture les gens ont beaucoup diminué dans le phénomène de lecture.

La valeur didactique de ces pratiques (en termes d'enrichissement du vocabulaire et de renforcement des compétences métalinguistiques) est d'ailleurs mentionnée :

Les gens lisent peu maintenant alors que c'est la lecture qui peut qui doit même améliorer, qui va même améliorer de façon vraiment remarquable le niveau, ça permet d'enrichir le vocabulaire, d'insister sur les règles de grammaire, de vocabulaire, la syntaxe, les constructions, les tournures.

BZ souligne-t-il à la fois une certaine liberté autorisée par l'institution scolaire qui n'impose plus l'apprentissage normatif du français et un écart entre la norme reconnue virtuellement comme telle et l'absence d'une véritable politique de promotion du standard. Dès l'âge scolaire les locuteurs se sentent ainsi autorisés à utiliser les normes de la langue de manière approximative :

il y a pas véritablement une sorte de coercition, on contraint pas les élèves à vouloir parler le français ou bien à vouloir apprendre. Donc c'est beaucoup plus superficiel, mais quand même les règles sont là, on leur donne les règles, on leur fait tout, mais y a pas beaucoup d'insistance, par exemple avant il y a avait le symbole, qui obligeait les gens à parler français au cas contraire ils seront punis [...] Le symbole que c'est en réalité une façon d'amener les élèves à parler français et c'est symbolisé par un objet, celui qui refuse de parler français, s'il parle le vernaculaire on lui donne le symbole et s'il a le symbole il sera puni. Donc si fait que tous les élèves sont obligés de parler français.

Par exemple si on dit machin ou chosiner pour dire machin, pour dire chose, chosiner pour dire faire quelque chose, oui oui ce sont des termes qu'on ou bien gars, oui oui, donc on dit un gars le gars, un gars c'est pas soutenu, ou bien quand on dit une garce, ou quand on dit par exemple une pute au lieu de dire une prostituée dans un français soutenu, vous voyez.

Les structures internes de la langues semblent être affectées par nombre de modifications, engendrées notamment par les médias. par rapport à la langue standard, BZ déclare que les processus les plus souvent employés dans la formation des énoncés sont les stratégies de redondance telles que : « si besoin est, en tant, ou bien en tant besoin », « les formateurs ont formé, les formateurs ont formé les participants ». Il en conclut que : « tout ça est un problème de redondance, de tautologie, et qui ne doit véritablement pas apparaître dans un français soutenu ».

De plus, l'emploi des modes de conjugaison ne serait pas conforme à la règle :

le problème qui apparaît beaucoup plus au niveau de la conjugaison surtout concernant les modes, oui concernant précisément le mode subjonctif, vous voyez le mode subjonctif et l'utilisation de l'auxiliaire avoir.

Pour finir, il remarque un manque d'économie dans la formulation des énoncés :

ils disent je vais essayer de faire je vais essayer de tenter, au lieu de dire j'essaye ou je tente oui oui tout simplement donc souvent y a une sorte d'itération on essaye d'aligner de créer toute une ligne de mots qui en réalité quand on les ramène on peut les simplifier et quand on essaye de les analyser ça va donner véritablement la même chose comme si on ne sait pas de progresser ou ... de ce qu'on dit.

La vision offerte par BZ sur la fonction du français au sein de la communauté niaméyenne témoigne d'un sentiment d'insécurité linguistique assez aigu. Elle permet de comprendre les difficultés qu'ont les enseignants de français confrontés à l'analphabétisme et à cette « véritable diminution » du français à l'école. L'interview a fourni non seulement des informations concernant les représentations et les pratiques des usagers mais aussi le contexte et les outils pour la description de la variation de la liaison sur laquelle nous reviendrons dans la partie suivante.

#### **4.2. La liaison au Niger : une micro-analyse idiolectale d'un enseignant de français niaméen**

Cette deuxième partie est consacrée à la micro-analyse phonologique de BZ, enseignant du secondaire dans un établissement public de Niamey. Elle a pour but de localiser les principales régularités et zones de variation concernant les réalisations de la liaison.

La liaison est un phénomène de *sandhi* externe typique de la langue française. Située au carrefour de quatre dynamiques historiques contradictoires – tendance à la syllabation ouverte, marquage phonologique du nombre, prosodie liée de groupes de souffle, stabilisation dans la forme graphique – dès le XVI<sup>e</sup> siècle – de plusieurs consonnes finales qui avaient chuté dans les siècles précédents – (voir, par exemple, Laks 2005), la liaison a fait l'objet d'innombrables descriptions, son analyse demeurant encore aujourd'hui extrêmement problématique. Hormis la période générative qui avait réduit le traitement du phénomène à sa seule dimension morphophonologique (Laks 2005 ; Eychenne et Laks 2017), tant la littérature plus ancienne que les recherches contemporaines considèrent la liaison comme un phénomène extrêmement variable impliquant à la fois des facteurs phonologiques, morpho-syntaxiques, lexicaux, et prosodiques ; à ces facteurs on doit ajouter la variation diatopique et la fragmentation sociale des



communautés linguistiques (Laks 2005). Les résultats des analyses issues du corpus PFC (Durand, Laks et Lyche 2009) avec ses analyses fréquentielles (Mallet 2008 ; Barreca 2014 auxquelles on peut ajouter Ägren 1973, Encrevé 1988, De Jong 1994, Laks et Peuvergne 2017) ont confirmé empiriquement l'incidence du style de parole, de l'âge, du sexe et du niveau d'études.

L'intérêt de cette étude est de vérifier si les paramètres sociodémographiques et sociolinguistiques de l'enquête (notamment son niveau d'études et sa condition d'enseignant de français) ont une incidence sur la réalisation du phénomène. À ces paramètres, susceptibles de contraindre l'apparition de la liaison, on doit ajouter l'insécurité linguistique qui, comme nous l'avons dit, caractérise les contextes plurilingues et pourrait donner lieu à des liaisons hypercorrectives.

L'enquête se base sur le protocole PFC ([http : www.projet-pfc.net](http://www.projet-pfc.net)). Le corpus consiste en 26 minutes d'enregistrement qui se sont déroulés en deux parties : une première partie contenant une conversation (16 minutes) et une seconde partie incluant la lecture d'une liste de mots et d'un texte conformément au protocole PFC<sup>14</sup>. Le corpus objet de notre analyse étant très limité, nous rappelons que cette contribution ne se veut pas exhaustive ; ce qui sera dressé ci-dessous est un petit inventaire des usages réels de ce que nous tenons ici pour représentant d'une certaine communauté linguistique – celle des enseignants de français nigériens – en l'absence de confirmations empiriques à plus grande échelle<sup>15</sup>.

Dans un souci de clarté, il nous a paru nécessaire de faire une distinction entre les liaisons réalisées en discours spontané et celles qui se sont réalisées en lecture. Le tableau ci-dessous montre les pourcentages de liaisons réalisées (LR ci-après) et de liaisons non réalisées (LNR ci-après) par BZ en conversation et en lecture du texte.

<sup>14</sup> Le texte lu était « Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu ? » (<http://www.projet-pfc.net/>). Le lieu des enregistrements était l'école publique dans laquelle l'enquête travaillait.

<sup>15</sup> De récentes études en sociolinguistique ont reconsidéré le poids représentationnel des analyses d'idiolectes. Barra-Jover observe : « Il se peut qu'une méthodologie croisant les résultats obtenus grâce à la description d'idiolectes nous donne un accès plus réaliste à ce qui est une grammaire » (Barra-Jover 2010 : 12). Iglesias et Larrivée ajoutent : « l'analyse d'idiolectes offre [...] une nouvelle perspective puisque c'est la grammaire concrète d'un individu, qui est analysée » (Iglesias et Larrivée 2014 : 2409).

**Tab. 4.1.** Nombre et taux (%) de LR et LNR en conversation et en lecture.

	Tot	LNR	%	LR	%
Conversation	83	26	31,33	57	68,67
Lecture	22	9	40,91	13	59,09

### 4.3. Analyse

D'une manière générale, on note que les LR sont plus nombreuses en conversation qu'en lecture (68,67% contre 59,09%). Il faut pourtant considérer que le nombre de sites de liaisons potentielles en conversation est quatre fois majeur que celui en lecture, ce qui rend les deux parties du corpus non parfaitement comparables en termes distributionnels. Ce premier résultat donc ne suffit pas à lui seul pour tirer des conclusions.

### 4.4. La conversation

L'analyse morphosyntaxique des contextes de LR et LNR en conversation corrobore la situation analysée à grande échelle par PFC pour l'espace européen : « le caractère régulier de la liaison provient de l'existence d'un noyau relativement stable et étroit de liaison catégoriques » (Durand *et al.* 2011 : 115). En effet, dans notre corpus, la plupart des liaisons considérées comme catégoriques (<proclitiques + V pluriels>, <det + nom à voyelle initiale>, expressions figées) sont réalisées à 100%. On signale par exemple :

ils[z]attachent  
des[z]études  
vis-[z]à-vis ; de plus[z]en plus

Au de-là de ce groupe stable, on observe que la liaison se réalise à 100% dans d'autres contextes (après *en, dans, très*) qui, en français hexagonal, déclenchent, en revanche, une liaison fréquente mais variable (Mallet 2008 : 277-281) :

en[n]arrivant par l'avion  
très[z]appliqué  
dans[z]une université

D'autres analyses de la liaison basées sur PFC en terre africaine ont observé le même comportement : une étude centrée sur Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, Burkina Faso et Mali (Bordal et Lyche 2008 cités par Lyche et Skattum 2012 : 94) montre que dans les capitales de ces pays la liaison se réalise à 100% dans les mêmes contextes (<det+nom>, <pronom+verbe>, après *en, dans*) et que, hors de ce noyau, toute liaison est variable.

D'autres contextes déclenchent une liaison très fréquente : après les adjectifs pluriels antéposés, BZ réalise la liaison dans la presque totalité des cas :

leurs[z]enfants ; les deux[z]instances ; les mêmes[z]examens  
grandes[d]agglomérations  
d'autres [dot] établissements

Hormis les deux derniers exemples (8) et (9), où BZ réalise la liaison respectivement sur /d/ et sur /t/, l'apparition du phénomène semble être conforme à l'usage standard où la liaison après adjectif épithète pluriel se réalise très fréquemment et principalement sur /z/ : nous citons, à titre d'exemple, les cas de *petites, petits* et *autres* où elle comptabilise respectivement 100%, 75% et 58% de réalisations (Barreca 2014 : 187). La liaison dans ce contexte s'avère également productive au Mali où Lyche et Skattum (2012 : 95) observent qu'elle se réalise systématiquement sur /z/ après les adjectifs polysyllabiques *autres, premières, différentes, petits*.

La liaison après l'adverbe monosyllabique *quand* s'avère très variable : le corpus présente une seule occurrence de la séquence *quand ils* et quatre occurrences de la séquence *quand on* :

quand [t] ils viennent  
quand [t] on les ramène ; quand [t] on essaye de  
quand // on dit ; quand // on dit

On note que, si dans la séquence *quand ils* la liaison se réalise correctement sur /t/, dans la séquence *quand on* le comportement de l'enquête n'est pas homogène : BZ ne lie que deux fois sur quatre et cette liaison se réalise les deux fois sur /t/. Cette variabilité dans ce contexte distingue le comportement de BZ du standard : les études PFC concernant le français hexagonal montrent que la liaison dans le contexte <*quand* + pronom personnel sujet> se réalise presque toujours (Barreca 2014 : 183).

Les LNR concernent davantage *c'est, mais*, les formes fléchies des verbes *être* et *avoir*. Ces données sont comparables à d'autres études PFC en Afrique qui ont observé la même tendance à la non réalisation : concernant *c'est*, par exemple, l'analyse à Bamako (Mali) montre que cette construction impersonnelle ne lie jamais avec le mots de droite (Lyche et Skattum 2012 : 95). La liaison après *est*, en revanche, varie en fonction du contexte de conversation ou lecture en Côte d'Ivoire, où Boutin et Turcsan (2009) observent un taux de 50% de LR en conversation contre 5% de LR en lecture. L'ensemble de ces données se distingue de l'usage attesté par PFC en France, où Mallet (2008) note un taux de réalisation de 27% pour les formes du verbe *être* et un taux de 3,5% pour les formes du verbe *avoir*.

Pour conclure sur cette analyse de la liaison en conversation, on note d'une part un noyau de liaisons catégoriques sociolinguistiquement non variables (conformément aux tendances observées dans d'autres points d'enquêtes PFC en Afrique) et, d'autre part, bon nombre de liaisons variables qui manifestent des irrégularités internes et nécessitent d'une analyse au cas par cas. Cette analyse a montré à la fois l'apparition très fréquente de liaison dans des contextes généralement variables (après *en, dans, très*) et certains comportements non homogènes (après *quand* et les adjectifs pluriels). Ces résultats nous amènent à considérer non seulement les paramètres sociolinguistiques de BZ mais aussi l'insécurité linguistique comme un possible moteur de la variation observée : si, comme nous l'avons vu, la catégorie des enseignants de français au Niger s'avère particulièrement sensible à ce sentiment pour diverses raisons (baisse du français au profit des vernaculaires, manque de formation initiale solide, sensation de malaise avec la didactique et la langue française, salaires insuffisants), faire la liaison plus fréquemment peut constituer pour notre enquêté une tentative de se rapprocher du français hexagonal et de réduire l'écart entre un modèle de prononciation standard (dont il reconnaît l'existence mais avec lequel il n'est pas à l'aise) et les pratiques réelles non conformes à la norme.

#### 4.5. La lecture du texte

En lecture, au de-là d'une forte tendance aux coups de glotte<sup>16</sup>, on note que les liaisons se réalisent à 100% dans les contextes de liaison traditionnellement reconnus comme catégoriques ainsi qu'après *très*

<sup>16</sup> Boutin et Turcsan (2009) remarquent également cette tendance pour la Côte d'Ivoire.

et *dans*. On peut donc conclure que, concernant ce groupe, BZ manifeste le même comportement tant en conversation qu'en lecture. Dans le groupe des variables, bon nombre de liaisons ne sont pas réalisées, notamment dans les contextes <verbe *être* + prép >, <auxiliaire *avoir* + participe passé>, <nom pluriel + adjectif postposé> :

est // en  
 ont // eu  
 circuits // habituels ; visites // officielles

Dans les groupes *grand émoi* et *grand honneur* le comportement de l'enquêté n'est pas régulier : BZ réalise la première liaison sur /n/ (*grand[n]émoi*) et la seconde sur /d/ (*grand[d]honneur*). Ce type de liaison demeure plutôt variable en Afrique. Dans leur étude PFC au Mali, Lyche et Skattum (2012) observent que seuls 11 informateurs sur 13 réalisent une liaison sur *grand honneur* alors que 9 informateurs la réalisent sur *grand émoi*.

Ensuite, on note que deux liaisons sont enchaînées : l'une après l'adjectif épithète antéposé *quelques*, l'autre dans la construction *on en a*, après une hésitation entre *en* et *a* :

quelques.[z]articles  
 en a vu [ã.na.vy]

Enfin, par rapport à la conversation, une différence émerge à propos des expressions figées qui en lecture ne se réalisent jamais :

jeux // olympiques [ʒøolɛ̃pik] ; pâtes // italiennes ; ne sait plus // à quel saint se vouer

Hormis le cas des expressions figées, le comportement de BZ en lecture corrobore les données résultant de notre analyse en conversation.

## Conclusion

Les résultats de cette première étude pilote semblent appuyer l'hypothèse que les paramètres sociolinguistiques caractérisant les enseignants de français au Niger (haut niveau d'étude, bonne maîtrise de langue française orale et écrite, bonnes compétences métalinguistiques, haut degré d'auto- et d'hétéro-surveillance, insécurité linguistique, tendance

à l'hypercorrection) donnent lieu à une variation considérable dans la réalisation de la liaison : l'enquête a manifesté une tendance globale à réaliser la liaison, notamment en situation de conversation (68,67% de LR) et dans les contextes généralement considérés comme variables. Les cas de *en*, *très*, *dans* et des adjectif pluriels antéposés le montrent.

Nous sommes consciente que ces informations ne sont ni complètes ni fiables : pour confirmer notre hypothèse à plus grande échelle, il faudra élargir le corpus et approfondir les recherches au sein de cette communauté. L'intérêt de cette étude exploratoire est pourtant d'enrichir, quoique très partiellement, l'ensemble des données empiriques concernant la liaison afin de contribuer à mieux décrire la variation du français dans l'espace francophone.

Giulia De Flaviis  
giulia.deflaviis@uniroma1.it  
Sapienza, Università di Roma

## Bibliographie

- ÅGREN, JOHN (1973). *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique. Fréquences et facteurs*. Thèse de doctorat, Uppsala University.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et GADET, FRANÇOISE (2012). Comment ce que montrent les Français d'Afrique s'inscrit/ne s'inscrit pas dans les dynamiques des Français dans une perspective panfrancophone. *Le français en Afrique* 27 : 19-34.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE *et al.* (2012). French in Senegal after three centuries. A phonological study of Wolof speakers' French. In : Gess, Randall *et al.* (éds). *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 45-72.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et TURCSAN, GABOR (2009). La prononciation du français en Afrique. La Côte d'Ivoire. In : Durand, Jacques *et al.* (éds). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès, 133-156.
- BARRA-JOVER, MARIO (2010). 'Le' français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité. *Langue française* 168 : 3-18.
- BARRECA, GIULIA (2014). L'acquisition de la liaison chez des apprenants italo-phones. Des atouts d'un corpus de natifs pour l'étude de la liaison en français langue étrangère, (FLE). Thèse de doctorat en co-tutelle, Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- BORDAL, GURI (2012). A phonological study of French spoken by multilingual speakers from Bangui, the capital of the Central African Republic. In : In : Gess, Randall *et al.* (éds). *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 23-43.
- BRETEGNIER, AUDE (1996). L'insécurité linguistique : objet insécurisé? Essai de synthèse et perspectives. In : De Robillard, Didier et Beniamino, Michel (éds). *Le français dans l'espace francophone*. tome II, Paris : Honoré-Champion, 903-919.
- CALVET, LOUIS-JEAN (1993). Véhicularité, véhicularisation. In : De Robillard, Didier et Beniamino, Michel (éds). *Le français dans l'espace francophone*. tome II, Paris : Honoré-Champion, 451-456.
- DE JONG, ADRIANUS (1988). Sociolinguistic aspects of French liaison. Thèse de doctorat, Free University, Amsterdam.
- DE ROBILLARD, DIDIER *et al.* (1993). Le français dans l'espace francophone. Problématique. In : De Robillard, Didier et Beniamino, Michel (éds). *Le français dans l'espace francophone*. Tome II, Paris : Honoré-Champion, 17-48.
- DURAND, JACQUES *et al.* (2011). Que savons-nous de la liaison aujourd'hui?. *Langue française* 169 : 103136.
- ENCREVÉ, PIERRE (1988). *La liaison avec et sans enchaînement : phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris : Seuil.

- EYCHENNE, JULIEN et LAKS, BERNARD (2017). La liaison en français contemporain : normes, usages, acquisitions. *Journal of French Language Studies* 27 (01) : 1-12.
- FORUM SOCIAL MONDIAL DE TUNIS (2013). *La scolarisation des filles au Niger*. Atelier commun Commission Femmes de l'UGTT et SUD éducation – Solidaires [En ligne].
- IGLESIAS, OLIVIER et LARRIVÉE, PIERRE (2014). Une approche idiolectale de la chute de *ne* en français contemporain. *IV<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, Jul 2014, Berlin, Allemagne. 2014, SHS Web of Conferences 8 : 2397-2411.
- INS-NIGER (2016). *Le Niger en chiffres 2016*. Niger.
- INS-NIGER, PNUD (2009). *Impact de l'éducation sur la réduction de la pauvreté*. Niger.
- LABOV, WILLIAM (1991). *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania (1972).
- LAKS, BERNARD (2005). La liaison et l'illusion. *Langages* 158 : 101-126.
- LAKS, BERNARD et PEUVERGNE, JULIE (2017). La liaison en français contemporain dans la parole publique (1999-2015). *Journal of French Language Studies* 27 : 55-72.
- LULLI, FRANCESCA (2011). Problematiche dell'istruzione in un paese povero. Il caso del Niger. In : Piga, Adriana et Cajati, Roberto (éds). *Niger. Problematiche sociopolitiche, risorse energetiche e attori internazionali*. Perugia : IsIAO, 151-180.
- LYCHE, CHANTAL et SKATTUM, INGSE (2012). The phonological characteristics of French in Bamako, Mali. In Gess, Randall et al. (éds). *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 73-101.
- MALLET, GÉRALDINE (2008). La liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC. Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre.
- MAMAN KEITA, ISMAÏLOU (2007). Le recrutement des enseignants sans formation initiale. Séminaire Internationale, *La professionnalisation des enseignants de l'éducation de base. Le recrutement sans formation initiale*, Niamey, 11-15 juin. [En ligne].
- SINGY, PASCAL (2004). Le français au Niger : pratiques déclarées et représentations. *Cahiers de l'ILSL* 15 : 109-126.
- SINGY, PASCAL (éd.) (1998). *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*. Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- SINGY, PASCAL et ROUILLER, FABRICE (2001). Les francophones face à leur langue. Le cas des Nigériens. *Cahiers d'études africaines* 163-164 : 649-665.
- TABOURET-KELLER, ANDRÉE (2006). À propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre « haute » et « basse » : ses sources et ses effets. *Langage et société* 118 : 109-128.
- ZANG ZANG, PAUL (1998). *Le français en Afrique*. München : Lincom.



## 5. Le français parlé par les locuteurs togolais. Interférences entre le mina et le français<sup>1</sup>

*Gervaise Picron, Anne Catherine Simon*

*Je trouve discourtois un Français qui vient me dire que je parle bien « sa » langue. Une langue appartient à celui qui la pratique. En tant qu'écrivain, je revendique même le droit de lui tordre le cou au point de créer une langue plus rythmée, plus joyeuse grâce aux images puisées dans nos mots africains.*

*Alain Mabanckou*

### **Introduction**

Les langues voyagent en fonction des parcours de vie des locuteurs qui les pratiquent. L'histoire du français parlé en Afrique et / ou par des Africains est indéniablement liée à l'histoire coloniale passée et à l'histoire sociale, économique et politique récente. Cette recherche s'intéresse à une variété de français parlée par des locuteurs ayant appris cette langue au Togo et venus s'installer en Belgique. Cette population particulière permet à la fois d'interroger les possibles interférences entre le mina (une langue véhiculaire au Togo) et le français ; d'autre part, le parcours de chacun (son âge lors de l'arrivée en Belgique et la durée de son séjour, son parcours scolaire et professionnel, etc.) permet d'ajouter à l'analyse le rôle de certaines variables sociolinguistiques.

Cette recherche poursuit un triple objectif :

1. comparer le système phonologique du mina avec celui du français de référence afin de mettre au jour les possibles interférences entre les deux systèmes lors du processus d'acquisition du français L2 par des locuteurs togolais ;

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Chantal Lyche qui a pu dialoguer avec les auteurs de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Gervaise Picron et Anne Catherine Simon restent, bien entendu, les seules responsables des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

2. décrire la variété de français parlée par un échantillon de 8 locuteurs togolais en montrant ce qui la distingue d'une variété « de référence » et en mesurant quelles variantes de prononciation peuvent être dues à des interférences ;
3. proposer une description plus fine de la variété de chaque locuteur en fonction de caractéristiques sociolinguistiques individuelles.

Notre étude se base sur une enquête de terrain qui adopte un protocole ayant fait ses preuves dans le cadre du projet international Phonologie du français contemporain (Durand, Laks et Lyche 2009a). Chaque locuteur de l'échantillon a été enregistré dans quatre tâches de parole : la lecture d'une liste de mots visant à faire produire un large inventaire phonémique, y compris des paires minimales ; la lecture d'un texte ayant la forme d'un article de journal testant les mêmes phonèmes en parole continue ; deux interviews, l'une formelle en français (discussion entre le locuteur et l'enquêtrice) et l'autre informelle (discussion entre deux locuteurs) où les locuteurs avaient le choix de la langue, et où ils se sont presque tous exprimés en mina. Au cours de l'interview guidée (formelle), l'enquêtrice<sup>2</sup> a pu recueillir de riches informations sociolinguistiques sur les langues pratiquées, le mode d'apprentissage du français, le parcours scolaire et professionnel, etc. L'ensemble de ces données permet de fournir une description actuelle du français parlé par les locuteurs togolais du mina (ci-après FTo).

Le chapitre adopte la structure suivante. Une première section présente brièvement la situation sociolinguistique du Togo. La deuxième section présente l'échantillon des locuteurs, la méthode d'enquête et la procédure d'annotation des données. Elle est suivie d'une comparaison des systèmes phonologiques du français et du mina, qui permet de formuler un certain nombre d'hypothèses sur les interférences possibles entre ces deux langues au niveau du système vocalique, du système consonantique et de la structure syllabique. Ces hypothèses phonémiques sont complétées par des hypothèses sociolinguistiques, qui précisent la fréquence des interférences en fonction du profil des locuteurs. La quatrième section expose les analyses et les résultats. Une dernière section, conclusive, discute de la pertinence de la notion d'interférence, en FTo.

---

<sup>2</sup> L'enquête a été réalisée par la première auteure de cette contribution. Une présentation plus détaillée de la recherche se trouve dans Picron (2017).

## 5.1. La situation sociolinguistique du Togo

Bordé par le Ghana à l'ouest, le Bénin à l'est et le Burkina Faso au nord, le Togo se décrit traditionnellement comme divisé en plusieurs parties : la partie maritime, au sud, abrite la capitale Lomé ; ensuite viennent, en remontant vers le nord : les Plateaux, le Centre, la région de la Kara et les Savanes. La population est estimée à 6 780 000 habitants et se caractérise par une grande diversité linguistique.

On peut décrire la situation comme celle d'une diglossie enchâssée (Calvet 1995) : le français est la seule langue officielle au Togo et il est donc la langue du gouvernement, de la justice, de l'administration et de l'enseignement. À ses côtés, coexistent pas moins de 37 langues endogènes (selon le dernier recensement opéré par Gblem-Poidi et Kantchoa 2012). Aucune de ces langues ne couvre la totalité du territoire, mais leur usage domine massivement dans les échanges informels (vie familiale, entre amis ou entre collègues, au marché...).

Parmi ces 37 langues endogènes, plusieurs langues jouissent d'un statut particulier. Le kabiyè (langue du nord du pays) et l'éwé (langue du sud du pays) ont été élevés au rang de langues nationales grâce à la « politique d'authenticité » qui s'est développée à partir de 1975. À ce titre, ces deux langues nationales se doivent d'être enseignées sur l'ensemble du territoire togolais. Ainsi, les Togolais scolarisés du sud du pays étudient l'éwé à raison de quelques heures par semaine, de la première primaire à la sixième secondaire. De même, les Togolais scolarisés du nord du pays apprennent le kabiyè à un rythme identique. Toutefois, l'éwé et le kabiyè ne sont conçus que comme des matières d'enseignement et aucunement comme des langues d'enseignement, cette fonction étant exclusivement remplie par le français. Une troisième langue, le mina (langue de la famille Niger-Congo), jouit d'un statut particulier qui n'est toutefois pas reconnu par les textes officiels. Le mina joue le rôle de langue véhiculaire dans la quasi-totalité du sud du Togo, dans les grands centres urbains du pays et pour les échanges entre le nord et le sud. C'est également la langue véhiculaire dans la capitale, Lomé.

La notion de diglossie enchâssée permet ainsi de rendre compte d'une situation linguistique complexe dans laquelle le français, langue officielle, domine la langue mina, véhiculaire, laquelle domine à son tour les autres langues vernaculaires.

**Tab. 5.1.** Synthèse des différentes langues qui se déploient sur le territoire togolais (Gblem-Poidi et Kantchoa 2012 : 341-342).

Langue officielle	français
Langues nationales	éwé et kabiyè
Langue véhiculaire principale	mina
Langues vernaculaires	adangbe, gidere, igo, ajagbe, akaselem, kebu, anii, akposo, tchokosi, ginyanga, bisa, delo, fongbe, fulfulde, gulmancema, pla-peda, ife, kambole, konkomba, bago-kusuntu, kusaal, lama, lukpa, mampruli, moba, moore, nawdm, ncam, migangam, mbelme, ditammari, tem, miyobe, biali

En d'autres termes, le français prévaut en termes de prestige et de statut social sur le mina qui prévaut lui-même sur les différents vernaculaires africains usités dans différentes régions du pays (akposo, moba, tchokosi, etc.). Dans ce contexte, le bilinguisme ou le plurilinguisme constituent la norme plutôt que l'exception, et le français est perçu comme la langue de l'ascension sociale et de l'ouverture au monde extérieur. Nous allons le vérifier chez les locuteurs que nous avons enregistrés.

## 5.2. Méthodologie : locuteurs, protocole d'enquête et analyses

Le projet Phonologie du français contemporain<sup>3</sup> (PFC) qui se donne comme objectif de renouveler la description des variétés de français (Durand, Laks et Lyche 2009b) offre un cadre théorique solide et un cadre méthodologique précieux pour analyser une variété de français : les données recueillies peuvent en effet être comparées à d'autres données et un grand nombre d'outils sont proposés pour leur codage et leur analyse. L'enquête sur laquelle se base cette contribution (Picon 2017) a été réalisée selon le protocole PFC ; dans cette section, nous présentons les critères ayant servi à sélectionner les locuteurs, les tâches qu'ils ont été amenés à réaliser et enfin la procédure d'analyse.

<sup>3</sup> PFC est l'acronyme de Phonologie du français contemporain. Le site [www.projet-pfc.org](http://www.projet-pfc.org) permet de consulter un grand nombre de publications et d'interroger une partie des données d'enquête.

### 5.2.1. Échantillon de locuteurs

Le recrutement des locuteurs a été fait à partir du réseau personnel de Gervaise Picron. La collecte des données s'est étendue entre décembre 2015 et septembre 2016 : un enregistrement a été réalisé à Bruxelles et sept à Namur, dans des endroits familiers des locuteurs (leur propre foyer ou celui d'un ami, sur leur lieu de travail ou dans l'université où ils étudiaient).

Les locuteurs enregistrés (6 hommes et 2 femmes) ont en moyenne 31 ans (min. 21, max. 42). Ils sont d'origine togolaise (6 sont nés à Lomé, 1 à Sokodé et 1 à Atakpamé) et vivent en Belgique francophone au moment de l'enquête (6 à Namur, 1 à Bruxelles et 1 à Mons). Leurs caractéristiques sociodémographiques sont décrites dans le Tableau 2.

**Tab. 5.2.** Caractéristiques sociodémographiques des locuteurs.

Nom (code)	Genre	Âge	Durée de vie en Belgique	Éducation	Profession
<b>togDJ1</b>	M	45	7	6 <sup>e</sup> primaire	sans profession
<b>togBY1</b>	M	42	12	bac + 9	consultant en finances
<b>togDK1</b>	M	42	11	bac + 3	assistant pénitencier
<b>togGD1</b>	M	29	7	4 <sup>e</sup> secondaire	boucher
<b>togBS1</b>	M	26	4	bac + 2	comptable
<b>togAA1</b>	F	25	7	5 <sup>e</sup> secondaire	étudiante
<b>togDJ2</b>	M	21	3	5 <sup>e</sup> secondaire	étudiant
<b>togSN1</b>	F	21	7	bac + 2	étudiante

D'un point de vue sociolinguistique, le mina constitue la langue première (ou l'une de leurs langues premières) de tous les locuteurs, qui possèdent par ailleurs une connaissance solide du français oral et écrit. Cette dernière condition visait à ne pas les mettre mal à l'aise pour les tâches de lecture.

**Tab. 5.3.** Caractéristiques sociolinguistiques des locuteurs.

Nom (code)	Langue(s) première(s)	Langues secondes	Âge d'apprentissage du français	Langues du foyer en Belgique
<b>togDJ1</b>	mina	français, éwé	5 ans	français
<b>togBY1</b>	ana, mina, akposo, moba, tchokosi, français	français, anglais	dès la naissance et surtout à partir de 5 ans	français
<b>togDK1</b>	mina, kotokoli	français, anglais, éwé	5 ans	mina, français
<b>togGD1</b>	mina, yoruba, akposo, langue d'Atakpamé	français, anglais, éwé	6 ans	français, mina
<b>togBS1</b>	mina	français, éwé, anglais	6 ans	mina, français
<b>togAA1</b>	français, anglais, mina	français <sup>4</sup> , anglais, éwé	dès la naissance	mina, français
<b>togDJ2</b>	mina	français, anglais	11 ans	mina
<b>togSN1</b>	mina	français, éwé, anglais, néerlandais	3 ans	mina

Ces différentes caractéristiques sont exploitées pour formuler des hypothèses sur le caractère plus ou moins standardisé ou africanisé du français pratiqué par chaque locuteur (voir section 3).

### 5.2.2. Tâches linguistiques et codage des données

Chaque locuteur a accompli successivement 4 tâches, qui ont été enregistrées à l'aide d'un enregistreur numérique de la marque Edirol (modèle Roland R-09), en utilisant le micro intégré :

<sup>4</sup> Cette locutrice a été initiée à la langue française dès la naissance dans le foyer familial. Cependant, c'est à l'école que le français fait véritablement l'objet d'un apprentissage formalisé. C'est la raison pour laquelle le français est mentionné dans les deux colonnes.

1. lecture à voix haute d'une liste de 94 mots issus du protocole PFC auxquels ont été ajoutés 26 mots visant à tester des phénomènes spécifiques (réalisation du /R/ dans différents contextes, groupes consonantiques complexes, voyelles moyennes, voyelle /y/, etc.) ;
2. lecture à voix haute du texte « Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu ? » ;
3. participation à une entrevue guidée au cours de laquelle l'enquêtrice posait des questions sur les représentations linguistiques (via un questionnaire inspiré de Brodal 2009) ;
4. participation à une conversation libre en mina (sauf pour togSN1 en français) au cours de laquelle l'enquêtrice réalisait une observation participante.

Les données sonores<sup>5</sup> ont été transcrites orthographiquement en alignant le texte avec le son à l'aide du logiciel Praat (Boersma et Weenink 2017). Outre la liste de mots et le texte, un long extrait (de 10 à 30 minutes) de la conversation guidée a été transcrit pour chaque locuteur. La conversation libre en mina n'a pas été exploitée dans le cadre de cette étude. L'ensemble des transcriptions orthographiques ont ensuite été transcrites phonétiquement et alignées au niveau du phonème, de la syllabe et du mot à l'aide du logiciel EasyAlign (Goldman 2011). Ensuite, le codage du texte a été effectué selon le protocole prescrit par le projet PFC (Durand *et al.* 2002), afin d'analyser les réalisations du schwa et de la liaison<sup>6</sup>.

### 5.3. Les systèmes phonologiques du français et du mina

Le système phonologique du français de référence est bien connu (Carton 1974, Léon 1996). Nous allons par conséquent le décrire en le comparant à celui du mina (Bole-Richard 1983 ; Lafage 1985 ; Ako et De Barros 2006 ; Gblem-Poidi et Kantchoa 2012), langue première des locuteurs enquêtés. Il faut cependant préciser que les Togolais de notre enquête, ayant débuté leur apprentissage du français entre 0 et 11 ans au Togo et vivant en Belgique depuis 3 à 12 ans, ont été confrontés à différentes variétés de français. Nous tiendrons compte des connaissances sur le français dit « de référence » (Lyche 2009), tel qu'il sert de

<sup>5</sup> Au format WAV (échantillonnage à 22 500 Hz).

<sup>6</sup> Faute de place, les résultats concernant le schwa et la liaison ne seront pas rapportés dans cette contribution.

modèle pour l'enseignement, de celles sur le français parlé au Sud-Togo (Lafage 1985), et des particularités du français parlé en Belgique (Hambye 2005 ; Hambye et Simon 2009).

Au cours de cette présentation comparée, nous pointerons les possibles interférences entre les systèmes phonémiques de ces différentes (variétés de) langues.

### 5.3.1. Le système des voyelles

Le système vocalique du français compte 15 voyelles parmi lesquelles figurent 11 voyelles orales et 4 voyelles nasales, tandis que le mina comptabilise 12 voyelles réparties en 7 voyelles orales et 5 voyelles nasales.

Six phonèmes vocaliques existent dans les systèmes vocaliques des deux langues avec la même réalisation phonétique : le /i/ et le /u/ se prononcent identiquement ; le /ɛ/ est rare dans le lexique mina (il résulte de la contraction de /a/ et /e/ ; Lafage 1985 : 143) mais il existe et se distingue de la voyelle semi-fermée /e/ ; le /o/ et le /ɔ/ sont inventoriés dans les deux systèmes, avec la particularité que les locuteurs belges maintiennent mieux l'opposition entre /o/ mi-fermé et /ɔ/ mi-ouvert que les locuteurs du français de référence. Une série de mots ont été ajoutés à la liste afin de tester particulièrement la réalisation de ces deux couples de voyelles moyennes chez les locuteurs togolais (*peut-être, quelqu'un, aiguille, cimetière, examen ; la hauteur, bureau, enveloppe, psychologue, problème, professeur*). On fait l'hypothèse que ces six phonèmes ne présenteront pas de réalisation particulière chez les locuteurs togolais du français, à l'exception du /ɛ/ qui pourrait être remplacé par le /e/ plus fréquent en mina. Il sera intéressant de mesurer le taux de maintien de l'opposition entre /o/ et /ɔ/, qui est assez élevé en français de Belgique (Hambye et Simon 2009).

Quatre phonèmes se caractérisent par le fait qu'ils existent dans les systèmes phonologiques du français et du mina, mais avec des prononciations distinctes : les voyelles ouvertes /a/ et /ɑ/ présentent une réalisation phonétique plus centralisée en mina ; quant aux voyelles nasales /ɛ̃/ et /ɔ̃/, elles sont prononcées de manière plus fermée en mina par rapport à la réalisation typique en français. Certains mots ont été prévus pour tester ces différences phonétiques (*aveugle, argument ; gingembre ; tout le monde*). Il est possible que les locuteurs prononcent ces quatre phonèmes en conservant les caractéristiques articulatoires de leur langue première lorsqu'ils s'exprimeront en français.



Cinq phonèmes vocaliques du français n'existent pas en mina : c'est le cas des voyelles antérieures arrondies fermée /y/, mi-fermée /ø/ et mi-ouverte /œ/ qui seront testées à l'aide de mots supplémentaires (*minute, sœur, cheveux*). C'est aussi le cas de deux autres phonèmes dont le statut est instable en français de référence : la voyelle nasale antérieure arrondie / $\tilde{y}$ /, qui se maintient mieux en Belgique francophone (*quelqu'un*) et la voyelle ouverte postérieure /a/, qui tend à fusionner avec /a/ (et à être allongée en français de Belgique). Les locuteurs d'origine togolaise prononceront probablement plus difficilement ces cinq phonèmes et pourraient avoir tendance à les ramener à des phonèmes connus dans leur système phonologique (/ɛ/pour/ $\tilde{e}$ /, /a/ pour /a/, comme c'est déjà le cas en français de référence ; /i/ ou /u/ pour /y/, et /o/ pour /ø/).

**Tab. 5.4.** Système comparé des voyelles en français (l'élément gauche de chaque paire) et en mina (l'élément à droite dans chaque paire). Le symbole « = » indique que le phonème existe dans les deux langues avec la même réalisation phonétique ; le symbole « ≈ » indique qu'ils existent avec une réalisation phonétique légèrement différente ; le symbole « Ø » indique qu'un phonème est manquant dans un inventaire.

		Antérieures		Postérieures	
		Étirées	Labialisées	Étirées	Labialisées
Orales	Fermées	/i/ = /i/	/y/ = Ø		/u/ = /u/
	Mi-fermées	/e/ = /e/	/ø/ = Ø		/o/ = /o/
	Mi-ouvertes	/ɛ/ = /ɛ/	/œ/ = Ø		/ɔ/ = /ɔ/
	Ouvertes	/a/ = /a/		/ɑ/ = Ø	
Nasales	Fermées	Ø = /i/			Ø = / $\tilde{u}$ /
	Mi-fermées				
	Mi-ouvertes	/ $\tilde{e}$ / = / $\tilde{e}$ /	/ $\tilde{o}$ / = Ø		/ $\tilde{ɔ}$ / = / $\tilde{ɔ}$ /
	Ouvertes			/ $\tilde{ɑ}$ / = / $\tilde{ɑ}$ /	

Enfin, deux voyelles nasales fermées existent en mina et pas en français : /ĩ/ antérieur et /ũ/ postérieur. À ce sujet, deux hypothèses peuvent être formulées. D'une part, les locuteurs d'origine togolaise pourraient prononcer les voyelles nasales /ẽ/ et /õ/ avec une fermeture accrue soit [ĩ] et [ũ]. D'autre part, la graphie peut également influencer la prononciation de sorte qu'une voyelle <i> suivie des consonnes <n> ou <m> serait prononcée [ĩ], et une voyelle <u> suivie des consonnes <n> ou <m> serait réalisée [ũ].

### 5.3.2. Le système des consonnes

Le système consonantique du mina compte 20 consonnes tandis que le français en comptabilise 18 ainsi que 3 glissantes, appelées également semi-voyelles ou semi-consonnes.

Les occlusives /p, b, t, d, k, g/, les fricatives /f, v, s, z/ et les semi-voyelles /j, w/ existent dans les deux systèmes avec des modes articulaires identiques. Ces douze consonnes ne devraient pas poser de difficultés majeures aux locuteurs d'origine togolaise.

La liquide /l/ est prononcée de manière alvéolaire en français et elle tend davantage vers le point d'articulation dental en mina. Il est possible que les locuteurs togolais conservent un /l/ dental en français.

Huit phonèmes du français n'existent pas comme tels en mina :

- les consonnes nasales /m/, /n/, /ɲ/ et /ŋ/ ne sont pas considérées en mina comme des phonèmes à part entière mais elles constituent des variantes combinatoires des phonèmes /b/, /d/, /j/ et /w/ devant une voyelle nasale. Par conséquent, il est possible qu'un informateur togolais transforme une consonne nasale en une voyelle orale devant voyelle orale (par ex. prononcer [bal] pour « malle ») ;
- les fricatives /ʃ, ʒ/ n'existent pas en mina et pourraient être ramenées à d'autres fricatives connues ;
- la situation du phonème /R/ est complexe à décrire car il existe en français de nombreux allophones libres ou contextuels du /R/, comme les fricatives sourde et sonore [χ, ʁ], la vibrante roulée uvulaire [ʀ] ou plus rarement la vibrante apicale [r] (voir Hambye 2005 pour une étude détaillée sur le français en Belgique). Il est probable que sa réalisation engendre de nombreux écarts, que le /R/ soit amuï ou qu'on lui substitue un autre phonème comme /l/ ou /w/. Il importe cependant de mentionner l'existence en mina d'un [r] (vibrant battu apical) fonctionnant comme une variante combinatoire de la consonne /l/. En effet, le phonème /l/ peut se réaliser de trois manières distinctes

- [l], [l~] ou [r] en fonction du contexte (Bole-Richard 1983 : 52) ;
- enfin, la semi-voyelle /ɥ/ est inexistante en mina et risque d'être amuïe ou ramenée à un phonème proche comme /w/ ou /u/, voire même /y/ qui ne fait pas partie du système du mina mais pourrait être prononcé plus aisément.

De nombreux mots ajoutés à la liste permettent de tester le /R/ dans différents contextes (*hauteur, gingembre, four, sœur* etc ; *tirelire, artiste, bureau* etc.) ainsi que le [ɥ] (*cuisine, aiguille*).

Enfin, on dénombre 7 phonèmes spécifiques au mina :

- 5 consonnes occlusives : /k̄p/ et /ḡb/ sont simultanément bilabiales et vélares ; /d/ est une occlusive sonore rétroflexe ; /c/ et /ɟ/ sont des occlusives palatales sourde et sonore qui existent en français comme variantes combinatoires de /k/ et /g/.
- 2 consonnes fricatives, l'une vélaire sourde /x/ et l'autre glottale sonore /h/.

L'apparition de ces différentes consonnes est possible chez les locuteurs togolais s'exprimant en français.

**Tab. 5.5.** Système comparé des consonnes en français (l'élément gauche de chaque paire) et en mina (l'élément à droite dans chaque paire). Le symbole « = » indique que le phonème existe dans les deux langues avec la même réalisation phonétique ; le symbole « ≈ » indique qu'ils existent avec une réalisation phonétique légèrement différente ; le symbole « Ø » indique qu'un phonème est manquant dans un inventaire.

		Labiales	Dentales	Alvéolaires et palatales	Vélares et glottales
Occlusives	Sourdes	/p/ = /p/	/t/ = /t/		/k/ = /k/ Ø = /k̄p/ Ø = /c/
	Sonores	/b/ = /b/	/d/ = /d/ Ø = /d̄/		/g/ = /g/ Ø = /ḡb/ Ø = /ɟ/
Nasales	Sonores	/m/ = Ø	/n/ = Ø	/ɲ/ = Ø	/ŋ/ = Ø
Fricatives	Sourdes	/f/ = /f/	/s/ = /s/	/ʃ/ = Ø	Ø = /x/
	Sonores	/v/ = /v/	/z/ = /z/	/ʒ/ = Ø	Ø = /h/
Vibrantes et liquides	Sonores		/l/ = /l/	/ʁ/ = Ø	
Semi-voyelles				/j/ = /j/ /w/ = /w/	

### 5.3.3. La structure syllabique

Il existe des différences importantes au niveau de la structure syllabique du français et du mina. Il est important de présenter ces différences car elles pourraient avoir un impact sur la réalisation des phonèmes consonantiques, en particulier les groupes de consonnes, et vocaliques, en lien avec la position de la voyelle dans la syllabe.

À la différence du français, le mina présente trois structures syllabiques toutes ouvertes : V, CV et CCV (Bole-Richard 1983 : 102-103). Une syllabe comprenant une voyelle unique peut réaliser un morphème grammatical ou un pronom ; les syllables à attaque consonantique peuvent aussi former un lexème. Dans la structure la plus complexe CCV, la seconde consonne est toujours /l/ (ou une variante contextuelle), /j/ ou /w/. On peut rencontrer des syllables de type CCCV mais elles sont extrêmement rares et résultent de la fusion de deux syllables. La syllabe CV est la plus fréquente en mina.

Même si 82% des syllables en français se terminent par une voyelle prononcée, on dénombre une quinzaine de structures différentes (Lafage 1995 : 193), parfois complexes : CCVC (*vieille*), CCVCC (*plâtre*), CCVCCC (*spectre*), etc.

Eu égard à ces différences, il est probable que les locuteurs d'origine togolaise chercheront à simplifier les groupes consonantiques en français, voire à effacer une consonne finale (comme /R/ qui ne fait pas partie de l'inventaire du mina), de manière à retrouver la structure canonique de la syllabe du mina (CV). Une série d'items de l'enquête permettront de vérifier cette hypothèse, comme : *psychologue*, *ministre*, *argument*, *sœur*. En outre, il se peut que les locuteurs du français togolais (FTo) insèrent une voyelle épenthétique au sein d'un groupe consonantique (*pneu*) ou après une consonne finale (*mètre*) afin de retrouver une structure canonique.

### 5.3.4. Hypothèses de recherche

La description comparée des inventaires phonémiques (voir sections 3.1 à 3.3) a été l'occasion de formuler une série d'hypothèses spécifiques sur les interférences possibles du mina dans le français parlé par les locuteurs d'origine togolaise.

Toutefois, étant donné la variété des profils des locuteurs présents dans l'échantillon, on s'attend à ce que ces interférences soient plus ou

moins marquées. Par exemple, on s'attend à ce que les locuteurs ayant appris le français à un plus jeune âge, arrivés en Belgique à un jeune âge ou depuis une longue durée, ou ayant accompli des études supérieures, présentent moins d'interférences avec le mina. On s'attend également à ce que certains locuteurs séjournant depuis longtemps en Belgique puissent avoir acquis certains traits spécifiques de cette variété de français.

## 5.4. Analyses et résultats

Cette partie permet de mettre au jour les traits qui particularisent la variété de français parlée par les locuteurs togolais (FTo). Les analyses sont basées sur les données de lecture (liste de mots et texte) : les différentes occurrences de chaque phonème (voyelles et consonnes) ont été analysées afin de mesurer leur distance par rapport à la réalisation attendue en français standard. Les résultats tiennent compte des profils différents des locuteurs.

### 5.4.1. Réalisation des voyelles

La première observation générale montre que tous les phonèmes vocaliques, à l'exception de /a/, sont présents dans la prononciation des locuteurs, et ce même si certains le sont dans des proportions réduites ou dans des réalisations divergentes. Les voyelles /y/, /ø/, /œ/ et /œ̃/, bien qu'absentes du système phonologique du mina, se retrouvent donc également dans le français parlé par les locuteurs.

La voyelle ouverte postérieure /ɑ/ n'est jamais réalisée par les locuteurs togolais, qui n'opèrent pas de distinction de timbre entre « patte » et « pâte » ou entre « mal » et « mâle » et utilisent le /a/ antérieur. Les francophones togolais suivent donc la tendance à l'affaiblissement du contraste /ɑ/ vs /a/ qui caractérise le français de référence (FR), mais ils ne substituent pas une différence de durée à la différence de timbre, comme c'est le cas en français parlé en Belgique (FB) où « pâte » est réalisé avec une voyelle longue [a:].

Outre ces premières observations, trois phénomènes singularisent le système vocalique du FTo : le comportement des voyelles moyennes, les voyelles nasales et l'harmonie vocalique.

### 5.4.1.1. Les voyelles moyennes

Affectant les paires de voyelles moyennes /e/ – /ɛ/, /o/ – /ɔ/ et /ø/ – /œ/, la loi de position est une tendance (particulièrement en syllabe finale de mot) à réaliser la voyelle ouverte dans une syllabe fermée et de manière fermée dans une syllabe ouverte<sup>7</sup>. En FTo, on assiste à une généralisation de la loi de position pour les voyelles moyennes /o/ et /ɔ/ : la voyelle ouverte /ɔ/ est largement privilégiée dans les syllabes fermées et la voyelle fermée /o/ dans les syllabes ouvertes. L'opposition attendue dans les paires minimales n'est donc pas maintenue de manière stable : « botté vs beauté » (opposition maintenue par 3/8 locuteurs), « rauque vs roc » (4/8) et « paume vs pomme » (5/8).

Les voyelles antérieures arrondies /œ/ et /ø/ apparaissent dans l'inventaire phonémique des locuteurs d'origine togolaise, bien qu'elles soient absentes du mina. Cette opposition est cependant instable et la variante fermée /ø/ est fréquemment réalisée au détriment de /œ/, dont la fréquence est extrêmement réduite. La variante /œ/ n'apparaît en effet que dans deux contextes de syllabe fermée : devant la consonne graphique <r><sup>8</sup> (comme dans « pêcheur » ou « hauteur ») et dans la paire minimale « jeune vs jeûne » : « jeune » est réalisé par 1 locuteur sur 8 avec un /œ/ et « jeûne » est réalisé par 2 locuteurs sur 8 avec un /œ/. Pour ce dernier cas, la prégnance de la norme d'écriture dans les pays africains francophones explique l'ouverture de la voyelle /ø/ vers /œ/ sous l'accent circonflexe : en effet, l'accent circonflexe indique une prononciation ouverte, qu'il affecte les graphèmes <o>, <e> ou <eu> (Boutin et Turcsan 2009 : 145-146). Dans les autres cas, c'est donc la variante /ø/ qui domine, induisant une prononciation différente du FR : les substantifs « peuple » et « aveugle » sont réalisés par 7 locuteurs sur 8 avec une voyelle fermée /ø/. Dans ce cadre, il est tout à fait envisageable d'imaginer que le FTo ne connaisse qu'un seul phonème antérieur arrondi /ø/ avec deux allophones. Toutefois, nos données ne nous permettent pas à ce jour de confirmer une telle hypothèse.

Enfin, la présence systématique de voyelles ouverte /ɛ/ et fermée /e/ en syllabe ouverte montre qu'un certain nombre d'oppositions en

<sup>7</sup> En français de référence, la loi de position ne jouit que d'une influence limitée (Lyche 2010 : 150). Son effet est plus marqué dans les variétés méridionales du français.

<sup>8</sup> Cette consonne <r> en position finale est d'ailleurs souvent amuïe, comme on le verra à la section 4.2.1.

cours de neutralisation dans le français de référence se maintiennent en FTo, comme c'est aussi le cas en FB : les paires « épée » [epe] versus « épais » [epɛ] ou « nier » [nje] versus « niais » [nje] sont réalisées distinctement par 7 locuteurs sur 8. La distinction est moins stable pour les paires « piquer » /pikɛ/ – « piquet » /piket/ où la voyelle fermée est privilégiée.

#### 5.4.1.2. Les voyelles nasales

Les quatre voyelles nasales du français de référence /ɛ̃/, /œ̃/, /ɑ̃/ et /ɔ̃/ sont attestées dans l'inventaire phonémique des locuteurs d'origine togolaise. Toutefois, leurs réalisations peuvent diverger de ce qui serait attendu en FR.

L'opposition /ɛ̃/ – /œ̃/ est maintenue par 6 locuteurs sur 8 dans la liste de mots. De cette manière, le FTo est plus conservateur que le FR et le FB qui sont caractérisés par un affaiblissement de l'opposition entre la voyelle nasale étirée et arrondie, au profit de la première (Hambye et Simon 2009 : 103-104 ; Lyche 2010 : 151).

Les données montrent également une réalisation très fermée de la voyelle nasale /ɛ̃/ lorsque qu'elle correspond à la graphie <in>, comme dans « cinquième » ou « vingt-cinq ». Cette tendance à la fermeture s'explique d'une part par le fait que le phonème /ɛ̃/ du mina est réalisé de manière plus fermée qu'en FR et qu'il correspond souvent à la réalisation [ɛ̃]. D'autre part, les locuteurs d'origine togolaise peuvent être tentés d'établir un lien entre la graphie <in> et le phonème /ĩ/ qu'ils connaissent en mina et qui n'existe pas en français.

La voyelle nasale /ɑ̃/ semble également influencée par sa réalisation en mina, ce qui occasionne, dans l'adverbe « bêtement » par exemple, une réalisation plus fermée et plus antérieure s'approchant de /ɛ̃/.

L'affaiblissement de la distinction entre les voyelles nasales /ɑ̃/ et /ɔ̃/, qui caractérise le FR (Lyche 2010 : 151) mais pas le FB (Hambye et Simon 2009 : 103), se retrouve chez les locuteurs d'origine togolaise. En effet, si la paire minimale « blanc » – « blond » est réalisée de manière distincte par tous les locuteurs, on trouve les réalisations suivantes : « français » est prononcé [fʁɑ̃sɛ], « argument » [agymɑ̃], « quarante » [kɑʁɑ̃t], « centre » [sɑ̃tʁ] etc. La tendance inverse apparaît également, avec « million » réalisé [miljɑ̃]. En conclusion, les nasales /ɑ̃/ et /ɔ̃/ tendent à être confondues, comme cela s'observe également en FR (Lyche 2010 : 151).

Enfin, d'un point de vue phonétique, on observe une nasalisation des voyelles orales dans les séquences <consonne nasale + voyelle orale>. Par exemple, « agneau » est prononcé par 3 locuteurs sur 8 avec une voyelle nasale /ɔ̃/ [aɲɔ̃]. De même, « liste de mots » est énoncé [listədəmɔ̃], et « nous » [nũ].

#### 5.4.1.3. L'harmonie vocalique

L'harmonie vocalique se définit comme « l'influence à distance du timbre d'une voyelle sur une autre voyelle » (Carton 1974 : 236). Le FTo, à l'instar de celui parlé à Bangui en République centrafricaine (Bordal 2009 : 383), se caractérise par une tendance à l'harmonie vocalique, cette dernière pouvant être à la fois progressive ou régressive et concerner aussi bien le degré d'aperture que l'arrondissement des voyelles<sup>9</sup>.

Ainsi les réalisations du substantif « rhinocéros » ne correspondent jamais à celle qui est attendue en FR [ʁinɔsɛʁɔs]. Trois locuteurs ferment la voyelle [ɔ] en prononçant [ʁinɔsɛʁɔs], trois locuteurs ferment également le second [ɔ] en prononçant [ʁinɔsɛʁɔs] et deux locuteurs accentuent encore l'harmonie vocalique en réalisant [ʁinɔsɔʁɔs] et [ʁinɔsɔʁɔs]. De la même manière, l'harmonie d'arrondissement s'illustre dans les différentes réalisations de *déjeuner* passant de l'arrondi à l'étiré dans [deʒene] et de l'étiré à l'arrondi dans [døʒøne] ou encore dans celles du verbe *répondons* dans lesquelles le /e/ est souvent arrondi, tout en conservant un degré d'aperture identique : [ʁøpɔ̃dɔ̃], [ʁøpɔ̃dɔ̃].

Le phénomène d'harmonie vocalique apparaît donc comme une tendance générale caractéristique du français parlé au Togo.

#### 5.4.2. Réalisation des consonnes

Si tous les phonèmes du français de référence apparaissent dans les réalisations des locuteurs d'origine togolaise, quatre tendances générales les singularisent néanmoins : le comportement de /R/, la suppression des consonnes ou la simplification des groupes consonantiques, l'assourdissement des consonnes voisées et le comportement des semi-consonnes (ou semi-voyelles), en particulier /ʃ/.

<sup>9</sup> À notre connaissance, un seul cas isolé d'harmonie vocalique a été attesté en mina. Il s'agit d'une harmonie vocalique de degré d'aperture entre la voyelle d'un verbe transitif et le pronom objet suffixé (Gblem-Poidi et Kantchoa 2012 : 80). Il ne semble donc pas qu'un parallèle puisse être établi avec ce qu'on observe en FTo.



### 5.4.2.1. La consonne /R/

Le phonème /R/ se caractérise par l'extrême variabilité phonétique de sa réalisation : il est fréquemment amuï ou se réalise par différentes variantes<sup>10</sup>. Dans la tâche de lecture du mot « relier », on observe : l'alvéolaire vibrée [r] (chez un locuteur), l'uvulaire vibrante voisée [ʀ] (chez deux locuteurs), l'uvulaire fricative voisée [ʁ] (chez un locuteur), l'uvulaire fricative sourde [χ] (chez deux locuteurs) et la pharyngale fricative sourde [ħ] (chez deux locuteurs). Nous n'arrivons cependant pas à la même conclusion que Boutin et Turcsan (2009 : 140) lorsqu'ils observent que :

« L'émergence de telle ou telle variante ne peut en aucun cas être liée à un contexte phonique précis, au mieux peut-on distinguer des tendances liées aux locuteurs. La prononciation variable de R est un exemple éclatant de la variation libre, concept pourtant contesté par nombre de sociolinguistes ».

Au contraire, une analyse approfondie des données fait apparaître certaines tendances sur la fréquence de réalisation du phonème et sur son mode d'articulation. Au niveau de la fréquence de /R/, on remarque que :

- le /R/ en position finale de mot chute dans 49,1% des cas et en position finale de syllabe il chute dans 43,1% des cas. Il existe néanmoins des variations très importantes entre locuteurs : certains (togBY1 ou togDJ1) font chuter le /R/ final de mot dans 92,9% des cas, tandis que d'autres (togAA1 ou togSN1) le maintiennent presque systématiquement dans cette position.
- la chute de /R/ en position finale de mot entraîne invariablement l'allongement de la voyelle précédente ; cet allongement est « prédictible à partir du contexte phonologique » (Boutin et Turcsan 2009 : 143) et montre qu'une trace du phonème subsiste après son amuïssement. Les exemples sont nombreux chez les locuteurs qui amuïssent le /R/ : « fêtarde » [feta:], « pêcheur » [peʃœ:], « millionnaire » [miljœne:], « baignoire » [bɛɲwa:], « pêcheur » [peʃœ:], « extraordinaire » [ɛstʁœdine:] etc.
- si le /R/ est maintenu en position implosive, il est généralement soutenu par la présence ou l'insertion d'un schwa : « lierre » [ljɛʁə] (togDJ1) ; « extraordinaire » [ɛstʁœdinaʁə] (togDJ2) ; « tirelire » [tɪrɛli:] (togGD1) ;

<sup>10</sup> Nous remercions Ivana Didirkova, chercheuse post-doctorante à l'Université catholique de Louvain, pour l'aide fournie lors de l'analyse acoustique des réalisations de /R/ sur la base des spectrogrammes fournis par Praat.

- par contre, en position initiale de mot (« roc », « relier », etc.) la chute de /R/ est exclue et elle arrive seulement dans 4% des cas en position CRV (après consonne et devant voyelle : « nous prendrions », « brun », « creux », etc.).

Au niveau articulatoire, les divergences observées sont autant liées aux locuteurs qu'au contexte phonétique :

- les réalisations se répartissent en deux grandes zones d'articulation : la zone alvéolaire reprend les consonnes alvéolaires vibrante voisée [r], battue voisée [r] et approximante voisée [ɹ] ; la zone uvulaire couvre les consonnes uvulaires vibrante voisée [R], fricative voisée [ʁ] et fricative sourde [χ], auxquelles on peut ajouter la pharyngale sourde [ħ] ainsi que les glottales sourde [h] et sonore [ɦ] ;
- pour les /R/ en position finale de syllabe ou de mot, trois groupes de locuteurs peuvent être distingués : un premier groupe réalise la consonne de manière quasi-systématique dans la zone uvulaire (togSN1, togAA1) tandis qu'un second groupe privilégie la zone alvéolaire (togDJ1, togDJ2) ; un troisième groupe se caractérise par l'hétérogénéité des réalisations, dans les deux zones articulatoires (par ex. togGD1). Aucun /R/ réalisé sous la forme d'un schwa n'a par contre été observé dans les données de l'enquête, contrairement à ce qui avait été attesté dans le français en République centrafricaine (Bordal 2009 : 384). Notre description confirme tout de même les observations de Bordal selon laquelle « tous les allophones sont attestés dans tous les contextes syllabiques et devant toutes les voyelles » (Bordal 2009 : 384).
- pour les /R/ en position initiale de mot ou devant voyelle, le premier groupe qui favorise la réalisation alvéolaire semble stable (togAA1 et togSN1) ; par contre, les deux autres groupes tendent à se confondre au profit d'une situation hétérogène où les locuteurs mélangent les réalisations alvéolaires et uvulaires.

En conclusion, la prononciation de /R/ semble le trait le plus saillant de la variété de FTo. Il faut cependant rappeler que :

L'élosion de « R » postvocalique est un trait que l'on retrouve dans plusieurs variétés périphériques du français et dans les créoles à base lexicale française (Bordal 2006, Boutin et Turcsan 2009, Nikiema 2002) et la variation de la réalisation est observée dans d'autres variétés africaines, par exemple en français de la Côte d'Ivoire (Boutin et Turcsan 2009) et du Burkina Faso (Prignitz et Boutin 2009) (Bordal 2009 : 385).

### 5.4.2.2. L'amuissement des consonnes

La simplification d'un groupe consonantique complexe consiste à supprimer une ou plusieurs consonnes, souvent en position de coda syllabique, comme lorsque « ministre » est prononcé [minis]. Ce phénomène est observé régulièrement en FR (Lyche 2010 : 154), en français de Belgique (30% des groupes obstruante+liquide en fin de mot sont simplifiés, voir Hambye et Simon 2009 : 107), en français québécois, etc.

Ce qui semble distinguer le FTo de ces variétés, c'est la fréquence élevée du phénomène de simplification consonantique, la variété des consonnes affectées et la diversité des positions syllabiques concernées. Ces caractéristiques pourraient s'expliquer par deux facteurs (Boutin et Turscan 2009 : 142). D'une part, le mina connaît uniquement des syllabes ouvertes, de sorte que la position de fin de syllabe ou de mot en français, lorsqu'elle comprend une coda consonantique, forme un contexte phonologique particulièrement faible et propice à l'effacement des sons. D'autre part, les locuteurs des français d'Afrique pourraient être moins sensibles à la pression normative, ce qui devrait être vérifié systématiquement par des données sur les représentations sociolinguistiques.

En tâche de lecture, le taux de suppression des consonnes (autres que /R/) ou de simplification de groupes consonantiques complexes varie de 5,5 à 26,9% selon les locuteurs. Plus précisément, on observe que :

- la suppression des consonnes affecte, outre le /R/, les phonèmes /f, k, l, n, p, t, z/ comme nous l'avons observé dans les données de lecture : « neuf » [nø], « roc » [ɾɔ], « mille » [mi], « jeune » [[œ], « étape » [eta ], « cote » [ko], « église » [egli], etc.
- un groupe consonantique complexe de deux ou trois consonnes peut être supprimé ou réduit à une seule des consonnes, ce qui produit une grande variabilité, comme *intact* qu'on trouve réalisé [ɛtak], [ɛtat] ou [ɛta] ;
- le phénomène apparaît dans des positions syllabiques diverses : s'il intervient massivement en coda à l'intérieur d'un mot ou en fin de mot (« olympiques » [ɔlɛpi], « articles » [atik]), on le trouve aussi en position interne de mot devant voyelle (« jusqu'ici » [[fysisi], réaction [kɛasjɔ̃], « explosion » [ɛspozjɔ̃], « ex-mari » [ɛsmari], « express » [ɛspɾɛs] par les 8 locuteurs) ou à l'initiale de mot avec la suite <ps> comme « psychologue » réalisé [sikolog] par 5 locuteurs sur 8 ;

- lorsque le groupe consonantique n'est pas simplifié, un schwa épenthétique est inséré comme dans la prononciation « ex-femme » [eksəfam].

Si ce phénomène n'est pas exclusif aux variétés africaines du français, il les caractérise cependant par sa fréquence et son étendue.

#### 5.4.2.3. L'assourdissement des consonnes voisées

Les consonnes fricatives voisées labio-dentale /v/, alvéolaire /z/ et pré-palatale /ʒ/ ont tendance à être assourdis en position finale de mot, comme c'est le cas dans la variété de français parlée à Bangui en République centrafricaine (Bordal 2009 : 385) ou en Côte d'Ivoire (Boutin et Turcsan 2009 : 142). La variété FTo semble se distinguer par le fait que cet assourdissement se produit fréquemment en position initiale et interne de mot.

Tous locuteurs confondus, le taux d'assourdissement des consonnes voisées varie de 11,4 à 47,7%. En position finale de mot, on trouve par exemple : « liège » [liɛʃ] (8 locuteurs sur 8), « village » [vilaʃ] (6/8), « creuse » [kʁøʒ] (4/8), « église » [eglis] (2/8) ; en position interne ou initiale de mot : « jaloux » [ʒalu] (4/8), « gingembre » [ʒɛ̃ʒɑ̃brɛ] (2/8), « désespoir » [desɛspwa:] (2/8). L'assourdissement de /v/ est moins fréquent dans nos données, mais il intervient aussi en position initiale, comme par exemple dans *vous prendriez* prononcé [fɥpʁɑ̃dʁijɛ] par deux locuteurs.

Lorsque les fricatives voisées en position finale de mot ne sont pas assourdis, c'est bien souvent parce qu'elles sont soutenues par un schwa comme le terme « chemise » prononcé [ʃəmizə] (3/8), « creuse » [kʁøzə] (3/8) ou « village » [vilaʒə] (2/8).

Il est possible que cette tendance massive du FTo soit renforcée, ou du moins non contrariée, par la fréquence importante de l'assourdissement consonantique final en Belgique, en particulier chez les locuteurs de Liège et de Gembloux (près de Namur ; voir Hambye et Simon 2009 : 108).

#### 5.4.2.4. Les semi-consonnes

Les locuteurs togolais en lecture de la liste de mots semblent privilégier la réalisation en diérèse de la séquence « voyelle haute + voyelle », comme le font d'ailleurs les locuteurs francophones de Belgique (Hambye et Simon 2009 : 105). Dans nos données, on trouve ainsi « nier » [nijɛ] (6/8), « scier » [sijɛ] (5/8), « relier » [ʁəlijɛ] (5/8),

ou « épier » [epije] (3/8) ; par contre, « nièce » [njes], « liège » [ljɛʃ] ou « cinquième » [sɛ̃kjem] sont réalisés en synérèse<sup>11</sup>. De manière moins attendue, dans la lecture du texte, on assiste fréquemment à la suppression de la semi-voyelle /j/ : « premier » [pʁøme] (5/8), « opposition » [opozisɔ̃] (5/8) ou « région » [ʁeʒɔ̃] (5/8) attestent de ce phénomène de simplification. La suppression du /j/ est ainsi presque systématique dans la séquence graphique <tion>.

- La semi-voyelle vélaire arrondie /w/ est relativement stable même si on relève des cas de diérèse : « Louis » [luwi] (4/8), « mouette » [muwet] (3/8) ou « ouest » [uwɛs] (2/8).
- La semi-voyelle palatale arrondie /y/ semble par contre absente de l'inventaire phonémique de certains locuteurs togolais du français qui la remplacent systématiquement par /y/ : « muette » est réalisé [myɛt] dans 7 cas sur 8 et on a « habituel » [abityɛl] chez 5 locuteurs sur 8. Plus étonnant, on retrouve fréquemment la graphie <ui> prononcée de manière simplifiée en supprimant le /i/, de sorte qu'on trouve « circuit » [siʁky] (6/8), « cuisine » [kyzin] (5/8) ou « depuis » [døpy] (3/8).

Ainsi, les locuteurs d'origine togolaise, en privilégiant la diérèse, semblent s'inscrire dans la lignée des locuteurs belges francophones. Toutefois, leurs réalisations revêtent un caractère singulier lorsqu'ils suppriment le phonème /j/ dans la séquence graphique <tion> ou lorsqu'ils réduisent la séquence graphique <ui> à la prononciation [y].

### 5.4.3. Profils linguistiques et sociolinguistiques des locuteurs

L'analyse du système phonémique des huit locuteurs de l'échantillon est résumée dans le tableau 6, qui présente les taux de réalisation des phénomènes étudiés pour chaque locuteur, à partir des données de lecture (liste de mots et texte).

Combinée avec la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques et sociolinguistiques, l'analyse phonologique (voir sections 4.1 et 4.2) permet de catégoriser les locuteurs sous trois profils : « standardisant », « faiblement togolisé » et « fortement togolisé ». Ces locuteurs présentent à la fois des caractéristiques externes et internes qui permettent de les discriminer.

<sup>11</sup> Sauf un locuteur qui réalise « cinquième » [sɛ̃kijɛm].

Les trois profils se définissent ainsi.

1. Quatre locuteurs sont « standardisants » dans leur usage du français : togSN1, togAA1, togBY1, togDK1. D'un point de vue linguistique, ils sont les seuls à ne jamais nasaliser les voyelles orales dans les séquences « consonne nasale + voyelle orale » et ne pratiquent l'harmonie vocalique que dans une très faible mesure. Leur système consonantique est proche du système du FR. D'un point de vue socio-démographique, ce groupe compte deux femmes et deux hommes. Ils sont installés en Belgique depuis 10 à 15 ans au moment de leur participation à l'enquête, ont entamé leur apprentissage du français avant ou au moment d'entrer à l'école primaire et ont accompli une partie de leur scolarité en Belgique. Ils ont débuté (ou finalisé) une formation universitaire et sont actifs professionnellement.
2. Deux locuteurs pratiquent un français « faiblement togolisé » : togBS1 et togGD1. Les taux relevés dans le Tableau 6 ne sont ni particulièrement élevés ni suffisamment faibles pour pouvoir être catégorisés clairement. Leurs systèmes consonantiques et vocaliques sont hétérogènes. D'un point de vue sociodémographique, ces locuteurs présentent quelques points communs : il s'agit de deux hommes qui ont appris le français dans le cadre scolaire ; ils ont entre 25 et 40 ans et sont arrivés à l'âge de 21 ans en Belgique. Au-delà de ces similitudes, leurs profils sont contrastés : togBS1 a étudié durant 2 ans à l'université de Lomé et est actif dans la société belge. Contrairement aux locuteurs « standardisants », il n'a pas poursuivi ses études universitaires en Belgique où il n'est arrivé qu'en 2011. Il est donc, avec togDJ2, l'informateur à être installé sur le sol belge depuis le laps de temps le plus court. Quant à togGD1, il a mis un terme à ses études de manière prématurée en quatrième année de l'enseignement secondaire (ce qui le rapproche de locuteurs du troisième profil), mais il est actif dans la société belge et vit aussi dans un couple mixte belgo-togolais dans lequel le français est la langue du foyer.
3. Le troisième groupe dont le français est « fortement togolisé » comprend togDJ1 et togDJ2. D'un point de vue linguistique, ces locuteurs suppriment le plus de /R/, ajoutent le plus de schwas épenthétiques d'appui, suppriment et simplifient le plus de groupes consonantiques, prononcent le plus de /R/ dans la zone alvéolaire et divergent du FR quant à la réalisation des semi-voyelles. Le système vocalique

**Tab. 5.6.** Synthèse de l'analyse du système phonémique du FT0 en détaillant les taux d'occurrences par locuteur. Les profils des locuteurs sont indiqués : S (standardisant), t (faiblement togolisant) et T (tocolisant).

	Taux de	togAA1 (S)	togBY1 (S)	togDK1 (S)	togSN1 (S)	togBS1 (t)	togGD1 (t)	togDJ1 (T)	togDJ2 (T)
VOYELLES	suppression de /o/ - /ɔ/ en syllabe accentuée fermée	100%	100%	50%	0%	50%	50%	50%	0%
	réalisation de [ɔ] en syllabe accentuée fermée (excepté devant [ʁ])	100%	66,7%	100%	100%	100%	33,3%	100%	100%
	nasalisation des voyelles orales dans les séquences « cons. nasale + voy. orale »	0%	0%	0%	0%	4,2%	4,2%	8,33%	4,17%
	harmonie vocalique	2,5%	2,5%	2,5%	1,7%	3,3%	2,5%	10%	5%
CONSONNES	suppression du R en position implosive et dans les séquences CRV et VCR#	4,4%	42,2%	28,9%	2,2%	15,6%	33,3%	48,9%	31,1%
	réalisation alvéolaire du /R/	1,8%	16,4%	34,6%	0%	38,2%	27,3%	40%	43,6%
	insertion schwa épenthétique	4,6%	8,2%	9,7%	10,1%	19,9%	26%	35,7%	27,6%
	suppression des consonnes (excepté le [ʁ]) et simplification des groupes consonantiques	23,5%	17,3%	21,4%	5,2%	13,1%	20%	26,9%	22,8%
assourdissement des consonnes voisées	36,4%	11,4%	25%	15,9%	11,4%	47,7%	27,3%	13,7%	
réalisation divergente des semi-voyelles par rapport au FR	36,7%	34,7%	57,1%	34,7%	51%	34,7%	32,7%	49%	

est caractérisé par le plus haut taux d'harmonie vocalique et de nasalisation des voyelles orales. D'un point de vue sociodémographique, il s'agit de deux hommes. Leur scolarité (4 ans pour un et 6 ans pour l'autre) s'étale sur une durée inférieure aux huit à dix années nécessaires (Boutin *et al.* 2007 : 307) à la maîtrise de la conscience phonologique (Lyche et Skattum 2010 : 12). L'apprentissage du français par togDJ2 a d'abord eu lieu « sur le tas », dans le milieu informel, et se poursuit depuis 5 ans dans l'enseignement secondaire belge. Quant à togDJ1, il a débuté son apprentissage du français dans le cadre scolaire, mais l'a poursuivi dans le milieu informel des petits commerces ; il est inactif professionnellement de sorte que le français occupe donc une place réduite dans son quotidien.

Sans se prétendre exhaustive, cette analyse sociodémographique permet de comprendre qu'on ne peut pas envisager le français parlé par les locuteurs d'origine togolaise vivant en Belgique comme une variété de français homogène.

## Discussion et conclusion

Ce chapitre présente les résultats d'une enquête sur la prononciation du français parlé par des locuteurs d'origine togolaise vivant en Europe, et plus précisément en Belgique francophone. Tous ces locuteurs pratiquent le mina comme langue maternelle (ou une de leurs langues maternelles), raison pour laquelle une hypothèse de la recherche visait à rendre compte des interférences possibles entre le système phonologique du mina et celui du français.

Les données de l'enquête, recueillies auprès de huit locuteurs, présentent l'avantage de fournir de longs échantillons de parole dans quatre genres différents, la lecture de mots, la lecture d'un texte, la conversation guidée (en français) et la conversation libre (en mina). Une analyse précise et rigoureuse a pu être menée sur la base de la transcription phonétique fine des productions et, dans certains cas, d'une analyse acoustique (par exemple pour les réalisations du /R/).

Premièrement, nous avons fourni une description actualisée du système vocalique et consonantique des locuteurs de cette variété togolaise du français. Il ressort principalement que le système vocalique du FTo se distingue par la disparition de /a/ comme phonème, la généralisation de la



loi de position pour les voyelles moyennes /ɔ/ – /o/, le recours quasi exclusif à la variante fermée /ø/ au détriment de la variante /œ/, une tendance à nasaliser les voyelles orales suivies d'une consonne nasale et une tendance marquée à l'harmonie vocalique. Quant au système consonantique, il se caractérise par l'extrême variabilité des réalisations de la consonne /R/, la suppression fréquente des consonnes et la simplification des groupes consonantiques (qui peut affecter des consonnes de diverses natures situées dans différentes positions), l'assourdissement des consonnes voisées (pas uniquement en position finale), et l'absence de la semi-voyelle /ɥ/.

Deuxièmement, on a mis en évidence que ces traits ne se retrouvent pas de manière homogène chez les huit locuteurs de notre corpus et que leur fréquence relative peut être expliquée par des paramètres sociodémographiques permettant de regrouper les locuteurs en trois profils : « standardisant », « faiblement togolisé » et « fortement togolisé ».

Avant de conclure, nous revenons sur la notion d'interférence. Les analyses ont montré des liens évidents entre les tendances qui affectent le système phonologique du FTo et les caractéristiques phonologiques propres au mina (nasalisation des voyelles, suppression des consonnes, comportement de la consonne rhotique). Cependant, ces tendances ne singularisent pas exclusivement le français des locuteurs togolais. Tout au long de ce chapitre, nous avons montré des convergences d'une part avec d'autres variétés africaines du français, comme celles de la Côte d'Ivoire (Boutin et Turcsan 2009) ou de Bangui (Bordal 2009) ; et d'autre part avec le français parlé en Belgique, avec lequel les locuteurs de notre échantillon sont en contact depuis un laps de temps plus ou moins important. Dès lors, à partir du moment où les tendances caractéristiques du FTo ne se retrouvent pas exclusivement dans les régions dans lesquelles le mina est la langue première des locuteurs, la notion d'interférences peut être largement mise en doute. Les tendances qui affectent le FTo sont plutôt à considérer comme des « phénomènes qui caractérisent plusieurs variétés de français dans des zones périphériques dont les sources peuvent être liées à d'autres facteurs comme les systèmes phonémiques des variétés de français parlées par les colons ou la manière dont le français est enseigné dans les pays concernés » (Bordal 2009 : 386). La variété de français parlée au Togo, en présentant un système phonologique tel que celui qui a été décrit dans cet article, ne semble en réalité que suivre en partie « les tendances générales de la variation phonologique du français des zones périphériques » (Bordal 2009 : 387), tendances

qui apparaissent donc « latent[es] dans la phonologie [même] du français » (Bordal 2009 : 386).

Par conséquent, surestimer la présence d'interférences dans le FTo reviendrait à ignorer le caractère foncièrement social de la variation linguistique. En effet, l'influence du mina ne peut être considérée non pas comme le facteur déterminant des traits de la variété togolaise de français, mais comme l'un des facteurs participant à sa configuration singulière (Hambye 2005 : 22). Cette influence n'est effectivement en aucun cas inévitable, naturelle ou nécessaire mais elle est davantage « soumise à des conditions sociales, historiques et linguistiques particulières » (Hambye 2005 : 37). Les spécificités du FTo ne peuvent donc pas être limitées aux seules traces (interférences) du mina. Seul un équilibre entre les rôles accordés aux facteurs internes et externes pourrait nous permettre de comprendre le mécanisme de l'influence du mina sur la variété de français parlée au Togo.

Bien que riche et originale, cette description présente plusieurs limites : l'échantillon est réduit et les profils des locuteurs parfois très divers ; l'analyse des profils sociodémographiques pourrait être complétée par celle des représentations des locuteurs sur le français ; enfin, seules les données de lecture ont été prises en compte pour la description du système phonémique<sup>12</sup>. Les données de cette enquête pourront donc utilement servir à de prochaines analyses.

Gervaise Picron

Université catholique de Louvain

[gervaise.picron@gmail.com](mailto:gervaise.picron@gmail.com)

Anne Catherine Simon

Université catholique de Louvain

[anne-catherine.simon@uclouvain.be](mailto:anne-catherine.simon@uclouvain.be)

---

<sup>12</sup> Le lecteur intéressé par des analyses supplémentaires sur le schwa et la liaison pourra se référer à Picron (2017).

## Bibliographie

- ADDA-DECKER, MARTINE *et al.* (2005). Investigating syllabic structures and their variation in spontaneous French. *Speech Communication* 46 : 119-139.
- AKO, LÉOPOLD et DE BARROS, PHILIPPE (2006). *Grammaire Mina Complète*. Lomé : Togo.
- ANDREASSEN, HÉLÈNE N. (2011). La recherche de régularités distributionnelles pour la catégorisation du schwa en français. *Langue française* 169 : 55-78.
- BOERSMA, PAUL et WEENINK, DAVID (2017). *Praat : doing phonetics by computer [Computer program]. Version 6.0.36*, retrieved 11 November 2017. [En ligne].
- BOLE-RICHARD, REMY (1983). *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler éwé : le gen-mina du sud-Togo et sud-Bénin*. Paris : L'Harmattan.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et TURCSAN, GABOR (2009). « La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire », in Durand, Jacques *et al.* (éds). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Lavoisier, 131-152.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE *et al.* (2007). PFC en terre africaine. In : Detey, Sylvain et Nouveau, Dominique (éds). *Bulletin de Phonologie du français contemporain* 7 : 297-330.
- BORDAL, GURI (2009). « Phonologie, variation et contact de langues : quelques aspects de la prononciation du français parlé à Bangui en République centrafricaine ». *Le français en Afrique* 25 : 375-388.
- BRODAL, INGILD KOGSTAD (2009). *Le français des étudiants à Dakar : usages et attitudes linguistiques*. Mémoire de master, Université d'Oslo.
- CALVET, LOUIS-JEAN (2005). *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- CARTON, FERNAND (1974). *Introduction à la phonétique du français*. Paris : Bordas.
- DURAND, JACQUES *et al.* (2002). *Bulletin Phonologie du Français Contemporain* 1 « Protocole, conventions et directions d'analyse ».
- DURAND, JACQUES *et al.* (2009a). Le projet PFC : une source de données primaires structurées. In : Durand, Jacques *et al.* (éds). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès, 19-61.
- DURAND, JACQUES *et al.* (2009b). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès.
- GBLEM-POIDI, HONORINE M. et KANTCHOA, LARÉ (2012). *Les langues du Togo : Etat de la recherche et perspectives*. Paris : L'Harmattan.
- GOLDMAN, JEAN-PHILIPPE (2011). EasyAlign : an automatic phonetic alignment tool under Praat *Proceedings of InterSpeech*, Firenze, Italia [En ligne].
- HAMBYE, PHILIPPE (2005). *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités*. Thèse de doctorat, Louvain-La-Neuve : Université catholique de Louvain.
- HAMBYE, PHILIPPE et SIMON, ANNE-CATHERINE (2009). La prononciation du français en Belgique. In : Durand, Jacques *et al.* (éds). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Lavoisier, 95-130.
- LÉON, PIERRE (1996). *Phonétisme et prononciation du français*. Paris : Nathan.

- LAFAGE, SUZANNE (1985). *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo)*. Paris : Société d'études linguistiques.
- LYCHE, CHANTAL (2009). Le français de référence : éléments de synthèse. In : Detey, Sylvain et al. (éds). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys, 143-165.
- LYCHE, CHANTAL et SKATTUM, INGSE (2010). Le français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usage, variétés et structure. *Le Français en Afrique* 26 : 9-20.
- PICRON, GERVAISE (2017) *Interférences entre les systèmes phonologiques du mina et du français : le français parlé par les locuteurs d'origine togolaise en Belgique francophone*. Mémoire de master, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain.

## 6. Plurilinguisme et francophonie en Côte d'Ivoire<sup>1</sup>

*Béatrice Akissi Boutin*

### Introduction

La Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Gabon sont souvent présentés comme les pays où le français a connu la plus grande expansion, s'étant étendu d'abord comme véhiculaire, puis comme vernaculaire en plus d'être langue officielle depuis 120 ans environ. Être francophone fait partie de l'identité ivoirienne et elle en est un élément essentiel, mais qui ne peut à lui seul la décrire, loin s'en faut. La *francophonie*, ou le fait d'être francophone, est loin de masquer les autres appartenances sociales et linguistiques de tout un chacun en Côte d'Ivoire, et c'est plutôt l'identité du français dans ce pays qui a été notablement modifiée. Pourtant, le statut et le prestige du français, tout comme l'intérêt scientifique qu'il suscite, sont très supérieurs au statut, prestige et intérêt scientifique accordés aux langues ivoiriennes. La majorité des recherches en sociolinguistique, en linguistique de corpus, et même en linguistique du contact, sont focalisées sur le français, tandis que les langues ivoiriennes sont uniquement l'objet de la linguistique descriptive.

Nous nous attacherons tout d'abord à rappeler le plurilinguisme ivoirien au sein duquel s'est développé le français, sous l'angle des travaux ayant pour objet les langues en Côte d'Ivoire. Nous discuterons notamment les notions de variétés et de répertoire linguistiques. Nous nous centrerons ensuite, à l'aide d'études récentes, sur quelques

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Cristina Schiavone et Alain Laurent Abia Aboa qui ont pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Béatrice Akissi Boutin reste, bien entendu, la seule responsable de choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

phénomènes de plurilinguisme à Abidjan. Notre but est de montrer la nécessité de revitaliser l'approche sociolinguistique du plurilinguisme dans les pays dits francophones.

## 6.1. Français et langues ivoiriennes : objets savants

### 6.1.1. Brève rétrospective de la recherche linguistique ivoirienne

Les recherches sur le français en Côte d'Ivoire commencent avec la fondation, en 1966 à Abidjan, de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), au sein de l'Université d'Abidjan récemment créée<sup>2</sup>. En 1978, un accord de coopération entre l'ILA d'Abidjan et l'Institut de Linguistique Française de France (ILF, CNRS) permet : 1) la publication des *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* (CIRL), 2) la fondation de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire (OFCAN) et 3) la création par Suzanne Lafage en 1979 d'un Bulletin (BOFCAN), qui deviendra *Le Français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, totalement mis en ligne aujourd'hui<sup>3</sup>.

Le premier numéro du BOFCAN en 1980 était déjà composé par les auteurs qui seront les plus connus par la suite : Suzanne Lafage, Ambroise Queffélec, Jérémie Kouadio N'Guessan, Jean-Louis Hattiger, Gisèle Prignitz, Yves Simard, Jean-Marie Lescutier, Pascal Kokora, Laurent Duponche. Dans l'avant-propos (p. 5), Pascal Kokora écrivait :

« [À] quoi peut servir un Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire sinon à permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution, de la dynamique du français dans la problématique du contact entretenu avec les langues maternelles ».

Après les premières années presque exclusivement consacrées au français, l'ILA reçoit de l'Etat la mission d'étudier et promouvoir les langues africaines de Côte d'Ivoire par la loi du 16 août 1977, article 68 :

<sup>2</sup> En 1963, l'Université d'Abidjan avait remplacé, le Centre d'enseignement supérieur créé à Abidjan en 1958. En 1977, l'Université d'Abidjan devient l'Université Nationale de Côte d'Ivoire, puis, en 1995, l'Université de Cocody. Elle est aujourd'hui, depuis 2012, l'Université Félix Houphouët-Boigny.

<sup>3</sup> CNRS – ILF – UMR 6039, Université de Nice Sophia Antipolis, <<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/>>

L'ILA est chargé de préparer l'introduction des langues nationales dans l'enseignement, notamment par leur description, leur codification, l'identification de leurs grammaires et lexiques, l'élaboration de manuels scolaires et le développement de productions littéraires.

S'ensuivent alors de nombreuses descriptions de l'ébrié, du dioula, du baoulé, de l'adioukrou, du bété, de l'agni, etc. dans les *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* ou les *Annales de l'Université d'Abidjan, Série H – Linguistique* : Dumestre (1970a et b), Retord (1970), Héroult (1971), Tymian *et al.* (1978), Gnahoré *et al.* (1980), Mel (1983), Tétra *et al.* (1983). Ces travaux ont considérablement fait progresser la *linguistique africaine* (qui a eu son apogée durant ces mêmes années), la classification des langues africaines, ainsi que la *linguistique générale* qui découvrait de nouveaux fonctionnements phonologiques, morphosyntaxiques et sémantiques, ou approfondissait la connaissance des catégories grammaticales des langues. Aujourd'hui, les descriptions de la soixantaine de langues ivoiriennes sont très avancées, tout comme les expériences didactiques dans ces langues.

Cependant, dès les premières années de recherches linguistiques en Côte d'Ivoire, s'est installée une disparité entre les objectifs et les méthodes utilisées selon que l'objet est le français ou les langues africaines (Kouadio 2013). Les travaux sur les langues africaines ont un but descriptif et didactique, ils relèvent de la recherche fondamentale et de la recherche action avec mise au point de l'orthographe, enrichissement du lexique, élaboration de méthodes d'enseignement et d'alphabetisation scolaire et extra-scolaire. Alors que peu d'études sociolinguistiques existent sur les langues africaines, les travaux sur le français s'inscrivent tous dans une perspective sociolinguistique et explorent à partir de là le lexique, la phonologie et la syntaxe du français de Côte d'Ivoire. Le point commun entre les deux types d'études serait une conception quelque peu compartimentée des langues.

Dans une visée sociolinguistique, Lafage (1979) introduit très vite pour le français une échelle utilisée par Bickerton (1975) qui aboutit à une tripartition en variétés basse, moyenne et haute, déterminée par des critères sociolinguistiques : l'acrolecte est parlé par les élites, le mésolecte par les personnes scolarisées, le basilecte par le petit peuple et ceux qui ont acquis le français de façon informelle. Le français populaire d'Abidjan (FPA), pris comme objet spécifique, commence dès lors à concentrer l'essentiel de l'intérêt scientifique, intérêt qui ne diminuera pas par la suite (Hattiger (1983), Manessy (1993), Simard (1994),

Ploog (2002). Ce n'est qu'après 2000 que cette tripartition est remise en cause, après que soient devenues évidentes d'abord la (quasi) disparition de l'acrolecte du fait de son envahissement par le mésolecte, puis la (quasi) disparition du basilecte par son absorption dans le nouchi émergeant (Kouadio N'Guessan 2008). La notion de variétés persiste pourtant dans de nombreuses études, la division maximale opérant cinq variétés : français standard ou international – français officiel ou *académique* – français local ou ivoirien courant – français populaire ivoirien – nouchi. Ces variétés, devenues classiques dans la littérature scientifique, ne sont qu'une commodité d'expression et ne sont pas suffisantes pour décrire la variation langagière.

### 6.1.2. La notion de variétés

La notion de variété de langue a été justement controversée, tout d'abord parce qu'il est très difficile d'en donner une définition satisfaisante (Gadet 2008a). L'école initie à des registres<sup>4</sup> spécifiques, soutenus et écrits, et à des stratégies de discours sollicités, propres à elle au départ, à l'intérieur de la salle de classe, avec le maniement du passage d'un registre à l'autre. Tout au plus, la notion de variété est donc utile en didactique du français, mais sa pertinence pour une explication de la variation est faible. De fait, le découpage d'une langue en variétés, même s'il part d'une observation des formes, et de la constatation qu'elles sont diverses, se fait le plus souvent selon des critères non pas internes mais externes à la langue, puisque l'on cherche à corrélérer des facteurs stylistiques, sociodémographiques ou géographiques à certaines formes de langue. Les questions essentielles, si l'on pose l'existence de variétés, sont celles de leur bornage et de leur spécificité : les délimitations peuvent-elles ou doivent-elles être opérées en partant des formes ou en partant des locuteurs et de tout critère susceptible d'établir des groupes de locuteurs? Plutôt que de chercher dans les paramètres sociodémographiques des locuteurs les traits permettant de délimiter des variétés de langues, il vaudrait mieux considérer ces variétés comme souples et variant elles-mêmes selon les situations.

---

<sup>4</sup> J'utilise le terme scolaire puisque l'on a bien affaire à une notion scolaire (*niveaux ou registres de langue*) (Gadet 1997).



Par ailleurs, pour des variétés autres que françaises, Canut (2001) et Abolou (2008) montrent que l'idéologie qui a sous-tendu la dialectologie africaine était divisionniste : cartes et atlas délimitent des zones de langues et dialectes qui appuient la thèse du morcellement africain en micro-communautés ethnolinguistiques, celle de territoires attribués à ces ethnies et celle de la nécessité d'une langue coloniale pour la construction des Etats-nations (Kouadio N'Guessan 2006b). Les cartes linguistiques tendent à reconstituer une époque aujourd'hui révolue, presque mythique (le XIX<sup>e</sup> d'avant la colonisation totale). A cette époque pourtant, des Etats existaient, dont les territoires ne coïncidaient pas systématiquement avec les ethnies<sup>5</sup>. Le multilinguisme et la mobilité des populations existaient déjà aussi, les frontières n'étaient pas définitives puisque les peuples migraient ou s'étendaient, et sur ces territoires vivaient des locuteurs d'autres langues, avec un droit d'exploitation du sol, d'élevage, de pêche, de commerce, d'asile, etc. Les découpages en ethnies ont pris pour unifié ce qui ne l'était pas, et ont transformé en frontières ce qui était zones multiculturelles.

Globalement, l'objet variété, comme l'objet langue, sont concevables et réfèrent à des réalités sociales, mais c'est l'idée de systèmes clos, figés, contigus, associés à des communautés sociales tout aussi fermées qui n'est pas appropriée à la réalité sociolinguistique. Berrendonner *et al.* (1983) démontrent que ces parallélismes sont sans cesse démentis par les faits. On constate, en observant des corpus, que les interactions n'empruntent pas à une mais à plusieurs de ce qu'on croyait être des variétés, des dialectes ou des langues. Dans des communautés multilingues, ce phénomène s'inscrit dans un comportement beaucoup plus vaste du mélange de langues. Le fait même, pour les locuteurs, de pouvoir mélanger des langues (ou des variétés) présuppose un *répertoire linguistique* global, dont la définition est à préciser.

### 6.1.3. La notion de répertoire

Les utilisations qui ont été faites de la notion de *répertoire linguistique* depuis Gumperz (1964) sont disparates. Le répertoire linguistique est parfois conçu comme un composé de variétés linguistiques, régionales ou sociales, ou encore comme un ensemble de formes disponibles pour

<sup>5</sup> Le concept même d'*ethnie* est plus flous (Ki Zerbo 2003), les unités culturelles, linguistiques, génétiques, politiques, territoriales ne se recoupant pas.

un individu donné à un moment donné. Dans les deux cas, la notion de répertoire linguistique n'apporte rien à celle de variétés. Certains auteurs, en revanche, en ont une vision large et dynamique. Parmi ceux-ci, Nicolai (2001 : 25) rappelle que :

« Il n'existe pas seulement un répertoire des codes linguistiques, mais une multiplicité d'autres répertoires concernant les usages, les attitudes, les comportements, et finalement toutes les activités potentiellement catégorisables qui sont susceptibles d'être thématisées et négociées en situation, dans l'échange. La définition des *verbal repertoires* est indissociable des notions à l'aide desquelles Gumperz l'a élaborée, celles de communautés de discours, celle de convenances linguistiques (*linguistic etiquette*), ainsi que des typologies des rapports sociaux et des interactions ».

Il est vrai que, pour Gumperz, le répertoire linguistique n'est pas un simple composé de formes linguistiques mais un ensemble de variétés qui constituent un tout comportemental. Cependant, il s'agit de *variétés de discours* (liées au type d'interaction et au statut des participants) et non de variétés de langues. Il utilise aussi la notion de variantes, mais ses exemples sont pris uniquement en phonologie et morphophonologie. S'il conserve les notions existantes de langues et variétés, il montre aussi que la possibilité de chevauchement des formes (*grammatical overlap*) participe éventuellement à la structuration même du répertoire. En effet, le caractère compartimenté ou au contraire fluide du répertoire est en relation avec la structure sociale de la communauté. Par ailleurs, l'habileté à manier plusieurs systèmes grammaticaux, à contrôler les convenances linguistiques selon plusieurs règles, s'acquiert parallèlement à l'apprentissage des règles de grammaire.

Pour que la notion de répertoire linguistique soit plus utile que celle de variétés de langue, celui-ci doit donc être compris comme un tout, non clos, assorti d'une compétence à faire varier son discours *hic et nunc*, à l'ajuster en fonction des situations mais aussi à le formuler différemment dans la même interaction. Cette compétence fait partie de compétences relationnelles et communicationnelles plus larges (ou leur est associée) ; elle est sans doute à la base de tout apprentissage de savoirs.

A l'intérieur d'une même interaction, certains thèmes occasionnent des variations appelées dans d'autres contextes diaphasiques. Par exemple, lorsqu'un locuteur parle de son travail, plusieurs facteurs facilitent une

variation nourrie : l'habitude de ce thème, la passion dans la conversation, favorisent l'aisance et la non surveillance, en même temps que peut être facilement activée la norme professionnelle, le jargon, les *stéréotypes de parole* ou éventuellement la langue soutenue qui va avec (Blanche-Benveniste et Bilger 1999). Ainsi, les locuteurs ajustent ensemble leurs discours de sorte que, soit le choix des codes, soit le choix des formes, cadre les interactions et manifeste au mieux leurs enjeux.

## 6.2. Quelques manifestations du contact de langues dans un corpus écologique

### 6.2.1. Le Corpus International Ecologique en Langue Française de Côte d'Ivoire

Le projet CIEL-F, ou Corpus International Ecologique en Langue Française<sup>6</sup>, se propose le recueil écologique de données de français dans des situations comparables dans différentes aires linguistiques du monde dans le but de développer l'analyse comparative des variétés de français et des manières de dire et d'interagir en français. Il interroge l'homogénéité et l'unicité du français autant que sa diversité, ses spécificités, ses relations avec les langues en contact. Il ne vise donc pas, d'emblée, le recueil d'un corpus d'interactions plurilingues, mais en collectant des événements discursifs écologiques (Dister *et al.* 2008), l'alternance de langues apparaît d'elle-même (Boutin et Kouadio 2013). C'est ce qui s'est passé à Abidjan, où le projet CIEL-F-CI, qui rassemblait sept chercheurs pour le recueil et l'archivage en 2009-2011, a enregistré du français mêlé au dioula ou au baoulé.

Nous retenons pour l'analyse qui suit deux sous-corpus du CIEL-F-CI que nous situons brièvement : « Soirée familiale » (F1) et « Adjamé Texaco » (T1). F1 est une conversation à bâtons rompus chez un jeune couple baoulé qui reçoit deux amis le soir du 24/07/2009 dans un quartier d'Abobo (une commune d'Abidjan). Les participants sont assis au salon, le cadre est familial. Cette situation nous permettra d'approcher le vernaculaire mixte baoulé français des sujets. T1 est une réunion professionnelle durant laquelle se déroule le jugement d'un litige professionnel le

---

<sup>6</sup> <http://www.ciel-f.org>. Les extraits de CIEL-F-CI présentés dans cette contribution ont été enregistrés et transcrits par Pierre Adou Kouadio, Jean-Claude Dodo, Yves-Marcel Youant, Bi Trazié Serge Bli, N'Goran Jacques Kouacou, André Marie Beuseize, et l'auteur de cette contribution.

06/07/2010. Le lieu est un bar ouvert, à une gare routière d'Adjamé (une commune d'Abidjan), les participants sont debout. Le cadre est professionnel et juridique, il nous permettra d'approcher la fonctionnalisation des langues dans une interaction formelle.

### 6.2.2. Un vernaculaire mixte baoulé français lors d'une soirée familiale

L'enregistrement de locuteurs bilingues chez eux, en situation de proximité communicative (Koch et Oesterreicher 2001), sans aucune pression normative, montre la réalité des pratiques de français vernaculaire (Gadet 2007). Une jeune femme, TAN, explique à ses interlocuteurs (MAB son mari et ANS son amie) le travail démesuré et mal rémunéré d'une connaissance commune qui travaille comme commerciale pour un couturier styliste. TAN et MAB ont un niveau d'études supérieur (Bac + 5 et plus) et ANS a été très peu scolarisée. Pourtant, dans les séquences en français, rien ne distingue les locuteurs de hauts niveaux d'études de la locutrice sans études.

On peut remarquer chez les deux locutrices, de niveaux d'études très différents, des procédés référentiels communs : la même utilisation de *là* comme focalisateur et coordonnateur d'attention après des propositions adverbiales<sup>7</sup>, et le même glissement, en milieu d'énoncé, de pronoms personnels à valeur générique chez TAN en (1) et ANS en (2)<sup>8</sup> :

(1) ANS : Nata il n'a qu'à voir ils vont te prendre là-bas aussi

TAN : en tout cas tous les gens du gouvernement (*battement de mains*)  
be kpa be trale lo (.)

*3pl/coudre/3pl/habits/là*

(ils font coudre leurs vêtements)

mais quand ils font comme ça là (.) en tout cas si c'est pour parler des trucs d'habits là vous êtes d'accord mais une fois que tu cherches à les voir en privé là (xx) ils sont plus là (.) parce qu'ils savent que c'est pour leur demander quelque chose

<sup>7</sup> Une étude de ce phénomène est présentée dans Boutin (2009).

<sup>8</sup> L'oral est entièrement transcrit, avec les ratés et les reprises (2). Les segments inaudibles sont notés (xx) et les silences (.) ; les chevauchements de paroles sont entre crochets. Les langues africaines sont en gras, avec l'orthographe officielle des langues africaines pour l'Afrique de l'Ouest, exposée en 1966 à Bamako dans le *Rapport Final d'un groupe d'experts pour l'unification des alphabets des langues nationales*.

(...*En tous cas, si on leur parle de leurs habits ils sont d'accord, mais une fois qu'on cherche à les voir en privé ils sont plus là...*)

(CIEL-CI-F1)

(2) ANS : Marthe bɔɔ n'a qu'à lui dire n'a qu'à lui dire que quand on prend beaucoup d'argent pour t'envoyer là il faut donner aussi (.) à la personne

(*Marthe même doit lui dire que, quand on prend beaucoup d'argent et qu'on demande à une personne de le transporter, il faut en donner un peu à la personne*)

(CIEL-CI-F1)

En (1) la représentation de la scène évoquée s'accompagne de l'insertion d'un *vous* de discours direct dans un passage où il est coréférent à des *ils* narratifs avant et après lui. Avec le même effet, le *t'*, ici générique, remplace un pronom indéfini de type *quelqu'un* en (2) et est repris par *la personne*. Dans les deux cas, ce glissement de pronoms opère une rupture énonciative par rapport au reste de l'énoncé. Cette rupture et le *là* postposé à des propositions caractérisent une interaction où une forte présence des locuteurs à la conversation leur permet d'élaborer un discours unique à plusieurs voix. Ces phénomènes seraient absents dans une situation plus distante qui demanderait un dépouillement de ces procédés phatiques.

Dans la situation présente, au moins TAN et MAB, qui en outre sont chez eux, seraient en mesure de parler un français beaucoup plus soutenu. La catégorisation de ces formes en une variété populaire du français en Côte d'Ivoire apparaîtrait ici très artificielle. La mention « populaire » n'est pas idoine pour rassembler des formes qui sont utilisées par des locuteurs de tous niveaux d'étude et de toutes catégories socioprofessionnelles, par choix communicationnel<sup>9</sup>.

Concernant l'alternance des codes, l'énoncé (3) illustre la fluidité d'une énonciation bilingue :

(3) TAN : à cause de ça elle voyage beaucoup là elle livre au Togo : Bénin : (.) euh : Nigeria :

MAB : Donc elle elle elle va au To- Togo :

TAN : Ouais elle va en avion et puis elle vient (.)

MAB : Yii Faut t'abaisser hein

<sup>9</sup> Voir à ce sujet Gumperz 1989.

TAN : Oui

ANS : Mais elle est gâtée dèh

TAN : Elle va (.)

MAB : avion i bɔɔ fu avion nu annze an ?

*avion / 3sg / même / monter / avion / Postp / ou bien*

*(Avion, elle même elle prend l'avion ou bien ?)*

TAN : ɔ fa marchandise fa ba (.)

*3sg / prendre / marchandise / prendre / venir*

*(Elle va chercher de la marchandise)*

MAB : ɔɔ (.)

*(Interjection)*

TAN : ! (.) ! (.) On [vend (.)]

*(Clics/interjections)*

MAB : [hm hm]

*(Interjection)*

(CIEL-F-CI-F1)

Dans (3), comme dans l'ensemble de l'interaction, il est difficile de dire s'il y a une langue dans laquelle l'autre est insérée : les deux alternent et se succèdent sans que l'une ou l'autre ne semble dominer l'ensemble de la conversation.

Dans (3) et (4), comme dans les prises de paroles qui précèdent dans le reste du corpus, le mot *avion* apparaît plusieurs fois dans des séquences baoulé :

(4) ANS : avion fue vraiment hein c'est compliqué hein

*avion / monter [vraiment hein c'est compliqué hein]*

TAN : liké te hein i kusuman kafle se c'est devenu indispensable

*chose / mauvaise [hein] 3sg / aussi / pardon / mais [c'est ...]*

*(Monter dans un avion vraiment hein c'est compliqué hein – C'est une mauvaise chose, ça vraiment, pardon, mais c'est devenu indispensable)*

(CIEL-F-CI-F1)

ANS utilise *avion* et non le mot baoulé *âlâplá* (issu de l'anglais *airplane*, voir Tymian *et al.* 2003 : 80). Plutôt qu'un emprunt du baoulé au français, il serait plus pertinent ici de voir *avion* comme le mot le plus adéquat dans le répertoire des locuteurs bilingues en présence pour cette conversation. Puisqu'il est le point focal de cette partie de l'interaction, il reste inchangé quel que soit le code dans lequel le mot s'inscrit en discours.

Dans le même sens, il est peu pertinent de rechercher à quelle langue appartiennent les interjections. Notre choix de transcription de *hein* en français, de *ɔɔ* et *yii* en baoulé, est en partie arbitraire, puisque ces particules énonciatives appartiennent actuellement aux deux langues. Quant à la particule *dèh* (transcrite selon une orthographe usuelle ivoirienne), qui provient des langues mandingues via le dioula, ou les clics interjectifs, ils sont tout à fait intégrés dans le français comme dans d'autres langues de Côte d'Ivoire. La difficulté du choix du code au moment de la transcription laisse supposer une absence de saillance de l'alternance pour les interlocuteurs et, par conséquent, l'activation d'un répertoire mixte et non cloisonné.

Par ailleurs, la présence de *bɔɔ* (de sens *même*) après *i* en baoulé en (3) et après *Marthe* dans la séquence (2) en français, alors que *même* est très utilisé en français de Côte d'Ivoire comme focalisateur, pointe le phénomène de la convergence des langues sur la même aire linguistique. Dans ce cas où *bɔɔ* et *même* ont convergé dans un emploi particulier de focalisateur d'un nom, ils deviennent interchangeable.

Dans le vernaculaire de sujets bilingues entre eux, les langues alternent avec une grande facilité et des phénomènes de convergences entre elles sont facilement observables. En outre, certains traits comme les ruptures de constructions ou l'abondance de focalisateurs (ici *là* et *même*) sont propres aux usages vernaculaires du français. Ils caractériseraient mal une variété de langue à corrélérer avec des paramètres sociodémographiques des locuteurs. Ils manifestent plutôt la façon dont un répertoire est activé lorsqu'une forte présence des interlocuteurs à la situation de communication est requise.

### 6.2.2. Une langue de travail faite de français, de dioula et de nouchi

Les travailleurs des gares routières ont développé un jargon professionnel ou sous-répertoire mêlé de dioula, nouchi et français, correspondant aux réalités qui leur sont propres et à leurs besoins professionnels. Toutefois, dans l'enregistrement étudié, le lexique des locuteurs est dominé par le français parce qu'il s'agit d'une réunion à caractère juridique, plus précisément du jugement, par PRT le président du *syndicat* des transporteurs, d'un litige instruit par *les syndicalistes* AOT et SDO. Le chauffeur qui comparait affirme que son *apprenti* est parti en volant la *recette*. Dès le début, les syndicalistes ne le croient pas, mais

pensent que le problème vient du deuxième chauffeur (*l'américain*, sous-traité). Le chauffeur se défend parfois en français, mais il préfère le dioula ; AOT alterne dioula et français en lui parlant ou en parlant au président ; SDO parle toujours en français ; le président parle peu mais toute l'affaire est conduite sous sa responsabilité. Le nouchi apparaît peu, étant donné le caractère officiel de l'interaction.

Le français qu'utilisent les instructeurs AOT et SDO est sans doute le plus formel que leur maîtrise de la langue leur permet d'avoir<sup>10</sup>. On peut observer, dans les extraits (5) et (6) la présence d'une séquence conforme au français standard au sein de deux tours de parole qui s'en éloignent :

(5) AOT : ce monsieur qui m'a donné le euh son ami que je roule avec lui

PRT : Hum hum

AOT : Entre nous hein même si vous n'êtes pas le chauffeur mais quand même vous voyez comment le travail doit être effectué (.) tu m'as donné ton ami qu'on a qu'à travailler (.) toi je te connais (.) ton ami que tu m'as donné là je la connais pas (.)

(6) SDO : Camion que tu conduis là (.) s'il y avait ce problème de gasoil là tu venais me parler moi j'allais te donner gasoil crédit (.)

et où bien j'allais appeler le propriétaire camion je dis ton camion là y a pas gasoil dedans comment tu veux qu'on te donne recette (.) vous avez toutes ces possibilités-là ici (.) mais qu'est-ce qui nous manque (.) ça aussi tu as expliqué à quelqu'un?

On remarque dans ces deux extraits plusieurs des traits qui ont servi à caractériser le « français populaire ivoirien » dans la littérature. Le premier trait est l'absence de déterminant avant des noms à valeur générique : *gasoil*, *recette* en (6), et même d'un nom à valeur définie dans la première occurrence de *camion*. Le second phénomène est le *là* postposé aux syntagmes nominaux. Le troisième est le *que* en (5), qu'on peut interpréter autant comme un subordonnant qu'un relatif polyvalent dans *son ami que je roule avec lui* et *ton ami qu'on a qu'à travailler*. Le quatrième est l'utilisation du conditionnel périphrastique, formé de l'auxiliaire

<sup>10</sup> Ces renseignements et d'autres sur l'interaction, ainsi que l'enregistrement de l'interaction et la transcription de 10 minutes, seront disponibles sur le site [www.ciel-f.org](http://www.ciel-f.org). Voir aussi Kouadio et Youant (2013).



*aller* à l'imparfait suivi du verbe à l'infinitif dans l'apodose d'une protase en *si* (6)<sup>11</sup>. Ces traits sont loin de délimiter une variété de langue (le FPI), corrélée à un groupe socialement situé parmi les catégories socioprofessionnelles les plus basses. Ils sont, au contraire, neutres et peuvent être présents dans toute interaction orale en Côte d'Ivoire quels que soient les locuteurs. Seule la proportion des constructions standards par rapport à celle des constructions non marquées est significative.

En effet, les traits (neutres) ne doivent pas cacher la présence de traits de langage soigné qui jouent le rôle d'indicateurs sémiotiques. En outre, ces indicateurs sont d'autant plus remarquables qu'ils sont parsemés au long d'une interaction dominée largement par les traits éloignés du standard que nous venons de décrire. Il s'agit, premièrement, de la présence du *ne* de négation, en (5) et plusieurs autres fois, qui donnent un aspect formel à l'instruction menée par AOT et SDO. Deuxièmement, des séquences comme *vous voyez comment le travail doit être effectué* en (5) avec un verbe spécialisé et une subordonnée parfaitement conforme au standard, et *vous avez toutes ces possibilités-là ici* en (6) avec un syntagme nominal dont le système de détermination est entièrement réalisé, constituent des marqueurs positifs de formalité et d'autorité. Ceci est particulièrement significatif dans le contexte ivoirien où le français standard est réservé aux fonctions sociales les plus éminentes.

Concernant l'alternance entre le français et le dioula, on relève la même fluidité et harmonie dans T1 que dans F1 (2.1). L'extrait suivant en est un exemple :

(7) AOT : petit là est venu avec son grand frère  
 son grand c'est un de nous c'est un  
 syndicat (.) petit là dit (.)  
 c'est pas toi qui m'a dit de partir?  
 je dis seize heures là t  
 t-téré man ban tu dis non faut partir (CIEL-F-CI-T1)  
*jour / COP/NEG / finir*  
 (je dis à 16h la journée n'est pas finie, tu dis il faut partir)

<sup>11</sup> Des analyses approfondies de ces traits sont présentées par exemple dans Boutin (2007 a et b, 2009) pour les trois premiers, et Boutin et Kouamé (2011) pour le dernier.

Dans (7), AOT rapporte des paroles qui appartiennent au même locuteur : l'apprenti, appelé ici *petit*. Ces paroles rapportées sont introduites par *petit là dit*. L'alternance français – dioula – français est fluide (à seize heures / il est seize heures, la journée n'est pas finie et tu dis non il faut partir).

Par ailleurs, au long de l'interaction apparaît le jargon professionnel des transports. En effet, dans ce milieu, le répertoire plurilingue des locuteurs a été fonctionnalisé pour aboutir à la constitution d'un lexique professionnel formé de plusieurs origines. Ce lexique est actuellement réduit, mais stable quel que soit le code, comme le montre la présence de mots français (*permis, numéro, apprenti, recette* dans les énoncés dioula suivants (comme aussi en (6)) :

(8) AOT : à kà bε fɔ mais à má permis srɔ (.)

3SG / PRF-POS / tout / dire / mais / 3SG / PRF-NEG / obtenir

áw kà bε le numéro dí à mà

3PL / PRF-POS / tous / numéro / donner / 3SG / POSTP

(Il a tout dit/fait mais il n'a pas pu obtenir le permis de rouler, on lui a donné le numéro de tout le monde) (CIEL-F-CI-T1)

(9) AOT : kúman tára sé apprenti à mà (.)

affaire / partir-PRF-POS / arriver / apprenti / 3SG / POSTP

djaa c'est lui qui a fait fuir son apprenti il veut bloquer maintenant recette

(L'affaire est devenue une affaire d'apprenti, or c'est lui qui a fait partir son apprenti parce que maintenant il veut bloquer la recette)

(CIEL-F-CI-T1)

À cause du caractère formel de l'interaction et de la dépréciation du nouchi dans de telles situations, on ne relève que deux mots nouchi sur les 17 minutes d'enregistrement. Le premier est *djaa*, en (9), connecteur de sens « or / pourtant », qui introduit ici une séquence en français après une séquence où dioula et français sont mêlés. En (10), *gnambro* vient aussi du nouchi et fait partie du lexique professionnel présenté plus haut ; il fait référence, dans le champ lexical du banditisme, à quelqu'un qui fait un barrage de route, ou à l'acte de banditisme lui-même :

(10) AOT : il fait un gnambro là-bas (Il fait un barrage là-bas) (CIEL-CIT1)

Sauf ces rares exceptions, le nouchi a été banni de l'interaction de façon à exclure toute attitude de complicité avec le chauffeur.

Dans T1, alors que tous les locuteurs en présence auraient pu habilement mener leur conversation en dioula, le français a été choisi pour cadrer une réunion à caractère juridique où se jouait l'avenir professionnel du chauffeur. Plusieurs séquences ont, dans ce but, tous les traits du français standard, à l'instar de celles de (5) et (6). L'enjeu social de la réunion demandait aussi d'éviter le nouchi, pourtant très présent dans le milieu des transports urbains, de façon à maintenir l'interaction à un certain niveau de formalité, loin des interactions ordinaires de ce milieu.

## Conclusion

Dans une aire plurilingue comme Abidjan où le français est partout présent, les langues et les variétés s'interpénètrent au point qu'elles ne semblent plus des notions pertinentes pour caractériser une interaction. La fluidité des alternances, les emprunts et les convergences des formes contribuent à estomper les frontières entre elles. Pourtant, leurs fonctions symboliques persistent puisque les langues et variétés sont fonctionnalisées en tant que codes sémiotiques pour cadrer les interactions. Cette fonction peut, d'ailleurs, être assumée par l'alternance elle-même, qui devient une catégorie de plus. Ainsi, il convient de concevoir les vernaculaires des communautés de discours plurilingues non comme des langues ou des variétés, mais comme des façons de parler incluant le mélange de langues. Par ailleurs, une communication de proximité, avec une intense présence des interlocuteurs à la situation pour élaborer un discours commun s'accompagne de modalités référentielles et phatiques appropriées qui sont les mêmes quelle que soit la langue.

Dans le milieu professionnel des transports urbains, plusieurs langues sont convoquées pour des fonctions diverses et complémentaires. Lorsque le français standard cadre une interaction formelle, ou transmet au locuteur qui l'emploie l'autorité voulue, il le fait par petites touches et n'est pas requis intégralement pour de longs tours de paroles. Par ailleurs, dans ce milieu de travail, le répertoire plurilingue des locuteurs a permis la constitution d'un jargon professionnel de provenance multiple.

À l'instar des multi-appartenances sociales et de la diversité des réseaux sociaux des locuteurs abidjanais, les rapports entre les langues et variétés de langues ne sont pas compartimentés mais plutôt fluides. Il devient alors artificiel de s'intéresser au français seul ; en revanche, observer les langues en interaction semble posséder un avantage heuristique qui reste à exploiter.

Béatrice Akissi Boutin  
boubeaki@gmail.com  
ILA, UFHB, Abidjan  
CLLE-ERSS, UT2J, Toulouse

## Bibliographie

- ABOLOU, CAMILLE ROGER (2008). *Langues africaines et développement*. Brazzaville, Nsanga-Mvimba, Paris : Makitec-Paari.
- BERRENDONNER, ALAIN *et al.* (1983). *Principes de grammaire polylectale*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- BICKERTON, DEREK (1975). *Dynamics of a Creole System*. Cambridge : University Press.
- BLANCHE-BENVENISTE, CLAIRE et BILGER, MIREILLE (1999). « Français parlé – oral spontané » Quelques réflexions. *Revue Française de Linguistique Appliquée* IV : 21-30.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE (2007a). Déterminant zéro ou omission du déterminant en français de Côte d'Ivoire. *Le français en Afrique* 22 : 161-182.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE (2007b). *De et que* subordonnants, et variation en français. *LINX* 57 : 57-68.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE (2009). Procédés d'identifications et de catégorisation en français (Afrique de l'Ouest). In Osu Sylvester *et al.* (éds). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne : Peter Lang, 33-50.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et KOUADIO, ADOU PIERRE (2013). Quelle méthodologie pour l'enquête de terrain en linguistique? L'exemple de CIEL-Côte d'Ivoire. *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication* 7 : 23-43.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et KOUAMÉ, KOUAKOU (2011). Analyse énonciative comparée des systèmes hypothétiques en *si* en français de Côte d'Ivoire et en *se* en baoulé dans un discours fictionnel. *Le français en Afrique* 26 : 71-84.
- CANUT, CÉCILE (2001). À la frontière des langues. Figures de la démarcation. *Cahiers d'études africaines* 163-164, XLI : 443-463.
- DISTER, ANNE *et al.* (2008). Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien). *Revue de linguistique romane* 72 : 295-314.
- DUMESTRE, GÉRARD (1970a). Contribution à l'étude phonologique de l'ébrié (Basse Côte-d'Ivoire). Abidjan : ILA.
- DUMESTRE, GÉRARD (1970b). *Eléments de grammaire dioula*. Abidjan : ILA, Université d'Abidjan.
- DUMESTRE, GÉRARD et RETORD, GEORGES L.A. (1981). *Kó di? Cours de dioula*. Université d'Abidjan et Abidjan, Dakar, Lomé : NEA.
- GADET, FRANÇOISE (1997). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- GADET, FRANÇOISE (2007). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- GADET, FRANÇOISE (2008). Les français 'marginiaux' dans une perspective dialinguistique. In : Luc Baronian / France Martineau (éds). *Le français d'un continent à l'autre*. Presses de l'Université de Laval, 171-191.
- GNAHORÉ, MENEHI et RETORD, GEORGES L.A. (1980). *A-ayoo ! Cours de bété*. Annales de L'Université d'Abidjan, série H, XIII. Abidjan : Université d'Abidjan.

- GUMPERZ, JOHN JOSEPH (1964). Linguistic and Social Interaction in Two Communities. In Gumperz John J. et Hymes Dell (éds). *The Ethnography of Communication*. *American Anthropologist* 66(6), II (Special Issue), 137-153.
- GUMPERZ, JOHN JOSEPH (1989). *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Les éditions de minuit.
- HATTIGER, JEAN-LOUIS (1983). *Le français populaire d'Abidjan. Un cas de pidginisation*. Abidjan : ILA.
- HÉRAULT, GEORGES (1971). Étude phonétique et phonologique de l'Adioukrou. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Université d'Abidjan.
- KI ZERBO, JOSEPH et HOLENSTEIN, RENÉ (2004). *À quand l'Afrique? La Tour d'Aigue* : Éditions de l'Aube, Genève : Éditions d'en bas.
- KOCH, PETER et OESTERREICHER, WULF (2001). Langage parlé et langage écrit. In : Holthus, Günter et al. (éds). *Lexikon der romanistischen Linguistik*, tome 1. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 584-627.
- KOUADIO, ADOU PIERRE (2013). De la linguistique descriptive à la linguistique appliquée en Côte d'Ivoire : analyse et propositions. *Revue des Études de la Langue Française* 8 : 37-45.
- KOUADIO, ADOU PIERRE et YOUANT, YVES-MARCEL (2013). Alternance baoulé-français dans les interactions verbales : l'exemple d'une famille ivoirienne. *Revue du Ltml* 9 [En ligne],
- KOUADIO N'GUESSAN, JÉRÉMIE (2006). La carte des langues en Afrique crée-t-elle des frontières identitaires? In : Velasco-Graciet, Hélène et Bouquet, Christian (éds). *Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire*, tome I. Paris : L'Harmattan, 163-177.
- KOUADIO N'GUESSAN, JÉRÉMIE (2008). Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 40/41. [En ligne].
- LAFAGE, SUZANNE (1979). Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines / français de Côte d'Ivoire. *Le français moderne* : 47, 208-219.
- MANESSY, GABRIEL (1993). Vernacularité, vernacularisation. In de Robillard, Didier / Beniamino, Michel (éds). *Le français dans l'espace francophone*. Vol. I, p. 407-417. Genève : Champion. p. 407-417.
- MEL, GNAMBA BERTIN (1983). *Le Verbe adioukrou : étude morphologique et syntaxique*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Georges Héroult (dir.). Université d'Abidjan.
- NICOLAÏ, ROBERT (2001). Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés. *Cahiers d'études africaines* : 163-164, 399-422.
- PLOOG, KATJA (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*. Paris : CNRS Editions.
- RETORD, GEORGES L.A. (1970). *L'agni, variété dialectale sanvi : phonologie, analyses tomographiques, documents*. Annales de l'Université d'Abidjan, série H, V, 1. Abidjan : Université d'Abidjan.
- SIMARD, YVES (1994). Les français de Côte d'Ivoire. *Langue Française* 104 : 20-36.

- TÉRA, KALILOU et TOURÉ, SIKA (1983). *Proposition pour la création d'un vocabulaire scientifique en jula*. Abidjan : ACCT et ILA.
- TYMIAN, JUDITH et RETORD, GEORGES L.A. (1978). *N wan yo... Cours de baoulé*. Abidjan : Université d'Abidjan.
- TYMIAN, JUDITH *et al.* (2003). *Dictionnaire baoulé français*. Abidjan : NEL.
- UNESCO (1966). *Rapport Final d'un groupe d'experts pour l'unification des alphabets des langues nationales*. Bamako. [http ://www.bisharat.net/Documents/index.html](http://www.bisharat.net/Documents/index.html)





## 7. Le langage du rap en nouchi<sup>1</sup>

*Nataša Raschi*<sup>2</sup>

En l'honneur de  
*Bernard Zadi Zaourou*

L'apparition et l'amplification d'une variation diatopique comme le nouchi ivoirien est le fruit d'une mosaïque complexe de la polytropicité, ou « indicateur privilégié des enjeux sociétaux à l'œuvre dans un espace-temps donné » (Lesacher 2016 : 233), qui révèle de profondes implications linguistiques et historiques, outre que des pratiques diversifiées propres à ce code articulé.

Comme la plupart des pays issus de la cartographie coloniale française, la Côte d'Ivoire acquiert son indépendance en 1960<sup>3</sup> et présente une fragmentation linguistique extrêmement complexe, s'il « [...] est permis de penser qu'il y a à peu près autant de langues différentes que de grands groupes ethniques recensés » (Lafage 1982 : 9). Pensons que les ethnies dénombrées dépassent les 60 unités et qu'il est toujours difficile de distinguer entre « langues et variétés dialectales lorsque les informations précises font défaut » (Derive 1986 : 45). Suzanne Lafage rappelle que les multiples parlers des différentes ethnies ont été plus aisément regroupés en quatre grandes familles selon un double axe géographique nord-sud est-ouest envisagé par Greenberg en 1963. Il s'agit des langues akan au sud-est, dont la langue baoulé est la principale, des langues kru au sud-ouest, en particulier la langue bété, des langues mandé au nord-ouest, dont la plus importante est

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Germain-Arsène Kadi et Ozouf Sénamin Amedegnato qui ont pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Nataša Raschi reste, bien entendu, la seule responsable des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

<sup>2</sup> Je remercie Hilaire D. Bohui de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et Valérie Thfoin de l'Institut français à Paris pour avoir contribué à la réalisation de ce projet.

<sup>3</sup> Indépendance acquise le 7 août 1960.

le malinké-dioula puisque que c'est la langue du commerce, et enfin des langues gour au nord-est, où l'on distingue la langue sénoufo. Au lendemain de l'indépendance, l'on ne songe pas à prendre en compte la présence sur le terrain de langues africaines et le français est choisi en tant que langue officielle.

Gouvernée d'une main de fer par Félix Houphouët-Boigny pendant plus de trente ans, l'histoire de la jeune république est marquée par les « faux complots » de 1963 (Diarra 1997 : 1-20) et par les grèves universitaires des années 1970, mais de tels signes, bien que graves, ne peuvent rien contre l'image d'un pays destiné à une expansion tellement extraordinaire que l'on crie au miracle économique vers les années 1980 (Chaleard 2000 : 48-51), prodige lié à la production du café et du cacao. Le tableau est idyllique, mais le feu couve sous la cendre. Vers 1990, le « vieux souverain ivoirien » doit accepter une contestation des rues si généralisée contre son régime (Losch 2000 : 12) qu'il cède au multipartisme (Dozon 2000 : 13). Ce sont en particulier la chute des prix du café et du cacao et le chômage qui finissent par révéler un pays au seuil de la banqueroute (Losch 2000 : 11-13). Et ce sont surtout les jeunes générations qui paient le prix fort de la crise, puisque cette dernière s'abat sur l'enseignement supérieur entraînant des problèmes très concrets de réduction des cars de transport, des bourses d'études, des tickets de restauration et des logements sur le campus (Kadi 2013 : 1), ce qui équivaut à priver le pays de ses futurs dirigeants. Si Houphouët est incapable de gérer l'urgence sociale et accuse la spéculation internationale d'étouffer la Côte d'Ivoire, son successeur Henri Konan Bédié prône une vision ethno-nationaliste en soutenant le concept d'*ivoirité* à partir de 1995. C'est la course vers l'effondrement du modèle ivoirien qui connaîtra le coup d'État du général Gueï en 1999<sup>4</sup> et la guerre civile de 2002 à 2011, avec une douloureuse déchirure du pays Nord-Sud et des oppositions aujourd'hui encore aussi lourdes que dangereuses<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> C'était le 24 décembre 1999 et Alpha Blondy, « le premier qui a incarné musicalement la conscience panafricaine de la jeunesse ivoirienne » (Arnaud 2003 : 119), chantait « La démocratie banania finira par la guerre civile » (Edwige 2003 : 14).

<sup>5</sup> La guerre civile commence le 19 septembre 2002 et se termine officiellement le 11 avril 2011, date de l'arrestation de l'ancien Président Laurent Gbagbo, actuellement sous procès devant la Cour Pénale Internationale de La Haye. À propos de la première période de crise mentionnée, lire Bailly (1987 : 81-84).

La naissance des difficultés coïncide avec l'éclosion du nouchi, langage des jeunes<sup>6</sup>, qui accompagne les genres musicaux les plus appréciés des nouvelles générations<sup>7</sup>, parmi lesquels le zouglou<sup>8</sup> et le reggae d'Alpha Blondy, tout comme le rap (Gadet et Ludwig 2015 : 94), autre forme d'expression née dans le ghetto en tant que pratique de résistance qui fait du jeu verbal et des acrobaties linguistiques son archétype structurel<sup>9</sup>. Nouchi est un voyou, nom composé à l'origine de nou et chi, du dioula moustache, littéralement, les poils du nez (Soro Solo et Arnaud 2003 : 128). Il désigne aussi bien la langue que ses locuteurs, appelés Nouchis (ou Noussis). Selon Roland Kiessling et Maarten Mouss, il existe une racine étymologique ultérieure pour le terme nouchi, qui consisterait en la verlanisation du français « chez nous », donnant tout simplement par inversion nouchi (Kiessling et Mouss 2004 : 312), mais Jean et Marie-Jo Derive précisent que « cette hypothèse n'a pas été vérifiée » (Derive 2004 : 13).

« Vecteur de dénonciation sociale et de combat » (Kadi 2013 : 2), paroles et musiques vont de pair à Abidjan, capitale économique du pays, capable à elle seule d'abriter un quart de la population du pays tout entier<sup>10</sup> et pour cela espace où coexistent les formes les plus disparates de marginalisation. C'est à ce moment-là qu'émerge une jeunesse d'autant plus perdue et sans espoir qu'elle est confrontée à la dureté du chômage et à la précarité. Enfants de la rue ou *bakrôman*,

<sup>6</sup> Les spécialistes du nouchi sont Jérémie Kouadio N'Guessan et Béatrice Akissi Boutin pour lesquels nous renvoyons à la Bibliographie finale.

<sup>7</sup> Le zouglou est un genre musical qui s'impose en même temps que le rap. Marie-Clémence Adom y consacre l'essentiel de ses recherches comme il ressort de la Bibliographie finale.

<sup>8</sup> « Mouvement artistique (musical) d'origine abidjanaise des années 1990 » (Ploog 2002 : 262). À remarquer surtout que le zouglou est passé de la condition de phénomène étudiantin à l'une des musiques urbaines parmi les plus répandues grâce à la diffusion des médias (Kadi 2014 : 260).

<sup>9</sup> Né dans le Bronx de New York vers les années 1960 comme forme de protestation sociale, de dénonciation et de rébellion, le terme *rap* est l'acronyme de *rhythm and poetry*. Il « consiste le plus souvent à égrener des couplets rimés, séparés par des refrains accompagnés de rythmes (beat, scratching, échantillonage) » (Tapé 2013). Lire à ce propos le volume de Taronna (2005).

<sup>10</sup> En ce qui concerne le pays objet de notre analyse, il faut préciser que plusieurs villes ont assumé le rôle de capitale au fil des années. Au début, c'était Assinie, capitale des « Territoires français de la Côte d'Or », en 1893, date de la fondation de la colonie française. Ce n'est qu'avec l'indépendance du 7 août 1960 qu'Abidjan assume le rôle de ville principale, pour le céder, en 1983, à Yamoussoukro, village natal de Félix Houphouët-Boigny, au centre du pays, alors que toutes les autres villes mentionnées se trouvent sur la côte.

chauffeurs ou crieurs de *gbaka*<sup>11</sup>, petits malfaiteurs désireux d'échapper à tout contrôle éventuel de la part de policiers, enseignants, parents, ou de contester le système clos des privilégiés, tels sont les acteurs qui animent cette prise de parole, forme de résistance envers la langue standard appartenant à l'élite tenue pour responsable de la crise vécue.

À son origine, la fonction est double : identificatrice (grâce à sa pratique les jeunes marginaux se distinguent des autres) et cryptique (pour communiquer des messages que l'on ne veut pas partager avec ceux qui sont exclus du groupe des proches) (Queffelec 2007 : 277-291). C'est en effet l'appartenance à un groupe social spécifique par ses codes et par son positionnement qui prime. Considérés comme la langue des exclus d'un système scolaire sélectif, les parlers de ce type ont ensuite débordé de leur milieu d'emploi initial et se sont étendus à l'ensemble de la jeunesse urbaine. Un code comme le nouchi surgit alors dans l'innovation et la déviance, deux éléments dus à la volonté de créer des barrières, de se distinguer pour s'éloigner de tout ce qui représente l'autorité, en particulier de « la langue nationale, au même titre que l'hymne national, la fête nationale, le drapeau et autres symboles » (Kadi 2013 : 2), mais bien que parti du degré le plus bas de l'échelle sociale, il s'élève au niveau d'une dénonciation de la réalité d'aujourd'hui de la part de rappeurs très courageux. Si avec Garba 50 on assiste à une critique ouverte de la pénurie actuelle tout comme des horreurs de la guerre (« Disparitions, charnier, déchets toxiques, coupures d'eau », Garba 50, *Côte d'Ivoire Kabako*, 2010), Billy-Billy en arrive à s'adresser directement au Président de la République Alassane Ouattara (Billy-Billy, *La lettre au Président*, 2013)<sup>12</sup> et Nash, surnommée « la go cracra du Djassa »<sup>13</sup>, s'habille avec les couleurs du drapeau ivoirien pour chanter l'hymne national totalement reformulé en nouchi (Nash, *Panpanly ivoire*, 2014), un nom qu'elle réinterprète à sa manière comme s'il s'agissait d'un acronyme : « N pour langue nationale, O pour originalité, U qui prône l'unité, C créole ivoirien, H basé sur l'humour, I identité culturelle »<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> « Minibus privé à 22 places avec un parcours fixe (même principe que les autobus de ville) » (Ploog 2002 : 260).

<sup>12</sup> Peu de temps après la sortie de cette chanson, Billy-Billy échappe à une tentative d'enlèvement et depuis lors vit exilé en France.

<sup>13</sup> Il s'agit d'une expression nouchi qui signifie « la dure fille du marché ».

<sup>14</sup> Lire Le Gros (2013) et Aka (2015).

Notre corpus se compose d'une quinzaine de titres (voir Discographie finale) enregistrés à partir des années 2000 et s'enrichit des paroles de Roch Bi, Infarktus, Guyzo le Choco et Kiff No Beat. L'onomastique choisie est révélatrice de la volonté sous-jacente. Par exemple, Garba 50, duo formé par deux étudiants universitaires désabusés, renvoie au plat d'attiéké, une semoule de farine de manioc, généralement accompagné de thon frit, qui constitue la base de l'alimentation ivoirienne au quotidien. Le numéral désigne le prix en CFA pour indiquer l'impossibilité de se procurer les biens de première nécessité. Billy-Billy, originaire de Daloa, ville bété du centre, pourrait tirer son nom du camfranglais<sup>15</sup>, où cette forme dédoublée indique une boisson alcoolisée à base de maïs ou de mil comme on en retrouve partout en Afrique Occidentale Française. Quant à Nash, c'est la fille prodige du rap ivoirien pour lequel elle sait multiplier ses formes d'intervention personnelle allant des concerts à la production d'artistes comme les Lekiptip, du bénévolat au *Festival Hip Hop Enjaillement*, en passant par son journal télérappé<sup>16</sup>. Originnaire de Guizotron dans le département de Duekoué dans l'Ouest du pays, elle joue avec son prénom Natacha qui subit une anglicisation graphique (ch>sh), une syncope (ta) et une troncation par apocope (a) d'où Nash. Quant aux titres des chansons répertoriées, ils sont souvent évocateurs du sujet traité par le biais d'un mot nouchi, métaphore de la réalité vécue, comme il arrive pour *Bengué drama* de Garba 50, où le premier terme désigne la France ou l'Occident, et le texte qui s'étend sur les multiples tentatives des jeunes Ivoiriens pour quitter leur pays d'origine à la recherche d'un ailleurs mythisé.

L'univers représenté se concentre dans la ville d'Abidjan déclinée selon les toponymes des quartiers qui la composent, parfois des zones antithétiques comme le quartier administratif du Plateau (Roch Bi, *PDG des namas*, 1991), « les glôglô d'Adjamé » (Guyzo le Choco, *Footballeur*, 2013) et la commune surpeuplée de Yopougon, lieu de départ des artistes qui

<sup>15</sup> Ce phénomène est bien représenté dans les mots de Daniel Delas : « Le camfranglais, en usage au Cameroun chez les jeunes, n'est pas comme son nom pourrait le faire croire un mélange camerounais de français et d'anglais standard, mais du français accommodé à la sauce pidgin, et comme 90% du lexique pidgin est d'origine anglaise, cela donne un inventif salmigondis » (Delas 2005 : 15). Un autre exemple qui va dans le même sens, est le francolof sénégalais (Masuy 1998 : 293-305).

<sup>16</sup> Il s'agit d'un type d'émission qui a aussi beaucoup de succès au Sénégal : « En 2013, deux jeunes rappeurs sénégalais, Xuman et Keyti, ont lancé le JTR, le journal télé-rappé où ils mettent l'information en rythmes et en rimes. L'émission est présentée par Xuman en français [...] et par Kéti en wolof [...] » (Gaugey-Sheeren 2015 : 83).

soulignent ainsi le point d'ancrage du nouchi et leur attitude centrifuge (Klinkenberg 2007 : p. 5). Un endroit qu'ils connaissent tellement bien qu'ils arrivent à en distinguer les composants, tel Sicogi, lieu de rencontre des partisans de Laurent Gbagbo (Garba 50, *Survivant*, 2009).

Dans cet univers soudé par les difficultés du quotidien, les anthroponymes servent à souligner la distance avec, d'un côté, le monde des sportifs comme les Éléphants (surnom de l'équipe ivoirienne) et Dro-gba, le footballeur divinisé vu que « affaire de footballeur a pris tête de toutes les gos » (Guyzo le Choco, *Footballeur*, 2013), ou encore avec la politique que l'on pointe du doigt, « Tu as vu ce que Soro a fait/Ce que Blé Goudé veut ? » (Garba 50, *Côte d'Ivoire Kabako*, 2010)<sup>17</sup>. De l'autre côté, et autour de ces noms propres, gravite tout un univers fourmillant de noms communs, des « djôsseurs », en nouchi surveillants de véhicules (« djô » est un verbe nouchi qui signifie prendre, dans le sens de prendre soin de, garder, surveiller, Roch Bi, *PDG des namas*, 1991), aux « garbatigui » ou « vendeurs de garba » (ou attiéké, Guyzo le Choco, *Footballeur*, 2013), des « Mauritaniens », qui proposent une multitude d'objets dans leurs boutiques en plein air, aux « Libanais », qui s'occupent de la restauration, surtout pour ce qui concerne le shawarma, sorte de kebab (Garba 50, *Abidjan*, 2013).

Les mots les plus récurrents renvoient aux difficultés matérielles et émotionnelles, à des domaines sémantiques précis tels que le travail et l'argent, les aventures amoureuses, la politique et bien évidemment le football. Des sujets partagés par des jeunes à problèmes, aux prises avec les réalités d'une existence embrouillée que l'on n'hésite pas à critiquer dans une intention pédagogique, comme le fait Nash en 2002, lorsqu'elle sort *Première djandjou*, où « djandjou » est un terme nouchi désignant une fille légère qui vend son corps pour de l'argent ou des cadeaux<sup>18</sup>. Il s'agit en même temps de la parodie du succès de 2000 de Magic system *Premier gaou*, où « gaou » traduit « sot, stupide ».

De par son hétérogénéité, le lexique représente la partie la plus savoureuse de tous les parlars des jeunes. Les termes du nouchi ne sont pas utilisés à cause d'un manque d'équivalents en français, comme c'est le cas de termes empruntés qui font référence à des *realia* (plats,

<sup>17</sup> Guillaume Soro est l'actuel président de l'Assemblée nationale ivoirienne. Blé Goudé a été ministre sous Laurent Gbagbo avec lequel il se trouve détenu à La Haye.

<sup>18</sup> Tout au long de notre article, nous nous servons du site [www.nouchi.com](http://www.nouchi.com) créé en 1998. Il constitue une vitrine de rencontre et de partage, outre que la base de données la plus riche, même si toujours *in fieri*, pour l'étude du lexique nouchi.

dances, musicales). Ici, ils doublent des mots appartenant au français courant que l'on veut expressément éviter. La raison d'un tel succès est à chercher dans l'absence des contraintes normatives qui rendent incertaine l'utilisation des langues officielles ; totalement polymorphe, le nouchi correspond aux exigences et à la créativité de ses locuteurs, ce qui en souligne aussi une certaine composante ludique (Klinkenberg 2007 : 5). En effet, on y reconnaît des productions originales à côté d'autres qui ne le sont pas, mais qui se retrouvent pareillement dans le français populaire (Gadet 1992) et dans le français des jeunes de l'hexagone (il suffit de penser au verlan) (Bertucci 2011 : 13-25).

Puisque ces parlers mixtes émergent dans un pays où il n'existe aucune langue véhiculaire couvrant l'ensemble du territoire, ils impliquent l'intégration de deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contact de langues (Calvet 1994 : 30-35, Blanc 1997 : 207). Le nouchi se présente comme un mélange de termes français et d'emprunts à d'autres langues européennes surtout à l'anglais, tel le verbe surexploité *enjailler* pour aimer ou s'amuser (*to enjoy*), qui peut être également utilisé à la forme passive pour séduire et qui donne le substantif *enjaillage*, dans le sens d'amour. On rappelle, toujours de l'anglais, *luck* pour chance, « Si j'ai locke, ce que je trouve c'est ça je mange » (Garba 50, *Survivant*, 2009), ainsi que *go*, un terme fort productif en nouchi (Guyzo le Choco, *Footballeur*, 2013) (Kadi 2014 : 211), qui pourrait venir par déformation de l'anglais *girl*, tout comme par apocope de la racine du français argotique *gonzesse*, et qui remporte le même succès en camfranglais, autre exemple de langue des jeunes au Cameroun.

Les langues qui constituent l'échiquier ivoirien forment des néologismes parfois dus à un mélange de toutes ces réalités confondues, en particulier le dioula, la langue des commerçants diffusée dans la plupart des régions de l'ancienne Afrique Occidentale Française. Elle est spécialement emprunteuse, peut-être à cause de son oralité dominante. Par exemple, le verbe *colta*, qui signifie frapper en nouchi et dérive du français *col* (de chemise), associé au dioula *ta*, qui signifie prendre au collet (Kouadio 2008 : 192). Encore le français argotique *tchatche*, plus le français standard *parler* qui ensemble donnent *tchapa* (Aboa Abia 2009 : 12).

Une autre possibilité créative assez exploitée consiste dans le redoublement, comme par exemple *côcô* pour escroquer, profiter (« Je ne côcô plus, je peux tout m'acheter », Garba 50, *C'est l'argent qui fait tout*, 2010) et *kètèkètè* pour se débrouiller (« J'ai kètèkètè, demain demain, le taman [argente] est versé », Nash, *Première djandjou*, 2002).

Parfois des substantifs du français standard sont resémentisés. Prenons les exemples de *drap* : « Elle l’a drap en classe (Elle l’a insulté devant la classe). Je suis en drap de ça (Je suis au courant de ça). Y’a pas drap (Pas de problème) » (Aboa Abia 2009 : 12) et de *cambodgiens* pour les étudiants qui ne sont pas régulièrement logés mais qui *partagent* une chambre en cité universitaire avec des amis. Encore, *science*, en nouchi affaire, donne par suffixation régulière *sciencer*, par exemple « Je science à ma life, mes projets » (Garba 50 avec Nash, *Bengué drama*, 2011) équivalent à s’intéresser. Pareillement, de *flash* on obtient *flasher* comme en français familier, mais ici resémantisé pour blesser « Ils m’ont flashé, je suis mort » (Garba 50 avec Nash, *Bengué drama*, 2011).

Ce vocabulaire se construit parfois à partir d’onomatopées (« gbangban », dioula pour conflits dans la sphère politique, Garba 50, *Abidjan*, 2013) ou de métaphores (« zié rentré » : impolitesse ou insouciance, « C’est ziés rentrés ou bien ? » dans le sens « Êtes-vous aveugles? », Nash, *Première djandjou*, 2002). Même la suffixation peut avoir lieu sur la base de suffixes comme l’anglais *man*, par exemple *ba-krôman* ou enfant de la rue, ou le bambara, comme il arrive avec *tigui* ou vendeur, soit le cas de *cabine* donnant *cabinetigui*, gérant de cabine téléphonique.

On remarque la surabondance des procédés créateurs lexicaux qui ne diffèrent pas des stratagèmes connus par le français central, surtout par le français des jeunes, mais qui présentent ici une surabondance représentative des déformations en acte. À leur tour, les acronymes sont resémantisés en nouchi, tel le cas de l’automobile BMW qui devient Belle Mère Wobè, où ce dernier terme est présent aussi dans la forme verlanisée « bèwo », les deux signifiant ignorant (Roch Bi, *PDG des namas*, 1991).

Selon Blaise Mouchi Ahua, l’usage de l’orthographe française n’est pas aisé, voilà pourquoi « nombre de mots sont écrits différemment, parfois de façon fantaisiste » (Ahua 2010 : 100). Une instabilité qui émerge de toutes les ressources analysées et est déterminée par « la maîtrise des différentes langues dont dispose le locuteur » (Gadet et Ludwig 2015 : 94). Cela renvoie à la caractéristique principale du nouchi qui est une forme de communication éminemment orale, donc rapide et pragmatique, outre qu’en évolution perpétuelle. C’est pour cette raison qu’à notre avis les spécialistes remarquent parfois une certaine tendance à la simplification syntactique (« Le nouchi n’a



pas de syntaxe propre, il utilise la syntaxe du français standard et du français populaire ivoirien », Kouadio 2007 : 92)<sup>19</sup>, vu qu'on relève une prégnance moins forte de la syntaxe sur le schéma sémantique, ce qui prime également dans l'oralité<sup>20</sup>.

Dans les textes que nous avons répertoriés, on enregistre un recours massif à la juxtaposition qui permet l'accumulation aussi bien des idées que des renvois, le passage rapide d'un message à l'autre en une sorte de composition filmique. Cela aussi bien pour des exigences métriques que rythmiques, dans le but d'une focalisation rapide pour introduire à chaque fois un nouveau sujet. Il est donc très fréquent de retrouver des phrases nominales juxtaposées avec l'ellipse du verbe où domine l'art du raccourci et du sous-entendu tout comme en français central. D'habitude, la subordination ne dépasse pas le premier niveau. Les adversatives sont en général introduites par *mais*, les causales par *parce que*, les relatives par *que* polyvalent.

Dans ses recherches, Jérémie Kouadio N'Guessan souligne que les verbes empruntés aux langues locales restent invariables, par exemple *dja* peut être utilisé à la forme active (tuer) et passive aussi, « je suis en train de dja » (Garba 50 avec Nash, *Bengué drama*, 2011), d'où l'importance du contexte pour la compréhension (Kouadio 2008 : 183). Quant à Blaise Mouchi Ahua, il confirme la tendance, d'ailleurs déjà relevée par d'autres chercheurs à propos du français parlé en Côte d'Ivoire (Ploog 2002), du respect de l'ordre direct sujet-verbe-objet (SVO) typique du français standard (Ahua 2008 : 15). Un exemple entre tous : « Je djô les namas » pour « Je surveille les voitures » (Roch Bi, *PDG des namas*, 1991).

Les temps verbaux sont généralement axés autour du présent et de l'imparfait de l'indicatif. Par exemple, « Je pôpô pour tous les gomis du gloki » où « pôpô » est le verbe nouchi qui reste invariable et la phrase signifie « Je parle au nom des filles de la cité » (Nash, *Première djandjou*, 2002). Dans le même texte, nous trouvons un exemple de verbe nouchi régulièrement accordé à l'imparfait : « c'est ça qu'il dindinssait chez moi », dans le sens de « regarder, vouloir ». Lorsque d'autres temps font leur apparition, cela semble suggérer une volonté bien précise de la part de l'auteur, comme dans le vers « Je l'aurais cherché, je l'aurais trouvé », où émerge l'atténuation ludique (Merle 2001 : 8).

<sup>19</sup> Citons à ce propos les études de Atse N'Cho (2014 : 1-16) et de Sande (2015 : 243-253).

<sup>20</sup> Lire le chapitre consacré à l'analyse de la langue française dans la presse ivoirienne du livre suivant : Raschi (2010 : 25-42).

Quant aux pronoms démonstratifs, ils assument la valeur neutre de cela : « Je ne suis pas dans ça hein ! Faut quitter dans ça même », que l'on pourrait traduire de la manière suivante « Je suis passée à autre chose ! Laisse tomber » (Nash, *Première djandjou*, 2002). En réalité, il s'agit de marques pour renforcer le discours en acte, tout comme *y*, pronom à fonction actualisante exploité dans des locutions récurrentes comme « y a fohi » pour « il n'y a rien, tout se passe bien » (Nash, *Première djandjou*, 2002).

La marque de l'oralité est encore reconnaissable par l'accumulation de tous ces éléments typiques de la langue parlée tels que les déictiques comme *ici*, *maintenant*, *ceci*, *celui-ci* pour introduire des renvois extra-textuels, *là-bas* qui véhicule une idée de distanciation par rapport à l'émetteur, ou encore, plus simplement, – *là* : « Maison-là est gbé de gens [...] Maison-là est rempli on dirait c'est pour faire élevage ». (Billy-Billy, *Allons à Wassakara*, 2007).

Les signaux discursifs sont aussi exploités (*disons*, *tu comprends*, *hei*, *au secours*) plus les questions directes au/x destinataire/s. Les phaticismes au début et à la fin de la chanson se font remarquer pour établir un contact et un échange avec l'auditoire, qui, les renvoyant à son tour, assure la réception du message et sa part active (Yo, Eyo, Ok). Les allocutions sont pareillement fréquentes puisque l'artiste s'adresse directement à son interlocuteur (*ma*, *pa*, *bro*, *vieux*), à son adversaire, à un autre artiste qu'il considère comme son maître ou à soi-même. Un choix qui renvoie à l'affectivité dans le sens d'accompagner le destinataire au cœur du problème, le but n'étant pas seulement de le renseigner, mais de l'impliquer personnellement.

On retrouve d'autres aspects révélateurs dans le choix des pronoms personnels. On exploite surtout les pronoms *je/tu*, acte illocutoire qui renforce ce rapport que l'émetteur cherche à entamer avec son destinataire dont on vient de parler. Ce dernier peut aussi être interpellé par des interrogatives telles que : « Tu vas faire comment comment ? » (Guyzo le Choco, *Footballeur*, 2013), où le pronom interrogatif se trouve postposé et dédoublé pour créer un effet d'insistance. Il en est de même pour les adverbes, par exemple : « Avant avant tu joues ballon on dit tu es vagabond / Mais aujourd'hui y'a même plus place dans centre de formation » (Guyzo le Choco, *Footballeur*, 2013). Ces deux derniers vers nous montrent la tendance au redoublement, non seulement en ce qui concerne la formation lexicale, mais aussi morphologique, afin d'amplifier l'éloignement temporel. On remarque

également la simplification généralisée, typique de l'expression orale, qui évite les prépositions, les relatifs, les sujets impersonnels et une des deux marques de la négation.

## Conclusions

Bien que notre présentation du rap en nouchi n'ait aucune prétention d'exhaustivité, on peut y entrevoir quelques pistes significatives concernant ce code. Il peut être défini comme typiquement ivoirien, puisque solidement ancré dans une expression linguistique du terroir, commune aussi bien aux émetteurs qu'aux destinataires, une modalité « en passe de devenir l'une des formes d'expression de l'identité culturelle de cette jeunesse » (Kobenan 2010 : 631), appartenant à l'univers urbain, où il arrive à émerger grâce à son dynamisme linguistique et à une médiatisation variée (radio, télévision, Internet).

Les textes des rappeurs véhiculent des modalités variationnelles qui attestent ainsi l'amplification du nouchi. Ce dernier y garde ses caractéristiques identitaires, cryptiques et ludiques, tout comme son engagement politique et social, mais c'est plutôt le pouvoir d'attrait multiplicateur qui tend à prévaloir (Auzanneau 2001 : 711-734). Les rappeurs ivoiriens rivalisent en la création vertigineuse d'une langue dont la portée ne cesse de remonter toutes les marches de l'échelle sociétale, vu que désormais les différentes couches de la population ivoirienne se sont familiarisées avec le nouchi pouvant le reconnaître et le comprendre<sup>21</sup>.

Parti des exclus des rues du ghetto, ce dernier a conquis même les représentants de l'État ivoirien, tous partis politiques confondus<sup>22</sup>, qui

<sup>21</sup> Le nouchi est aussi entré depuis longtemps dans la production écrite ivoirienne, avec Bernard Zadi Zaourou qui l'a introduit le premier au théâtre. Pour le roman, on rappelle *Secret d'État* de Diégou Bailly et *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma (voir Bibliographie). Quant à la paralittérature, *Aya de Yopougon*, bande dessinée ivoiro-française, avec les textes de Marguerite Abouet et les dessins de Clément Oubriere, utilise le nouchi surtout pour les interjections. On rappelle également la mini-série télévisée *Brouteur.com*, tout comme la presse écrite qui avait commencé à l'exploiter dans l'hebdomadaire *Ivoire Dimanche* désormais disparu des kiosques. La relève a été assurée par *Gbich !*, onomatopée nouchi qui signifie « pan ! », dont le premier numéro est paru le 7 janvier 1999. La présence du nouchi est évidente dans la métropole d'Abidjan où il apparaît souvent dans les affiches électorales et les slogans publicitaires. Par exemple, en 2002, à l'occasion du concert des *Steel Pulse*, on pouvait lire « Ça va dja » (au lieu de « Ça sera génial ») et encore « A Adjamé on KOZ en gbonhi » (pour « A Adjamé on parle en groupe »).

<sup>22</sup> Le 26 novembre 2009, l'ancien Président Henri Konan Bédié, candidat aux élections présidentielles, a farci son discours de termes nouchi devant ses électeurs réunis au

reconnaissent son pouvoir rassembleur et l'utilisent, bien évidemment pour des raisons différentes, que ce soit la recherche d'un consensus ou pour faire preuve d'authenticité<sup>23</sup>. De son côté, l'Université de Cocody (Abidjan), sensible à ce problème, a organisé du 17 au 19 juin 2009 un colloque consacré au nouchi pour s'interroger sur cette « manifestation linguistique passagère du mal de vivre de la jeunesse, ou alternative possible d'une identité ivoirienne en construction », comme le précisait le sous-titre de l'événement.

Du point de vue sociologique, on a tendance à remarquer que l'éloignement de la forme la plus cryptique est directement proportionnel au niveau d'études atteint par les locuteurs, dans le sens que plus ce dernier est élevé et plus ils sont sensibles au respect des règles apprises. Malgré cela, ils ne se détachent pas totalement de l'oralité initiale afin de préserver le contact avec leurs camarades de jadis ou leur quartier d'origine. En second lieu, la fonction identitaire est certes essentielle, mais il faut faire la part de la dimension ludique et également des nouvelles technologies. Pour le futur, il ne faudra pas oublier que le devenir de ces parlars jeunes dépend de la résistance que l'école leur opposera vu que, comme l'attestent certains témoignages d'enseignants, on relève des traces de nouchi aussi bien dans les exposés que dans les dissertations des épreuves du Baccalauréat des jeunes Ivoiriens (Kouadio 2007 : 82).

Si au début on parlait d'une langue appartenant exclusivement aux jeunes, maintenant il est admis de penser que ceux qui ont grandi avec le nouchi le pratiquent encore. Il ne faut pas oublier non plus que la notion occidentale de jeune ne correspond pas à ce qu'on envisage avec cette catégorie en un pays africain où l'espérance de vie moyenne est bien plus basse<sup>24</sup> qu'en Europe (Boutin et Kouadio 2015 : 255). Par rapport aux prémisses initiales, le nouchi semble alors déferler en vagues successives pour instaurer des relations osmotiques entre les locuteurs et leurs exigences communicatives, en relation surtout avec le cadre sociopolitique dominé par l'instabilité et avec le pouvoir d'Internet.

---

Parc des Sports de Treichville, un quartier populaire d'Abidjan (Boutin et Kouadio 2015 : 257).

<sup>23</sup> Lors de la 39<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en juillet 2013, l'actuel président Ouattara a accueilli avec des mots nouchi l'ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Abdou Diouf.

<sup>24</sup> En 2013, l'espérance de vie moyenne en Côte d'Ivoire était de 51 ans, selon les données de la Banque Mondiale (<http://donnees.banquemondiale.org/pays/cote-d-ivoire>, site consulté le 26/11/2015).

S'il est vrai que le principal support de vulgarisation du nouchi est la musique des jeunes, on pourrait également citer d'autres produits culturels (humour, films, émissions) diffusés par les mass-media si bien que le nouchi est présent dans tous les recoins du pays. Un fait accentué par l'extension des différents supports évoqués par le canal du téléphone portable qui arrive dans les hameaux les plus reculés du pays. De plus, le nouchi peut avoir atteint les autres pays de la sous-région ouest-africaine ayant une forte communauté de ressortissants de Côte d'Ivoire, demandeurs d'asile pour échapper aux vengeances qui ont suivi les élections présidentielles de 2010. Et ainsi de suite, jusqu'à en relever des traces auprès de la communauté ivoirienne de Paris (Gadet et Ludwig 2015 : 95) pour qui le nouchi constitue un élément de repère et de partage.

En conclusion, il nous semble possible d'envisager trois motifs qui poussent les rappeurs ivoiriens à se servir du nouchi. Premièrement, cette langue des jeunes, code linguistique et expressif interculturel, arrive à satisfaire les exigences dont le rap constitue l'expression créative. Deuxièmement, elle facilite la rencontre et le partage des valeurs politiques éminemment participatives, par le biais aussi des plus récentes technologies. Enfin, cette langue vivante de l'impulsion immédiate et des émotions primitives crée un effet d'informalité qui renvoie à un milieu social et culturel précis, lié à la situation contingente du pays.

Dans leur rayonnement fulgurant, les rythmes du rap et les paroles du nouchi semblent connaître le même sort, indices de cette énergie créatrice débordante ayant une forte prégnance sociale et politique qui a connu un développement prodigieux à cause de la paupérisation et de l'insécurité engendrées par la guerre<sup>25</sup>. Ils arrivent à déferler dans le panorama français (Devilla 2011 : 75). Cette musique vient de s'imposer au *Festival Africolor* (18 novembre-24 décembre 2016) organisé avec le soutien de Paris Sorbonne, Paris Diderot et Columbia University avec un colloque sur la démocratie en Afrique où étaient invités des rappeurs engagés tels que Lexus Legal (RDC), Général Valsero et Kajeem (Côte

---

<sup>25</sup> Si le rap a toujours été très présent dans la production musicale africaine, c'est en 2011 que le monde découvre l'envergure de l'engagement des artistes rap en Afrique, parce que les messages de la révolte des jasmins sont véhiculés sur ses notes. Ce même rythme continue de se lever aux quatre coins du continent à chaque fois qu'on enregistre une tentative de changement constitutionnel. On l'a vu très clairement au Burkina Faso avec le rappeur Smokey et son mouvement du *Balai citoyen* qui a chassé Blaise Compaoré.

d'Ivoire)<sup>26</sup>. Par le même biais, le nouchi rebondit dans le titre *On s'enjaille* du célèbre rappeur d'origine marocaine La Fouine et s'est aussi incrusté dans le français de France où le verbe « s'enjailler » vient de faire son entrée<sup>27</sup>. C'est ainsi que la *parole* redevient *parabola*, comme le voulait son étymon grec latinisé, une autre forme de mixité<sup>28</sup>.

Nataša Raschi  
natasa.raschi@unipg.it  
Università degli Studi di Perugia

---

<sup>26</sup> <http://pan-african-music.com/democratie-afrique-rappeurs-veillent-grain/> (consulté le 14 février 2017).

<sup>27</sup> <http://www.lerobert.com/le-robert-illustre/les-mots-nouveaux.php>.

<sup>28</sup> Du mot grec *parabolê* (du verbe grec *Ballein*, jeter, plus le préfixe *para-*, à côté) au grec latinisé *parabola* jusqu'au plus populaire *paraula*. (Rey 1998 : 2582).

## Bibliographie

- ABOAB ABIA, ALAIN LAURENT (2008). La francophonie ivoirienne. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 40/41 : 163-178.
- ABOAB ABIA, ALAIN LAURENT (2009). La francophonie ivoirienne : enjeux politiques et socioculturels. *Baobab* 5 : 1-14.
- ADOM, MARIE-CLÉMENCE (2012). *Des formes de la nouvelle poésie ivoirienne, essai de théorisation du zouglou*. Thèse d'État, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan), sous la Direction de M. le Professeur Bernard Zadi Zaourou.
- ADOM, MARIE-CLÉMENCE (2015). Jeux de mots, jeux de rôles, tours de paroles : de la promotion d'un nouvel ordre dans le zouglou, poésie urbaine de Côte d'Ivoire. *Autrepart* 73 : 139-155.
- AHUA, BLAISE MOUCHI (2008). Mots, phrases et syntaxe du nouchi. *Le français en Afrique* 23 : 1-16.
- AHUA, BLAISE MOUCHI (2010). Lexique illustré du nouchi ivoirien : quelle méthodologie. *Le français en Afrique* 25 : 1-19.
- AKA, ALAIN (2015), Nash, une rappeuse nouchi. *Le Point*, 28.05.2015.
- ARNAUD, GÉRALD (2003). Un pays fous de musiques. *Africultures* 56 : 111-120.
- ATSE N'CHO, JEAN-BAPTISTE (2014). Les verbes du nouchi (parler argotique ivoirien) : pour une analyse morphosyntaxique. *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques (LTLM)* 10 : 1-16.
- AUGÉ, MARC (1992). *Non-lieux*. Paris : Seuil.
- AUZANNEAU, MICHELLE (2001). Identités africaines : le rap comme lieu d'expression. *Cahiers d'études africaines* 163-164 : 711-734.
- BAILLY, DIÉGOU (1987). Français de Moussa – Français maquis répétez : On vous entend très bien. *Notre Librairie* 87 : 81-84.
- BAILLY, DIÉGOU (1988). *Secret d'État*. Abidjan : CEDA.
- BAZIN, HUGUES (1995). *La culture hip-hop*. Paris : Desclée de Brouwer.
- BERTUCCI, MARIE-MADELEINE et DELAS, DANIEL (2004). *Français des banlieues*. Amiens : Encrage édition.
- BERTUCCI, MARIE-MADELEINE (2011). Du parler jeune au parler des cités. Émergence d'une forme contemporaine de français populaire? *Ponts/Ponti* 11 : 13-25.
- BLANC, MICHEL (1997). Mélange de codes. In : Moreau, Marie-Louise (éd.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Sprimont : Mardaga, 207-210.
- BOHUI, DJÉDJÉ HILAIRE (2013). *Petit recueil d'ivoirismes*. Paris : Publibook.
- BOUTIN, BÉATRICE AKISSI et KOUADIO N'GUESSAN JÉRÉMIE (2013). Citoyenneté et politique linguistique en Côte d'Ivoire. *Revue française de linguistique appliquée* XVIII : 121-133.
- BOUTIN, BÉATRICE AKISSI et KOUADIO N'GUESSAN JÉRÉMIE (2015). *Le nouchi c'est notre créole en quelque sorte, qui est parlé par presque toute la Côte d'Ivoire*. In : Blumenthal, Peter (éd.). *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique*. Berne : Peter Lang, 251-271.

- CALVET, LOUIS-JEAN (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Payot et Rivages.
- CAUBET, DOMINIQUE *et al.* (2004). *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*. Paris : L'Harmattan.
- CHALEARD, JEAN-LOUIS (2000). Les derniers carrés de chocolat. La fin d'un système économique-politique en Côte d'Ivoire? *Afrique contemporaine* 193 : p. 45-55.
- DELAS, DANIEL (2005). Le français au Sud : appropriation et créativité. *Notre Librairie* 159 : 12-17.
- DERIVE, JEAN ET MARIE-JO (1986). Francophonie et pratique linguistique en Côte d'Ivoire. *Politique africaine* 23 : 42-56.
- DERIVE, JEAN ET MARIE-JO (2004). Processus de création et valeurs d'emploi des insultes en français populaire de Côte d'Ivoire. *Langue française* 144 : 13-34.
- DEVILLA, LORENZO (2011). "C'est pas ma France à moi" : identités plurielles dans le rap français. *Synergies Italie* 7 : 75-84.
- DIARRA, SAMBA (1997). *Les faux complots d'Houphouët-Boigny : fracture dans le destin d'une nation (1959-1970)*. Paris : Karthala.
- DOZON, JEAN-PIERRE (2000). La Côte d'Ivoire au péril de l'« ivoirité ». Génèse d'un coup d'État. *Afrique contemporaine* 193 : 13-23.
- EDWIGE, H. (2003). Guerre dans la culture, culture dans la guerre, guerre de la culture et culture de la guerre. *Africultures* 56 : 13-18.
- GADET, FRANÇOISE (1992). *Le français populaire*. Paris : PUF.
- GADET, FRANÇOISE ET LUDWIG, RALPH (2015). *Le français au contact d'autres langues*. Paris : Ophrys.
- GAUGEY, VIRGINIE ET SHEEREN, HUGUES (2015). *Le franç@is dans le mouv'*. Firenze : Le Lettere.
- GLEZ, DOMINIQUE (2007). Presse satirique africaine : entre aridité politique et sécheresse économique. *Africultures* 71 : 106-109.
- GREENBERG, JOSEPH (1963). *The languages of Africa*. Mouton : The Hague.
- HAGÈGE, CLAUDE (2013). Préface. In : Legrain, Michel (éd.). *Un doudou pour bébé*. Paris : Champion, 7-9.
- KADI, GERMAIN-ARSÈNE (2013). Gbê est mieux que drap : la musique urbaine, le nouchi et la révolte des jeunes en Côte d'Ivoire depuis les années 1990. *The Postcolonialist* 1. [En ligne].
- KADI GERMAIN-ARSÈNE (2014). La dynamique du zouglou de Côte d'Ivoire en Afrique francophone. *Diogenes* 246-247 : 204-214.
- KADI, GERMAIN-ARSÈNE (2017). *Le nouchi de Côte d'Ivoire. Dictionnaire et anthologie*. Paris : L'Harmattan.
- KIESSLING, ROLAND ET MAARTEN, MOUSS (2004). Urban Youth Languages in Africa. *Anthropological Linguistics* 46/3 : 303-341.
- KLINKENBERG, JEAN-MARIE (2007). *La norme du français : d'un modèle centré au modèle polycentrique*. *Publiforum* 7. [En ligne].
- KOUADIO N'GUESSAN, JÉRÉMIE (2007). Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne? *Hérodote* 126 : 69-85.



- KOUADIO N'GUESSAN, JÉRÉMIE (2008). Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 40/41 : 179-197.
- KOUADIO, KOBENAN et N'GUETTIA, MARTIN (2010). Le rap en Côte d'Ivoire : la désarticulation du code français et les significations d'une poésie urbaine chantée. In : Ngalasso-Mwatha M. (éd.). *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 631-647.
- KOUROUMA, AHMADOU (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris : Seuil.
- KUBE, SABINE (2005). *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan.
- LAFAGE, SUZANNE (1982). Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire. *Bulletin de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire* 3 : 9-27.
- LAFAGE, SUZANNE (2002). Le lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation et créativité. *Le français en Afrique* 16 et 17.
- LESACHER, CLAIRE (2016). Rap, genre, langage et québécoisité : enjeux et tensions sociolinguistiques de l'accès aux espaces médiatiques à Montréal. *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 10 : 233-256.
- LE GROS, JULIEN (2013) Le fémininouchi de la go Nash. *Africultures* 25.03.2013.
- LOSCH, BRUNO (2000). La Côte d'Ivoire en quête d'un nouveau projet national. *Politique africaine* 78 : 5-25.
- MASUY, FRANÇOISE (1998). Attitudes et représentations linguistiques d'une population universitaire dakaraise face au « francolof ». In : Quéffelec, Ambroise (éd.). *Alternances codiques et français parlé en Afrique*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 293-305.
- MERLE, JEAN-MARIE (2001). *Étude du conditionnel français*. Paris : Ophrys.
- MOULARD-KOUKA, SOPHIE (2011). Quand « se présenter » veut dire « exister » : du concert party au rap, quarante ans de pratiques performatives en Afrique subsaharienne. In : Coulon, Virginia et Xavier, Garnier (éds). *Les littératures africaines. Textes et terrains*. Paris : Karthala, 15-30.
- PLOOG, KATJA (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*. Paris : CNRS Editions.
- PREITE, CHIARA (2014). Aspects sociolinguistiques et fonctions rhétoriques du langage rap en France. In : Wojciechowska, Barbara (éd.). *De la musique avant toute chose*. Paris : L'Harmattan, 153-168.
- QUEFFÉLEC, AMBROISE (éd.) (1998). *Alternances codiques et français parlé en Afrique*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- QUEFFÉLEC, AMBROISE (2007). Les parlers mixtes en Afrique subsaharienne francophone. *Le français en Afrique* 22 : 277-291.
- RASCHI, NATAŠA (2010). *Langue française et presse africaine*. Roma : Aracne.
- RASCHI, NATAŠA (2015). Zadi Zaourou et le plurilinguisme au théâtre. *Revue de Littérature et d'Esthétique négro-africaines* 2 (15) : 18-37.
- REY, ALAIN (1998) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.

- SANDE, HANNAH (2015). Nouchi as a Distinct Language : The Morphological Evidence. In : Kramer, Ryth *et al.* (éds). *Selected Proceedings of the 44<sup>th</sup> Annual Conference on African Linguistics*. Somerville : Cascadilla Proceedings Project, 243-253.
- SORO SOLO et C. et ARNAUD, GÉRALD (2003). Petit lexique nouchi. *Africultures* 56 : 128-129.
- TAPÉ, JG (2013). Rap ivoirien : on se marche sur les pieds, *L'Intelligent d'Abidjan*, 23. 06. 2013.
- TARONNA, ANNARITA (2005). *The languages of the ghetto*, Roma : Aracne. 2005.

## Sitographie

*abidjan.net*

[site de la presse ivoirienne].

<http://scamaga.over-blog.com>

[blog consacré au nouchi].

*nouchi.com*

[site officiel du nouchi avec un dictionnaire en ligne dans lequel les usagers peuvent intervenir pour proposer de nouveaux mots et écrire leurs commentaires à propos de ces derniers].

[www.parole-ivoirienne.com/](http://www.parole-ivoirienne.com/)

[site contenant les paroles des chansons ivoiriennes].

## Discographie

Roch Bi, *PDG des namas*, 1991

Nash, *Première djandjou*, 2002 (parodie de Magic system, *Premier gaou*, 2000)

Billy-Billy, *Allons à Wassakara*, 2007

Garba 50, *Africa*, 2008

Garba 50, *Survivant*, 2009 (?)

Garba 50, *C'est l'argent qui fait tout*, 2010

Garba 50, *Côte d'Ivoire Kabako*, 2010

Infarktus, *Apocalypse*, 2010

Garba 50 (avec Nash), *Bengué drama*, 2011

Infarktus, *Femme forte*, 2011

Billy-Billy, *La lettre au Président*, 2013

Garba 50, *Abidjan*, 2013

Guyzo le Choco, *Footballeur*, 2013

Nash, *Panpanly ivoire*, 2014 (parodie de l'hymne national, *L'Abidjanaise*, 1960, musique de Pierre-Michel Pango, paroles de Pierre-Marie Coty, avec une adaptation de Mathieu Vangah Ekra)  
Kiff No Beat, *Gor la montagne*, 2016

## Filmographie

Arnaud Contreras et Jean Philippe Navarre, *Le français est une chance*, 4<sup>ème</sup> volet : *Le nouchi, un français copié décalé*, France Culture, 21/03/2013, disponible à la page <https://www.franceculture.fr/emissions/sur-les-docks-14-15/le-francais-est-une-chance-44-le-nouchi-un-francais-copie-decale>

La présence sur la Toile des sites cités dans le présent article a été vérifiée pour la dernière fois le 14 février 2017.



## 8. De la question de la crise du français en Afrique francophone : le cas du Cameroun<sup>1</sup>

*Pierre Essengué*

### **Introduction**

En adoptant le français comme langue officielle (LO) inscrite dans la Constitution, les autorités camerounaises n'ont clairement indiqué ni la norme de référence de la langue à laquelle ils accordaient le statut de langue de communication entre l'administration et les administrés, ni les domaines d'utilisation de celui-ci, encore moins les situations exclusives dans lesquelles il devait être utilisé. Au départ, la langue est enseignée par les instituteurs dont elle est langue maternelle (LM). Puis, progressivement, les autochtones prennent la relève de ces enseignants blancs et continuent l'œuvre de diffusion du français. Surviennent, dès les années 70, les premières évaluations : Julliot (1970), Renaud (1979), Touzeil (1979), Mendo Ze *et al.* (1979) pour ce qui est de la première vague. Il ressort de ces premières investigations que le français ne se porte pas bien. Bien que LO, son usage souffre d'une fièvre de qualité dont les causes partagent les chercheurs. Apparue au début des années 90 à la suite de ces constats, la notion de crise du français a connu quelques mutations. On a d'abord parlé de baisse de niveau puis d'insécurité linguistique entre autres, des concepts qui semblent, à bien des égards, des zones d'ombre<sup>2</sup>. Elle semble par ailleurs le produit de la

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Alain Laurent Abia Aboa et Paul Zang Zang qui ont pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Pierre Essengué reste, bien entendu, le seul responsable des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

<sup>2</sup> Zang Zang (2013) présente les zones d'ombre comme des vides épistémologiques, théoriques, et / ou méthodologiques qui sont comblés par l'idéologie dominante.

complexification des notions d'« évolution » et de « changement » qui, en trouvant leur place dans l'appareil théorique de la linguistique, ont permis la remise en question des concepts de « niveaux » et « registres » de langue. La dichotomie norme / faute, centrale à une époque, a connu un net recul, la faute cédant progressivement la place, pour certains usages, à la « particularité » ou la « variété » permettant d'envisager les topolectes comme une réalité scientifique au milieu des années 90 (Poirier 1995). Ces mutations importantes interrogent sur les raisons qui ont sous-tendu leur émergence. La question que nous nous posons dans cette contribution est donc de savoir quels sont les contours du concept de crise du français. Peuvent-ils être clairement délimités? En nous appuyant sur la théorie des régulations de Zang Zang (2013), nous nous proposons de confronter quelques arguments en faveur du concept de crise du français aux conditions de son implantation au Cameroun en vue d'en évaluer la pertinence. Notre argumentation s'organise donc autour de quatre points : le premier évalue la pertinence de la notion de crise du français à l'aune du concept de la nécessité ; le deuxième et le troisième analysent deux zones d'ombre : le concept de contact comme facteur de la crise du français et celui de la baisse de niveau ; quant au quatrième, il se consacre à une des principales conséquences des zones d'ombre analysées : la contestation du statut de LO du français en contexte d'expansion.

### **8.1. Le français au Cameroun : une langue particulière ?**

La théorie des régulations de Zang Zang (2013) suggère que l'on ne se contente pas d'adopter les concepts en usage dans une science sans en remonter la source pour savoir comment ils sont nés, comment ils ont évolué dans le temps, quelles sont les mutations qu'ils ont connues au cours de cette migration, bref, d'en déterminer la pertinence au plan scientifique. Cet exercice permet de faire la part entre les idées à la mode, les zones d'ombre et les véritables concepts scientifiques. Le concept de crise plus que les autres devrait donc y être soumis. Il désigne en effet une période de récession ou de déclin qui suit une autre qu'on peut dire faste ou prospère. En la définissant, en linguistique, comme la période pendant laquelle la norme d'une langue subit des

---

Ces idées à la mode acquièrent le statut de vérités scientifiques par l'invocation d'une méthodologie ou d'une épistémologie qui n'est, en réalité, qu'une onction.

dégradations du fait de locuteurs peu scrupuleux ou incapables d'acquiescer le bon usage, on peut inférer qu'on peut déterminer une période antérieure pendant laquelle la pratique du français est meilleure et qu'il existe des facteurs qui expliquent ou justifient cette détérioration ou dégradation de l'usage. Nous nous proposons, dans cette partie, de nous interroger sur les conditions d'implantation du français au Cameroun pour déterminer si ses statuts sont restés les mêmes depuis lors. Si non, qu'est-ce qui a changé entre temps pour justifier la baisse du niveau d'excellence de cette langue au point de parler de crise? Nous postulons que l'environnement a imposé les contraintes qui ont facilité l'implantation du français et permis sa survie au Cameroun.

En effet, le français s'implante au Cameroun à la faveur de la Première Guerre mondiale. Certaines actions de l'administration française lors du Mandat et de la Tutelle ont laissé prospérer la thèse de l'imposition de leur langue comme véhiculaire officiel. Or, l'histoire du protectorat laisse entrevoir une autre réalité qui commence à s'imposer : l'administration du territoire en un tenant consécutif à la conquête allemande exigeait l'adoption d'une langue véhiculaire unique<sup>3</sup> (Essengué 2013). C'est dire que les arguments qui imposent finalement le choix de la germanisation du Cameroun sont les mêmes qui fondent la politique d'assimilation pendant le Mandat, puis la Tutelle. C'est aussi la même contrainte que doivent gérer les autorités qui ont la charge de conduire le pays dès l'Autonomie interne en 1956. En d'autres termes, la thèse de l'imposition, qui a prospéré jusqu'ici, montre quelques limites parce qu'on ne prend en compte que la période du Mandat et de la Tutelle. Or, il faut remonter à la période des comptoirs et décrire la situation du protectorat allemand<sup>4</sup>.

L'hypothèse de la libre adhésion à la promotion des langues des peuples ayant imposé leur influence au Cameroun peut par ailleurs s'évaluer au succès du système éducatif catholique dont Tabi Manga (2000 : 24) montre l'attrait sur la jeunesse camerounaise en ces termes :

---

<sup>3</sup> L'un des arguments qui conforte cette intuition est la résistance que le pidgin-english oppose aux efforts de germanisation du Cameroun.

<sup>4</sup> Cette vue panoramique permet en effet de constater que le contact avec l'étranger et la gestion d'un territoire en un tenant imposent une politique linguistique fondée sur une langue véhiculaire de grande envergure, à défaut du bilinguisme. Cette contrainte est donc le trait d'union entre les différentes périodes historiques que le Cameroun a connues : (i) la période des comptoirs ; (ii) le protectorat allemand ; (iii) le Mandat et la Tutelle françaises et anglaises ; (iv) la période postindépendance.

« Alors que les protestants continuaient l'enseignement en langue dua-la ou en bulu (presbytériens américains) au grand dam de la politique coloniale, les catholiques offraient un enseignement aux jeunes filles et aux garçons qui en étaient friands ».

En clair, la préférence accordée par les jeunes au système catholique vient de ce que celui-ci leur donne l'espoir d'une insertion dans la nouvelle société qui se met en place. De langue du Blanc, les langues des anciennes puissances coloniales, dont le français, sont devenues langues véhiculaires de fait dans des espaces où les relations entre les communautés étaient largement remplies par le bilinguisme, mode de collaboration des communautés qui coexistent sans jamais sentir le besoin de cohabiter<sup>5</sup>. Elles ont donc permis aux communautés obligées à cohabiter, du fait des nouvelles frontières, de disposer d'une langue de grande envergure facilitant leur administration par une autorité unique et centralisée. En d'autres termes, elles se sont imposées par nécessité et non par la qualité de leur nomenclature ou par leur génie.

Cette caractéristique a donc fait du français, dès son implantation au Cameroun, une langue véhiculaire c'est-à-dire une langue capable de remplir toutes les fonctions que lui imposera(en)t le(s) statut(s) qui lui serai(en)t assigné(s) dans cet environnement. Elles ne peuvent donc être, dans ce contexte, ni des langues monoregistrales, ni des langues mononormées, encore moins des langues unifonctionnelles ou monostatutaires<sup>6</sup>. En somme, la nécessité condamnait le français, comme les autres langues allochtones promues au statut de LO, à voir ses fonctions multipliées et ses statuts complexifiés, c'est-à-dire à n'être qu'une langue ordinaire au milieu des langues autochtones avec lesquelles il serait désormais en contact, bien qu'ayant un statut plus prestigieux que celles-ci.

<sup>5</sup> La coexistence peut, dans le contexte de construction des nations, s'opposer à la cohabitation. La coexistence peut être comprise comme le fait, pour deux peuples, de vivre côte à côte, chacun gardant sa spécificité. La cohabitation implique, quant à elle, la nécessité de lier leur destin dans un projet commun qui peut aboutir, à terme, à la constitution d'une entité plus forte et plus complexe dont le vivre-ensemble finit par donner les raisons de croire qu'ils ont une histoire commune, ayant vécu des événements similaires sur une période plus ou moins longue de l'histoire.

<sup>6</sup> Les concepts de langue monoregistrable, mononormée, unifonctionnelle ou monostatutaire sont utilisés ici pour indiquer que la langue en question possède un seul registre, une seule norme, une seule fonction, un seul statut, donc une seule variété.



## 8.2. Le contact des langues : un risque de plus pour le français ?

Selon Weinrich (1964:1), le contact des langues est l'utilisation simultanée, par un même individu ou une même communauté, de deux ou plusieurs langues. Une langue en expansion est donc forcément une langue en contact dans la mesure où elle trouve au moins une autre sur le territoire sur lequel elle s'étend. C'est dire qu'au Cameroun le français est, *de facto*, en contact avec les langues autochtones. Qu'est-ce qui, dans ce contexte, peut justifier la pertinence du concept de crise du français? Quelle est l'attitude des spécialistes camerounais vis-à-vis de la notion de contact? À quoi peut-on relier cette attitude? Il semble en effet que la conception du contact comme facteur dégénératif soit le prolongement de la promotion d'une variété au détriment des autres.

### 8.2.1. Attitudes vis-à-vis du contact des langues en contexte camerounais

En zones d'expansion, les instituteurs et l'élite dans son ensemble représentent l'autorité normative à qui incombent le contrôle de l'évolution de la langue et le respect de sa norme. Tabi Manga (2000 : 43) rapporte leur attitude en ces termes :

« L'élite africaine et les responsables de l'éducation éprouvent une grande méfiance à l'égard de [l'évolution du français] qu'ils assimilent à une opération de créolisation au mépris des règles classiques d'utilisation de la langue ».

Ce point de vue refuse au contact toute influence bénéfique et pousse à le considérer comme essentiellement dégénératif. Mendo Ze (2009), qui a fait de la préservation du beau langage son cheval de bataille, le confirme sans l'ombre d'aucun doute en considérant la cohabitation français / langues locales comme essentiellement conflictuelle à l'argument que ces dernières altèrent gravement la norme du français :

« Sous l'influence des langues locales, le français parlé et écrit se trouve affecté dans sa syntaxe. Son lexique connaît une saturation. Toutes ces déformations, auxquelles s'ajoute l'influence de l'anglais, donnent lieu à un parler hybride, déviant, peu ou pas soucieux de la norme du français : le camfranglais » (Mendo Ze 2009 : 351).

Pour Mendo Ze, le locuteur d'une langue d'emprunt doit se garder d'utiliser les règles de sa LM dans la pratique de la langue de grande envergure, consciemment ou inconsciemment. Il écrit à ce sujet :

« Chaque langue a ses règles, chaque langue a ses normes. Pour la parler, il faut les respecter. Pour jouer au football, qu'on soit Français, Sénégalais ou Japonais, il faut respecter les règles du jeu. C'est la clé du succès. Il en est de même de la langue. Une longue tradition aujourd'hui nous lie à la langue française. Nous l'avons choisie délibérément suite à notre autonomie interne acquise le 1<sup>er</sup> janvier 1960 [sic]. Nous sommes fiers d'en faire notre LO. Nous ne pouvons pas l'avoir choisie et ne pas respecter ses règles<sup>7</sup> » (Mendo Ze 2009 : 353).

Les locuteurs des langues en contact, selon ce point de vue, doivent avoir une compétence séparée des langues qu'ils utilisent pourtant concomitamment. Ainsi, pour cet auteur, la pratique d'une langue en situation de contact ne doit pas influencer celle de l'autre. C'est par ailleurs cette logique qui conduit à considérer le contact comme un facteur de péril des langues et à classer les locuteurs du français en contexte d'expansion en deux catégories : les bons qui ont un usage sans influence et les mauvais dont les productions sont entachées d'interférences. Cette position semble, par conséquent, sous-tendue par deux idées-forces qui en assurent la pertinence : (i) l'influence des langues avec lesquelles le français est en contact et (ii) le déni aux locuteurs du droit de trouver des solutions à leurs besoins dans la langue de grande envergure à l'argument que lesdites propositions ne sont en fait que des fautes, des usages peu prestigieux ou pouvant amener celle-ci à perdre de son prestige.

### 8.2.2. Fondements de l'attitude vis-à-vis du contact des langues

La conception du contact comme un facteur de dégradation de la norme se fonde donc sur l'idée qu'il impose au standard l'influence des substrats dont la nomenclature, le statut et le prestige sont pourtant

<sup>7</sup> Le parallèle avec le football ne prend cependant pas en compte les systèmes de jeu ou d'autres facteurs externes comme : l'enjeu, la qualité des infrastructures, la formation des joueurs, la qualité de l'arbitrage, la mentalité des supporters, l'adaptation au jeu de l'adversaire et autres qui peuvent faire qu'une même équipe ait des styles de jeux différents ou que des équipes aient une philosophie différente de la même discipline sportive. Dans la pratique de la langue, il n'y a donc pas que les règles. Il y a aussi le public, la visée, le canal, le sujet traité, le niveau de connaissance des règles, le niveau de connaissance du sujet, etc.

moins importants. Cette attitude fait pendant à celle vis-à-vis des particularités lexicales et leurs synonymes (particularismes, topolectes) qui, pour Mendo Ze, ne sont que des consensus de crise, des dénominations linguistiquement non pertinentes dans la mesure où ces items et expressions : « Constituent des cas typiques de mots et de tournures qui peuvent heurter la susceptibilité du locuteur natif de France ou d'ailleurs ».

L'auteur reconnaît pourtant d'un autre côté que :

« Certaines de ces occurrences administrent la preuve que le français est capable de prendre en charge l'expression de nos valeurs identitaires et de contribuer au contact ainsi qu'au dialogue des cultures. S'ensuivent alors des expressions que les linguistes s'accordent aujourd'hui à appeler *particularités* du français, non pas qu'elles soient déjà admises dans les registres lexical, morphologique, syntaxique et stylistique de la langue, ou qu'elles soient des emplois qui ne s'écartent pas de la norme exogène, mais parce que la langue évolue et que, dans sa dynamique, les éléments nouveaux peuvent l'enrichir ». (Mendo Ze 2009 : 283).

Ce point de vue tente, comme on peut le voir, de concilier deux positions contradictoires : l'impératif du respect de la norme d'une langue autosuffisante d'une part et le besoin de l'enrichissement du français dans le but d'assurer son évolution, donc son adaptation à son nouvel environnement d'autre part. Leur contiguïté peut s'interpréter de deux manières différentes : (i) comme l'invite à la mesure dans la proposition des formes nouvelles ; (ii) comme le désir de promouvoir une variété au détriment d'une autre. Cette deuxième hypothèse se révèle la plus plausible comme le confirme ce point de vue de Tabi Manga qui écrit :

« La pédagogie africaine du français vit, de nos jours, une immense distorsion qui pourrait gêner son déploiement. Cette distorsion signifie le décalage qui existe entre le français de l'école et le français tel qu'il est pratiqué quotidiennement par les citoyens. Cette situation installe l'enseignant du français dans une insécurité linguistique telle qu'il est littéralement tiraillé entre le français normal, fruit de sa représentation, le français ambiant et l'exigence incompressible de se doter d'une codification, d'une norme endogène appropriée ». (Tabi Manga 2003 : 26-27).

Il existe donc, selon ce point de vue de Tabi Manga, au moins deux variétés de français qui s'opposent : le français de l'école et le français hors de l'école. Si la première est à promouvoir du fait de son prestige, la seconde est un usage à faire évoluer pour atteindre le prestige de

la première. C'est dire que la promotion d'une variété au détriment d'une autre peut s'interpréter comme : (i) une stratégie pour faciliter l'acquisition de la variété promue ; (ii) le moyen d'éviter un conflit préjudiciable à la qualité et au prestige du français ; (iii) le confinement du français à un seul statut, à une seule fonction ; (iv) l'engagement de l'élite à consolider la position et le prestige du français. Dans cette perspective, l'enrichissement du français de statut LE ou LS n'est qu'un recours ultime, en situation d'extrême nécessité dans l'esprit de préserver l'unicité de la norme et du français dans ce contexte.

Le choix des langues des anciennes puissances coloniales au détriment des langues autochtones a donc laissé prospérer la thèse selon laquelle ces dernières avaient été battues non seulement à cause des qualités des langues allochtones, mais aussi que les langues plébisitées avaient obtenu un statut d'invulnérabilité du fait de l'irréversibilité de la situation qui s'était créée par leur adoption. Le primat de la qualité des langues allochtones semble donc en avoir fait des langues autosuffisantes dans un contexte où le contact est la relation dominante et naturelle. C'est dire que le contact, comme facteur dégénératif, est fondé sur l'argument d'un usage prestigieux qui doit primer sur les autres. Or, cette thèse apparaît, au regard de la réalité, comme un simple déni de la variété à l'argument que certains usages attestés dans ce contexte sont peu prestigieux et / ou constituent un obstacle insurmontable à l'appropriation de la variété illustre. En d'autres termes, cette attitude remet en question la nécessité du français en contexte camerounais en le réduisant à la seule fonction de langue de l'école et des milieux dans lesquels le langage doit être surveillé, laissant prospérer la théorie de la baisse de niveau.

### 8.3. Quid de la baisse de niveau ?

L'idée de dégradation progressive de la qualité de la langue au fil des générations est une idée largement partagée par les spécialistes : Essono (1997) ; Tabi Manga (2000) ; Onguene Essono C. (2009) ; Mendo Ze (2009) ; Onguene Essono L. M. (1999a, 1999b, 2013). Or, les premiers travaux sur l'usage camerounais datent, pour la plupart, des années 70. L'intérêt des spécialistes pour la qualité du français est de ce fait postérieur à son implantation d'un peu plus d'un demi-siècle. Qu'est-ce qui, dans ce contexte, sous-tend le concept de baisse de niveau ? Nous posons comme hypothèse ici qu'en fait de baisse de niveau, il s'agirait davantage

du déni, aux langues autochtones, de la qualité de substrats des langues allochtones promues au statut de LO dans les zones d'expansion.

L'une des premières études sur l'usage camerounais dans sa réalité, celle de Julliot (1970)<sup>8</sup>, établit en effet que l'usage des petits Camerounais de l'époque de l'enquête n'est pas aussi bon que le font croire certains observateurs après-coup. La majorité des usages relevés sont prioritairement classés sous la dénomination de fautes dans la mesure où ils sont, selon l'auteur, la conséquence d'une méconnaissance des règles du bon usage, bien qu'il y ait quelques-uns qui trouvent grâce à ses yeux.

La seconde étude, celle de Renaud (1979), établit que le français est, au Cameroun, influencé par les substrats. Il distingue, sur cette base, quatre rameaux principaux de l'usage endogène qui sont :

- le rameau du Littoral ;
- le rameau de l'intérieur ;
- le rameau de l'Ouest ;
- le rameau du Nord.

Le remplacement des maîtres français par les instituteurs africains constitue, pour Renaud (1979), l'explication à ce phénomène. Les nouveaux agents de transmission de la norme consolident en effet certains traits que les anciens considéraient comme des fautes.

Une troisième analyse, celle de Touzeil (1979), indique que la majorité de ces usages sont la conséquence de l'influence des substrats des différents locuteurs. Or, même les formes qui ont fait l'objet de fiches de correction ne disparaissent pas avec le temps. Certains sont même par la suite revendiqués comme des particularismes, ce qui fait dire à Tabi Manga (2000 : 148) :

« Qu'une norme est en train de naître au travers des usages jugés linguistiquement corrects acceptables sur le plan syntaxique et sémantiquement interprétables ».

---

<sup>8</sup> Cette contribution de Julliot est considérée comme la première étude de l'usage du Cameroun parce qu'elle est la première, à notre connaissance, à être publiée. Il faut cependant dire que la presse camerounaise a été le canal par lequel une intense activité d'étude de l'usage camerounais a été menée. Julliot (1968), dans *La Presse du Cameroun* cite Kala Lobè dont le travail *Sottisier d'idiotismes afro africains* nous est resté, jusqu'à ce jour, inaccessible.

Les résultats de ces évaluations tendent donc à confirmer qu'il n'y aurait pas de période pendant laquelle la pratique du français est meilleure par rapport à l'usage contemporain. Par ailleurs, ces études attestent paradoxalement que les langues autochtones sont de véritables substrats du français au Cameroun. En cette capacité, elles doivent influencer et influencent effectivement la pratique du français avec comme conséquence l'existence de variétés topolectales. Or, les spécialistes tendent soit à les rejeter, soit à les mépriser en en minimisant l'emprise ou en considérant leur influence comme remédiable, à l'exemple de Touzeil qui propose une méthodologie fondée sur des exercices de correction des usages indexés comme fautes/particularités.

Cette attitude renforce, par conséquent, l'attitude négative vis-à-vis de l'enrichissement, en en faisant : (i) soit la conséquence du laxisme de l'autorité normative qu'est l'école ; (ii) soit l'indice d'une baisse de vigilance de ladite institution ; (iii) soit alors la conséquence d'une absence de contrôle du processus d'adaptation du français au nouvel environnement, avec pour conséquence : (i) l'affermissement ou la consolidation des mauvais usages ; (ii) l'encouragement de la paresse ou de l'incapacité des jeunes générations à acquérir la norme de référence ou de prestige ; (iii) ou alors l'incitation à la remise en question ou au rejet des préceptes de la norme.

Ces attitudes se fondent donc sur le caractère particulier du français et le désir de préserver son prestige et son génie d'une utilisation peu scrupuleuse ou peu respectueuse de la norme et préjudiciable à son unité. Cet esprit d'uniformisation correspond, de toute évidence, à celui de l'école dont l'usage, hautement normalisé, est uniquement adapté aux situations dans lesquelles il faut surveiller son langage (Grévisse, 1991). C'est dire que le concept de baisse de niveau est d'essence scolaire. Or, il perd toute pertinence dans un contexte plus large et se confirme, dans cette extension, comme le déni, aux langues autochtones, de la qualité de substrats du français. La contestation de ce statut remet par ailleurs en question leur capacité à influencer la pratique du français et / ou à générer un usage topolectal, laissant prospérer la thèse d'un seul statut et d'une seule fonction dans les zones d'expansion en général et au Cameroun en particulier.

Si l'analyse de l'usage réel confirme l'existence d'au moins deux variétés, on peut inférer que l'option de la promotion d'une norme au détriment des autres se fonde sur le refus des spécialistes de décrire l'usage dans sa réalité au profit de l'imposition d'une norme idéale qui n'est pourtant rien d'autre que leur propre usage ou à défaut, l'usage

d'une institution qu'ils contrôlent : l'école. Cette préférence débouche, par conséquent, sur une alternative dont les termes sont contradictoires. En effet, soit le concept de crise du français est disqualifié ou remis en question comme digne d'intérêt au plan scientifique, soit alors c'est le caractère de langue véhiculaire revendiqué par le français en contexte d'expansion qui est irrémédiablement compromis.

#### **8.4. Le caractère véhiculaire du français : un statut en danger ?**

L'attitude de promotion d'une variété au détriment des autres semble conforter la conception du locuteur des zones d'expansion comme : (i) peu scrupuleux ; (ii) incapable de pratiquer une langue correcte ou (iii) tout simplement disposé à saboter le génie d'une langue qui n'est pas la sienne. À défaut de lui renier la qualité de locuteur, on lui assigne donc la qualité d'utilisateur de seconde zone, éternel squatteur, perpétuel apprenant d'une langue qu'il utilise pourtant parfois autant que les locuteurs dits natifs, mais sans pouvoir légitime de décision sur son évolution. Quelle peut être la conséquence de cette attitude sur le statut du français? Nous posons comme hypothèse qu'elle est la base de la contestation du statut de LO du français au Cameroun.

Le contexte du choix des langues des anciens colonisateurs comme langues officielles dans certaines de leurs zones d'expansion a en effet donné l'impression de la fin d'une guerre. Les langues les plus riches, les plus modernes, les plus logiques, les plus belles, les plus prestigieuses avaient gagné contre leurs concurrentes. Or, bien qu'elles aient perdu la bataille pour leur promotion au statut de LO, les langues autochtones restent importantes pour certains statuts et certaines fonctions : elles sont par exemple langues grégaires et le véhicule d'une culture que même les autorités politiques souhaitent voir préservée, donc refusent de perdre sous aucun prétexte. Dans cette logique, elles n'auraient perdu qu'une bataille, mais pas la guerre. La preuve, les grands projets d'aménagements majeurs proposés jusqu'ici (Tadadjeu, 1985 ; Tabi Manga, 2000) montrent un attachement à leur promotion d'ailleurs clairement réaffirmée par la Constitution de janvier 1996. Le débat ne semble donc pas définitivement tranché, confinant le statut de langue véhiculaire du français à la survie, le temps que les langues autochtones organisent la riposte.

Cette situation de précarité fonctionnelle conforte de toute évidence la position nationaliste qui conteste au français son statut de LO dans

les zones d'expansion. En effet, le profil de langue particulière confine le français à n'être que la langue de l'élite ou de contact avec celle-ci, lui déniait du même coup le statut de langue véhiculaire qui renforce pourtant celui de LO. En se voyant refuser la légitimité d'utiliser le français à leur convenance, les utilisateurs et partisans des langues autochtones se demandent à juste titre s'il est opportun, dans ces conditions, de perdre leur propre langue. L'autre question qui découle de cette première est de savoir pour quelle raison objective on doit appliquer une politique linguistique qui ne donne pas aux locuteurs le droit d'exprimer leur vision du monde, de désigner leur environnement, de soumettre leurs besoins à la langue qui est pourtant sensée leur servir de code ou de les résoudre en y proposant des usages à leurs convenances.

Or, si l'analyse de l'usage réel confirme l'existence d'au moins deux variétés, il paraît plausible que la variété haute soit la variété scolaire et la variété basse un usage topolectal, c'est-à-dire une variété qui fonctionne comme le point de jointure assurant la continuité interlinguistique entre le français et les langues autochtones (Wald *et al.*, 1973 ; Dumont et Maurer 1995 : 152). La prise en compte de cette analyse aurait sans doute légitimé le processus de pidginisation par l'apparition de variétés hybrides à vocation véhiculaire en le reliant aux différents profils de locuteurs, aux statuts/fonctions et aux différents modes d'apprentissage de la langue dans ce contexte<sup>9</sup>. C'est dire qu'une attitude d'ouverture à l'influence des substrats et d'acceptation de la variété aurait permis à la langue de grande envergure de raffermir ses liens avec la communauté qui l'a adoptée comme véhiculaire officiel et de faire considérer l'appropriation comme un processus de contextualisation de la langue à l'environnement qu'il a atteint. Or, pour les chercheurs comme Mendo Ze et Tabi Manga entre autres, la plus grande appréhension est de voir le français se perdre par dilution<sup>10</sup> (Augé 1995) du fait du contact. C'est dire que la situation de prédominance du français ne peut parvenir à l'irréversibilité (Dumont et Maurer 1995) qu'en s'imposant comme véhiculaire de fait, c'est-à-dire une langue ordinaire dont l'appropriation est un processus normal même dans les zones d'expansion, dans un esprit de totale « copropriété » (Calvet 2010).

<sup>9</sup> L'une de ces variétés hybrides ne serait-elle pas le camfranglais que rejette Mendo Ze (2009) par exemple ?

<sup>10</sup> Pour Augé (1995), les langues « peuvent mourir de deux façons parfaitement contradictoires en se généralisant comme une lingua franca minimale ou en croyant se préserver des nécessités du changement – par dilution ou par conservation ».



## Conclusion

Nous nous proposons, dans ce travail, d'analyser la pertinence du concept de crise du français en linguistique en essayant d'en déterminer, si possible, les frontières. En confrontant deux arguments de poids du concept de crise au mode d'implantation du français et ses statuts, on constate entre eux des points de contradiction qui en atténuent la pertinence. En effet, le concept de nécessité prédispose le français à une multiplication de ses fonctions et à une complexification de ses statuts, donc à l'existence de plusieurs variétés en fonction des profils des locuteurs et des situations de communication. Or, sa nécessité découle, selon les spécialistes, de ses qualités et de son génie, d'où la prédominance de son statut de langue particulière qui a laissé prospérer la thèse du contact comme un facteur essentiellement dégénératif, déniait aux langues autochtones le caractère de substrats du français en contexte d'expansion. La conception du contact comme dégénératif se fonde quant à elle sur la promotion d'une variété considérée comme prestigieuse au détriment des autres auxquelles la théorie de la crise dénie toute existence ou considère du même dédain que les langues autochtones en en faisant la manifestation ou la conséquence d'une baisse de niveau dans la pratique du français. La prise en compte de ces autres variétés aurait pourtant permis la construction d'une continuité interlinguistique entre le français et les langues autochtones, tout en consolidant le statut du français dans cet espace, notamment celui de LO remis en question par la vision nationaliste qui refuse l'ethnolyse des zones d'expansion par les langues allochtones. La notion de crise du français se confirme en définitive comme : (i) une simple question d'attitude dont les contours restent difficiles à tracer de manière claire au regard du caractère contradictoire et contestable des idées qui la sous-tendent ; (ii) le refus de prendre en compte l'usage réel et de le décrire dans sa variété ; (iii) l'incapacité des spécialistes à hiérarchiser les différentes variétés et à les circonscrire pour assigner à chacune son espace, ses statuts et fonctions. Enfin, l'antonymie évidente de ce concept avec ceux de « français langue africaine » de Dumont (1991) et de « français langue en copropriété » de Calvet (2010) ont, de toute évidence, sonné le début de la reconnaissance de ses limites, donc de son déclin, mais ces derniers restent, à ce jour encore et de toute évidence, de simples voix dans le désert.

## Bibliographie

- AUGÉ, MARC (1995). Langue et savoir. In : États généraux de la Francophonie scientifique. Paris : AUPELF / UREF.
- BRETON, ROLAND (1976). *La Géographie des langues*. Paris : PUF.
- CALVET, LOUIS-JEAN (2010). *Histoire de la langue française en Afrique. Une langue en copropriété?* Paris : Éditions Écritures.
- DUMONT, PIERRE (1991). *le Français langue africaine*. Paris : L'Harmattan.
- DUMONT, PIERRE et MAURER, BRUNO (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Vanves : EDICEF.
- ESSENGUÉ, PIERRE (2015). *Prolégomènes à la standardisation linguistique dans l'espace francophone : le cas du Cameroun*, Thèse de Doctorat Ph. D., Université de Yaoundé I.
- ESSONO, JEAN-MARIE (1997). Le Camfranglais : un code excentrique, une appropriation vernaculaire du français. In : Frey Claude / Latin Danièle. *Le Corpus lexicographique. Méthodes de constitution et gestion*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 381-396.
- GRÉVISSÉ, MAURICE (1991). *Le Bon usage*, Paris / Louvain-la-Neuve : Duculot, 12<sup>e</sup> édition refondue par André Goosse.
- JULLIOT, HENRY (1968). À propos des camerounismes. *Presse du Cameroun*, n° 5579, 19.12. 1968.
- JULLIOT, HENRY (1970). *Le Bon langage*. Paris : Larousse.
- MENDO ZE, GERVAIS et al. (1979). *Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun*, Yaoundé : Faculté des Lettres et Sciences humaines.
- MENDO ZE, GERVAIS (2009). *Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue*. Paris : L'Harmattan.
- ONGUENE ESSONO, CHRISTINE (2009). La syntaxe française à l'Université de Yaoundé I : enseignement de luxe? In : *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines, Hommage au Professeur Jean Mfoulou*, Vol. 1, 63-81.
- ONGUENE ESSONO, LOUIS MARTIN (1999a). Les Statuts du français au Cameroun, In : Mendo Ze, Gervais (éd.). In : *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris : Publisud, 285-299.
- ONGUENE ESSONO, LOUIS MARTIN (1999b). Normes endogènes et usages du français au Cameroun. In : Mendo Ze, Gervais (éd.). *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris : Publisud, 321-330.
- ONGUENE ESSONO, LOUIS MARTIN (2013). Conceptualisation, construction et structuration de l'espace en L2 par les apprenants bilingues du CE2 du Cameroun : analyse écologique et propositions méthodologiques. In : *Glottopol*, 137-150.
- POIRIER, CLAUDE (1995). Les variantes topolectales du lexique français. In : Francard, Michel / Latin, Danièle (éds). *Le Régionalisme lexical*. Louvain-La-Neuve : Duculot, 13-56.
- RENAUD, PATRICK (1979). Le Français au Cameroun. In : Valdman, Albert (éd.). *Le Français hors de France*, Paris : Champion, 418-439.

- SAUSSURE, FERDINAND DE (1976). *Cours de linguistique générale*, De Mauro, Tullio (éd.). Paris : Payot.
- STUMPF, RUDOLF (1979). *La Politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960. Comparaison entre les administrations coloniales allemandes, françaises et britanniques et du rôle joué par les sociétés missionnaires*, Bern-Francfort/Main-Las Vegas : Peter Lang.
- TABI MANGA, JEAN (2000). *Politique linguistique du Cameroun. Essai d'aménagement linguistique*. Paris : Karthala.
- TABI MANGA, JEAN (2003). *Prolégomènes à une théorie de la refondation de l'enseignement du français en Afrique noire francophone*, Yaoundé : PUY.
- TADADJEU, MAURICE (1985). Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise. Le trilinguisme extensif. In : *Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise*. Yaoundé : MINFOC, 187-201.
- TOUZEIL, JEAN CLAUDE (1979). *Quelques camerounismes, Contribution à l'inventaire des écarts vis-à-vis du français standard recueillis dans la région de Yaoundé et à une méthode de remédiation*. Yaoundé : CEPER.
- WALD, PAUL *et al.* (1973). *Continuité et discontinuité sociolinguistiques : hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique noire*. Nice : IDERIC.
- WEINRICH, URIEL (1964). *Languages in contact findings and problems*. Paris : Mouton.
- ZANG ZANG, PAUL (2013). *Linguistique et émergence des nations*. München : Lincom Europa.



## 9. Le morphème polyfonctionnel *là* en français d’Afrique et du Cameroun<sup>1</sup>

*Laurain Lauras Assipolo Nkepseu*

### Introduction

La langue française évolue, au Cameroun, vers un système intermédiaire stabilisé. De nombreuses études ont en effet montré que cette langue se camerounisait<sup>2</sup> en se laissant influencer par son environnement sociolinguistique (Zang Zang, 1998, 1999a ; Fouda, 2001 ; Wamba et Noumssi, 2003 ; Biloa, 2003/2004, 2007, 2012 ; Calaina, 2011 ; Assipolo, 2017). Les travaux abondants sur le vocabulaire de cette langue semblaient suggérer que dans cette ancienne « colonie », le lexique était le domaine exclusif du changement linguistique. Mais les travaux de Zang Zang (1999b) et de Djoum Nkwescheu (2000, 2008) sont venus montrer que le changement linguistique avait atteint le système phonétique du français. La morphosyntaxe, parent pauvre des recherches sur le français en Afrique (Queffélec, 2006), n’a pas été épargnée. Les pratiques linguistiques laissent observer que plusieurs sous-systèmes de la grammaire du français sont concernés, notamment celui des adverbes. Ce travail porte sur un exemple de variation morphosyntaxique, qui touche un morphème de ce sous-système, l’adverbe *là*, que des études sur les variétés de français parlées dans d’autres pays d’Afrique francophone ont tenté de catégoriser. Nous partons de l’hypothèse que ses valeurs d’usage en français font de cet adverbe un

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Nataša Raschi et Pierre Essengué qui ont pu dialoguer avec l’auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Laurain Lauras Assipolo Nkepseu reste, bien entendu, le seul responsable des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

<sup>2</sup> Nous entendons par *camerounisation* le processus d’appropriation de la langue française au Cameroun.

terme polyvalent, cette polyvalence étant à l'origine de sa polyfonctionnalité en français d'Afrique. Pour vérifier cette hypothèse, nous étudions les emplois de cet adverbe du point de vue normatif. Nous examinons ensuite quelques valeurs de *là* dans d'autres variétés du français d'Afrique. Nous dépouillons enfin notre corpus pour dégager les usages propres au français du Cameroun.

Le corpus est constitué d'enregistrements d'émissions radiophoniques interactives effectués dans les chefs-lieux des huit régions francophones<sup>3</sup> du Cameroun entre le 05 avril 2011 et le 21 juin 2012. Le volume total des données transcrites est de 20 heures. Les locuteurs de sexe masculin représentent approximativement les 2/3 de l'ensemble des sources (182 locuteurs au total), qui se recrutent dans toutes les couches socioprofessionnelles de la population camerounaise.

Le choix de ce corpus tenait au fait que la libéralisation du secteur de l'audiovisuel au Cameroun a favorisé l'émergence d'espaces médiatiques ouverts à toutes les couches de la population, libérant en même temps la parole privée. En plus, la radio, qui demeure l'un des médias dont le taux de pénétration est élevé dans la société camerounaise<sup>4</sup>, impose et répète, au plan linguistique, des modèles unificateurs. Le corpus a été analysé en tirant profit des principes de la théorie régulationniste de Zang Zang (2013), qui postule que la langue n'est pas un système autonome mais un système esclave. Le moteur qui fait fonctionner ce système est extrasystémique. La langue ne fonctionne pas d'elle-même, c'est une force extérieure qui la fait fonctionner. Elle ne fonctionne pas pour satisfaire ses propres besoins. Elle fonctionne pour satisfaire les besoins de celui qui la fait fonctionner.

Du fait que qu'on ne peut pas prédire les choix linguistiques des locuteurs, nous avons opté, lors de l'analyse du corpus, pour l'approche *bottom-up*<sup>5</sup>. Les domaines de la variation qui nous intéressaient ont déterminé la stratégie de dépouillement du corpus. Nous avons pris grand soin de répondre à l'une des cinq questions qui résument, selon Labov (1976 : 231-

<sup>3</sup> Adamaoua (Ngaoundéré), Centre (Yaoundé), Est (Bertoua), Extrême-nord (Maroua), Littoral (Douala), Nord (Garoua), Ouest (Bafoussam), Sud (Ebolowa).

<sup>4</sup> Entre le 2 octobre et le 16 décembre 2016 par exemple, selon une mesure d'audience réalisée par *Médiamétrie* (société anonyme spécialisée dans la mesure d'audience et les études marketing des médias audiovisuels et interactifs en France), en moyenne 69,2 % des habitants de Douala, Yaoundé, Bamenda et Bafoussam (2,6 millions) ont écouté la radio pour une durée de 2 heures et 46 minutes en moyenne par jour et par personne.

<sup>5</sup> Démarche conseillée par la linguistique de corpus, qui décrit la performance en s'appuyant sur des données authentiques extraites de tous les domaines du discours.

232), les problèmes de l’évolution linguistique reformulée comme suit : quels sont les mécanismes des changements linguistiques que l’on observe lors de l’usage de *là* en français d’Afrique et du Cameroun ?

Cet article est organisé en trois parties. La première décrit les emplois de *là* du point de vue normatif. La deuxième présente quelques valeurs de ce morphème en français d’Afrique<sup>6</sup>. La troisième livre enfin les résultats obtenus après le dépouillement de notre corpus.

### 9.1. Les emplois de *là* selon le point de vue normatif

Lorsqu’on consulte les grammaires du français, il se dégage plusieurs usages possibles du morphème *là* :

Le Goffic (1993 : 219), comme Grevisse (2009 : 267), le classe parmi les adverbes de lieu.

Le *TLFi*<sup>7</sup> le considère comme un adverbe généralement employé pour marquer « le lieu où se trouve le locuteur ou un lieu plus ou moins éloigné de lui ». Il peut également avoir une valeur temporelle (à ce moment-là) ou servir pour désigner une chose (*les faits sont là*) ; l’adjectif démonstratif peut aussi être renforcé par les adverbes *ci* et *là*, ces deux particules étant rattachées au nom par un trait d’union : *cette table-ci*, *cette chaise-là*. Dans ces emplois, la particule adverbiale – *là* s’oppose à – *ci* : elle marque l’éloignement de quelque chose dans l’espace ou dans le temps par rapport à la personne qui parle, alors que les formes en – *ci* marquent la proximité.

Pour Riegel *et al.* (1994/2009 : 286), *là* peut se combiner avec *ce* pour former un déterminant démonstratif discontinu suivant la formule *ce N-là* : il joue le rôle et prend la place d’une expansion spécifiante faisant référence à ce qui est plus éloigné du locuteur ou des interlocuteurs.

On lit chez Ngamountsika (2012) que Moignet (1981 : 209) considère *là* comme un adverbe qui,

« en position enclitique [...] ajoute une indication locale à un support qui peut être le pronom pseudo-démonstratif celui (celui-ci, celui-là, ceci, cela), le substantif amené par l’article “démonstratif” (ce chemin-ci, ce chemin-là) ou le présentatif verbal *voilà* – (voici, voilà) ».

<sup>6</sup> Il s’agit, en réalité, du français parlé dans des pays d’Afrique subsaharienne anciennement colonisés par la France (Cameroun, Centrafrique, Côte d’Ivoire, Congo Brazzaville et Gabon).

<sup>7</sup> Le *Trésor de la langue française informatisée* est la version informatisée du *Trésor de la langue française*, produite et diffusée par l’ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) à des fins de consultation pour l’enseignement et la recherche.

Pour Chevalier *et al.* (1964), *là* est un adverbe de renforcement dont la fonction est de rendre la désignation plus précise.

Les usages présentés ci-dessous montrent que cette simple « particule » est polyvalente. On peut l'employer seule ou la combiner à d'autres morphèmes (substantifs, verbes, pronoms et adjectifs démonstratifs). *Là* peut donc être un adverbe de lieu, un adverbe de renforcement, précédé d'un trait d'union et d'un nom ou d'un pronom démonstratif, un adverbe remplaçant des locutions adverbiales comme : *dans ce cas, pour ce qui est de cela*, etc. On le retrouve dans des expressions comme *ça et là* (de tous côtés).

S'agissant de la typographie, *là*, précédé d'un nom et d'un adjectif démonstratif, est relié à ce nom par un trait d'union (*cette table-là, ce téléphone-là*). Cette règle s'applique s'il localise un mot composé dont les éléments sont unis par un trait d'union (*ce porte-plume-là*). Le trait d'union n'est pas d'usage si le nom appartient à une expression nominale (*ce gardien de la paix là*).

La polyvalence de l'adverbe *là* lui a-t-elle permis de se libérer des contraintes de la norme? C'est ce que semble suggérer ses différents usages en français d'Afrique.

## 9.2. Quelques valeurs du morphème *là* en français d'Afrique

Ngamountsika (2012 : 192) rapporte que Hattiger (1983 : 81), qui s'est intéressé aux usages de ce morphème en français abidjanais :

« établit un système d'actualisation du substantif bipartite opposant le déterminant zéro, qui marque l'indétermination, et le déterminant *là*, qui a une valeur définie ou démonstrative ».

Dans ce système, ses emplois font de *là* un démonstratif avec une valeur déictique ou un défini avec une valeur anaphorique.

Knutsen (2007 : 156) dont les travaux ont porté sur la variation en français abidjanais constate que la valeur démonstrative dans cette variété est souvent exprimée par le morphème *là*. Un point de vue que partage Jabet (2005 : 84) pour qui la rareté relative des démonstratifs en français populaire ivoirien s'explique par le rôle important joué par le morphème *là*. Ploog (2006 : 304, 2012) précise que « *là* y apparaît comme le déterminant nominal unique ». S'agissant toujours de la même variété, Lafage (2002 / 2003 : 525) décrit comme suit les usages de ce morphème :



« Là, particule démonstrative ou emphatique, adverbe usuel mais plus fréquent dans le basilecte, oral surtout. Particule extrêmement fréquente, postposée à un nom précédé ou non d’un déterminant, à un adverbe ou même à une proposition. Sa fonction est généralement d’emphatiser légèrement l’élément qu’elle marque. Dans le basilecte, le nom suivi par cette particule n’est pas précédé d’un déterminant. La valeur est simplement démonstrative ».

Pour Queffélec *et al.* (1987 : 194, 2011), qui ont analysé le français de Centrafrique, *là* est dans cette variété une « particule emphatique, marque d’insistance postposée aux nominaux, aux verbaux et aux phrases ». Massoumou et Queffélec (2007 : 210 ; cités par Ngamountsika, 2012 : 193) constatent que contrairement au français de Côte d’Ivoire où *là* est très fréquent chez les peu lettrés, on retrouve ce morphème, en français du Congo, chez les locuteurs basilectaux et chez les locuteurs acrolectaux. Les usages de *là* dans cette variété sont illustrés par les exemples suivants :

1. À la veille des événements de Mindouli, j’avais dit qu’il faut écouter les gens-là qui se battent. (Les Échos, 24/04/01)
2. Ah, ces étrangers qui viennent de loin là, nous devons bien nous en méfier d’eux. (Djombo, 2000 : 134)

Italia (2006) observe, dans son étude sur le français parlé au Gabon, que la structure syntaxique la plus récurrente est *démonstratif + N + là*, une construction correspondant à un schème appris à l’école. La même auteure souligne que la valeur exophorique de *là* par référenciation au contexte n’apparaît que très rarement et se rencontre, du point de vue distributionnel, dans les structures en *possessif + N + là*, *défini + N + là* et  $\emptyset + N + là$ .

En français congolais, Ngamountsika (2012 : 194-197) observe que *là*, postposé au substantif, s’emploie dans trois contextes :

*Art. + N + là* (quantifiant bipolaire) : oh – les grades-là qu’on m’a – qu’on n’avait pour pour mettre les-grades-là c’est pas pour donner conseil aux gens – c’est pour travailler. (Campagne, 53, 3)

*Démonstratif + N+ là* (caractérisant) : avec l’aide de Dieu ces cobras-là – ces angolais-là ne vont pas – ne vont pas pénétrer. (QMG, 61, 6)

*Possessif + N + là* (quantifiant-caractérisant) : par hasard tu ne fais jamais un petit crochet là-haut là où vit tes vieux parents-là. (AS, 185, 14s).

La structure syntaxique la plus usitée, selon l’auteur, est le quantifiant bipolaire *article + N + là*, structure dans laquelle :

« Le déterminant *là* participe [...] à la détermination nominale, en apportant un élément de plus que le déterminant initial est inapte à apporter » (Ngamountsika, 2012 : 197).

L'emploi récurrent présenté ci-dessus serait lié, comme le fait observer Ngamountsika (2012 : 197), à l'influence de la norme scolaire en français populaire du Congo, où le morphème *là* est finalement une particule de renforcement du substantif.

La polyfonctionnalisation de *là* est donc une tendance attestée dans plusieurs variétés de français parlées en Afrique. Il se dégage de ses différentes valeurs ci-dessus qu'il peut se retrouver dans n'importe quelle position syntaxique. Cette polyfonctionnalisation montre que sa polyvalence en français de référence pousse cette *particule* à se libérer des contraintes de la norme. Qu'en est-il du français camerounais ?

### 9.3. *Là* en français du Cameroun

En français camerounais, l'emploi de *là* tend à supplanter celui de *ci* même lorsqu'il y a opposition du point de vue de la proximité. Bien que la structure syntaxique la plus usitée soit démonstratif + substantif + *là*, qui correspond au caractérisant de Ngamountsika (2012 : 195), on se rend compte que *là* fait l'objet de nombreux usages particularisants. C'est ainsi qu'on le retrouve en construction détachée (*là* + énoncé), en constructions postverbale (*verbe* + *là*) et post-nominale (*déterminant* + *nom* + *là*). Il clôture également certaines phrases interrogatives (énoncé + *là* ?).

#### 9.3.1. *Là* en construction détachée

Dans les exemples ci-dessous, *là* fonctionne à la fois comme une particule de coordination qui sert à relier logiquement une phrase ou une proposition à une autre (1 à 3) et comme un circonstant à valeur temporelle (4 et 5) :

1. les gens sont prompts à faire d'autres actions quand leur intérêt personnel, est menacé ! *là*, c'est la sécurité collective, donc, c'est une bonne chose de former, non seulement les propriétaires, mais également les chauffeurs (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
2. parce que si on est à... à... à une opération n, ou bien à une opération n+1, ça veut dire qu'on était à une opération n hier ! pourquoi

- est-ce que les... les... les autres ont échoué? qu’est-ce qui... qu’on nous dise! là, c’est tout simplement je vais dire c’est... finalement c’est... on ne veut pas (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
3. à partir du moment où vous acceptez de marcher dans le système, vous faites comme le système. là, il n’y a même pas à discuter ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
  4. là, tu ne t’es pas trompé mon ami Noble (Sa-Ebwa, 21/06/2012)
  5. là, c’est un auditeur qui nous demande de le rappeler, eh bien ! on se comprend, il nous fait juste signe de vie pour nous dire qu’il est à l’écoute ce matin (Cm-Gra, 28/03/2012)

Dans les exemples où *là* établit des liens entre des séquences d’un énoncé (1, 2 et 3), on peut le considérer comme l’équivalent de à ce moment (-là), à cet instant précis, alors, dans ces conditions. Ses emplois peuvent, de ce fait, être perçus comme *normaux*. Mais à y voir de près, ce *là* de nos exemples est conclusif, car il introduit des parties de phrases exprimant la conséquence ou la conclusion d’énoncés immédiatement antécédents. Dans l’exemple (4), il fait référence à la réponse d’un intervenant et, dans l’exemple (5), à un événement qui s’est déroulé avant la prise de parole du présentateur. *Là* acquiert ainsi une valeur temporelle qui le rend apte à traduire le passé récent.

Les usages de *là* en position détachée en font finalement un terme de structuration du discours à fonction conclusive et une particule temporelle. Cette seconde valeur est proche de celles qu’il acquiert sans ses emplois postverbaux.

### 9.3.2. *Là* en position post-verbale

Dans cette position, cet adverbe est souvent employé dans une structure qui exprime le passé immédiat :

6. Joseph, je commence par Monsieur Bienvenu qui venait de partir là (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
7. nous savons tous que les axes que nous sommes en train de citer là, sont des axes des axes où la circulation est dense (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
8. celui qui m’a précédé là, tout à l’heure, il a parlé de... de... de ce que, on n’arrive pas à... qu’est-ce qu’il a dit, il a dit, que cette histoire ne peut euh bref Joseph (Ma2-Ydé, 07/04/2011)

9. Joseph, ce genre de jeune comme celui qui venait d'appeler là, je ne sais pas si c'est ça dont le Cameroun a besoin (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
10. les kan-kan way comme tu viens de dire là (Lm2-Dla, 18/08/2011)
11. comme vous dites là à côté de... de l'adduction d'eau, parce que le véritable problème, la solution d'eau à Souledé-roua c'est n'est que l'adduction d'eau (Le-Mra, 31/03/2012).

Les usages de *là* en position postverbale ont un rapport à la fois avec le cadre de l'énonciation et une question qui, récemment évoquée, est connue des co-énonciateurs. Dans l'exemple (11), on note l'omission du pronom anaphorique « le », ce qui peut laisser croire que *là* le remplace. Un tel positionnement ne tiendrait pas dans la mesure où la fossilisation de la structure *verbe + là* en français du Cameroun est due à l'influence des substrats. En position post-nominale, *là* se retrouve généralement dans des positions qui correspondent à celles d'une particule démonstrative de renforcement.

### 9.3.3. *Là* en position post-nominale

Dans les exemples regroupés sous ce sous-titre, *là* se retrouve en position de post-substantif, dans plusieurs structures syntaxiques impliquant les déterminants que sont les articles définis et indéfinis, les adjectifs possessifs et les adjectifs numéraux cardinaux.

#### 9.3.3.1. Le schéma *article défini + substantif + – là*

C'est la structure la plus usitée dans notre corpus. L'analyse des complexes ainsi formés montre que l'article défini est employé à la place d'un adjectif démonstratif (12), (13), (16) et (17), ce qui aurait conféré à *là* le rôle d'une particule démonstrative de renforcement. En (13), l'usage de la détermination discontinue *le ... là* est une interférence due à l'influence des langues locales<sup>8</sup>. En (15) et en (18), la même détermination discontinue se substitue à *cet* et à *ce* respectivement car en contexte, il ne s'agit pas d'un habit particulier parmi d'autres ou d'un repère temporel différent des autres :

<sup>8</sup> Nous avons comparé nos exemples avec des structures de quatre langues camerounaises, l'ewondo, le {àsàa, le ghómála) et le fulfuldé, sélectionnées suivant leur dispersion dans les aires géolinguistiques du Cameroun.

12. on doit prendre des dispositions partout et c’est ça que le citoyen doit suivre. le citoyen qui ne veut pas suivre, ça veut dire qu’il ne fait pas partie de l’État-là ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
13. Joseph, donc je dis, l’histoire-là, a été conçue par des élèves ! (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
14. comme tu n’as même pas le téléphone-là. parce que si tu avais au moins le téléphone... (Sv-Ydé, 30/05/2011)
15. n’est-ce pas tous les matins je porte l’habit-là? (Lm1-Dla, 17/08/2011)
16. pourquoi c’est toujours sur lui que les erreurs-là arrivent? (Lm1-Dla, 17/08/2011)
17. tu vends les savons-là? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
18. tu vois la petite pluie-là qui est tombée le matin-là? (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Peut-on conclure que *là* renforce la détermination nominale même si le schéma syntaxique *démonstratif + substantif + – là* n’est guère employé dans notre corpus?

Le renforcement en – *là* implique l’éloignement de l’objet désigné par rapport aux interlocuteurs. Dans nos exemples, cette particule renforce des noms abstraits pour la plupart, sauf en (14), (15) et (17). En (12), (13), (15), (16) et (17), *là* renvoie à *ce dont il est question*, faisant référence aux connaissances partagées par les interlocuteurs : l’État-là équivaut à « l’État dont il est question », « l’État dont nous parlons ». Ce qui nous pousse à conclure que même si la locution discontinue que cet adverbe de renforcement forme avec l’article défini est l’équivalent des démonstratifs *cet* et *ce*, le français camerounais a développé une nouvelle structure qui permet de référer à un élément de l’énoncé connu des participants à un échange verbal. En (14), – *là* fonctionne comme une espèce de ponctuation employé sans référence avec la désignation. En (18) enfin, il renforce un circonstant à fonction scénique. Riegel *et al.* (1994/2009 : 266) désignent ainsi les compléments circonstanciels qui « participent à la mise en place préalable du cadre de circonstances ou de connaissances thématiques où se situe le reste de la phrase ».

En réalité, la structure qui, en français du Cameroun, permet de référer à un élément de l’énoncé connu des participants à un échange verbal se forme sur le modèle des grammaires des langues locales. Dans ces langues, il existe un adjectif démonstratif anaphorique, qui renvoie

à une personne, à un fait ou à un élément absent lors de l'énonciation, mais qui a précédemment été mentionné. On peut ainsi avoir, en ewondo<sup>9</sup> par exemple :

dzǎm tē (cl<sup>10</sup> 7) : *l'affaire dont on parle*  
 bod bātē (cl 2) : *les gens dont il est question*  
 byǎm bītē (cl 8) : *les objets en question*  
 miníngâ tē (cl 1) : *la femme dont il s'agit*  
 mǎfúb mǎtē (cl 6) : *les plantations (en question)*  
 (Essono 2012 : 201).

Le démonstratif anaphorique des langues locales est donc considéré comme l'équivalent du français *là*. La même construction que celle décrite ici s'observe avec l'article indéfini.

### 9.3.2. Le schéma *article indéfini + substantif + – là*

Dans ces usages, *là* fonctionne comme une particule de renforcement du substantif :

19. tu me poses une question-là, il faut seulement que ce soit une question où peut-être je suis tombé dans la boue ça a changé de couleur ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)  
 20. je sollicite un morceau-là par votre permission (Cm-Gra, 28/03/2012)  
 21. oui, bon je te passe un ami-là – oui ! l'ami de Daniel bonjour (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

À la différence des exemples du sous-titre précédent, sauf pour l'exemple (18), les éléments désignés ne sont pas connus des participants à l'échange verbal. Ses emplois dans la structure syntaxique *pronon + substantif + là* font de lui une particule anaphorique.

<sup>9</sup> Langue parlée au Cameroun dans la région du Centre.

<sup>10</sup> Classe nominale. On lit chez Nzang-Bié (2014 : 137) qu'il est communément admis, en bantouistique, que la catégorisation des parties du discours se fait à partir des préfixes. La majorité des substantifs attestent au moins deux classes, l'une marquant le singulier et l'autre le pluriel, d'où le terme d'appariement. Le préfixe nominal du substantif est la base du système de classes (m – par exemple pour la classe 1).

### 9.3.3. Le schéma *pronom + substantif + – là*

Comme l’observait Italia (2006) dans son étude sur le français gabonais, *là* fait référence, dans cette structure :

« aux connaissances partagées [en rapport avec] un phénomène de mémoire collective puisqu’elle s’inscrit dans les connaissances du locuteur et de l’interlocuteur, considéré comme capable de maîtriser ce savoir et d’accéder à ce mécanisme référentiel ».

Si en français gabonais *là* renvoie à ce dont il a précédemment été question, cela n’est pas toujours le cas en français camerounais. Seul son emploi dans l’exemple (22) a un rapport avec les connaissances partagées par les interlocuteurs. En (23), (24) et (25) *là* fonctionne comme une particule post-nominale à valeur emphatique :

22. – qui a construit? – mon ami-là (Sv-Ydé, 30/05/2011)
23. oui bon euh le monsieur qui maudit notre radio-là, moi je l’attends un jour ici à la Briqueterie (Sv-Ydé, 30/05/2011)
24. tout le monde me dit alors, ton église-là, nous on est avec les marabouts ça marche, mais toi tu es avec Dieu ça ne marche pas (Dm-Ngé, 27/03/2012)
25. quand le président vous dit éteignez-moi vos téléphones-là, si vous continuez à laisser le téléphone allumé tant pis pour vous (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

### 9.3.4. Le schéma *adjectif numéral + substantif + – là*

Avec les exemples ci-dessous, on constate que pour les locuteurs, *là*, utilisé en position post-substantive, est capable de référer au moment où le nom auquel il est joint a été évoqué durant l’échange verbal :

26. les fonctionnaires qui bénéficient de 3, 4 5 salaires-là vont cotiser et lui donner sa part, ça va s’arrêter ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
27. le genre qu’on met les menottes sur les deux bras-là, la chaîne part encore loin sur ses deux pieds il ne parvient même pas à tenir debout (Lm2-Dla, 18/08/2011)
28. tu as vu comment les vrais bandits, pas les bandits de huit marmittes-là hein? les vrais bandits sont frais ! (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Ses emplois en clôture de phrases interrogatives, qui ne font nullement de *là* un morphème interrogateur, montrent que ce dernier est perçu comme un véritable mot-outil qui peut exprimer diverses modalités.

### 9.3.5. *Là* en fin de phrases interrogatives

Dans l'exemple (29), la structure de l'interrogation partielle n'est pas observée et le fait que *là* soit construit après le morphème interrogateur permet de conclure qu'il le particularise, comme s'il s'agissait d'un substantif. En effet, le locuteur veut des informations précises sur l'identité de la personne que le pronom interrogatif interroge. Bien que la structure du groupe dans lequel *là* apparaît dans l'exemple (32) ne soit pas la même que pour (30), l'on note également le souci d'avoir une bonne information. En (31), la locution discontinuée *le ... là* se substitue à ce que le locuteur aurait pu employer en étant suffisamment clair. Il y a, de notre point de vue, le souci de préciser l'espace temporel dont il est question :

29. alors, nous... pour avancer dans ce dossier, on va appeler qui là ?  
(Sv-Ydé, 30/05/2011)
30. tu vois la petite pluie-là qui est tombée le matin-là ? on a ouvert les toilettes (Lm2-Dla, 18/08/2011)
31. comment on appelle encore le quartier-là ? Nkolbikon (Rs-Bta, 26/04/2012)
32. depuis Yaoundé vous nous écoutez sur quelle fréquence-là ? (Doa-Ebwa, 20/06/2012)

L'analyse des usages de *là* en français camerounais dévoile des structures qui distinguent cette variété des autres français d'Afrique. Nous avons vu que cet adverbe pouvait être postposé aux nominaux, aux verbaux et aux phrases. Les structures les plus récurrentes décrites ont été les suivantes : *verbe + là*, *article (défini et indéfini) + nom + - là*, *pronom possessif + nom + - là*.

Certains emplois de ce morphème le rapprochent de ses usages décrits dans d'autres variétés d'Afrique, mais la variété camerounaise se démarque de ses consœurs par des processus d'unification qui font que :

- a) *Là* peut apparaître en position détachée devant un énoncé ou être inséré entre deux « phrases ». Il introduit donc un tour de parole et marque une connexion entre deux pensées, acquérant ainsi une valeur conclusive.



- b) En position postverbale, *là* est employé dans des structures qui expriment le passé récent.
- c) Dans le schéma *article défini + nom + – là*, ce morphème renvoie aux connaissances partagées par les interlocuteurs et est perçu comme l’équivalent des démonstratifs anaphoriques des langues locales.
- d) Avec la structure syntaxique *article indéfini + substantif + – là*, on a une particule de renforcement du substantif.
- e) La référence aux connaissances partagées par les interlocuteurs est également exprimée par les schémas *pronom possessif + substantifs + – là* et *adjectif numéral + substantif + – là*.
- f) En clôture de phrases interrogatives, enfin, *là* particularise le morphème interrogateur et le substantif auquel il est joint.

L’adverbe *là*, en plus de sa polyfonctionnalité, jouit d’une réelle autonomie syntaxique en français du Cameroun, devenant en quelque sorte un mot « passe-partout ». Pour Zang Zang (1998 : 368), ces manières de s’exprimer ont été acquises par les locuteurs grâce à la pratique des langues locales. En effet, l’expression de la proximité ou de l’éloignement de l’objet désigné par rapport aux interlocuteurs n’opère pas de la même manière en français de référence que dans les langues camerounaises. L’opposition – *ci* vs – *là* du français de référence a comme point de repère la position qu’occupe le locuteur au moment où il produit son énoncé, les formes en – *ci* renvoyant à *près de moi* et les formes en – *là* à *loin de moi*. Dans les langues camerounaises, le radical du démonstratif demeure souvent inchangé. Seules les marques locatives changent. La morphologie du démonstratif et sa place dans la phrase semblent justifier l’exclusivité réservée à l’adverbe – *là* dans la localisation spatiale et sa postposition.

S’agissant des emplois en position détachée et en construction postverbale de *là*, on constate que, hors du cadre de la phrase, *là* traduit un accent d’insistance et acquiert une fonction phrastique qui le rapproche des idéophones traduisant la prise de parole. Toutes ces constructions analysées ici dévoilent finalement la manière de dire propre aux langues camerounaises.

## Conclusion

Cette étude sur la polyfonctionnalité du morphème *là* en français d’Afrique et du Cameroun laisse observer que la langue française a subi un processus de désethnicisation ou processus par lequel la

langue s'affranchit de sa communauté d'origine (Zang Zang, 2013). En s'affranchissant de sa communauté linguistique primitive, la langue perd progressivement ses caractéristiques d'origine et en acquiert de nouvelles. Le changement linguistique, comme le soulignait déjà Martinet (1989 : 37), est notamment lié à l'adaptation de la langue à la variété des besoins communicatifs des communautés de ses locuteurs. Nous soutenons qu'il peut être, à la fois, le fait des phénomènes trans-systémiques et des phénomènes généralisés. Nous entendons par phénomènes trans-systémiques ceux qui se manifestent chez des locuteurs ou des communautés ayant des langues maternelles différentes, mais qui peuvent être considérés comme une influence de leurs langues maternelles. Les phénomènes généralisés, qui ne semblent pas être liés à l'influence d'une langue maternelle précise, sont issus du modèle scolaire ou des modes d'apprentissage de la langue.

Laurain Lauras Assipolo Nkepseu  
assipolo@yahoo.fr  
Université de Yaoundé I

## Bibliographie

- BILOA, EDMOND (2003/2004). *La Langue française au Cameroun*. Bern : Peter Lang.
- BILOA, EDMOND (2007). *Le Français des romanciers négro-africains : Appropriation, variationnisme, multilinguisme et normes*. Paris : L'Harmattan.
- BILOA, EDMOND (2012). Des traits syntaxiques et morphosyntaxiques des pratiques du français au Cameroun. *Le Français en Afrique* 27, 121-136.
- CALAÏNA, THÉOPHILE (2011). *Les Particularités lexicales du français parlé au nord du Cameroun*. Paris : Éditions Universitaires Européennes.
- CHEVALIER, JEAN-CLAUDE *et al.* (1964). *Grammaire du français contemporain*. Paris, Larousse.
- DJOURM NKWESCHEU, ANGÉLINE (2000). *Aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III-Stendhal.
- DJOURM NKWESCHEU, ANGÉLINE (2008). Les tendances fédératrices des déviations du français camerounais. De l'identité des processus linguistiques dans les changements diachroniques et géographiques. *Le français en Afrique* 23 : 167-198.
- ESSONO, JEAN-JACQUES MARIE (2000). *L'Éwondo, langue bantou du Cameroun*. Phonologie, morphologie, syntaxe, Yaoundé : Presses de l'UCAC.
- ESSONO, JEAN-JACQUES MARIE (2012). *Langue et culture ewondo*. Yaoundé : Éditions Belles Lettres.
- FOUDA, MERCÈDES (2001). *Je Parle camerounais. Pour un renouveau francofaune*, Paris : Karthala.
- GREVISSE, MAURICE (2009). (32<sup>e</sup> édition). *Le Petit Grevisse. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck Duculot.
- ITALIA, MAGALI (2006). Le morphème là dans les variétés mésolectales et basilectales en français du Gabon. *Le Français en Afrique* 21 : 281-290.
- KNUTSEN, ANNE-MOSENG (2007) *Variation du français à Abidjan (Côte-d'Ivoire). Étude d'un continuum linguistique et social*, Thèse pour le doctorat nouveau régime, FLSH, Oslo, Norvège.
- LAFAGE, SUZANNE (2002-2003). Le lexique français de Côte d'Ivoire. (Appropriation et créativité). *Le français en Afrique* 16 et 17.
- JABET, MARITA (2005). *Omission de l'article et du pronom sujet dans le français abidjanais*, Thèse de Doctorat, Université de Lund, Institut des langues romanes, Études romanes de Lund.
- LABOV, WILLIAM (1976). *Sociolinguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- LE GOFFIC, PIERRE (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- MARTINET, ANDRÉ (1989). *Fonction et dynamique des langues*. Paris : Armand Colin.
- NGAMOUNSIKA, ÉDOUARD (2012). Analyse morphosyntaxique du morphème là en français parlé en République du Congo. *Le Français en Afrique* 27, 189-199.
- NOUMSSI, GÉRARD MARIE et WAMBA, RODOLPHINE (2003). Le français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques. *SudLangues* 2. [En ligne].

- NZANG-BIÉ, YOLANDE (2014). Revisitation des classes nominales non locatives dans les langues du groupe a70. *Revue du CAMES* 2 : 137-169.
- PLOOG, KATIA (2006). Du continuum pragmatico-sémantique aux caractéristiques prosodiques de là en (français) abidjanais. *Le français en Afrique* 21 : 303-323.
- QUEFFÉLEC, AMBROISE *et al.* (1997). *Le français en Centrafrique : Lexique et société*, Paris : Vanves-Edicef.
- QUEFFÉLEC, AMBROISE (2006). Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté. *Le Français en Afrique* 21 : 267-280.
- RIEGEL, MARTIN *et al.* (1994/2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- TLFI : *Trésor de la langue Française informatisé*, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF – CNRS & Université de Lorraine.
- VINCENT, DIANE (1982). C'est ici ou là? C'est ici là. In : Sankoff, David et Cedergren, Henrietta (éds). *Variation Omnibus*. Edmonton : Linguistic Research, 237-244.
- ZANG ZANG, PAUL (1998). *Le Français en Afrique : normes, tendances évolutives, dialectalisation*, München, Lincom Europa.
- ZANG ZANG, PAUL (1999a). Emprunts et norme(s) en français contemporain : le cas du Cameroun. *Le français en Afrique* 13 : 83-92.
- ZANG ZANG, PAUL (1999b). Phonétisme du français camerounais. In : Mendo Ze, Gervais (éd.). *Le français langue africaine, enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : Publisud, 112 – 129.
- ZANG ZANG, PAUL (2013). *Linguistique et émergence des nations. Essai d'aménagement d'un cadre théorique*, München : Lincom Europa.

# 10. Multilinguisme, mobilité et intonation : le syntagme accentuel du français parlé par des migrants congolais en Norvège<sup>1</sup>

*Guri Bordal Steien, Gélase Nimbona*

## **Introduction**

Dans l'ère de la mobilité, plusieurs personnes vivent ailleurs que là où elles ont appris les langues qu'elles parlent. Si les sociolinguistes se sont intéressés aux conséquences linguistiques de la mobilité, par exemple en ce qui concerne les relations de pouvoir (Blommaert 2010) ou l'émergence de nouvelles variétés de contact en zones urbaines (Quist et Svendsen 2010), rares sont les descriptions des traits linguistiques des idiolectes de locuteurs ayant des biographies linguistiques complexes. Cependant, la parole de ces locuteurs peut, à notre avis, nous renseigner sur les facteurs qui participent à la formation de l'idiolecte de l'individu – et plus précisément sur les processus de compétition et de sélection dans des écologies complexes et changeantes (Mufwene 2001). Dans cet article, c'est le français parlé par des migrants multilingues qui nous intéresse. Plus particulièrement, nous examinons des traits intonatifs du français parlé par dix locuteurs qui ont appris cette langue en République démocratique du Congo (RDC) et qui vivent actuellement en Norvège. Le français constitue pour ces locuteurs une parmi plusieurs langues de leurs répertoires qui sont d'ailleurs très variés ; quand ils ont commencé à apprendre le français, ils parlaient déjà une ou plusieurs langues (le kiswahili ou le lingala et un ou plusieurs vernaculaires congolais). Lorsqu'ils sont arrivés en Norvège, ils ont appris le norvégien et leurs habitudes communicationnelles ont changé ; ils communiquent maintenant plus souvent

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Béatrice Akissi Boutin et Anne-Catherine Simon qui ont pu dialoguer avec les auteurs de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Guri Bordal Steien et Gélase Nimbona restent, bien entendu, les seuls responsables des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

en norvégien qu'en français. Les répertoires de ces locuteurs contiennent donc des langues typologiquement éloignées qu'ils ont utilisées à des degrés différents à différentes époques de leur vie. L'objectif principal de l'étude présentée dans cet article est de fournir une description de quelques traits intonatifs de la parole spontanée produite par ces locuteurs afin d'ouvrir une discussion sur les facteurs qui ont contribué à façonner leurs idiolectes.

L'article se structure ainsi : d'abord nous présentons notre objet d'étude, à savoir le multilinguisme individuel et sociétal (section 1). Ensuite, nous esquissons la trajectoire linguistique de nos locuteurs (section 2), avant de donner quelques caractéristiques des systèmes intonatifs en contact (section 3). Dans la section suivante, nous décrivons notre corpus et notre méthode (section 4), avant de donner les résultats de notre étude (section 5). Nous proposons enfin une discussion des éléments explicatifs des traits constatés (section 6), avant de conclure.

## 10.1. Le multilinguisme individuel et sociétal

Le répertoire linguistique de l'individu est dynamique et change au cours de la vie (Li 2017) ; de nouvelles ressources linguistiques peuvent s'y ajouter, notamment quand il apprend une nouvelle langue, alors que d'autres peuvent devenir plus faibles ou même être oubliées si elles sont rarement utilisées (Purkarthofer et Steien à paraître).

Une conséquence de ce dynamisme est que des traits issus d'une langue peuvent se manifester lorsque le locuteur s'exprime dans l'une de ses autres langues. Il s'agit alors d'*influences translinguistiques*, définies comme les influences de la connaissance d'une langue sur la connaissance ou l'utilisation d'une autre langue chez l'individu multilingue (Jarvis et Pavlenko 2008 : 1). Si les influences de la première langue apprise chronologiquement sur des langues acquises plus tard en sont peut-être la forme la plus fréquente, ou en tout cas la plus étudiée, il importe de remarquer que les influences translinguistiques peuvent être aussi bien latérales (de la deuxième langue apprise sur la troisième langue apprise etc.) qu'inversées (de la deuxième langue apprise sur la première langue apprise etc.) (Jarvis et Pavlenko 2008). C'est en partie ce caractère dynamique de l'idiolecte qui nous intéresse dans cet article, un dynamisme qui se manifesterait notamment dans le cas de la mobilité des locuteurs.

Il est important de distinguer les influences translinguistiques du *translanguaging* (Li 2017) c'est-à-dire des pratiques où un locuteur utilise des

ressources (mots, tournures etc.) appartenant à des langues différentes avec un/des interlocuteur(s) avec qui il partage ces mêmes langues. Nous sommes en effet conscients que le fait de parler de différentes langues qui sont considérées comme entités séparées chez le locuteur plurilingue, et par conséquent d'influences translinguistiques, est controversé de nos jours. Dans la communication réelle, les locuteurs se soucient plus de se faire comprendre que de l'étiquette de l'idiome utilisé (« français », « lingala »). Tout en reconnaissant cet aspect de la réalité, nous voulons souligner qu'il existe aussi des contextes où le locuteur plurilingue est plutôt dans ce que Grosjean (2015) appelle *un mode monolingue*, c'est-à-dire où les interlocuteurs ne partagent que certaines ressources et que celles-ci sont associées à ce qu'on appelle communément « une langue ». Comme nous le verrons dans la section 4, les conversations que nous examinons ici se déroulent dans un contexte où seul le français peut assurer l'intercompréhension.

En outre, les influences d'une langue sur une autre ne sont pas seulement des phénomènes individuels. Dans les situations où une population partage plus ou moins les mêmes langues et que ce multilinguisme partagé dure un certain temps, des traits originalement issus d'une langue peuvent se conventionnaliser dans une autre langue et faire partie de l'input auquel sont exposées les nouvelles générations qui l'apprennent. Dans ce contexte, il s'agit d'un changement linguistique dû au contact. Plusieurs études ont par exemple montré que le français importé en Afrique lors de l'époque coloniale a aujourd'hui des traits conventionnalisés de langues africaines (Bordal 2012a, Nimbona 2014). Si l'on observe des traits que l'on peut identifier comme étant issus d'une langue africaine chez un locuteur congolais qui s'exprime en français, il se peut donc que ces traits reflètent le modèle du français auquel il a été exposé.

Notre étude se situe donc au carrefour entre le multilinguisme individuel et le contact de langue sociétal – et nous nous intéressons à des facteurs écologiques qui ont, dans ce contexte complexe, contribué à façonner les traits intonatifs du français tel qu'il est parlé à un moment donné de la vie multilingue des locuteurs.

## 10.2. La trajectoire linguistique des locuteurs

L'objectif de cette section est de décrire les aspects des trajectoires linguistiques des locuteurs qui nous semblent essentiels pour comprendre la place du français dans leurs répertoires. Nous présenterons

d'abord leurs biographies linguistiques (2.1), pour ensuite esquisser la situation du français en RDC (2.2), avant de discuter de l'usage du français des locuteurs en Norvège (2.3).

### 10.2.1. Biographies linguistiques

Les informations dont nous disposons sur les biographies linguistiques (âge d'acquisition de différentes langues, usages dans des différentes périodes, compétences, etc.) des locuteurs viennent de leurs récits. Ces récits ont émergé lors d'entretiens conduits par la première auteure de cet article. Les entretiens ont été transcrits dans leur totalité et thématiquement codés, selon les catégories *langue* (lingala, français, norvégien, etc.) et *lieu* (le lieu de référence du récit, la RDC ou la Norvège). Comme c'est toujours le cas avec le récit, le narrateur va raconter une version des événements qui lui semble apte pour le contexte, qui est, dans le cas précis de notre étude, un entretien avec une chercheuse norvégienne qui travaille sur le multilinguisme. L'analyse du rôle du contexte dépasse le sujet de cette étude, mais nous sommes conscients de la limite du récit comme source de « faits » (Pavlenko 2007). En même temps, nous ne disposons pas d'autres moyens d'obtenir des informations sur les biographies linguistiques des locuteurs que par leurs propres récits, fait qui, à notre avis, justifie notre démarche.

Le présent article porte sur l'analyse de la parole de dix locuteurs – dont 5 hommes et 5 femmes (tableau 1) qui sont nés et ont passé la plus grande partie de leur vie en RDC. Cinq d'entre eux ont grandi à Kinshasa à l'Ouest de la RDC et les cinq autres sont originaires de l'Est du pays, dont quatre (E32F, E43F, E33M et E36M) de Bukavu et un (E53M) de Lubumbashi. Les locuteurs de Kinshasa disent tous avoir appris le lingala dès qu'ils ont commencé à parler, tandis que ceux de l'Est du Congo affirment avoir appris le kiswahili comme l'une de leur(s) langue(s) première(s). La plupart de nos locuteurs affirment qu'ils ont appris aussi d'autres langues dès l'enfance telles que l'ekonda, le ciluba, le mashi, le kinyindu ou le taabwa, mais précisent que ces langues étaient surtout parlées par leurs parents, originaires des zones rurales. Certains ont aussi appris à parler d'autres langues, soit par des amis, soit parce qu'ils ont résidé dans des zones où ces langues étaient parlées. Quant au français, la plupart des locuteurs l'ont appris lorsqu'ils ont commencé l'école à l'âge de six ans ; c'était la seule langue de l'enseignement dès le début de leur scolarité. Deux des locuteurs (E33M,



E36M) ont reçu une éducation en kiswahili les premières années de l'école primaire et ont commencé à apprendre le français à l'âge de 10 ou 12 ans, et deux autres disent avoir été exposés au français dès leur naissance, parce que leurs parents le parlaient parfois à la maison (O55M, E32F). Ils ont tous appris l'anglais à l'école, mais la plupart l'ont rarement parlé en dehors des cours. Deux locuteurs, E36M et E53M, ont vécu dans d'autres pays africains (Ouganda et Zambie) et y ont appris d'autres langues africaines (le luganda et le chibemba). Finalement, ils ont tous appris le norvégien à l'âge adulte quand ils sont arrivés en Norvège en tant que réfugiés à la fin des années 1990 ou au début des années 2000. Au moment de l'enquête, ils avaient vécu en Norvège entre 6 et 13 ans (tableau 1).

**Tab. 10.1.** Éléments de la biographie linguistique des locuteurs  
(Code : O=Ouest du Congo, E=Est du Congo, âge, M/F=sexe ; M=Homme et F=Femme)

Code	Âge d'acquisition		Années en Norvège	Langue (ordre = ordre d'acquisition)
	Fr.	No.		
O33F	6	27	6	lingala, ekonda, français, anglais, norvégien
O45F	6	32	13	lingala, ciluba, français, anglais, norvégien
O50F	6	37	13	lingala, ciluba, français, anglais, norvégien
O53M	6	40	13	lingala, ciluba, kishellele, français, anglais, norvégien
O55M	0	52	13	lingala, français, ciluba, anglais, norvégien
E32F	0	26	6	kiswahili, français, mashi, lingala, anglais, norvégien
E43F	6	30	13	kiswahili, mashi, kinyarwanda, français, lingala, anglais, norvégien
E33M	12	25	8	kiswahili, kinyindu, français, lingala, anglais, norvégien
E36M	10	25	11	kiswahili, mashi, français, lingala, luganda, anglais, norvégien
E53M	6	46	7	kiswahili, taabwa, français, anglais, chibemba, norvégien

### 10.2.2. Le français en RDC

Comme nous avons pu le constater dans la section précédente, en RDC, comme dans les autres pays d'Afrique francophone, le français se trouve en contact étroit avec d'autres langues. Contrairement, par exemple à la situation du Burundi<sup>2</sup>, la RDC connaît un multilinguisme étendu ; l'Atlas linguistique de la RDC actualisé (Maalu-Bungi 2010) dénombre plus de 200 langues. Il ne s'agit donc pas du contact avec *une* langue mais avec une multitude de langues.

Cependant, dans les textes de lois en RDC, le français jouit d'un statut particulier. La Constitution de 2006 institue le français comme seule *langue officielle* parmi toutes les autres langues (et dialectes) parlées en RDC (Nyembwe 2009, Ngoie 2015). La même constitution souligne que seuls le kikongo, le lingala, le kiswahili et le ciluba constituent des *langues nationales*, tandis que les autres langues du pays font seulement partie du patrimoine culturel. Néanmoins, ce statut de seule langue officielle dont jouit le français ne se traduit pas au niveau de la pratique. En effet, à un moment de son histoire en RDC, le français assumait seul la fonction de langue véhiculaire entre étudiants ou élèves d'origines linguistiques différentes. Aujourd'hui, tout comme le témoignent les récits de nos locuteurs, ce sont les langues africaines véhiculaires telles que le lingala et le kiswahili qui servent de langues principales de communication (Nyembwe 2009). Le français joue un rôle privilégié dans l'enseignement, dans l'administration publique etc., mais son usage reste ancré dans des sphères de communication formelles (Ntumba 2006). Les récits des locuteurs de notre étude confirment d'ailleurs cela. Ils affirment, pour la plupart, avoir utilisé le français surtout à l'école, dans les études et au travail au Congo.

Par ailleurs, depuis son introduction par les Belges au 19<sup>e</sup> siècle, le français en RDC reste une langue seconde dont l'apprentissage se passe essentiellement par l'entremise de l'école. Si les manuels scolaires utilisés sont basés sur la norme de ce qu'on peut appeler « un français standard européen » (désormais FSE), le français qui jadis était enseigné par les Belges est aujourd'hui transmis par les Congolais

---

<sup>2</sup> Au Burundi, on observe un multilinguisme restreint. Le kirundi y est la langue première et la seule langue africaine des locuteurs en milieu rural. Dans les centres urbains, il y a la présence des autres langues africaines comme le kiswahili et/ou le kinyarwanda, mais le kirundi reste la seule langue africaine parlée et comprise sur tout le territoire national.

eux-mêmes qui ont évolué dans cette situation de contact et dont le parler contiendrait certainement des traits issus du contact du français et des autres langues congolaises de leurs répertoires. La question qui est donc posée c'est celle de savoir si l'on peut parler « du français » ou « des français » parlé(s) en RDC étant donnée la complexité des écologies. Il semble évident que le français connaît l'influence des langues congolaises sous différentes formes selon les régions (lingalaphone versus kiswahiliphone, par exemple), mais aussi que la situation s'avère compliquée au sein d'une même région compte tenu de l'hétérogénéité des écologies.

Par conséquent, il y a lieu d'émettre l'hypothèse que le français parlé par des locuteurs l'ayant appris en RDC comporte (1) des résidus de la forme du français introduite par les Colons Belges et la norme scolaire, (2) des influences conventionnalisées des différentes langues congolaises, mais aussi (3) des traits qui résulteraient de sa dynamique interne, c'est-à-dire de la créativité des locuteurs.

### 10.2.3. Le français en Norvège

Si le français est enseigné comme matière scolaire optionnelle depuis le collège et jouit d'un certain statut de « langue de culture », il est peu parlé en Norvège. La langue officielle du pays est le norvégien et l'anglais est la langue seconde la mieux maîtrisée par la grande majorité des norvégiens.

Parler norvégien est, selon les locuteurs de cette étude, une condition *sine qua non* pour accéder à la vie active en Norvège. Ils disent tous que leur compétence en français ne leur y a guère servi, même si certains Norvégiens le parlent. Dans la communication de tous les jours en Norvège, les locuteurs affirment parler le norvégien au travail et « à l'extérieur ». Les langues de famille sont en général le kiswahili ou le lingala, langues qu'ils visent aussi à transmettre à leurs enfants (Purkarthofer et Steien à paraître).

Quant au français, ils témoignent tous qu'ils le parlent moins souvent en Norvège qu'au Congo, et certains estiment que leur compétence en français est « devenue plus faible ». Tous les locuteurs disent qu'ils suivent les médias français. Cependant, les interactions réelles avec d'autres francophones leur sont rares ; ils parlent le français surtout avec d'autres Congolais en Norvège avec qui ils ne partagent pas d'autres langues. Rien dans leurs récits n'indique donc qu'ils s'engagent

plus en Norvège qu'au Congo dans des interactions avec des personnes qui parlent des variétés qui s'approchent au FSE ; ils semblent surtout être exposés à des variétés européennes à travers les médias. On ne peut donc *a priori* assumer que leur français est devenu plus proche du FSE depuis qu'ils vivent en Norvège. Dans la mesure où leur français a changé, on peut peut-être plutôt s'attendre à trouver des influences du norvégien (transferts reversés).

### 10.3. Systèmes intonatifs

Dans cette section, nous allons présenter quelques aspects des systèmes intonatifs des langues des répertoires des locuteurs, à savoir les langues congolaises (3.1), le français (3.2) et le norvégien (3.3).

#### 10.3.1. Le lingala, le kiswahili et les autres langues congolaises

La grande majorité des langues congolaises parlées par les locuteurs de cette étude sont du groupe bantu. Si l'on peut présupposer qu'il s'agit des langues à tons lexicaux, nous ne disposons pas de descriptions détaillées de chaque système.

Le lingala, quant à lui, possède deux tons, bas et haut, et chaque syllabe est associée à un ton (Guthrie 1940 ; Rwaninka *et al.* 1986). Il y a plusieurs paires minimales distinguées par leur schéma tonal (exemple 1) :

Ex.1. mòtò = homme ; mòtó = tête et môtô = feu  
(Rwanika *et al.* 1986 : 5)

Le kiswahili est l'une des rares langues africaines sans tons lexicaux (Maw et Kelly 1975). Il s'agit d'une langue à accent lexical fixe dans laquelle l'accent tombe sur la pénultième syllabe du mot polysyllabique. Il faut noter que les travaux sur la prosodie du kiswahili se basent sur une variété parlée en Tanzanie (Maw 2013, Maw et Kelly 1975, Ashton 1944). On ne dispose pas à l'heure actuelle des descriptions prosodiques détaillées du kiswahili parlé par des locuteurs congolais et ne pouvons pas, pour cette raison, nous prononcer de façon certaine sur les traits intonatifs du kiswahili tel qu'il est parlé dans les régions où l'ont acquis nos locuteurs.

### 10.3.2. Le français

Les modèles de référence de l'intonation du français se basent sur la parole de locuteurs l'ayant appris en Europe (Jun et Fougeron 2002, Delais-Roussarie *et al.* 2015). Selon ces modèles, le plus petit constituant qui est marqué par l'intonation est le syntagme accentuel (SA). Sur le plan morphosyntaxique, le SA consiste *a minima* en un mot lexical et d'éventuels mots fonctionnels qui en dépendent, mais il peut aussi contenir plus d'un item lexical en fonction de diverses contraintes (syntaxiques, rythmiques, etc.). La frontière droite du SA est démarquée par un accent primaire qui frappe sa dernière syllabe sans schwa. À l'intérieur de l'énoncé, cette syllabe est associée à un accent tonal haut, H\*.

Le SA peut aussi avoir un accent initial. Cet accent est optionnel et tombe normalement sur l'une des premières syllabes du premier mot lexical du SA, mais il peut aussi être réalisé sur les mots fonctionnels (Delais-Roussarie *et al.* 2015, Jun et Fougeron 2002). La syllabe accentuée est associée à un ton haut, annoté Hi (i=initial). En principe, l'accent initial joue le rôle de régulateur rythmique, par exemple il tend à se réaliser dans des SA relativement longs en vue d'établir l'équilibre entre les syllabes accentuées et non accentuées. En outre, sa réalisation dépend de facteurs tels que le débit, le style, les contraintes syntaxiques et pragmatiques, les particularités idiolectales etc. (German et D'Imperio 2015, D'Imperio et Michelas 2014, Turco *et al.* 2013).

Le SA peut également comporter des tons bas (L) qui, selon Delais-Roussarie *et al.* (2015), sont de deux types. Il y a d'abord un ton de frontière, aL, qui se réalise à la frontière gauche du syntagme avant l'accent initial Hi. Ensuite, il y a le ton de syntagme L qui apparaît avant l'accent final H\* et qu'on observe surtout dans les SA qui contiennent un Hi.

Le patron entier du SA est, selon les modèles de référence, /aLHiLH\*/, mais seul le /H\*/ est obligatoire (Delais-Roussarie *et al.* 2015 : 70). En plus du SA, le français distingue le syntagme intonatif (SI) dans la hiérarchie des constituants. Le SI peut contenir un ou plusieurs SA et se démarque, sur le bord droit du dernier SA, par la présence d'un ton de frontière, par exemple H% ou L%.

Les travaux déjà réalisés sur la prosodie des locuteurs ayant acquis le français dans un contexte africain montrent que leur intonation présente des différences, mais aussi des traits communs avec

le système intonatif décrit dans les modèles de référence (Bordal, 2012b, Nimbona, 2014). Les locuteurs de Bangui (en République centrafricaine) et de Bujumbura (au Burundi) segmentent le discours en constituants qu'on peut appeler des SA par analogie à la terminologie utilisée dans les modèles de référence. Chez les locuteurs centrafricains, le SA consiste systématiquement en un seul mot lexical, alors que des SA contenant plus d'un mot lexical ont été observés dans le français des locuteurs burundais. Sur le plan tonal, les locuteurs tendent à produire des SA démarqués par une seule montée mélodique qui se trouve sur la dernière syllabe ; l'accent initial, Hi, n'est pas observé chez les locuteurs africains (Nimbona, 2014 ; Bordal, 2014 ; Bordal, 2012b). Par ailleurs, chez les locuteurs centrafricains, certains mots fonctionnels monosyllabiques sont lexicalement spécifiés pour des tons hauts (*pour, ils*), phénomène analysé comme une influence des langues à tons (Bordal, 2012b).

### 10.3.3 Le norvégien

La principale caractéristique du système intonatif du norvégien tel qu'il est parlé dans l'Est de la Norvège où résident les locuteurs de cette étude, tient à ses deux accents tonals : l'accent tonal 1 qui a la configuration tonale /L\*H/ et l'accent tonal 2 qui a la configuration /H\*LH<sup>-</sup>/ (Kristoffersen 2000). Chaque mot non clitique du norvégien est associé à l'un de ces accents pourvus d'une fonction distinctive.

Le domaine de réalisation des accents tonals est le SA qui comprend la syllabe accentuée, qui est généralement la première du mot lexical, et toutes les syllabes inaccentuées qui la suivent. Les clitics préposés font ainsi partie du SA du mot lexical qui les précède et non pas de celui dont ils dépendent syntaxiquement. Le premier ton de chaque accent (L\* ou H\*) est associé à la syllabe accentuée. Le ton L de l'accent 2 est placé quelque part après le H\*. Le dernier ton de deux accents tonals, le H<sup>-</sup>, est un ton de frontière qui se réalise sur la dernière syllabe du SA.

Si l'on compare ce système au français tel qu'il est décrit par Jun et Fougeron (2002) et Delais-Roussairie *et al.* (2015), on constate qu'au niveau de surface, les SA dans les deux langues peuvent avoir soit une configuration mélodique montante (/aLL)H\*/ en français ou /L\*H/ en norvégien), soit montante-descendante-montante (/aL)HiLH\*/ en français ou /H\*LH/ en norvégien). Les systèmes diffèrent, par contre,

quant aux contraintes qui déterminent le choix de contour. En français, c'est un ensemble de facteurs qui le conditionnent. En norvégien par contre, c'est la spécification lexicale des accents tonals qui détermine le contour du SA.

Dans une étude de norvégien spontané produit par les dix locuteurs de cette présente étude, Steien et van Dommelen (2016) ne trouvent aucune différence entre leur intonation et celle d'un groupe de contrôle de locuteurs dont le norvégien est langue première. Les locuteurs congolais associaient l'accent tonal attendu à une majorité significative de SA et respectaient les contraintes de formation du SA ; les tons étaient associés aux syllabes attendues. Nous savons donc que dans un mode monolingue norvégien, les locuteurs de cette étude forment des SA qui sont structurellement différents de ceux du français tel qu'il a été décrit dans les modèles de référence.

## 10.4. Corpus et méthodes

Dans cette section, nous nous tournons vers une description du corpus que nous avons étudié (4.1) ainsi que nos démarches méthodologiques pour étudier les traits intonatifs de la parole des locuteurs (4.2).

### 10.4.1. Corpus

Les données sur lesquelles se base la présente étude sont des enregistrements de conversations entre chaque locuteur et une interlocutrice avec qui il ne partage que le français ; les locuteurs sont supposés interagir dans quelque chose qui s'approche d'un mode monolingue (Grosjean 2015). Il faut mentionner que l'interlocutrice est originaire de Paris ; son idiolecte peut être caractérisé comme du FSE et il se peut donc qu'on ait, dans nos données, des effets de l'accommodation vers sa façon de parler.

Les sujets de conversation varient, mais dans la plupart des cas, les locuteurs racontent à l'enquêtrice leurs récits de vie. Le style de parole est globalement narratif et la durée des conversations varie entre 20 et 30 minutes. Pour cette étude, nous avons sélectionné des extraits de 5 minutes de parole pour chaque locuteur. Le choix de ces extraits s'est basé sur la qualité sonore des enregistrements et la fluence, i.e. nous avons retenu des séquences qui comportent le moins d'hésitations possibles.

Les extraits ont été transcrits orthographiquement sous Praat (Boersma et Weenink 2015), segmentés semi-automatiquement en mots, syllabes et phonèmes à l'aide du script EasyAlign (Goldman 2011). Les segmentations sont alignées aux spectrogrammes de Praat (Figure 10.1).

#### 10.4.2. Annotations et analyses

En élaborant la méthode d'annotation des données, nous nous sommes inspirés des modèles de référence de l'intonation du français présentés sous 3.2. Tout en étant ouverts à ce que les locuteurs du Congo puissent avoir d'autres systèmes et qu'en l'occurrence les locuteurs de cette présente étude puissent aussi avoir des traits intonatifs issus du norvégien, notre hypothèse de base était que leur français connaît des traits en commun avec les autres variétés de français déjà étudiés. Plus concrètement, notre méthode d'annotation est basée sur la présupposition que les locuteurs segmentent le discours en des SA contenant au moins un mot lexical et que ces SA peuvent être marqués par des tons hauts sur les frontières gauche et droite.

Pour chaque locuteur, nous avons annoté les patrons tonals de surface des SA générés par les 100 premiers mots lexicaux polysyllabiques (noms, verbes, adjectifs, adverbes) de chaque extrait qui se trouvent dans un énoncé déclaratif. L'identification du domaine des SA s'est référée au mouvement mélodique observé sur le mot lexical polysyllabique sélectionné et sur les mots adjacents. Chaque SA a été annoté avec des étiquettes *ad hoc* que nous avons définies en vue de capter le schéma tonal au niveau de surface. Plus particulièrement, lorsque la dernière syllabe pleine du mot sélectionné est marquée par un pic mélodique (le mot *colonie* dans la figure 1) ou si elle est marquée par une hauteur mélodique basse suivie d'une pause ([je me chamaillais] dans la figure 4), nous considérons cette syllabe comme la frontière droite d'un SA. Si la dernière syllabe d'un mot est marquée par un niveau de hauteur mélodique bas et que ce mot est suivi immédiatement par un autre mot marqué à sa dernière syllabe par une montée mélodique ('école' dans le SA [à l'école primaire] dans la figure 5), les deux mots sont considérés comme appartenant au même SA.

Nous avons également annoté la hauteur mélodique relative des mots fonctionnels monosyllabiques syntaxiquement dépendant des mots lexicaux sélectionnés (le SA [à partir] dans la figure 5). Par ce codage, nous



avons voulu vérifier si l'on peut trouver des mots fonctionnels lexicalement spécifiés par des tons H, comme chez des locuteurs centrafricains. Les étiquettes *ad hoc* utilisées sont reprises dans le tableau 10.2.

**Tab. 10.2.** Étiquettes utilisées dans l'annotation des patrons tonals (H = 'high', L=low).

Contexte	Étiquette
Les mots fonctionnels monosyllabiques	[H] [L]
La frontière gauche du SA (premières syllabes du (premier) mot lexical)	L H
La frontière droite du SA (la dernière syllabe du (dernier) mot lexical)	H L HL

Chaque SA réalisé reçoit donc des étiquettes qui captent son patron tonal global. Par exemple, un SA qui a un contour mélodique bas sur les premières syllabes et un pic mélodique sur la dernière syllabe est annoté LH. Lorsqu'un SA est marqué par un pic mélodique à la fois à la frontière gauche et à la frontière droite du mot lexical, nous ajoutons un L à l'étiquette complète s'il y a un mouvement mélodique descendant entre deux cibles tonales hautes, par exemple HLH et [L]HLH.

Comme nous l'avons suggéré dans la section 1, les systèmes intonatifs des locuteurs peuvent être fondamentalement différent de celui du français décrit dans les modèles de référence, notamment par des transferts renversés du norvégien. Pour cette raison, nous avons créé une étiquette, X, pour les SA qui sont formés par d'autres principes ou dont le patron tonal ne peut pas être capté par le système d'annotation (s'il y a un pic mélodique ailleurs que sur les frontières du mot).

Les auteurs de ce travail ont annoté séparément le corpus suivant la méthodologie expliquée ci-dessus. Les annotations ont été ensuite comparées pour établir l'annotation de référence (figure 1). Les annotateurs

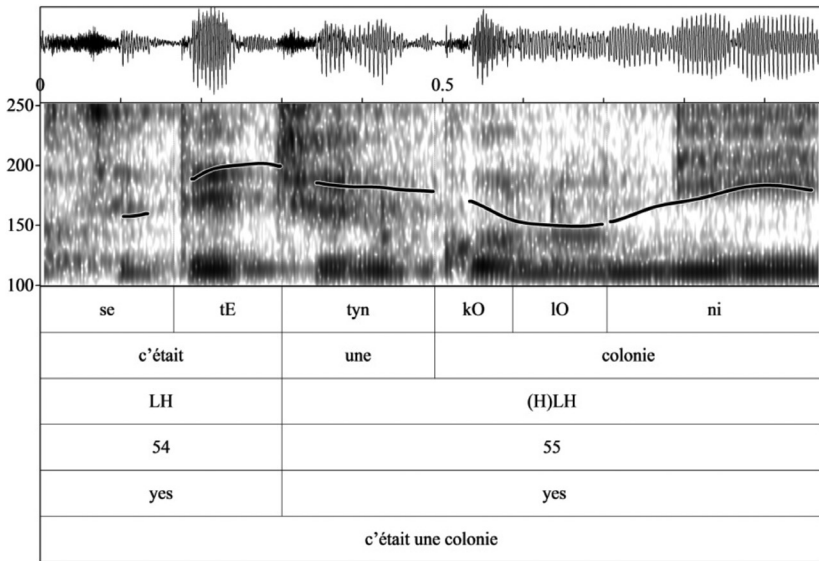


Fig. 10.1. Exemple d'annotation (locutriceE43F). De haut en bas, les tires contiennent : 1) les syllabes, 2) les mots, 3) le domaine du SA et son patron tonal, 3) le numéro du SA (sur 100), 4) l'accord inter-annotateur (yes/no), 5) l'énoncé.

convergent sur presque la totalité du corpus, l'accord inter-annotateur étant à 98.5% (985 sur 1000 SA). Les SA dont les annotations divergent ont été exclus de l'analyse.

## 10.5. Résultats

L'inventaire de contours observés dans le corpus ainsi que leur distribution sont présentés dans la Figure 10.2.

Comme le montre la Figure 10.2, il y a très peu de contours annotés X, ce qui veut dire que les locuteurs ont des systèmes intonatifs qui partagent des traits avec les modèles de référence. En outre, les contours les plus communs sont les LH et [L]LH ; il y a une différence substantielle entre la fréquence des SA marqués par ces contours et celle ayant d'autres types de contours (Figure 10.3).

Notre premier constat est donc que les locuteurs congolais tendent à segmenter le discours en SA qui se démarquent par un pic mélodique sur sa frontière droite correspondant à la dernière syllabe d'un mot lexical. Dans ce qui suit, nous allons commenter plus en détail les caractéristiques des SA dans notre corpus. Les considérations se basent sur des analyses qualitatives de chaque SA.

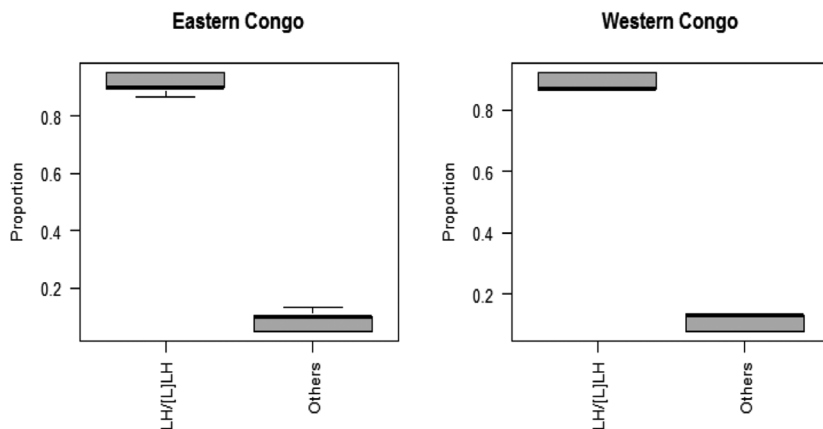


Fig. 10.2. La distribution de contours LH et [L]LH versus d'autres contours.

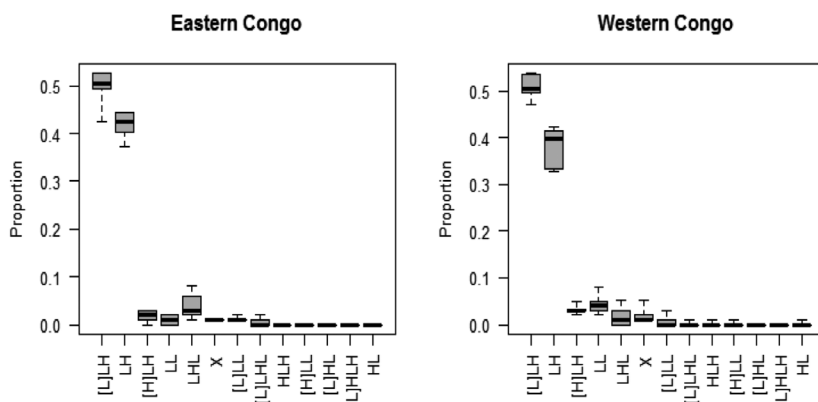


Fig. 10.3. La distribution de différents types de contours dans le corpus.

### 10.5.1. La frontière gauche

Seuls deux SA dans tout le corpus ont des pics mélodiques sur la première syllabe d'un mot lexical : le SA [en conclusion] (O50F) a le patron tonal [L]HLH, tandis que le SA [je me chamaillais] (O45F) a le patron [L]HL (Figure 4).

En revanche, tous les locuteurs, à l'exception d'une locutrice de l'Est de la RDC (ECF32), produisent des pics mélodiques sur des mots fonctionnels monosyllabiques ; il s'agit de 9 cas chez les locuteurs de l'Est du Congo et 17 cas chez les locuteurs de l'Ouest du Congo. Les 9 cas observés chez les locuteurs de l'Est concernent les mots *pour*, *un*, *une*,

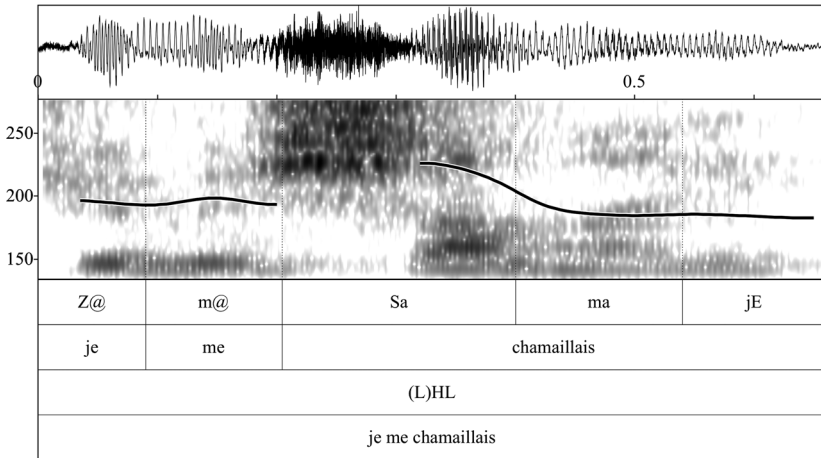


Fig. 10.4. L'un des rares SA qui connaît une montée initiale.

*cette, on, et vous.* Parmi 17 cas observés dans le sous-corpus de l'Ouest, 6 concernent le mot *pour* et les autres sont sur les mots *de, il, nous, vous,* et *les.* Contrairement à ce que Bordal (2012b et 2015) observe chez des locuteurs centrafricains, la réalisation des pics mélodiques n'est pas systématique sur certains mots. Le pronom personnel *il* est par exemple tantôt porteur d'un ton L, tantôt d'un ton H chez les mêmes locuteurs de l'Ouest du Congo. Étant donné le peu d'occurrences, nos données ne nous permettent pas de postuler des hypothèses précises sur le statut des tons H sur certains mots fonctionnels monosyllabiques.

Dans la mesure où la réalisation de pics mélodiques sur la frontière gauche des SA s'avèrent si rare, nous ne considérons pas le Hi, qui serait un élément constitutif du patron tonal sous-jacent du SA selon les modèles de référence, comme faisant partie du patron sous-jacent de nos locuteurs.

### 10.5.2 La frontière droite

La grande majorité des SA de notre corpus se trouvent en position interne d'un énoncé. Dans ce contexte, ils sont démarqués par un pic mélodique sur la dernière syllabe du (dernier) mot lexical. Il s'agit donc d'un ton H(\*)<sup>3</sup> qui marque la frontière droite du SA.

<sup>3</sup> Nous mettons l'étoile, \*, qui signifie « accent tonal », entre parenthèse parce que nous n'avons pas étudié les autres caractéristiques acoustiques de ces syllabes. Par conséquent, nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit des accents tonals, définis comme des tons associés à des syllabes accentués.

Certains des SA marqués par un pic mélodique sur leur frontière droite apparaissent dans un contexte pré-pausal et/ou en position finale d'une proposition. Ces SA se distinguent de ceux qui les précèdent par un niveau de hauteur mélodique plus élevé (figure 5). Ces exemples peuvent être analysés comme des réalisations d'un ton de frontière H%. Des mélodies basses (LL, [L]LL, [H]LL, HL) sont également observés sur la frontière droite des SA qui se trouvent en position finale et/ou pré-pausale, et peuvent être analysés comme des tons de frontière L%.

En outre, certains locuteurs produisent des contours descendants (LHL, [L]LHL) sur la dernière syllabe de quelques SA pré-pausaux. Selon les modèles de référence, les contours descendants ou montant-descendants marquent l'exclamation (Delais-Roussarie *et al.* 2015 : 82), alors que les travaux sur le français de locuteurs centrafricains suggèrent qu'il s'agit d'une tendance à superposer le ton de frontière L% au ton haut final du SA (Bordal 2012b et 2015). La nature et la fonction du contour chez nos locuteurs restent difficiles à déterminer, étant donné les limites de la taille du corpus.

### 10.5.3. Les tons aL et L

L'analyse de la forme des contours indique qu'il peut y avoir des différences entre les locuteurs quant à l'inventaire des tons L. Plus précisément, il y a une tendance chez les locuteurs de l'Ouest que la première syllabe d'un SA a soit une mélodie basse (la première syllabe du

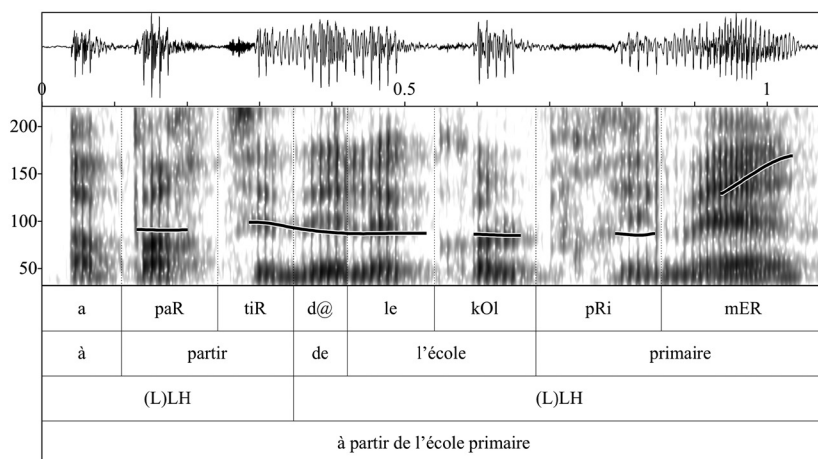


Fig. 10.5. Le ton de frontière H%.

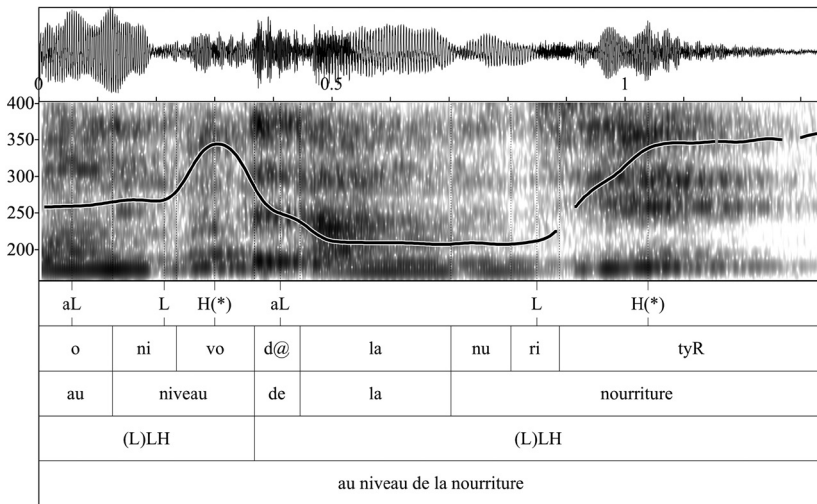


Fig. 10.6. Associations tonales dans deux SA adjacents produites par la locutrice O33F.

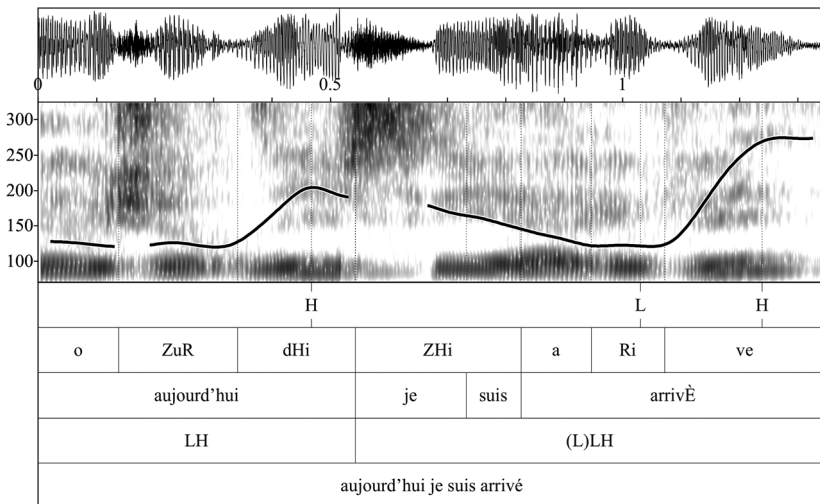


Fig. 10.7. Associations tonales dans deux SA adjacents produits par la locutrice E32M.

SA [au niveau] de la figure 6), soit un contour qui descend de manière abrupte (la première syllabe du SA [de la nourriture] de la figure 6). Cette observation nous amène à postuler qu'il y a au moins un ton aL au début du SA, et un ton L associé à la pénultième syllabe qui empêche une transition graduelle entre cibles hautes et basses sur l'étendue de plusieurs syllabes (Jun 2015 : 514).

Chez les locuteurs de l'Est, nous observons par contre des exemples de transition mélodique qui s'étendent sur plusieurs syllabes. Sur la figure 7, nous remarquons que les deux premières syllabes du deuxième SA ([je suis arrivé]) servent de transition entre le ton H final du premier SA ([aujourd'hui]) et le ton bas de sa syllabe pénultième ([je suis arrivé]). Ces contours peuvent indiquer l'absence d'un ton aL à l'initial du syntagme.

#### 10.5.4. Résumé des résultats et limites de l'étude

Les résultats de nos analyses montrent que tous les locuteurs partagent un trait essentiel ; la grande majorité des SA en position interne d'énoncé ont un contour de surface qui est caractérisé par un seul pic mélodique qui se manifeste sur leur dernière syllabe. Nous avançons que le patron tonal sous-jacent du SA chez nos locuteurs se présente sous la forme de /LH(\*)/ ou /aLLH(\*)/. Le premier ton aL est un ton de frontière réalisée à l'initial du SA et n'apparaît pas nécessairement chez les locuteurs de l'Est. Le second ton L précède la montée mélodique finale, i.e. il affecte la syllabe pénultième. Le H(\*) final est associé à la dernière syllabe du SA et marque sa frontière droite. Nous avons également identifié des tons de frontière H% et L% qui s'associent à la dernière syllabe du SA en position finale d'énoncé.

Cette étude présente certaines limites qui méritent d'être mentionnées. Premièrement, nous avons seulement analysé les productions de dix locuteurs. Une étude incluant plus de locuteurs pourrait évidemment nous permettre de dresser un tableau plus clair des tendances générales, des différences entre les locuteurs des deux régions ainsi que des spécificités idiolectales. Deuxièmement, nous avons seulement examiné 100 SA par locuteur dans un seul contexte de communication. Cette sélection ne nous a pas permis de faire une interprétation détaillée de la signification des différents contours que nous avons observés dans notre corpus. Concrètement, nous n'avons pas pu rendre compte de la nature et de la fonction du ton H sur certains mots fonctionnels monosyllabiques ou la fonction du contour descendant observé sur la frontière droite de certains SA en fin d'énoncé. Nous n'avons pas non plus étudié la totalité des autres significations qui sont potentiellement véhiculées par l'intonation chez nos locuteurs. A titre d'exemple, notre corpus ne comporte pas de phrases interrogatives ou impératives. Par ailleurs, nous n'avons pas étudié la variation situationnelle ; les productions des locuteurs pourraient évidemment être différentes dans un autre contexte de communication.

Cela dit, nos résultats nous permettent tout de même d'enrichir la discussion sur le dynamisme du répertoire du locuteur plurilingue ainsi que de postuler quelques hypothèses sur le développement du français dans les écologies multilingues du Congo.

## 10.6. Discussion

Tout d'abord, nous n'avons pas constaté des influences du norvégien sur la façon dont les locuteurs forment et marquent tonalement leurs syntagmes accentuels en français. L'usage fréquent du norvégien n'a donc pas l'air d'avoir affecté leur grammaire tonale, ce qui n'indique évidemment pas qu'il n'y ait pas d'influences de cette langue sur d'autres aspects de leur prosodie.

Un autre résultat clé de cette étude est que la grammaire tonale de tous nos locuteurs semble partager une caractéristique centrale : le patron tonal de surface des SA est caractérisé par un seul ton H qui se réalise sur sa dernière syllabe. Ceci est un trait que les locuteurs congolais partagent avec les locuteurs centrafricains et burundais des études de Bordal (2012b, 2015) et de Nimbona (2014). Malgré d'autres différences qu'il peut y avoir entre les systèmes intonatifs (i.e. le nombre de tons L) de ces locuteurs, il est intéressant de remarquer que leurs systèmes se ressemblent sur plusieurs plans, notamment par l'absence du Hi. À cet égard, il nous semble que le rôle de l'école comme facteur écologique mérite d'être examiné. Comme le suggèrent Calvet (2010), Manessy (1978) et Makouta-Mboukou (1973), les points communs que l'on constate dans la parole de locuteurs africains ayant acquis le français dans des zones éloignées, viennent souvent du fait que la norme scolaire est identique dans tous les pays francophones d'Afrique. Cette observation nous amène à postuler l'hypothèse que les locuteurs de l'Est et de l'Ouest de la RDC, tout comme les locuteurs centrafricains et burundais, ont appris à l'école à produire un pic mélodique sur la dernière syllabe du syntagme (et non à l'initial). En effet, le second auteur de ce travail a appris le français à l'école au Burundi et témoigne sous forme d'anecdote que lors de sa scolarité, on demandait aux élèves de produire une montée mélodique à l'endroit de la phrase correspondant à la virgule. Si les locuteurs qui ont appris le français dans d'autres régions de l'Afrique ont été exposés à cette même règle, il est possible qu'ils l'ont tous intégrée dans leurs idiolectes simplement parce qu'ils ont rarement été exposés à des réalisations alternatives (par exemple,



l'accent initial). Cela dit, à notre connaissance, des études systématiques sur la façon dont la prosodie du français est enseignée dans les différentes régions d'Afrique francophones manquent et une connaissance approfondie des pratiques d'enseignement est évidemment nécessaire pour explorer davantage cette hypothèse.

De plus, nos données indiquent qu'il peut y avoir une différence entre les locuteurs de l'Est et de l'Ouest du Congo en ce qui concerne le nombre de tons L. Le ton de frontière, aL, a tendance à se manifester à l'initial des SA produits par les locuteurs de l'Ouest, mais ne semble pas être obligatoire chez les locuteurs de l'Est. Cette différence peut être due à des influences translinguistiques qui se présentent différemment, par exemple qui reflètent les différences entre la prosodie du kiswahili et du lingala. En effet, comme nous l'avons mentionné en section 3.1., le lingala a un système tonal à densité maximale. Comme chaque syllabe est associée à un ton, on peut présupposer que les transitions mélodiques entre les cibles tonales hautes et basses s'opèrent directement d'une syllabe à l'autre, tout comme dans les contours produits en français par les locuteurs de l'Ouest du Congo. Par ailleurs, le fait que les locuteurs de l'Est produisent des contours qui descendent graduellement d'une cible tonale haute à une cible basse sur l'empan de plusieurs syllabes puisse être relié à la façon dont les contours intonatifs sont implémentés en kiswahili. Si le système de nos locuteurs est proche de celui du kiswahili parlé en Tanzanie, cela semble probable puisqu'il s'agit d'une langue à accent – dans ce type de langues, les contours intonatifs sont (souvent) issus de l'interpolation entre cibles tonales sur des syllabes accentuées et donc non adjacentes (Jun 2015). Cependant, une comparaison de contours en lingala et kiswahili est nécessaire pour tester cette hypothèse.

## Conclusion

Dans cette étude, nous avons décrit quelques traits intonatifs du français parlé par dix migrants congolais en Norvège. Nos analyses montrent qu'ils tendent tous à produire des syntagmes accentuels démarqués par un seul ton H sur leur frontière droite. Nous avons interprété ces résultats à la lumière des trajectoires linguistiques des locuteurs, des travaux sur l'intonation de locuteurs qui ont acquis le français ailleurs en Afrique (Centrafrique et Burundi) ainsi que de la situation de contact de langues en RDC.

Notre étude ne témoigne pas d'influences translinguistiques reversées du norvégien. Par contre, les systèmes prosodiques des locuteurs congolais ont des ressemblances avec ceux des locuteurs centrafricains et burundais. Nous avons proposé l'hypothèse que ces points communs peuvent être liés à la façon dont l'intonation du français est enseignée à l'école en Afrique. En outre, il semble y avoir quelques différences au niveau de la densité tonale entre les syntagmes accentuels produits par les locuteurs de l'Est et de l'Ouest du Congo, différences qui peuvent refléter les systèmes prosodiques du kiswahili et du lingala, les langues dominantes dans ces régions respectives. Le rôle de l'école et les influences de la prosodie des langues dominantes dans les écologies où les locuteurs ont appris le français sont des facteurs écologiques qui méritent, à notre avis, d'être étudiés plus en détail dans un travail ultérieur sur les effets prosodiques du contact de langues en Afrique.

La conclusion principale de cette présente étude est que les locuteurs ont des systèmes intonatifs fondamentalement différents quand ils s'expriment en norvégien et quand ils s'expriment en français. Malgré des biographies linguistiques complexes et des trajectoires qui ont amené des changements dans leurs habitudes communicatives, on constate une séparation nette entre leurs grammaires tonales dans ces deux langues lorsqu'ils sont dans un mode monolingue.

Guri Bordal Steien  
guri.steien@inn.no  
Inland Norway University of Applied Sciences  
MultiLing, University of Oslo

Gélase Nimbona  
gelase.nimbona@gmail.com  
Université du Burundi

## Bibliographie

- ASHTON, ETHEL O. (1944). *Swahili grammar (Including intonation)*. London : Longmans, Green and co.
- BOERSMA, PAUL, et WEENINK, DAVID (2015). *Praat : Doing phonetics by computer (Version 5.2. 18)* [Logiciel].
- BORDAL, GURI (2012a). A phonological study of French spoken by multilingual speakers from Bangui, the capital of the Central African Republic. In : Gess, Randall *et al.* (éds). *Phonological variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam : John Benjamins, 23-44.
- BORDAL, GURI (2012b). *Prosodie et contact de langues : le cas du système tonal du français centrafricain*. Thèse de doctorat, Universitet i Oslo et Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- BORDAL, GURI (2015). Traces of the lexical tone system of Sango in Central African French. In : Delais-Roussarie, Élisabeth *et al.* (éds). *Prosody et language in contact : L2 acquisition, attrition et languages in multilingual situations*. Berlin : Springer, 29-49.
- BLOMMAERT, JAN (2010). *The sociolinguistics of globalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CALVET, LOUIS-JEAN (2010). *Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété*. Paris : Ecriture.
- DELAIS-ROUSSARIE, ÉLISABETH, *et al.* (2015). Intonational phonology of French : Developing a ToBI system for French. In : Fronta, Sonia et Prieto, Pilar (éds). *Intonation in Romance*. Oxford : Oxford University Press, 63-100.
- D'IMPERIO, MARIAPAOLA et MICHELAS, AMANDINE (2014). Pitch scaling and the internal structuring of the intonation phrase in French. *Phonology* 3(1), 95-122.
- GERMAN, JAMES S. et D'IMPERIO, MARIAPAOLA (2015). The status of the initial rise as a marker of focus in French. *Language and speech* 59(2), 165-195.
- GROSJEAN, FRANÇOIS (2015). Bicultural bilinguals. *International journal of bilingualism* 19(5), 572-586.
- GOLDMAN, JEAN-PHILIPPE (2011). EasyAlign : an automatic phonetic alignment tool under Praat. *Proceedings of Interspeech 2011*.
- GUTHRIE, MALCOM (1940). Tone ranges in a two-tone language (Lingala). *Bulletin of the School of oriental studies, University of London* 10, 469-478.
- JARVIS, SCOTT et PAVLENKO ANETA (2008). *Crosslinguistic influence in language and cognition*. New York and London : Routledge.
- JUN, SUN-AH et FOUGERON, CÉCILE (2002). Realizations of accentual phrase in French intonation. *Probus* 14, 147-172.
- JUN, SUN-AH (2015) *Prosodic typology II. The phonology of intonation and phrasing*. Oxford : Oxford University Press.
- KRISTOFFERSEN, GJERT (2000). *The phonology of Norwegian*. Oxford : Oxford University Press.
- LI, WEI (2017) Translanguaging as a practical theory of language. *Applied linguistics* 39(1), 9-30.

- MAALU-BUNGI, CRISPIN *et al.* (2010). *Atlas linguistique de la République démocratique du Congo* (édition révisée 2010). Yaoundé : Editions du Cerdotola.
- MAKOUTA-MBOUKOU, JEAN-PIERRE (1973). *Le français en Afrique noire*. Paris-Bruelles-Montréal : Bordas.
- MANESSY, GABRIEL (1978). Le français en Afrique noire : faits et hypothèses. In : Valdman, Albert (éd.). *Le français hors de France*. Paris : Honoré Champion, 332-362.
- MAW, JOAN (2013). *Narrative in Swahili*. New York : Routledge.
- MAW, JOAN et KELLY, JOHN (1975). *Intonation in Swahili*. University of London : School of Oriental and African studies.
- MUFWENE, SALIKOKO S. (2001). *The ecology of language evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.
- NGOIE, IRÈNE K. K. (2015). *Le français à Lubumbashi : Usages et représentations*. Thèse de doctorat, Université Nice Sophia Antipolis.
- NIMBONA, GÉLASE (2014). *Etude contrastive de la prosodie du kirundi et du français. Analyse des transferts prosodiques du kirundi au français parlé au Burundi*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.
- NTUMBA, ILUNGA (2006). L'usage du français en RDC : problématique et état des lieux. *Le français en Afrique* 21, 93-109.
- NYEMBWE, ANDRÉ (2009). Le français en République démocratique du Congo. Etat des lieux. *Le français en Afrique* 25, 6-17.
- PAVLENKO, ANETA (2007). Autobiographic narratives as data in applied linguistics. *Applied linguistics* 28(2), 163-188.
- PURKARTHOFFER, JUDITH et STEIEN, GURI BORDAL (à paraître) « Prétendre comme si on parle pas une autre langue que le Swahili ». Multilingual families in Norway about their family language policies. *International journal of the sociology of language*.
- RWANIKA, MWISHA *et al.* (1986). *Lingala. Livre du formateur (Lingala. Teacher's Manual)*. Bukavu : Peace Corps, Teaching Center.
- STEIEN, GURI B. et VAN DOMMELEN, WIM (2016). The production of Norwegian tones by multilingual non-native speakers. *International journal of bilingualism*.
- TURCO, GIUSEPPINA *et al.* (2013). Intonational means to mark verum focus in German and French. *Language and Speech*, 56(4), 461-491.
- QUIST, PIA et SVENDSEN, BENTE A. (2010). *Multilingual urban Scandinavia. New linguistic practices*. Bristol : Multilingual matters.

## 11. Quelques aspects ethnolinguistiques de l'Afrique sub-saharienne<sup>1</sup>

*Adriana Piga*

Cet essai se subdivise en gros en trois parties. Tout d'abord, un bref aperçu sur trois ouvrages qui remontent à trois époques historiques différentes et qui concernent la naissance et la diffusion d'une discipline telle que l'ethnolinguistique. En deuxième lieu, nous aborderons la description synthétique des certains principes-clé de la pédagogie coranique en Afrique de l'Ouest. En troisième lieu, nous allons souligner deux mots-clé dans les sociétés peul et hausa de l'Afrique occidentale. Ce sont deux mots sémantiquement riches d'une signification éthique profonde et qui ont, tous les deux, survécu au processus déferlant d'islamisation en Afrique de l'Ouest.

### 11.1. Naissance de l'ethnolinguistique en France et en Italie

Un texte volumineux de 580 pages a été publié à Paris en 1965 sur le thème : *Ethnologie et Langage. La parole chez les Dogon* (Calame-Griaule 1965). Cette recherche minutieuse et bien détaillée sera jugée bientôt le *topos* d'une nouvelle discipline, l'ethnolinguistique qui, dans les années 60, faisait sa première apparition. La langue *toro* des Dogon des falaises de Bandiagara était l'objet d'étude de Geneviève Calame-Griaule, femme savante très sensible aux nuances linguistiques comme aux complexes réseaux de la parenté. Une ritualité raffinée entourait la parole, le dialogue, voire le silence. Par ailleurs, à cette époque-là, l'ethnie dogon était

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Arianna D'ottone et Alessandro Suzzi Valli qui ont pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Adriana Piga reste, bien entendu, la seule responsable de choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

le symbole de la connaissance ethno-anthropologique de l'Occident en Afrique. Geneviève Calame-Griaule était la fille du célèbre Marcel Griaule et elle nous a fait cadeau d'un tome fascinant, riche de mythologie et de symbolisme. La parole est étudiée dans tous ses aspects, ses nuances, et fait l'objet d'une analyse rigoureuse. Une parole qui est prioritaire dans la résolution des conflits, une parole centrale dans le langage des sociétés secrètes, une parole capable d'exprimer une douleur profonde.

Ce sera ce texte à ouvrir la voie en France à plusieurs études interdisciplinaires partagées entre l'ethnologie, l'anthropologie et, bien sûr, la linguistique.

Au mois de décembre 1986, le Département d'Études Glotto-anthropologiques de l'Université de Rome avait organisé un Colloque International sur les formes et les mécanismes de la transmission du savoir, colloque axé sur les aspects linguistiques et anthropologiques. En 1989, un petit ouvrage en honneur du regretté Giorgio Cardona, éminent linguiste, a été publié (Cardona 1989). Dans ce livre, à partir des aspects linguistiques de la transmission du savoir technique que l'on lit dans l'intervention de Pascal Boyer du King's College de Cambridge jusqu'à l'article sur l'art des Maya Quiché, se déroule une mosaïque riche de pièces bariolées et plurielles et, ainsi, se configure une approche scientifique interdisciplinaire qui représentera un *topos* pour les recherches suivantes.

Nous pouvons soutenir que ce livre s'est révélé fondamental pour le développement futur des disciplines ethnolinguistiques en Italie.

## 11.2. Les manuscrits arabes comme source d'ethnolinguistique

Dans la collection *Études Nigériennes*, un texte précieux sera publié en 2009, *Le temps des Oulémas : les manuscrits africains comme sources historiques*, sous la direction de Seyni Moumouni (qui est actuellement le directeur de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines, l'IRSH, de l'Université Abdou Moumouni de Niamey) et de Viera Pawlikova-Vilanhova (qui fait partie de la Slovak Academy of Sciences de Bratislava et elle est aussi la directrice du projet *Fontes Historiae Africae*). Ce texte délivre au lecteur un panorama exemplaire des manuscrits en langue arabe et *ajami* (translittération de l'arabe en langue hausa) retrouvés en l'Afrique sahélienne. En particulier, nous avons apprécié l'analyse des copies du Coran de la Mauritanie et du Tchad que l'arabiste Constant

Hamès a mené dans une optique interdisciplinaire à mi-chemin entre la linguistique et l'ethnolinguistique. Dans ce recueil d'articles, on a donc une fresque suggestive sur les manuscrits en langue arabe et *ajami* en tant que source de l'histoire de l'Afrique occidentale.

Inutile d'ajouter que la plupart de ces manuscrits ont été récupérés dans les alentours de Gao, Djenné et bien sûr de Tombouctou (Triaud 2018).

### 11.3. Aspects bariolés de la pédagogie islamique

Et maintenant, étant donné que la plupart des sociétés de l'Afrique de l'Ouest sont islamisées depuis plusieurs siècles, nous avons le devoir de nous adresser aux modalités plurielles de la transmission du savoir islamique en Afrique de l'Ouest, surtout sahélienne. A ce propos, Jack Goody a inventé le concept de *restricted literacy* pour expliquer l'incidence de l'écriture arabe<sup>2</sup> sur les cultures de l'oralité en Afrique subsaharienne (Goody 1971 : 464). Un *hadith* célèbre déclare « l'encre des érudits vaut plus que le sang des martyrs » tandis qu'un autre ajoute « s'il le faut, recherchez la science jusqu'en Chine » (Zouber 1977 : 164). Donc une attitude de profond respect pour la connaissance savante, les Saints et les *Ulamas*, les savants et les lettrés sont, par excellence, les guides incontestables dans le chemin vers Dieu. Les érudits et les saints jouissent, ainsi, d'une condition exceptionnellement privilégiée dans toutes les sociétés islamiques, ils sont entourés de respect et de prestige notamment en Afrique de l'Ouest islamisée. Ce n'est pas un cas si les dictionnaires biographiques islamiques sont riches d'informations sur la vie et les études d'une foule d'*Ulamas* qui ont toujours poursuivi l'idéal du '*ilm*, la connaissance.

« La parole de Dieu c'est l'architecture du monde, c'est le monde même », pouvons nous lire dans un roman célèbre, *L'Aventure ambiguë* (Kane 1961). Cette phrase résume toutes les qualités et tous les défauts de la pédagogie coranique. Dans un univers où il n'existe pas de frontière définie entre le social et le religieux, le Coran domine toute la vie sociale et en modèle les aspects les plus différents. Le Coran intègre l'individu dans le cadre d'une société strictement hiérarchisée mais permet aussi une certaine intégration différentielle des divers groupes sociaux.

<sup>2</sup> Je remercie Arianna D'Ottone pour m'avoir signalé Krätli et Lydon (2011) et Hirscler (2017).

L'enseignement scolaire qui s'en est inspiré pendant longtemps apparaît, donc, fondamentalement conservateur dans la mesure où il attribue une justification divine et eschatologique à l'ordre existant (Piga 1989).

Voyons maintenant rapidement quels furent les groupes de clercs itinérants les plus connus en Afrique sahélienne qui se consacraient au prosélytisme de l'Islam. En premier lieu, les berbères Sanhaja, nomades par excellence et diffuseurs de la Qadiriyya, l'ancien ordre soufi très répandu en Mauritanie. Dans le temps, ils devinrent la classe lettrée touarègue comme les Awlad Daiman et les Awlad Ibiri (Piga 1989 ; 1999).

Nous avons ensuite les Kounta, exemple admirable de la façon dont le prosélytisme religieux suivait les voies du commerce en Afrique sub-saharienne. Les Kounta pratiquaient la coutume du vagabondage dans le désert dite *siyaha* dans le seul but de prêcher et de convertir. Et enfin les Jakhanke du Fouta Jalon en Guinée, pacifistes à outrance, absolument opposés à l'idéologie du *jihad* et dévoués au prosélytisme missionnaire (Piga 2003 :116-18).

Dans les écoles coraniques on enseignait d'abord le *tafsir*, l'exégèse coranique, les *hadith*, les dits et faits du Prophète, le *tawhid*, le principe de l'unicité de Dieu, le *fiqh*, le droit et les *usul al-fiqh*, les principes de la loi coranique, enfin le *tasawwuf*, le mysticisme. Au niveau secondaire, la grammaire aussi, dite *nahw*, la rhétorique *ma'ani*, l'art oratoire *bayan* et la logique, *mantiq*.

L'*ijaza* était un diplôme délivré à l'étudiant qui l'autorisait à pouvoir enseigner les mêmes textes qu'il avait appris. L'*ijaza* représentait aussi un élément important de l'identité supranationale, tandis que les chaînes du savoir islamique, liées à l'obtention de l'*ijaza* dites *isnad*, permettaient de suivre les voies tortueuses du savoir et des influences culturelles<sup>3</sup>. Par ailleurs, parmi les lexèmes islamiques les plus importants nous avons, dans le contexte du mysticisme, le mot *zuhd*, symbole d'un refus absolu vers les biens matériels, d'un amour vis-à-vis de la pauvreté et de confiance totale en Dieu.

#### 11.4. La Conception de la parole parmi les Peuls et les Hausa de l'Afrique de l'Ouest

Dans l'idéologie des populations peules rien d'autre plus que la parole ne souligne l'humanité de l'homme. Il existe de nombreux proverbes dans la langue peul, c'est-à-dire le pulaar ou fulfulde, comme : « la

<sup>3</sup> Voir Scarcia Amoretti (1992).



personne humaine est la parole elle-même » ou « l'être humain est sa langue » (Labatut 1987). Refuser de s'adresser à quelqu'un moyennant la parole signifie vouloir tout lui refuser! Qui plus est, le langage peut nouer comme détruire les relations sociales; la parole peut être dangereuse, très dangereuse (Calame-Griaule 1987). Ceci vaut pour presque toutes les cultures de l'Afrique de l'Ouest qui sont considérées, par excellence, les cultures de l'honneur, du statut. Il faut mesurer les paroles ne pas les disperser au vent. Surtout il est nécessaire de ne pas révéler les secrets. Trop parler pourrait cacher le désir de révéler aux étrangers nos secrets les plus intimes. Le bavardage, typique des femmes, est à blâmer, à mépriser. Il vaut mieux agir plutôt que bavarder. Le silence, dans ce contexte, ne doit pas être jugé comme une frustration, bien au contraire le silence est parole. Personne ne sera jamais condamnée pour son silence tandis qu'elle pourra être critiquée pour son langage.

En outre, il y a différents mots dans certaines cultures de l'Afrique de l'Ouest capables d'identifier et déceler les interrelations complexes de la structure sociale. Je pense, en effet, au mot *pulaaku* pour ce qui concerne les sociétés peules et au terme *kirki* pour la société hausa. Les deux mots revêtent une importance éthique de tout premier plan.

### 11.5. Autour du terme *pulaaku*

La conscience aiguë qu'ont les Peuls de leur spécificité ethnique est flagrante dans le lexème de *pulaaku* (Mariano 1999). Par ce terme, les ethnies peules font référence à un concept complexe et polyvalent qui est à la fois conscience d'une identité ethnique distincte et mise en valeur d'un héritage culturel spécifiquement peul. Il s'agit en particulier d'un modèle de comportement constitué par des règles précises et inéluctables telles que le tabou de la commensalité, la relation privilégiée entre cousins croisés, les parents à plaisanterie etc etc (Piga 2003 :123-124). L'identité *pulaaku* s'articule aussi sur l'exercice vertueux de certaines qualités parmi lesquelles le courage et la noblesse d'âme.

La *kersa* ou *semteende* entoure aussi le *pulaaku*; c'est à la fois un amalgame d'humilité, honte, pudeur, réserve et dignité; c'est grâce à la *kersa* que de nombreux principes de la structure sociale se sont transmis presque immuables dans le temps. C'est grâce à la *kersa* que le peul parvient à contrôler sa propre gestualité, à ne jamais manifester ni joie, ni douleur. Cette discipline intérieure rigide constitue, sans

aucun doute, une expérience centrale dans la vie des Peuls de brousse, les Peuls *dajji*, encore semi-nomades, au nord du Burkina comme au Cameroun dans l'Adamawa.

En définitive, les Peuls non urbanisés et non complètement islamisés cultivent la conviction aiguë de leur spécificité ethnique. Pour ces Peuls semi-nomades on ne peut pas trahir le *laawool pulaaku*, c'est-à-dire la voie peule sur le droit fil de la tradition.

### 11.6. Le rôle incontournable du *kirki* parmi les Hausa

Tournons maintenant notre attention vers la société hausa du Niger du sud et du Nigéria du nord (Salamone 2009). Soit dit en passant : la langue hausa est une langue vernaculaire d'une importance extraordinaire dans toute l'Afrique centre-ouest (Brenner et Last 1985 : 444).

Le lexème *kirki* est dans la société hausa du sud du Niger et du Nigéria septentrional une identité de référence absolument incontournable. Par conséquent, le comportement d'une personne sera le résultat de son *kirki* et, à son tour, ce terme, si répandu, se réfère spécifiquement à la seule culture hausa pour la différencier des cultures et ethnies voisines comme les Peuls, les Kanuri et les Songhay. Grâce au *kirki*, l'identité hausa devient une identité autre, dénuée de syncrétismes linguistiques ou culturels. Aucune autre société africaine ne peut espérer posséder cette valeur morale particulière qui est le *kirki*. Encore plus, tous les stades de la vie ont un *kirki* défini. Celui qui n'a pas de *kirki* est considéré seulement un *banza* (épithète injurieux en langue hausa) ; c'est-à-dire un homme sans qualités, impoli, imprévisible et même violent. Au pire, nous pouvons parler d'un *shega*, un bâtard (Salamone et Salamone 1993 : 362-4).

En réalité l'une des caractéristiques principales de la culture hausa concerne le respect et l'obédience vis-à-vis de l'autorité.

### 11.7. La Musique et la langue chez les Hausa

Rien de plus que l'analyse des genres musicaux privilégiés d'une société donnée ne peut éclaircir les valeurs éthiques les plus profondes et nous introduire dans le cœur de la structure sociale hausa (Salamone 2009). Par conséquent, le genre musical des Hausa, dit *take*, vise principalement à renouveler les louanges adressées à la classe noble. Cependant, tout le monde a droit à ses propres panégyriques qui sont récités, en fait, pour toutes les classes de la structure sociale

stratifiée et hiérarchisée hausa. Les jeunes, les forgerons, les chasseurs, même les bouchers (classe très méprisée) reçoivent des éloges *ad hoc* de la part des musiciens qui dans le chant et dans la récitation ne se séparent jamais de leur instrument de musique. Les *maroka*, les griots, sont presque toujours de genre masculin et le *roko* représente en même temps une déclaration explicite de status (Smith 1957 : 27). De toute évidence, la langue tambourinée en fonction de la catégorie sociale à laquelle se rapporte (*sarauta* classe noble, *talakawa* classe populaire) varie en intensité et en rythme (Ames *et al.* 1971 : 14-15). Une référence constante est faite à la généalogie de la famille. Ces louanges, ces chants psalmodiés connaissent une polysémie complexe et variée. Par le biais du *roko* l'on peut configurer la complexité de la société hausa, hiérarchisée et stratifiée dans toutes ses nuances. Sans surprise de nombreux *roko* sont déclamés pour les riches marchands, les *attajirai*, qui constituent une couche sociale entrepreneuriale toujours plus entourée de respect et d'admiration (Smith 1957 : 31). Enfin, dans la société hausa, dans le passé comme à l'époque contemporaine, sont également récités des panégyriques pour les descendants des esclaves de la cour, les esclaves royaux qui étaient dans le passé très puissants. De *take* existent pour ceux qui ont comme premier nom Garba ou Mouhammadou, il y a même des éloges spécifiques pour les jeunes urbanisés sans un statut définitif.

Marvin Hiskett dans son ouvrage sur la poésie hausa (Hiskett 1975 : 22 sq) nous fait remarquer la complexité extraordinaire de la poésie populaire hausa que nous pouvons synthétiser en deux mots : *roko* et *kirari*. Ces deux genres musicaux sont très méprisés par les élites islamiques tandis qu'ils sont appréciés par les couches populaires : les *talakawa*. Les *nazm* aussi, c'est-à-dire les poèmes avec des finalités didactiques sont assez répandus. Nous avons encore les *wa'azi*, des sermons d'avertissement moral ; il s'agit d'un modèle de littérature eschatologique qui ressemble au *memento mori* du Moyen Âge. En outre, sont aussi répandus les *madahu*, panégyriques en l'honneur du Prophète et des saints, fondateurs de confréries. Évidemment les *madahu* sont bien aimés par les *ulama*.

### 11.8. Le mot *kokadjé* au Mali

Et maintenant tournons-nous vers l'époque contemporaine, toujours dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest. Pendant la décennie 80-90 il y avait au Mali un régime militaire, coercitif voire despotique,

celui du Président Moussa Traoré. C'était une vraie kleptocratie soutenue par des stratégies néo-patrimoniales. Par ailleurs, les abus du pouvoir étaient à l'ordre du jour.

Le malaise populaire était déjà au plus haut degré à la fin des années 70. Grèves et manifestations se sont déroulées sans arrêt dans la capitale du Mali, Bamako, de même qu'à Mopti et à Sikasso. Un mot, un seul mot est devenu le symbole d'une contestation populaire acharnée vis-à-vis de la corruption du gouvernement.

Ce mot-clé était *kokadjé*, c'est-à-dire transparence (Piga et Bottaro 2010 :13-4). Par ailleurs, les désordres urbains se sont poursuivis jusqu'en 1992, lorsque Alpha Oumar Konaré, un représentant prestigieux de la société civile malienne, a été élu à la Présidence.

### 11.9. Le mot *haske* au Niger

Le mot *haske* signifie clarté, transparence en langue hausa. Ce n'est pas un hasard si ce mot a été choisi comme titre d'un journal de la presse libre mais pauvre à Niamey, dans les années 90. Son fondateur, Ibrahim Cheikh Diop, réussira à publier en mai 1990 un journal vraiment libre et objectif, néanmoins toujours à la recherche de la vérité au nom de la liberté de presse (Frère 2000 : 119-126).

Pendant la Conférence Nationale qui s'est déroulée en 1991, le nombre de copies tirées avait rejoint le chiffre record de 15.000 copies. Mais malheureusement, *Haske*, coincé par des contraintes financières importantes ainsi que par les critiques agressives de la part d'un journal officiel, *La Voix du Sahel*, sera obligé de fermer. Par conséquent, ce journal d'opposition deviendra le symbole incontesté d'une époque caractérisée par une difficile transition vers la démocratie (Frère 2000).

### 11.10. Le rôle politique du *makhzen* au Maroc

Le terme *makhzen* est un terme emblématique de la structure de l'Etat au Maroc moderne et contemporain (Bottaro 2004 :120 -121). À la lettre, ce mot signifie *dépôt* et se réfère à une élite restreinte de conseillers-notables du roi. Il s'agit des autorités des chefferies berbères, des hommes d'affaires et des bureaucrates de haut niveau. Le *makhzen* apparaît comme le vrai appareil administratif de l'Etat, chargé en outre de soutenir le souverain dans toutes ses décisions. Sur le droit fil des nombreux articles d'Andrea Duranti, l'on peut soutenir que le vrai

pouvoir est entièrement concentré entre les mains du roi de la dynastie Alawite (Duranti 2014). Plus encore le titre d'*Amir al-Muminin* aussi bien que le *makhzen* sont les clés de voute de la royauté marocaine. Seulement depuis quelques années, avec le roi Muhammad VI, le Maroc s'est acheminé vers une vraie monarchie constitutionnelle. Toutefois, le *makhzen* a été longuement critiqué par des associations d'étudiants et de chercheurs étant donné que, sans aucun doute, il a été à la base de l'inégalité dans la distribution de la richesse. Pour conclure on soulignera que les protestations virulentes contre le système du pouvoir représenté par le *makhzen* avaient commencé déjà à la fin des années 70 pendant les terribles *années de plomb* du roi Hassan II (Deiana 2011).

Adriana Piga

adriana.piga51@gmail.com

Sapienza, Università di Roma

## Bibliographie

- AMES, DAVID *et al.* (1971). Taaken Samaarii : A Drum Language of Hausa Youth. *Africa* 55 : 12-31.
- BASETTI-SANI, GIULIO (1990). Silenzio e parola nell'Islam. In : Baldini, MASSIMO et ZUCAL, SILVANO. *Le forme del silenzio e della parola*. Brescia : Morcelliana.
- BOTTARO, MAURO (2004). Ideologia islamica e legittimazione del potere monarchico nel Marocco contemporaneo. Un excursus dal 1961 al 1999. In : Piga, Adriana et Pizzardi, Ines (éds). *L'ideologia fondamentalista tra identità e differenza. Dal Maghreb all'Africa a sud del Sahara. Un profilo storico*. Milano : LED, 117-136.
- BRENNER, LOUIS et LAST, MURRAY (1985). The Role of Language in West African Islam. *Africa* 55 : 432-446.
- CALAME-GRIAULE, GENEVIÈVE (1965). *Ethnologie et langage : la parole che les Dogons*. Paris : Gallimard.
- CALAME-GRIAULE, GENEVIÈVE (1987). Introduction. *Journal des Africanistes*. 57 : 7-17.
- CARDONA, GIORGIO (1989). *La trasmissione del sapere : aspetti linguistici e antropologici*. Roma : Bagatto Libri.
- DEIANA, MANUELA (2011) I giardini segreti del re. Gli anni di piombo in Marocco tra repressione e resistenza (1965-1990). In : Manduchi, Patrizia (éd.). *Voci del dissenso. Movimenti studenteschi, opposizione politica e processi di democratizzazione in Asia e in Africa*. Bologna : EMIL, 325-47.
- DURANTI, ANDREA (2014). L'Union nationale des Etudiants Marocains (UNEM) e l'opposizione politica studentesca nel Marocco post-coloniale. In : Manduchi, Patrizia (éd.). *I movimenti giovanili nel mondo arabo mediterraneo. Dalle indipendenze nazionali a oggi*. Roma : Carocci, 97-121.
- FRÈRE, MARIE SOLEIL (2000). *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*. Paris : Karthala.
- GOODY, JACK (1971). The Impact of Islamic Writing on the Oral Cultures of West Africa. *Cahiers d'Etudes Africaines* 11 : 455-466.
- HAAFKENS, JOHANNES (1983). *Chants musulmans en peul*. Leiden : Brill.
- HIRSCHLER, KONRAD (2017) *Leggere e scrivere nell'Islam medievale*. Roma : Carocci.
- HISKETT, MERVYN (1975). *A History of Hausa Islamic Verse*. London : School of Oriental and African Studies.
- KANE, CHEIKH HAMIDOU (1961). *L'Aventure ambiguë*. Paris : Julliard.
- KRÄTLI GRAZIANO et LYDON GHISLAINE (2011). (éds). *The Trans-Saharan Book Trade. Manuscript Culture, Arabic Literacy and Intellectual History in Muslim Africa*. Leiden : Brill.
- LABATUT, ROGER (1987). La parole à travers quelques proverbes peuls du Fouladou (Sénégal), *Journal des Africanistes*, 57 : 67-75.
- MANDUCHI, PATRIZIA (2011). *Voci del dissenso. Movimenti studenteschi, opposizione politica e processi di democratizzazione in Asia e in Africa*. Bologna : EMIL.
- MANDUCHI, PATRIZIA (2014). *I movimenti giovanili nel mondo arabo mediterraneo. Dalle indipendenze nazionali a oggi*. Roma : Carocci.

- MARIANO, ELIANA (1999). La pulaaku come forma di umanità tra i Fulbé dell'Africa occidentale. In Remotti, Francesco (éd.). *Forme di umanità. Progetti incompleti e cantieri sempre aperti*, Torino : Paravia scriptorum : 33-52
- MOUMOUNI, SEYNI et PAWLIKOVÁ-VILHANOVÁ, VIERA (2009). *Le temps des Oulèmas. Les manuscrits africains comme sources historiques*. Niamey : Collection Etudes Nigériennes n.61.
- PIGA, ADRIANA (1989). Aspetti della pedagogia coranica e della cultura letteraria islamica nell'Africa occidentale. In Giorgio R Cardona (éd.) *La trasmissione del sapere : aspetti linguistici e antropologici*. Roma : Bagatto Libri : 209-221.
- PIGA, ADRIANA (1999). Etnicità e Islam nell'Africa Occidentale : studio di casi. In : Moffa, Claudio (éd.). *L'etnia fra "invenzione" e realtà. Storia e problematiche di un dibattito*. Torino : l'Harmattan Italia, 181-189.
- PIGA, ADRIANA (2003). *L'Islam in Africa. Sufismo e jihad fra storia e antropologia*. Torino : Bollati Boringhieri.
- PIGA, ADRIANA et BOTTARO, MAURO (2010). Stato e società civile nell'Africa contemporanea a sud del Sahara. Roma : Aracne.
- SALAMONE, FRANK (2009). *The Hausa of Nigeria*. Kansas City : University Press of America.
- SALAMONE, FRANK A. et SALAMONE, VIRGINIA A. (1993). Kirki : a Core Value of Hausa Culture. *Africa* 48 : 359-380.
- SCARCIA AMORETTI, BIANCAMARIA (1992). (éd.). *Onomastica e trasmissione del sapere nell'Islam medievale*. Roma : Bardi.
- SEYDOU, CHRISTIANE (1987). La notion de parole dans le dialecte peul du Masina. *Journal des Africanistes* 57 : 45-66.
- SMITH, MICHAEL GARFIELD (1957). The Social Functions and Meaning of Hausa Praise-Singing. *Africa* 26 : 26-45.
- TRIAUD, JEAN-LOUIS (2018). Autour des manuscrits de Tombouctou. Un état des lieux. *Sociétés politiques comparées* 44 : 1-38.
- ZOUBER, MAHMOUD A. (1977). Ahmad Baba de Tombouctou (1556-1627). Sa vie et son oeuvre. Paris : Maisonneuve et Larose.

COMITATO EDITORIALE  
SAPIENZA UNIVERSITÀ EDITRICE

*Coordinatore*

GIUSEPPE CICCARONE

*Membri*

GAETANO AZZARITI

ANDREA BAIOCCHI

MAURIZIO DEL MONTE

GIUSEPPE FAMILIARI

VITTORIO LINGIARDI

CAMILLA MIGLIO

Il Comitato editoriale assicura una valutazione trasparente e indipendente delle opere sottoponendole in forma anonima a due valutatori, anch'essi anonimi. Per ulteriori dettagli si rinvia al sito: [www.editricesapienza.it](http://www.editricesapienza.it)



COLLANA STUDI E RICERCHE

Per informazioni sui precedenti volumi in collana, consultare il sito:  
[www.editricesapienza.it](http://www.editricesapienza.it)

60. La metamorfosi dei sensi  
Donne, desiderio, emozioni nella lirica dei trovatori  
*Valentina Atturo*
61. Raccontar danzando  
Forme del balletto inglese nel Novecento  
*Annamaria Corea*
62. La traccia dell'addio delle cose  
Macerie urbane, umane e culturali nel secondo dopoguerra  
*Tommaso Gennaro*
63. La lingua emigrata  
Ebrei tedescofoni in Israele: studi linguistici e narratologici  
*a cura di Sabine E. Koesters Gensini e Maria Francesca Ponzi*
64. Storia delle antiche teologie atomiste  
*Enrico Piergiacomi*
65. Lingue europee a confronto 2  
Il verbo tra morfosintassi, semantica e stilistica  
*a cura di Daniela Puato*
66. Renato Mambor  
Studi intorno alle opere, la performance, il teatro  
*a cura di Raffaella Perna*
67. Le componenti orali della lingua dei segni italiana  
Analisi linguistica, indagini sperimentali e implicazioni glottodidattiche  
*Maria Roccaforte*
68. Lessico europeo  
Sezione tedesca: il movimento  
*a cura di Flavia Di Battista, Tommaso Gennaro, Matteo Iacovella, Camilla Miglio, Giulia Puzzo*
69. Soggettività e veridizione nell'ultimo Foucault  
*Giorgio La Rocca*
70. Munus Laetitiae  
Studi miscellanei offerti a Maria Letizia Lazzarini  
*a cura di Francesco Camia, Lavinio Del Monaco, Michela Nocita*
71. Antico e contemporaneo  
Sguardi, prospettive, riflessioni interdisciplinari alla fine della modernità  
*a cura di Francesca Gallo e Monica Cristina Storini*
72. Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains  
*éd. Oreste Floquet*





Environ 30% des francophones dans le monde vivent aujourd'hui en Afrique subsaharienne; en 2060, ils seront probablement 85% à cause du taux de croissance démographique exceptionnel de l'Afrique tout entière. Les français africains vont donc jouer un rôle de plus en plus important au sein de la francophonie. Les auteurs réunis dans ce volume les placent au coeur de leur réflexion en s'interrogeant sur leurs statuts, leurs spécificités, leurs écologies, leur évolution dans différents contextes, toujours dans le but de montrer la richesse de ce patrimoine linguistique qui nous est en partie encore inconnu.

Cet ouvrage collectif est dédié à Adriana Piga qui à travers son enseignement et son engagement a représenté pendant longtemps le *symbole* des pays subsahariens, notamment de langue française, à la Sapienza. Elle nous fait cadeau d'un article qui clot ce volume tout en ouvrant de nouvelles perspectives de recherche.

**Oreste Floquet**, enseigne la linguistique française à Sapienza Université de Rome. Il a publié divers articles de linguistique française (médiévale et moderne). Ses derniers intérêts portent sur l'analyse croisée des jugements épilinguistiques et métalinguistiques dans différentes populations francophones.

ISBN: 978-88-9377-096-5



9 788893 770965

